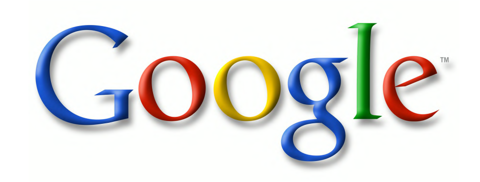
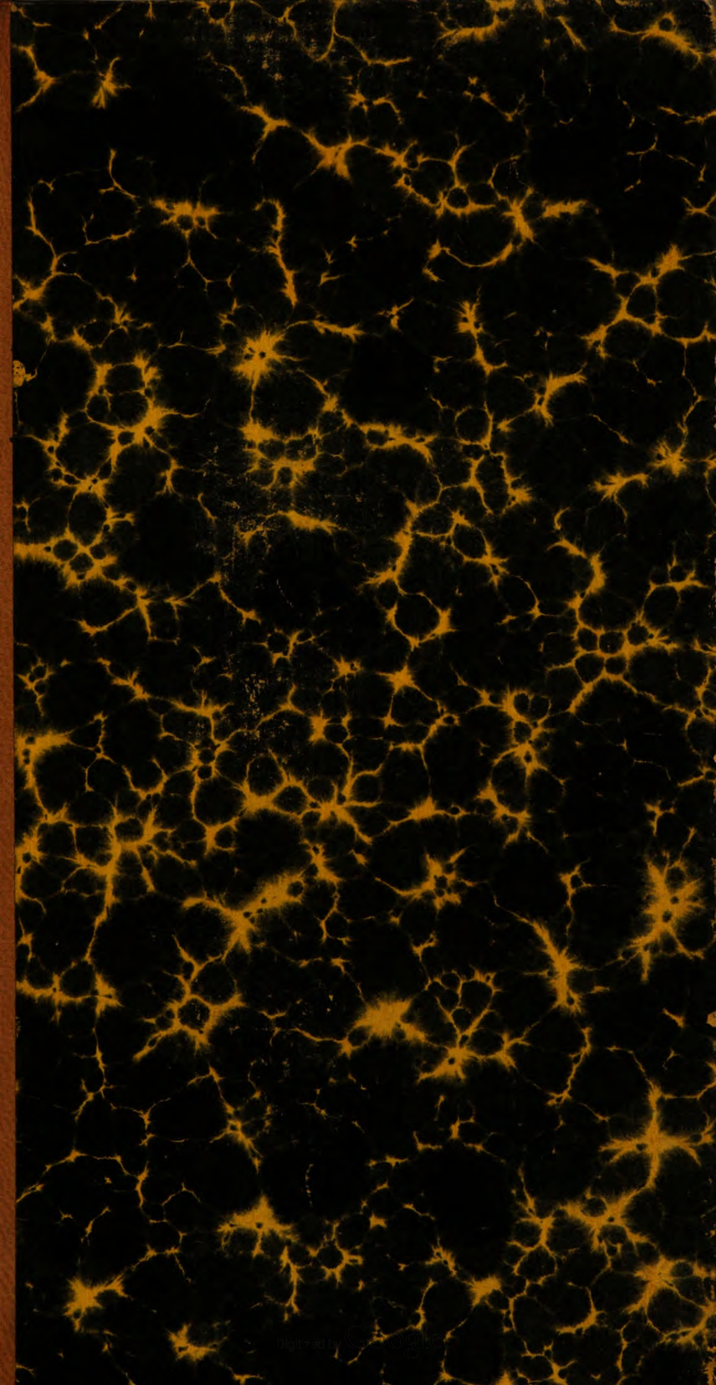








LES DERNIERS CAROLINGIENS

D'APRÈS

LE MOINE RICHER

ET

D'AUTRES SOURCES ORIGINALES

TEXTE TRADUIT ET ÉTABLI PAR

ERNEST BABELON

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES.



PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

35, RUE DE GRENELLE, 35

1878

PETITS MÉMOIRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

DE

M. MARIUS SEPET

II

LES DERNIERS CAROLINGIENS



COSTUMES DU Xe SIÈCLE.

Roi sur son trône, entouré de figures symboliques. — Hauts barons qui lui prêtent l'hommage. — Prêtres et guerriers.

HEFNER. *Costumes du moyen âge chrétien.* T. I, p. 41.

LES DERNIERS CAROLINGIENS

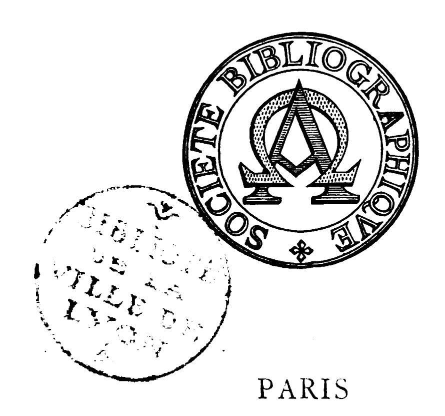
D'APRÈS

RICHER ET D'AUTRES SOURCES ORIGINALES

TEXTE TRADUIT ET ÉTABLI PAR

ERNEST BABELON

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES.



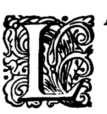
PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

35, RUE DE GRENELLE, 35

1878

INTRODUCTION

A *mission providentielle de Charlemagne fut d'arrêter les invasions des barbares et de grouper sous sa domination, tous les peuples établis des bords de l'Elbe jusqu'aux Pyrénées, afin de préparer, par la fusion ou le rapprochement des races, l'organisation de la Société chrétienne. Le signe de cette mission fut la couronne des derniers empereurs de Rome, posée sur la tête du grand roi des Francs par le Souverain Pontife, le jour de Noël de l'an 800. Quand tous les Germains furent domptés et convertis, et que les fondements de la Chrétienté du Moyen Age furent constitués par l'établissement de l'indépendance temporelle du Saint-Siége, l'œuvre de Charlemagne fut accomplie : elle resta.*

Mais l'unité territoriale de l'empire ne pouvait

durer : les nations nouvelles qui commençaient à se former dans l'Europe occidentale, réunies pour un temps sous la main puissante et civilisatrice du nouvel Auguste, devaient chercher bientôt à conquérir leur indépendance, leur autonomie ; c'est ce qui arriva. En se révoltant contre l'autorité de leur père, les fils de Louis le Débonnaire ne servirent pas seulement leur ambition personnelle ; ils représentaient les aspirations des peuples impatients du joug. La mort du fils de Charlemagne fut le signal d'une scission violente, et la bataille de Fontenay, en 841, sanctionna irrévocablement le morcellement de l'empire d'Occident. Les descendants de Louis le Débonnaire s'en partagèrent les débris, et il se forma trois royaumes bien distincts : Lothaire eut l'Italie, la Provence, la Bourgogne et la Lorraine ; Louis le Germanique eut la Saxe, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe ; et Charles le Chauve régna sur les Gallo-Romains et les Francs.

Une cause extérieure s'ajoutant à toutes ces divisions intestines, hâta encore le démembrement de l'empire. Au premier bruit de la mort de Charlemagne, des tribus barbares qui, à l'aspect du grand empereur, avaient reculé d'effroi, se remirent en marche pour l'Occident : les principales de ces peuplades étaient les Normands et

les Hongrois. Ces derniers ravagèrent surtout l'Allemagne, l'Italie et l'est de la Gaule; quant aux Normands, venus des bords de la mer Baltique, et habiles à manier la rame, ils attaquèrent l'empire par mer, et se montrèrent partout. A peine les trois royaumes issus de la bataille de Fontenay et du traité de Verdun furent-ils constitués, que chacun des princes dut songer à se défendre contre les ennemis qui apparaissaient de toutes parts. Tout était bouleversé ; l'épouvante glaçait les populations ; partout, la guerre, l'incendie, la ruine. Charles le Chauve, éperdu, impuissant à réunir toutes les forces de la Gaule, abandonna à leur malheureux sort les populations qui tendaient vers lui, comme vers leur unique espoir, des mains suppliantes. « Que chacun se défende dans sa forteresse, » avait-il dit aux seigneurs qui étaient venus se ranger sous ses ordres, et les seigneurs étaient retournés dans leurs châteaux pour essayer une lutte désespérée.

Cette parole de Charles le Chauve porta le dernier coup à l'autorité royale déjà si affaiblie. Le prince fut délaissé, et chaque seigneur groupa autour de lui les populations des campagnes pour sauvegarder les intérêts de tous et résister aux Normands. Ce fut là le caractère essentiellement utile de la féodalité à son

origine. Régime de protection du faible par le fort, elle apparaît à l'aurore de toutes les civilisations ; et à l'époque que nous étudions, c'était bien une civilisation nouvelle qui allait se former du mélange de la société gallo-romaine avec la société barbare.

Or, c'est à ce pénible enfantement de la société féodale, prélude des siècles glorieux de Philippe-Auguste et de saint Louis, que nous fait assister le moine Richer, chroniqueur du Xe siècle. Nous allons raconter ici, en peu de mots, ce que l'on sait de la vie de cet historien obscur, si précieux pourtant, puisqu'il nous révèle une période de notre histoire qui, sans lui, serait presque inconnue. Richer, moine de l'abbaye de Saint-Remi, de Reims, vivait dans la seconde moitié du Xe siècle. On possède peu de détails sur sa vie. Son père, nommé Raoul, officier du palais des derniers rois Carolingiens, était un homme d'armes d'une intrépidité rare et qui resta toujours attaché aux descendants de Charlemagne, dans leurs succès comme dans leurs revers. Richer, lui-même, demeura fidèle aux Carolingiens, et l'on rencontre à plusieurs reprises, dans sa chronique, des appréciations des événements, contre lesquelles il faut se mettre en garde. Ce fut vers l'an 969, qu'il entra au monastère de Saint-Remi, dont l'école,

dirigée par le savant Gerbert, brillait alors d'un vif éclat. Il s'adonna particulièrement à l'étude de la médecine, sans négliger ce qu'on appelait les arts libéraux. Son ouvrage, qui est un monument hors ligne pour le temps où il a été écrit, prouve qu'il avait profité des leçons de Gerbert : c'est à la prière de ce dernier, devenu archevêque de Reims, qu'il écrivit l'histoire de son temps, entre les années 995 et 998. Voilà à peu près tout ce que l'on sait sur le moine Richer.

Sa chronique embrasse une période de plus d'un siècle : de l'élection du roi Eudes (888), jusqu'à la dernière année du règne de Hugues Capet (996). Un prêtre de Reims, Frodoard, avait déjà écrit avant lui l'histoire des événements survenus dans une partie de cette longue période : c'est là que Richer puisa à pleines mains. Aussi, a-t-on pu distinguer dans l'ouvrage de notre chroniqueur : 1° la période relative au temps antérieur à celui où commence la chronique de Frodoard (888 à 919); 2° la partie pour ainsi dire empruntée à Frodoard (919 à 966); 3° celle qui traite des temps postérieurs au point où s'arrête Frodoard. Quelques notes incohérentes qui se trouvent à la fin de l'ouvrage semblent avoir été destinées à former le plan de ce que notre chroniqueur se proposait de raconter encore :

la mort, sans doute, l'a empêché d'achever son œuvre.

Le livre du moine de Saint-Remi nous fait assister aux luttes et aux déchirements qui ont rempli tout le Xe siècle. Par suite de la barbarie des temps, les scandales sont nombreux dans cette société en formation. Les mœurs brutales et guerrières des barbares avaient pénétré même les rangs du clergé. L'Église, la souveraine gardienne de la civilisation et de la foi, lutta pendant des siècles contre cet envahissement de la barbarie, et le récit de Richer nous montre quelles difficultés elle eut à surmonter. Il ne faudra donc point nous étonner de rencontrer dans cette chronique, des prêtres et même des évêques, parjures à leurs serments, ambitieux, hypocrites, se couvrant d'une armure et marchant au combat, le glaive à la main. Heureusement, à côté de ces étranges et barbares figures, nous aurons de vrais évêques, de saints prélats, les véritables colonnes de l'Église de Jésus-Christ. Ainsi, voilà le spectacle auquel nous fera assister le livre de Richer : les plus beaux caractères à côté de monstres sanguinaires, les vertus les plus héroïques à côté des vices les plus infâmes. Contraste bizarre de deux éléments qui semblaient hétérogènes, la civilisation et la barbarie, mais que le christianisme devait confondre, un jour, en

les absorbant, pour donner à la France le siècle de saint Louis.

Le but que nous nous sommes proposé, a été de vulgariser *la chronique de Richer. Nous ne nous sommes donc point contenté de le traduire, nous avons raconté d'après Richer, supprimant quelques passages fastidieux, rapprochant certaines parties, disjointes dans le texte, bien que se rapportant aux mêmes faits; enfin, allant même chercher dans d'autres chroniqueurs, comme dans Abbon, Frodoard, Raoul Glaber, des récits pouvant compléter la narration imparfaite de notre auteur.*

Nous terminerons en indiquant les diverses éditions de notre chronique. La première fut donnée en 1839 dans les Monumenta Germaniæ historica, *par un savant Allemand, M. Pertz, qui avait eu, en 1833, l'heureuse chance de découvrir le manuscrit de Richer, dans la bibliothèque de Bamberg, en Franconie. Depuis cette époque, ce texte si important pour l'histoire de France fut édité dans notre pays, par M. Guadet, pour la Société de l'Histoire de France, et par M. Poinsignon, sous les auspices de l'Académie de Reims; il se trouve aussi dans la Patrologie latine de l'abbé Migne.*

Er. B.



LES DERNIERS CAROLINGIENS

LIVRE PREMIER

885-912

Préliminaires. — I. Siége de Paris par les Normands. Déposition de Charles le Gros. — II. Élection du roi Eudes. Incursions des Normands. Histoire d'Ingon, le porte-enseigne. — III. Sacre de Charles III le Simple, par Foulques, archevêque de Reims. Compétition entre Charles et le roi Eudes. Mort du roi Eudes. — IV. Guerre entre Charles le Simple et Baudouin, comte de Flandre. Meurtre de l'archevêque Foulques. Punition du meurtrier Winemar. — V. Nouvelles incursions des Normands. Histoire de Rollon. Traité de Saint-Clair. Rollon converti devient Robert, duc de Normandie.

Vingt-sept ans après la mort de Charlemagne, pendant que ses faibles successeurs se disputaient, à Fontenay, les débris de son empire, un triste événement glaçait d'effroi les

populations du nord de la Gaule : Rouen venait de tomber au pouvoir des Normands. Les pirates scandinaves n'apparaissaient pas en Gaule pour la première fois : dès le temps de Charlemagne ils avaient « lâché la bride à leurs grands chevaux marins ». La ruine de Rouen, en 841, ouvrant à leur flotte le cours de la Seine, faisait présager cette longue série d'expéditions aventureuses qui durèrent près d'un siècle. Trois ans plus tard, les barbares se présentèrent, avec vingt voiles, sous les murs de Paris, et l'empereur Charles le Chauve ne sut qu'acheter leur retraite à prix d'or. Les Normands s'éloignèrent, mais ce ne fut qu'un répit. Dans les années qui suivirent, ils continuèrent à ravager tout le bassin de la Seine et celui de la Loire, sans que les successeurs de Charles le Chauve leur opposassent la moindre résistance.

Le seul adversaire que les pirates eussent à redouter, était le duc de France, Eudes, fils de Robert le Fort, comte d'Anjou. Ce prince, par son énergie infatigable, parut prendre à tâche de suppléer à l'inertie et à l'incapacité des rois carolingiens. Chaque jour fut témoin d'un nouvel exploit du duc Eudes ; il était la terreur des pirates, et il eût peut-être réussi à les expulser, si de nouveaux malheurs ne fussent venus fondre sur la Gaule. En 884, le trône devint vacant : les populations n'avaient pas même un fantôme de roi autour duquel elles pussent se rallier.

Les Francs, dans leur détresse, offrirent la

couronne à Charles le Gros [1], empereur d'Allemagne, croyant trouver dans ce prince, un protecteur contre les invasions normandes. Mais Charles était sans énergie; il tenait sa cour sur les bords du Rhin, et se trouvait bien éloigné du théâtre des pirateries des Danois. Le sort de la Gaule retomba naturellement entre les mains du duc de France : lui seul était capable de combattre les barbares qui, dès l'année 885, revinrent mettre le siége sous les murs de Paris.

1. Charles III le Gros était le 3e fils de Louis le Germanique et l'arrière-petit-fils de Charlemagne.



I

Siége de Paris par les Normands. Déposition de Charles le Gros.

La flotte [1] normande qui, au mois de novembre 885, apparut en vue de Paris, se composait de sept cents voiles, sans compter les petites barques. Elle portait environ quarante mille hommes et couvrait toute la Seine, sur une étendue de plus de deux lieues. Les barbares qui, en moins de cinquante années, avaient pillé trois fois Paris, ne s'attendaient à aucune résistance. Ils s'arrêtèrent stupéfaits, en voyant les remparts restaurés, et la Seine barrée par deux ponts de bois que protégeaient deux grosses tours. C'étaient le *Grand* et le *Petit-Pont;* les tours s'appelaient le *Grand* et le *Petit-Châtelet.*

Les pirates amarrèrent leurs embarcations et se

1. Ce récit du siége de Paris est fait d'après le poète Abbon que nous avons dû nous borner à analyser. Ap. D. Bouquet. Scrip. Rer. Gallic. T. VIII, p. 4 à 26.

répandirent dans la campagne, pendant que leur chef, le « roi de mer » Sigefroi, pénétrait dans Paris pour demander un libre passage. Sigefroi s'adressa à l'évêque Gozlin qui se préparait avec le duc de France, et Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés, à soutenir l'effort des pirates. « Prends pitié de toi-même et de ton troupeau, dit le roi de mer au prélat; tremble d'attirer sur ta tête le courroux des Normands. Laisse-nous seulement traverser cette cité; nous nous abstiendrons du pillage. — Paris, répond Gozlin, a été confié à ma garde, je ne puis le livrer; ferais-tu, à ma place, ce que tu me conseilles ? — Si je le faisais, réplique le barbare, je mériterais d'avoir la tête tranchée et jetée en pâture aux chiens; cependant, si tu ne cèdes à mes prières, dès demain mes machines de guerre battront tes remparts, et malheur aux vaincus ! » Gozlin fut impassible, et renvoya le chef des pirates.

Dès le lendemain, l'assaut est donné à l'une des tours. Au premier rang des défenseurs, se distinguent le duc Eudes, son frère Robert, Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés, neveu de l'évêque; Gozlin qui lutte lui-même avec ardeur, est blessé d'une flèche. Le combat dure jusqu'au soir, et les Normands sont contraints de battre en retraite, après avoir perdu beaucoup de monde.

Cependant, ce premier assaut avait ébranlé fortement la tour qui n'eût pas résisté au choc, sans la solidité de ses fondements. Toute la nuit, on

répare les brèches de la forteresse; on rehausse la tour de plusieurs étages en bois, pour qu'elle puisse contenir un plus grand nombre de défenseurs, car elle était l'objet principal des efforts de l'ennemi. Dès l'aurore, les Normands reviennent à la charge, avec plus de fureur encore que le jour précédent; tandis que les uns font voler une nuée de flèches et de traits sur ceux qui défendent la tour, les autres entreprennent de la saper par la base. La poix fondue et l'huile bouillante qu'on jette sur eux, du haut des remparts, ne parviennent pas à leur faire lâcher prise. Déjà, ils ont réussi à ouvrir une brèche, et ils se précipitent à l'intérieur, lorsque le vaillant duc Eudes apparaît sur le rempart : ses coups terribles font reculer l'ennemi qui laisse trois cents hommes sur le champ de bataille.

L'expérience profita aux barbares, et Sigefroi résolut d'essayer une tactique nouvelle. Il employa tout le mois de décembre à élever un retranchement de pierres et de gazon autour de Saint-Germain-l'Auxerrois, afin de se prémunir contre une attaque du dehors, et d'employer toutes ses forces au siége de la place. Il fit aussi préparer de formidables machines de guerre, et trois tours roulantes à seize roues; chacune d'elles était capable de mettre à couvert soixante hommes armés. Deux de ces terribles engins furent poussés contre la tour; mais les traits et les pierres lancés par les assiégés parvinrent à disjoindre ces lourdes masses

qu'on pouvait à peine manœuvrer ; les Normands n'achevèrent même pas de construire la troisième. Sigefroi eut recours à un autre expédient. Il fit fabriquer mille mantelets, ou petits toits recouverts de cuir, et servant d'abri à quatre ou même six guerriers à la fois. Les deux tiers de ces mantelets furent distribués au corps de bataille qui devait porter tous ses efforts sur la grosse tour.

L'assaut commence de grand matin par une grêle de pierres, de flèches et de balles de plomb qui tombent jusque dans la ville. Le retentissement des coups portés à la tour par les machines, jette l'alarme parmi les habitants. Le tocsin sonne ; de toutes parts retentit le son de trompettes ; chacun se rend à son poste. Aux machines de l'ennemi, on oppose d'autres machines ; jamais le choc n'avait été aussi terrible. Eudes ne lance pas de trait qui n'abatte un barbare ; son frère Robert, l'abbé Ebles et plusieurs autres chefs animent les soldats par leurs discours et par leur exemple. Les Normands sont repoussés avec des pertes immenses. Mais la résistance opiniâtre des Francs ne fait qu'irriter la fureur des barbares ; dès le lendemain, pour aborder la tour plus facilement, ils tentent de combler le large fossé qui l'entoure. De la terre, des branches d'arbres, des blocs de rochers, tout leur sert à cet usage. Ils entassent aussi dans le précipice, les cadavres de leurs chevaux, et jusqu'aux corps de leurs prisonniers qu'ils égorgent sous les yeux des assiégés.

A la vue de tant d'atrocités, l'évêque Gozlin frémit. Il se jette à genoux, lève les mains au ciel, et après une courte prière, se relève, et se prépare au combat. Il saisit son arc et dirige une flèche sur le chef normand qui a ordonné le massacre des prisonniers : le barbare mortellement blessé, chancelle et roule dans le fossé à côté de ses victimes.

Cependant, trois béliers que les barbares appelaient *carcamuses*, battent la forteresse, et l'ébranlent jusque dans ses fondements. Les Francs leur opposent des ***mangonneaux***, machines qui servaient à accabler de pierres, les casques et les boucliers des assaillants. Du haut des remparts, les assiégés se servent aussi, avec succès, de longues poutres armées de dents de fer, qu'ils laissent tomber sur les carcamuses pour les disjoindre et les fracasser. Les forces des Normands se brisent encore une fois contre la résistance opiniâtre des soldats du duc de France. Exaspérés par tant de revers, les barbares imaginent de remplir de bois et d'autres matières inflammables, trois grandes barques qu'ils poussent contre les piles du pont qui reliait la tour à la place. A la vue du fléau qu'ils ne peuvent conjurer, les défenseurs de Paris poussent un cri de douleur. Les femmes et les enfants se rendent au tombeau de saint Germain, le patron de la cité. De toutes parts, retentit le cri de « Saint Germain, ayez pitié de nous ». Dieu exauça les prières de son peuple. Les trois bar-

ques allèrent se heurter contre une pile en pierre qui servait au pont d'arc-boutant; elles chavirèrent et furent englouties au sein des flots.

A bout de ressources, brisés par tant d'efforts infructueux, les Normands se retirèrent. N'osant désormais tenter un nouvel assaut, ils convertirent le siége en blocus, et attendirent une occasion plus favorable. La ville assiégée put enfin goûter quelque repos; les Francs réparèrent leurs forces et restaurèrent les fortifications de la place qu'ils défendaient avec tant d'héroïsme. Pendant ce temps, les pirates se répandirent dans la campagne qu'ils ravagèrent : femmes, enfants, vieillards, tout fut massacré. Les bourgs et les villages furent livrés aux flammes : un vaste désert s'étendit bientôt autour du camp des barbares, à plusieurs lieues de distance. La terreur glaçait toute la population; quelques fugitifs à peine, réfugiés à temps au fond des forêts, échappèrent à la rage des Danois. Les défenseurs de Paris ne se laissèrent ébranler ni par les promesses, ni par les menaces; la protection du ciel qui se manifestait sur leur ville, fortifiait leur courage. On racontait qu'un Danois, montant sur la plate-forme de la tour de l'église de Saint-Germain-des-Prés, en avait été précipité par la main du saint lui-même. Le duc Eudes qui, en ce moment, observait les mouvements de l'ennemi du haut des remparts de Paris, fut témoin de ce prodige, et il le fit remarquer à la foule. De tels récits, circulant de bouche en bouche, enflam-

maient tous les cœurs : sous l'égide de saint Germain, on était assuré de la victoire.

Tout à coup, un accident fatal vint jeter l'effroi parmi les Francs, en même temps que ranimer les espérances des barbares. Dans la nuit du 6 février 886, le Grand-Pont que les Danois avaient tant de fois cherché à ébranler, s'écroula subitement, emporté par une crue de la Seine. Par bonheur, la citadelle qu'il reliait à la ville, resta debout. Dès le lendemain, les Normands mirent à profit ce désastre. Ils essayèrent de se rendre maîtres de la tour dont les défenseurs, isolés de la place, ne pouvaient recevoir aucun secours : ces guerriers étaient douze seulement, décidés à périr plutôt que d'accepter des conditions humiliantes. Ils voient sans trembler des nuées de barbares les assaillir. Pour les contraindre à abandonner leur poste, les pirates ont recours à un lâche stratagème. Le feu est mis à la citadelle, et impuissants les armes à la main, les Normands se retirent à distance, pour laisser agir le terrible élément. Les douze Francs qui, jusqu'à ce moment, avaient pu tenir tête aux efforts de toute une armée, sont forcés de reculer devant les ravages de l'incendie. Pour ne pas être brûlés vifs, ils s'échappent à travers les flammes, et vont se réfugier sur l'extrémité du pont restée debout. Là, s'engage une lutte corps à corps, lutte héroïque qui dure jusqu'au soir. La nuit approchait. Désespérant de vaincre des soldats acculés sur une arcade en

ruine, les Normands ont recours à la ruse; ils leur crient : « Rendez-vous, braves guerriers, ne craignez rien; reposez-vous sur notre foi. » Foi de barbares! Les Francs croient pourtant à ces paroles, et se flattent de se racheter plus tard par une rançon. A peine ont-ils remis leurs armes, qu'ils tombent sous le glaive des féroces Danois. L'un d'eux cependant, Hervé, dont le majestueux visage et la haute stature avaient étonné les pirates, fut quelque temps épargné : on l'avait pris pour un roi. Mais Hervé qui aperçoit les cadavres de ses compagnons, devient semblable à un lion qui a vu du sang. Écumant de rage, il veut échapper aux mains qui le tiennent enchaîné; il cherche de tous côtés à saisir une arme pour venger ses amis. On garrotte le malheureux prisonnier : « Égorgez-moi; tranchez-moi la tête, s'écrie Hervé; je ne suis pas un roi, et votre cupidité sera trompée. » On persiste à le laisser vivre; mais le lendemain, les Normands reconnaissent leur méprise, et ils l'égorgent à son tour.

Ce succès, acheté au prix d'une trahison, ne profita pas aux barbares. Reconnaissant l'inutilité de leurs attaques, ils se bornèrent à maintenir un blocus dont ils charmaient les ennuis par des excursions dans la campagne environnante. De temps à autre, des escarmouches tenaient leur activité en éveil. Un jour, Ebles, abbé de Saint-Germain, profitant de l'absence d'une partie de l'armée normande qui était allée fourrager, sortit sans

bruit, des murs de Paris, avec une petite troupe, et fondit à l'improviste sur le camp danois. Mais cette agression imprudente n'eut pas de succès. Les Normands coururent aux armes ; Ebles n'eut que le temps de rentrer précipitamment dans la ville avec sa troupe, pour éviter d'être fait prisonnier ou massacré.

Les défenseurs de Paris qui attendaient des secours depuis si longtemps, virent enfin, au mois de mars, le duc Henri de Saxe arriver avec une armée. Ce secours était envoyé par l'empereur Charles le Gros. Henri de Saxe défit les Normands dans une première rencontre et fit pénétrer des vivres dans Paris. Une nuit, il fondit sur les Danois et en fit un grand carnage. Mais, cet exploit n'eut d'autre résultat que de surexciter la fureur des barbares. Il était facile de prévoir que la lutte ne pourrait se continuer bien longtemps et que l'opiniâtreté des Normands finirait par l'emporter. Harassés de fatigues, et témoins de l'insuffisance des secours que leur avait amenés le duc de Saxe, les Francs se résignèrent à traiter, pourvu que la capitulation fût honorable. Le duc Eudes sortit de la place pour entrer en pourparlers avec le roi de mer Sigefroi. Mais pendant que les deux chefs étaient en conférence, une troupe de barbares accourut pour mettre la main sur le duc de France. Eudes saisit son épée, frappe de grands coups, disperse ceux qui veulent l'assaillir, puis, d'un bond, repasse le fossé, tout couvert de son armure, et rejoint les

Francs inquiets sur son sort. Les négociations furent rompues. Le duc de Saxe s'en retourna au-delà du Rhin avec son armée, et les Normands purent, sans obstacle, continuer l'investissement de Paris, et attendre que la famine leur ouvrît les portes de la cité.

La protection de saint Germain soutenait seule le courage de ceux qui défendaient la place. L'un de ces guerriers, tremblant d'être contraint de rendre son épée aux Normands, eut un songe, dans lequel il vit tous ses concitoyens prêts à l'abandonner. Resté seul dans la ville, il était témoin de la défection de ses amis. Soudain, un clerc au visage resplendissant, se présente à lui. « Que crains-tu? lui dit-il! Lève-toi; laisse là ces frayeurs indignes d'un généreux guerrier. Regarde cette multitude; elle ne pense plus à se rendre, et elle est prête à marcher avec toi, à l'ennemi. » Le soldat se lève, revêt son armure et vole au rempart. Il voit, en effet, les tours garnies de guerriers qui fourbissent leurs armes. La voix du clerc se fait alors entendre aux gardes eux-mêmes : « Je suis Germain, dit-elle, l'évêque de cette cité. Prenez courage; ne craignez rien; elle ne deviendra pas la proie de ces impies dévastateurs. »

C'est en invoquant saint Germain, qu'Eudes et ses Francs marchaient au combat. Toutefois, l'heure approchait où les vivres feraient défaut dans la place. Dans cette pénible situation, Eudes résolut de se dévouer pour sauver Paris. Il remit le com-

mandement à l'abbé Ebles, et quitta lui-même la ville pour rassembler des forces à l'extérieur, et débloquer la cité. Il traversa à la dérobée, et non sans de grands dangers, les rangs de l'armée normande, et alla trouver Charles le Gros, en Allemagne.

Pendant l'absence du duc de France, Ebles accomplit des exploits qui étonnent les barbares eux-mêmes. Un jour, au lever de l'aurore, il choisit six cavaliers auxquels il fait prendre les armes et le costume des Danois. Il se met à leur tête. Nos sept intrépides soldats passent la Seine, chevauchent à travers la campagne, tuent tous les Normands qu'ils rencontrent, et rentrent dans la ville avant que l'alarme soit donnée dans le camp ennemi. Une autre fois, l'abbé Ebles, avec une poignée d'hommes met en déroute une bande de Normands qui avaient essayé de s'emparer d'un troupeau de bétail qu'on introduisait dans la place.

Enfin, du haut de leurs tours, les assiégés saluent avec de grands cris de joie l'avant-garde de l'armée du duc Eudes qui apparaît au pied de Montmartre. Par un coup de main hardi, Eudes fond sur les Danois surpris, s'ouvre un passage le fer à la main, et rentre dans Paris avec ses troupes.

Quelques jours après, les Normands livraient un de leurs plus terribles assauts. Les Francs épuisés furent un instant sur le point de succomber ;

on transporta à l'entrée de la ville, les reliques de sainte Geneviève; on invoqua saint Germain. La seule tour qui restât debout fut livrée aux flammes par les Normands : tous ses défenseurs l'abandonnèrent. Un saint religieux, plein de confiance dans la protection du ciel, persista à rester seul au sommet de la forteresse embrasée. D'une main, il tenait un crucifix qu'il étendait sur les flammes, paraissant conjurer l'incendie que l'on vit, en effet, s'éteindre comme par miracle. Les débris de la tour restèrent debout, et les Normands furent contraints de constater encore leur impuissance.

Le jour de la délivrance parut enfin. L'appel que le duc Eudes avait fait à l'empereur Charles le Gros fut entendu; et ce prince vint avec une formidable armée camper sur les hauteurs de Montmartre. Cette fois, les défenseurs de Paris espérèrent une éclatante vengeance. Les Normands, écrasés par une armée de cent mille hommes, n'eussent osé reparaître en Gaule; une pareille catastrophe les eût avertis qu'on ne s'aventure pas impunément au cœur du pays des Francs. Mais Charles le Gros ne fit rien qui fût digne de la majesté impériale; n'osant risquer une bataille, il préféra acheter à prix d'or la retraite des Normands. Encore, les barbares stipulèrent-ils qu'avant de redescendre la Seine, ils pourraient séjourner tout l'hiver dans la campagne de Sens, en Bourgogne : ils ne devaient quitter la Gaule qu'au retour du printemps. Après avoir compté sept

cents livres d'argent aux Danois, Charles le Gros s'en retourna avec son armée au-delà du Rhin. A la nouvelle de ce honteux traité, les défenseurs de Paris furent atterrés. Il leur sembla qu'après tant d'héroïsme et tant de gloire, ils participaient à la lâcheté de l'empereur. Leur colère fut partagée par tous les seigneurs du royaume qui déclarèrent déchu du trône celui qu'ils avaient élu dans l'espoir d'en obtenir aide et protection. Irrités à leur tour, les Allemands déposèrent Charles le Gros à la diète de Tribur en 887, et ce prince mourut de douleur quelques mois après. L'empire de Charlemagne tout entier se trouva sans défenseur; mais le vaillant duc de France était là pour protéger la Gaule contre les incursions des barbares, qui allaient de nouveau se déchaîner.



II

Élection du roi Eudes. Incursions des Normands. Histoire d'Ingon, le porte-enseigne.

Dès [1] l'année 888, une flotte immense de corsaires scandinaves cinglait vers l'embouchure de la Seine. Irrités des pertes qu'ils avaient essuyées sous les murs de Paris, les Normands formèrent le projet de ruiner la Gaule tout entière, de chasser les habitants de leurs demeures, ou de les contraindre à payer d'énormes tributs. L'exécution de ce plan devait être favorisée par l'anarchie qui régnait en Gaule, car les barons, après avoir renvoyé Charles le Gros, ne purent s'entendre sur le choix d'un roi. Les pirates se hâtaient, persuadés qu'à la faveur des dissensions de leurs ennemis, il leur serait facile de piller les richesses de toute la contrée. Leur chef ou roi de mer s'appe-

1. Richer, livre Ier, chap. IV. Nous omettons les premières pages de la chronique, qui sont insignifiantes et remplies d'erreurs grossières.

lait Catil. Les barons de France qui connaissaient, pour l'avoir éprouvée bien des fois, la férocité des hommes du Nord, furent épouvantés au bruit de leur approche, et songèrent enfin à se concerter pour la défense de leurs foyers. En toute diligence, ils entament des négociations, se livrent mutuellement des otages en garantie de leurs promesses, et fixent le jour et le lieu d'une assemblée générale. On prête enfin l'oreille aux conseils de la prudence; et pour conjurer le péril qui les menace, les barons se promettent, sous la foi du serment, une inviolable amitié : les voilà prêts à tirer vengeance des outrages des barbares.

Cependant, il fallait un chef à ces seigneurs coalisés, et Charles, le troisième fils de Louis le Bègue, déjà écarté du trône à cause de son jeune âge à la mort du roi Carloman, son frère, n'avait encore que huit ans [1]. Les barons durent choisir un autre chef capable de marcher à la tête d'une armée contre les pirates, mais ils n'eurent point par là l'intention de se montrer hostiles à la cause et aux droits du jeune prince. C'était à Compiègne, le jeudi 15 février 888; rassemblés dans la basilique de la Vierge [2], ils élurent à l'unanimité le duc de France, Eudes, qui venait de s'illus-

1. Richer dit ici que Charles le Simple n'avait que trois ans, mais il se trompe : Charles était né le 1er septembre 879.

2. Richer ne dit pas dans quelle ville ni dans quelle église; ces détails nous sont fournis par les Annales de Saint-Waast.

trer en défendant Paris. Guerrier courageux, Eudes unissait les qualités physiques à celles de l'intelligence; il se distinguait par sa haute stature et sa force corporelle, en même temps que par la franchise et la noblesse de son caractère [1]. Ce fut l'archevêque de Sens, Vauthier, qui sacra le nouveau roi, et le jour de la cérémonie, Eudes, s'avançant aux pieds de l'autel, prononça ce serment entre les mains des évêques [2]. « Je jure à chacun de vous et aux églises qui vous sont confiées, de respecter les priviléges et l'institution des chanoines; de m'opposer aux oppresseurs des églises et aux ravisseurs de leurs biens; de faire exécuter les lois canoniques; de ne jamais permettre que les possessions de vos églises souffrent quelque atteinte; marchant sur les traces de mes pères, je m'efforcerai d'accroître les biens de ces églises et d'en assurer la prospérité. Mais je vous conjure, en retour, de me prêter votre concours : par notre union seulement, nous pourrons, avec l'aide de Dieu, réparer tous nos maux et nous relever d'une situation qui semble désespérée. »

Eudes [3], monté sur le trône, fit preuve d'une intrépidité et d'un dévouement sans bornes; mais, absorbé par les soucis d'une guerre incessante, il

1. Annales de Metz, Dom Bouquet, Script. rer. Gallic. T. VIII, p. 68, c.
2. D. Bouquet, IX, 314.
3. Richer, I, v.

lui fut bien difficile de faire régner l'ordre et la justice dans son royaume. Sept fois dans l'espace de cinq années, il combattit et défit les pirates, dans les plaines de la Neustrie. Les Normands [1] mirent le siége devant Paris ; mais les échecs qu'ils avaient tant de fois essuyés sous les murs de cette ville, les rendirent circonspects. La cité leur parut imprenable, et après quelques tâtonnements, ils se mirent à remonter le cours de la Seine, au prix de fatigues inouïes, en laissant derrière eux la place qu'ils n'avaient pu emporter d'assaut. Leur flotte pénétra ainsi sans encombre dans les eaux de l'Yonne, et les barbares signalèrent tout à coup leur présence sur les frontières de la Bourgogne.

Ils [2] ravagèrent le centre de la Gaule jusqu'en 890 ; mais quand ils eurent épuisé les ressources de la contrée où ils séjournaient depuis si longtemps, ils voulurent profiter de l'absence momentanée du roi Eudes, pour tenter un suprême effort sur Paris. Un barrage jeté sur la Seine les empêcha de redescendre le cours du fleuve. Ils s'arrêtèrent devant la ville et s'efforcèrent de la prendre d'assaut. Les défenseurs des remparts, endurcis par les fatigues et les veilles, et formés au rude métier de la guerre par de perpétuels combats, leur résistèrent courageusement : les Normands furent contraints de battre en retraite. Mais il ne leur

1. Annales de Metz, D. Bouquet, VIII, 69, A.
2. Annales de Saint-Waast, ap. D. Bouquet. T. VIII, 87.

était pas possible de séjourner plus longtemps dans un pays qu'ils avaient eux-mêmes entièrement ruiné. Traînant leurs embarcations sur le bord de la Seine, ils les portèrent à dos, et les remirent ensuite à flot de l'autre côté de la ville, pour diriger leur course vers les frontières de la Bretagne.

Le [1] départ des Normands fut suivi d'une horrible famine. La terre était restée inculte pendant trois années, et le prix de la nourriture s'était accru au-delà de toutes bornes. Une mesure de blé représentant la seizième partie d'un muid se vendait dix drachmes; un poulet valait quatre drachmes; un mouton était payé trois onces; et une vache jusqu'à onze [2]. Le commerce du vin était complétement suspendu, car toutes les vignes avaient été coupées et la récolte du raisin était presque nulle. Le roi Eudes mit tous ses soins à réparer les désastres de la guerre : il fit élever des forteresses dans les lieux ouverts aux incursions des pirates, et y plaça de nombreuses garnisons. Pour lui, consterné de telles calamités, il se retira dans la ville du Puy-en-Velay avec son armée, se proposant de n'en revenir que quand le prix de la nourriture serait descendu au taux ordinaire, c'est-à-dire lorsque la mesure de fro-

1. Richer, I, v.

2. Si l'on se rapporte à l'évaluation donnée par M. Guérard pour les monnaies du IXe siècle, le muid de blé aurait valu 1080 fr. 48, de notre monnaie; un poulet, 27 fr.; un mouton, 159 fr. 77. (V. Guérard, Du système monétaire des Francs sous les deux premières races).

ment coûterait deux drachmes seulement, qu'on aurait un poulet pour un denier, un mouton pour deux drachmes, et une vache pour trois onces [1].

En apprenant que le roi Eudes s'était réfugié dans le midi de la Gaule, les pirates se sentirent débarrassés de leur plus terrible ennemi : ils rassemblèrent leur armée et préparèrent leur flotte pour se jeter sur la Bretagne. Depuis quelque temps [2], il s'était élevé entre Alain comte de Vannes, et Judicaël [3] comte de Rennes, une compétition très-violente pour le partage du pouvoir. La division des Bretons favorisait les Normands qui vinrent brusquement mettre le siége devant le château de Saint-Lô. Moitié par ruse, moitié par violence, ils réussirent à intercepter toute communication entre la place et une source d'eau vive qui l'alimentait, de sorte qu'au bout de quelques jours, les habitants, consumés par la soif, furent forcés de se rendre à discrétion : on leur promit seulement la vie sauve, tout le reste leur devait être enlevé. Mais à peine eurent-ils quitté la forteresse, que les perfides Danois les égorgèrent tous sans pitié, et l'évêque de Coutances, lui-même,

1. D'après la même évaluation, le roi ne devait revenir que lorsque le muid de froment ne vaudrait plus que 216 fr. 09; les poulets, 2 fr. 66; les moutons, 13 fr. 50, et les vaches, 159 fr. 57.

2. Annales de Metz. D. Bouquet, VIII, 71, B.

3. Alain III, dit le Grand, comte de Vannes, et Judicaël II, comte de Rennes.

périt à la tête de son troupeau. Telle fut la conséquence de la conduite des deux chefs bretons qui faisaient la guerre isolément et sans réunir leurs forces, et refusaient de se prêter un mutuel appui, comme si la victoire de l'un n'eût pas été la victoire de tous. Ils durent reculer sans cesse devant l'ennemi, qui égorgeait tout ce qu'il rencontrait : leurs possessions furent entièrement saccagées jusqu'aux rives du Blavet. Enfin, les succès des barbares montrèrent aux Bretons combien étaient funestes leurs dissensions ; on ouvrit des négociations, puis l'on convint du jour et du lieu d'une entrevue ; après bien des pourparlers infructueux, la paix se rétablit, et il fut décidé qu'on marcherait d'un commun accord à l'ennemi. Cependant, Judicaël, le plus jeune des deux princes, et aussi le plus impétueux, désirait s'illustrer aux yeux des Bretons par quelque action d'éclat. Le jour du combat, sans attendre son allié, il se précipite sur les Normands avec ses compagnons, en tue plusieurs milliers et force le reste à la fuite ; mais, emporté par un excès d'ardeur, le comte de Rennes poursuit trop loin les fuyards et trouve la mort au sein de la victoire. Alain, resté seul à la tête de tous les Bretons, jure de consacrer à Dieu et à Saint-Pierre de Rome, la dîme de tous ses biens, si le Ciel lui accorde le succès et s'il parvient à refouler les pirates. Tous ses soldats prononcent le même serment, et marchent au combat. Les Normands sont vaincus. Le carnage est si effroya-

ble que de quinze mille qu'ils étaient venus, quatre cents à peine regagnent leur flotte : la Bretagne était délivrée.

Pendant ce temps-là [1], une autre flottille normande, longeant à l'aventure les côtes de l'Océan, avait rencontré les bouches de la Loire et s'était avancée, à force de rames, jusqu'aux environs d'Angers. Là, les corsaires avaient amarré leurs barques, et s'étaient lancés hardiment sur le rivage; tout le pays au midi de la Loire fut ravagé : les vieillards étaient égorgés, les femmes outragées et les enfants voués à l'esclavage. Le roi Eudes retiré, comme nous l'avons dit, dans la ville du Puy, fut enfin averti de ce qui se passait dans l'ouest, par quelques personnes qui avaient réussi à échapper aux mains des Normands. Un édit royal, publié en Aquitaine, ordonna la levée de tous les hommes de guerre, archers et cavaliers. Arles et Orange en Provence, Toulouse et Nîmes en Gothie [2] fournirent leur contingent. Le roi put ainsi rassembler une armée de dix mille cavaliers et de six mille fantassins. Il se mit en marche à la tête de ses troupes. Passant près de Brioude, il voulut, pour attirer sur son armée la protection du ciel, offrir quelques présents à saint Julien,

1. Richer, I, vi.
2. La Gothie était l'ancienne Septimanie. Son nom lui fut donné après la conquête des Goths; elle comprenait la plus grande partie du Languedoc, et avait pour capitale Narbonne.

martyr, patron de cette forteresse. On entra bientôt sur le territoire de Clermont : l'ennemi s'y trouvait déjà et pressait le siége du château de Montpensier. En présence des forces considérables des Normands, Eudes fit une halte pour prendre conseil des barons francs et aquitains qui l'entouraient, car il ne savait à quel parti s'arrêter, et hésitait à engager la bataille. Une vigoureuse offensive fut résolue, et le roi prit ses dispositions militaires. Voulant exalter le courage de ses soldats, il essaya de leur démontrer qu'ils n'avaient pas de rivaux dignes d'eux, dans le monde entier, pour le courage et l'habileté à la guerre : « Rappelez-vous, leur dit-il, que vos pères ont subjugué presque tout l'univers, que Rome elle-même, cette capitale du monde, a dû courber la tête sous leur joug. Soyez les dignes fils de tels ancêtres; notre valeur donnera un nouveau lustre à leur gloire. »

Après avoir enflammé l'ardeur de ses guerriers, Eudes fait déployer les enseignes des bataillons; on sonne la charge, et la lutte s'engage. Les archers formaient la première ligne; le roi se tenait au second rang avec la cavalerie pour appuyer le mouvement des troupes de pied. Les barbares s'étaient, de leur côté, préparés à recevoir l'ennemi en masses compactes, et ils attendaient de pied ferme. Une bordée de flèches et de javelots commence l'action, et les archers du roi se précipitent, la lance en arrêt, sur les rangs ennemis. La résistance est aussi vigoureuse que

l'attaque est soudaine; de part et d'autre les bataillons sont décimés sans reculer d'un pas, et longtemps la victoire demeure indécise. Alors, le roi qui, dès le début de l'engagement, attendait l'occasion de mettre en ligne l'arrière-garde, lance à l'improviste la cavalerie, sur les pirates ébranlés déjà par le premier choc. Les Normands sont impuissants à résister et leur déroute est complète : treize mille d'entre eux, dit-on, restèrent sur le champ de bataille et quelques débris seulement de leur armée réussirent à prendre la fuite.

Le roi jouissait déjà de sa victoire, et son armée était occupée à recueillir les dépouilles des vaincus, lorsqu'on aperçut quatre mille barbares placés en embuscade non loin du lieu du combat. Ils s'avançaient par des chemins détournés, furtivement et à pas lents, mais l'éclat de leurs armes donna l'éveil aux sentinelles qui les signalèrent au roi. Les rangs de l'armée se reforment comme par enchantement; Eudes, qui pensait avoir en sa présence des forces considérables, ranime les courages en montrant la gloire réservée au guerrier qui verse son sang pour la défense de sa patrie et de sa foi. Les soldats sont harassés de fatigues et épuisés par leurs blessures : ils n'hésitent pas néanmoins, en face du danger, à faire un suprême effort, et à livrer un nouveau combat.

Cependant, les chefs de l'armée avaient tous été blessés, et ils déclinaient, à cause de leurs souffrances, l'honneur de porter l'enseigne royale. On

ne savait à qui confier l'étendard, lorsqu'un soldat nommé Ingon, s'élance du milieu des rangs, et offre ses services : « Moi, moi, s'écrie-t-il, qui ne suis qu'un palefrenier du roi, si ce n'est point faire injure à ces illustres seigneurs, je porterai l'enseigne royale à travers les lignes ennemies : je ne redoute pas les hasards du combat, je ne puis mourir qu'une fois. » Eudes consulte les grands du regard, et, voyant qu'ils consentent, il répond au soldat : « Eh bien, je le veux, sois mon porte-enseigne ! » Ingon saisit fièrement le drapeau et s'avance à la tête des bataillons. L'armée se presse sur ses pas en formant comme un immense coin de fer qui doit ouvrir et disjoindre les masses ennemies. Les Normands sont culbutés, ils se dispersent : deux fois l'armée du roi revient à la charge, deux fois elle les écrase ; dans un troisième assaut, elle les anéantit presque jusqu'au dernier. Toutefois, favorisé par le tumulte de la bataille et les tourbillons de poussière soulevés sous les pieds des combattants, le chef des Normands, Catil, était parvenu à échapper au massacre et à se réfugier avec quelques-uns des siens à l'abri d'épaisses broussailles. Les vainqueurs fouillant au loin la campagne, découvrent sa retraite, massacrent ses compagnons, le saisissent lui-même, et, après avoir pillé le camp des barbares, ils reviennent présenter au roi leur prisonnier.

Le triomphe était complet. Environné des trophées de sa double victoire et escorté des débris de

son armée, Eudes partit pour Limoges, ville assez peu éloignée du champ de bataille. Là, il fit venir Catil, son prisonnier, et lui donna le choix entre la vie et la mort : la vie avec le baptême, sinon, la mort. Dans cette alternative, le barbare n'hésite point à demander le baptême ; mais, il est probable que sa conversion n'était pas sincère. Quoi qu'il en soit, les évêques qui formaient le conseil du roi, imposèrent au Normand un jeûne de trois jours ; il devait recevoir le baptême à l'occasion de la fête de la Pentecôte, qui était proche. Ce jour-là, quand les prélats eurent terminé l'office divin dans la basilique de Saint-Martial, le néophyte descendit dans les fonts sacrés : le roi lui-même devait le présenter au baptême. Catil s'était déjà plongé trois fois dans les eaux saintes, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, lorsque Ingon, le porte-enseigne, qui assistait à la cérémonie, tirant son épée, l'en perce mortellement, et souille la fontaine sacrée du sang qui s'échappe de la blessure. Un violent tumulte s'ensuit ; le roi indigné de cet attentat, ordonne à ceux qui l'entourent, de saisir et de massacrer l'homicide. Ingon prend la fuite, jette son épée, et étreignant de ses bras l'autel de saint Martial, il implore son pardon du roi et des barons, et demande à grands cris, à justifier sa conduite. Après quelques moments d'hésitation, on le lui permet, et Ingon s'exprime ainsi :

« Dieu qui connaît mes intentions, est témoin que rien ne m'est plus cher que votre salut, illus-

tres seigneurs ! C'est mon amour pour vous, qui m'a poussé à commettre ce meurtre ; c'est pour vous sauver que j'ai attiré sur ma tête le châtiment qui me menace ; oui, c'est pour sauver la vie de tous ces barons que j'ai affronté le dernier supplice. J'ai commis un grand crime, c'est vrai ; mais les résultats de cet acte suffiront, je pense, pour le justifier. Ne voyez-vous pas que le tyran captif a demandé le baptême par crainte de la mort, et qu'une fois en liberté, il nous aurait rendu outrage pour outrage, et aurait voulu venger la défaite des siens ? Peut-être il eût causé notre ruine, un jour : je l'ai massacré. Voilà mon crime ; ce qui m'a poussé à cet attentat, c'est, je le répète, le salut du roi et de ses barons. Puisse ma mort assurer à ma patrie, la paix et la liberté ! Si je meurs, je serai victime de mon dévouement au roi. Est-ce là le prix de la fidélité, la récompense du courage ? Voilà les blessures à peine fermées de ma tête, de ma poitrine, de mes flancs ! Voilà les cicatrices, marques glorieuses de mes exploits. Ces blessures m'ont fait endurer de cruelles souffrances ; aujourd'hui, après tant de maux, la mort dont je suis menacé me délivrera. »

Les plaintes du porte-enseigne lui gagnent la bienveillance des assistants : quelques-uns versent des larmes ; tous implorent pour lui la clémence du roi : « Que vous servira, s'écrie-t-on, de faire périr un de vos soldats ? Le barbare est mort : il faut s'en réjouir, car, s'il est mort dans la foi, il a

reçu la vie éternelle, et, s'il a voulu se faire baptiser pour mieux trahir, sa perfidie est déjouée. » Le roi se laissa attendrir; il fit ensevelir le barbare et pardonna au porte-enseigne; bien plus, il lui accorda libéralement le château de Blois : celui qui en avait la garde ayant été tué dans la guerre contre les Normands. Il fit aussi épouser à Ingon la veuve du châtelain, et grâce à la faveur du roi et des grands, l'ancien palefrenier put mener une vie heureuse, au moins pour quelque temps. .Son bonheur fut court; ses blessures avaient été mal cicatrisées par les médecins, et le sang corrompu forma une tumeur intérieure qui le contraignit à garder le lit pendant deux ans. Ingon mourut dans d'atroces souffrances. Le roi donna un tuteur à son jeune fils nommé Gerlon [1] qui posséda l'héritage paternel conjointement avec sa mère [2].

Les Normands [3], affaiblis par les défaites qu'ils venaient d'éprouver, cinglèrent, à toutes voiles, vers l'embouchure du Rhin. Remontant la Meuse, ils allèrent infester la Germanie et la Lorraine. Quant

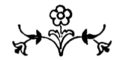
1. Gerlon devint ainsi la tige des comtes de Blois; il fut le père de Thibaut Ier le Tricheur que nous retrouverons plus loin dans ces récits; mais Gerlon était-il, comme le dit Richer, le fils d'Ingon le porte-enseigne? D'autres chroniqueurs lui donnent une origine normande.

2. L'épisode d'Ingon semble un fragment d'une chanson de Geste ou un récit populaire que Richer a intercalé dans sa chronique. Mais il ne suit pas de là que le fond n'en soit vrai.

3. Annales de Metz, D. Bouquet, VIII, 71, C.

au roi Eudes [1], en quittant la ville de Limoges, il se rendit à Angoulême où il avait à régler différentes affaires. Il partit de là pour Périgueux, termina des procès qui divisaient les seigneurs du pays, et s'occupa ensuite, de concert avec les grands, de l'administration du royaume. Il avait [2] à réprimer l'insolence de Rainulf [3] duc d'Aquitaine, de son frère Gauzbert, d'Ebles abbé de Saint-Denis, et de plusieurs autres seigneurs qui refusaient de reconnaître son autorité. Tout entier à ces occupations [4], il pensait rester quelque temps encore en Aquitaine pour les terminer; mais, pendant son absence, Foulques, archevêque de Reims, avait travaillé, dans le nord de la Gaule, à ruiner son autorité, et à placer le jeune Charles, troisième fils de Louis le Bègue, sur le trône de ses pères.

1. Richer, I, XII.
2. Annales de Metz, D. Bouq. VIII, 73, A.
3. Rainulf II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, succéda à son père Bernard II, vers 880.
4. Richer, I, XII.



III

Sacre de Charles III le Simple, par Foulques, archevêque de Reims. Compétition entre Charles et le roi Eudes. Mort du roi Eudes.

FOULQUES [1] avait succédé au célèbre Hincmar sur le siége de Reims, en 884. Il sortait d'une illustre race, et avait rempli, avant d'être évêque, l'une des plus importantes fonctions du palais. A peine monté sur le trône archiépiscopal, il envoya sa déclaration d'obédience au Saint-Siége; et il reçut en retour le *pallium*, emblème de l'autorité métropolitaine, que tous ses prédécesseurs avaient porté.

Après [2] la déposition de Charles le Gros, en 887, Foulques refusa de reconnaître l'autorité du duc Eudes, sacré roi à Compiègne par l'archevêque de Sens, et il essaya de faire couronner un Italien, Gui de Spolète, allié à la famille carolingienne.

1. Frodoard, *Hist. de l'Église de Reims*, D. Bouquet, VIII, 156, A.
2. *Annales de Saint-Waast*. D. Bouquet, VIII. 86.

Le prétendant se fit sacrer par Geilon, évêque de Langres ; mais bientôt, abandonné par ses partisans, il dut s'en retourner honteusement en Italie. Foulques tourna alors ses regards vers le roi de Germanie, Arnoul [1], qu'il engagea à venir en Gaule pour recueillir le sceptre des Carolingiens. Mais pendant que l'archevêque cherchait ainsi à créer un compétiteur au duc de France, ce dernier remporta sur les Normands une victoire qui accrut son prestige. Arnoul lui-même le reconnut comme roi de la Gaule, et, dans une entrevue à Worms, les deux princes, naguère rivaux, scellèrent leur alliance par des engagements réciproques.

En 892, Foulques persistant dans son opposition à Eudes, résolut de placer sur le trône, le troisième fils de Louis le Bègue. Les circonstances [2] étaient favorables à ce dessein : l'absence du roi surtout, occupé à guerroyer en Aquitaine, encouragea les partisans du Carolingien. Le jeune Charles se plaignait sans cesse, à ses amis, d'être frustré du trône de ses pères. Il [3] était arrivé à sa quinzième année ; d'une taille élégante, d'une constitution robuste, il était doué d'un caractère simple et agréable. Il n'avait pas une grande habitude des exercices militaires ; en revanche, il était

1. Arnoul, petit-fils de Louis le Germanique et neveu de Charles le Gros, fit déposer ce dernier en 887 à Tribur, et lui succéda sur le trône.
2. Richer, I, VII.
3. Richer, I, XIV.

très-versé dans l'étude des lettres sacrées et profanes; il donnait généreusement; mais on lui a toujours reproché deux graves défauts pour un souverain : l'amour des plaisirs, et une excessive négligence dans l'administration de la justice.

Tous les seigneurs de l'Austrasie et quelques-uns même de la Neustrie[1] embrassèrent le parti de Charles III le Simple, et prêtèrent serment de fidélité à sa cause, entre les mains de l'archevêque de Reims. Peu de jours après, ses partisans furent convoqués à une assemblée générale, et l'on vit accourir de l'Austrasie, les métropolitains de Cologne, de Trèves et de Mayence, avec leurs suffragants ou leurs délégués; la Neustrie fut représentée par l'archevêque Foulques, et par les évêques de Laon, de Chalons et de Térouanne, suffragants de Reims. C'était le 28 janvier 893 : Charles fut proclamé solennellement dans la basilique de Saint-Remi. Revêtu de la pourpre royale, il parcourut la ville en triomphe, et rendit aussitôt des édits comme un roi. En Neustrie, il rencontra, nous l'avons dit, peu d'adhésions; mais

1. Richer, qui voulait écrire l'histoire comme les historiens de l'antiquité, a adopté les divisions que César donne à la Gaule : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. Mais nous n'avons pas cru devoir maintenir les deux premières, qui étaient un anachronisme au xe siècle; nous avons substitué aux expressions *Belgique* et *Celtique* les mots *Austrasie* et *Neustrie* qui, bien que déjà vieillis au xe siècle, répondent exactement aux pays désignés par notre chroniqueur.

tous les Austrasiens se jetèrent dans son parti, et lui ouvrirent leurs places fortes.

Tandis que le nord de la Gaule s'agitait au nom de Charles le Simple, Eudes était occupé à faire respecter son autorité dans le midi. L'archevêque Foulques profita de l'absence du roi pour affermir le trône de son pupille, et il écrivit à Arnoul, roi de Germanie, pour solliciter des secours [1]. Sa missive contenait la justification de sa conduite antérieure. Après avoir exposé les motifs qui l'avaient décidé à élever le jeune Charles sur le trône, il rappelait que quatre ans auparavant, il avait tenté de placer sur la tête d'Arnoul lui-même, la couronne des rois Francs : le roi de Germanie n'avait pas osé accepter.

« Votre refus, disait Foulques, me contraignit de me soumettre à Eudes, bien que ce prince fût étranger au sang royal. C'est malgré moi que, jusqu'ici, j'ai reconnu son autorité. Aujourd'hui, après votre désistement, je choisis pour mon souverain, celui-là seul qui, avec vous, représente la famille de Charlemagne. Si je n'ai pas sacré le jeune Charles aussitôt après la déposition de l'empereur Charles le Gros, c'est qu'il n'était encore qu'un enfant, trop faible pour gouverner l'État et pour résister aux invasions normandes. » Comme on avait répandu le bruit que Charles n'était pas le fils de Louis le Bègue, Foulques s'empressait

1. Frodoard, *Hist. de l'Église de Reims*, D. Bouquet, VIII, 158, C. Nous analysons cette lettre.



dans sa lettre à Arnoul, d'éloigner tout soupçon à cet égard ; puis il terminait en conjurant le roi de Germanie de prendre parti pour la cause carolingienne :

« Considérez, s'écriait-il, que de toute la famille de Charlemagne, il ne reste que vous et ce jeune prince. Qui aidera le fils d'Arnoul à monter sur le trône de son père, si Arnoul néglige de soutenir Charles, son seul parent? Le jeune prince, d'ailleurs, est déjà reconnu par la plupart des provinces de la Gaule. Sa cause est celle de la justice ; et c'est la coutume des Francs d'avoir des rois héréditaires. » Sans attendre la réponse du roi de Germanie, Foulques écrivit une autre lettre à l'empereur Gui III [1] pour réclamer le secours de ses armes [2]. En même temps, l'infatigable archevêque s'assura l'appui du Saint-Siége par une missive adressée au pape Formose [3].

Non content d'accueillir favorablement la lettre de Foulques, le pape s'empressa d'écrire à Eudes pour l'engager à renoncer à la couronne, et à reconnaître Charles, son compétiteur. De plus, tous les archevêques et évêques de la Gaule reçurent de la cour de Rome, l'ordre de se réunir en concile pour presser le roi Eudes de se désister de

1. C'était Gui de Spolète qui naguère avait essayé de se faire couronner roi de France, et s'était avancé jusqu'à Langres.

2. *Ibid.*, p. 160, A.

3. *Ibid.*, p. 156, C.

ses prétentions. Charles fut personnellement félicité de son élévation au trône par une lettre de Formose, qui lui fit parvenir, en témoignage de son amitié, un pain bénit de sa main.

Pendant[1] que Foulques poursuivait ces négociations, le roi Eudes se hâtait de terminer les affaires qui le retenaient dans le midi. Loin de céder aux sollicitations du pape et d'un grand nombre d'évêques, il se disposa à défendre son trône. Il invita tous ses fidèles à lui conserver leur attachement; puis, il prit l'offensive, et s'avança à la rencontre de son ennemi. C'était après la fête de Pâques de l'année 893. Sur l'avis de l'archevêque Foulques et du comte Herbert[2] de Vermandois, le jeune Charles parut à la tête de toutes les forces dont il pouvait disposer. Bientôt, Richard le Justicier[3], duc de Bourgogne, Adhémar[4], comte de Poitiers, et Guillaume, duc d'Aquitaine[5], accoururent pour grossir les rangs de ses partisans. Eudes somma les rebelles de rentrer dans le devoir, au nom de

1. *Annales de Saint-Waast*, D. Bouquet, VIII, 90, A.
2. Herbert Ier, petit-fils de Bernard, roi d'Italie, et par conséquent, descendant de Charlemagne. C'est le premier comte de Vermandois.
3. Richard, frère de Boson, roi de Provence, et beau-frère de Charles le Chauve, était duc de Bourgogne dès 877.
4. Descendant d'un ancien comte dépossédé, Adhémar reprit possession du comté de Poitiers vers 892, à la mort de Rainulf II.
5. Guillaume I ou III (selon que l'on compte ou non, ceux du même nom qui l'ont précédé) surnommé le Pieux, duc d'Aquitaine et premier comte héréditaire d'Auvergne.

la fidélité qu'ils lui avaient autrefois jurée. Ce fut en vain, et personne ne répondit à cet appel. Les deux armées demeurèrent longtemps en présence sans combattre. Chacun se défiant de ses propres forces, restait sur la défensive, pour profiter des fautes de son adversaire. De longues semaines s'étaient déjà écoulées sans résultat, lorsque, vers le mois d'août, Eudes, plus entreprenant, pressa vigoureusement l'ennemi. Il parvint à le débusquer de ses positions, et à le contraindre de quitter le royaume. Au mois de septembre, Charles avait déjà réparé ses forces; il fit une irruption en Gaule, et après diverses alternatives de succès et de revers, on finit par conclure une trève qui devait durer jusqu'à Pâques : Eudes établit ses quartiers d'hiver à Compiègne, et Charles se fixa à Reims sous la protection de l'archevêque.

La fête de Pâques était à peine célébrée, que le roi Eudes fit une nouvelle levée de boucliers dans le dessein de chasser son ennemi de la ville de Reims, où il se tenait renfermé. Trop faible pour continuer la lutte avec avantage, Charles fortifia la cité, la munit d'une nombreuse garnison, puis, quelques jours après, trompant la vigilance de son rival, il s'échappa de la ville pendant la nuit avec tous ses fidèles, et se rendit auprès d'Arnoul, roi de Germanie. Ce dernier lui fit bon accueil. Il l'investit même de la puissance royale, et désigna des seigneurs Francs pour traiter d'un accommodement avec Eudes. Ce dernier

attendit les ambassadeurs avec toute son armée sur les bords de l'Aisne. On négocia; mais les barons qui représentaient Charles le Simple étaient vendus à son ennemi; ils le trahirent, et tout espoir de conciliation s'évanouit. Eudes resta roi en Gaule, tandis que Charles fut contraint de se réfugier auprès de Richard le Justicier, duc de Bourgogne.



Chevalier et archer des premiers temps féodaux.
HEFNER, *Costumes du moyen-âge chrétien*, t. I, pl. 51.

Sans être définitivement victorieux, Eudes avait acquis une supériorité incontestable dont il profita pour dépouiller de leurs biens, les partisans de son adversaire. Les barons demeurés fidèles à Charles, sans argent et sans ressources pour entretenir leurs troupes, se virent contraints

de mendier dés secours, et même de ravager la Bourgogne où ils s'étaient réfugiés. Leur position n'était plus tenable. Le roi de Germanie, Arnoul, comprit qu'il devait intervenir plus activement dans cette lutte qui ruinait la Gaule, et il envoya aux deux rivaux une ambassade pour les prier de s'en rapporter à son arbitrage. L'un et l'autre devaient comparaître en sa présence; mais Charles, par un excès de prudence et cédant aux sollicitations maladroites de ses amis, ne vint pas au rendez-vous et se contenta d'envoyer des représentants. Eudes, au contraire, plus habile et mieux inspiré, se présenta devant le roi de Germanie, escorté de ses plus illustres guerriers; et pour s'attirer les bonnes grâces d'Arnoul, il lui donna les plus grands témoignages de déférence. Arnoul, de son côté, le reçut en roi; et après l'entrevue, il le fit reconduire dans son camp sur un char royal. Tandis que le roi Eudes s'en retournait en Gaule, il rencontra sur son chemin, l'archevêque Foulques qui se rendait auprès d'Arnoul, au nom de Charles le Simple. Eudes fondit à l'improviste sur l'escorte de l'archevêque, et Foulques n'échappa qu'à grand'peine à la mort. Il prit la fuite; mais le comte Adelong et tous ceux qui accompagnaient le prélat furent massacrés.

Le roi Eudes passa l'hiver en Neustrie, tandis que Charles campait sur les bords de la Moselle. Toute l'année 896 se passa en pourparlers infructueux. Alors, Charles, dans le dessein de recon-

quérir les possessions enlevées à ses fidèles, tint un plaid auquel il convoqua tous ses amis. On devait adopter un plan de campagne et marcher à l'ennemi. Mais, le désaccord qui régnait dans le parti carolingien, empêcha de prendre une décision énergique; à la suite de la conférence, Herbert de Vermandois, et Herkenger, comte de Melun, qui avaient perdu tous leurs biens, firent défection et passèrent dans le camp du roi Eudes. Charles ne comptait presque plus de partisans, et ne pouvait dès lors songer à continuer la lutte avec quelques chances de succès. En désespoir de cause, il méditait une résolution extrême qui lui eût aliéné pour jamais le cœur de tous les Francs : c'était d'appeler les Normands à son secours.

Cette conduite révolta l'archevêque Foulques, son protecteur, et le prélat lui écrivit pour lui faire de graves reproches [1]. « J'ai appris, lui dit-il, que cédant à de mauvais conseils, vous avez conçu le dessein de faire alliance avec les Normands pour recouvrer votre trône. Eh quoi ! est-il un de vos fidèles qui ne frémisse à la seule pensée d'un pacte avec les ennemis du nom chrétien? N'est-il pas également criminel de s'allier aux païens, et d'adorer leurs idoles? Certes, que diraient de votre conduite, les rois, vos ancêtres, qui ont toujours cherché en Dieu, leur force et leur appui? Loin

1. Frodoard, *Hist. de l'Église de Reims*, D. Bouquet, VIII, 160, B.

de faire cesser les déprédations que commet votre armée, vous voulez, au contraire, provoquer davantage la colère de Dieu, et vous unir à ceux qui maudissent son saint nom. Croyez-moi, ce n'est pas ainsi que vous parviendrez à vous assurer le trône; bien au contraire, vous précipitez votre ruine. Le glaive de la vengeance divine est suspendu sur votre tête. Jusqu'ici, j'avais mieux espéré de vous. Mais ne voyez-vous pas que vous succomberez avec tous vos fidèles, si vous persistez dans votre dessein? Je vous conjure donc de renoncer à votre projet impie. Si vous êtes sourd à ma voix, sachez que, de ce moment, vous ne devrez plus me compter parmi vos fidèles. J'éloignerai de votre parti tous ceux qui suivent mes conseils; et de concert avec les évêques, mes frères, je vous frapperai d'un anathème éternel. Si je vous fais de sévères remontrances, ce n'est qu'avec larmes et gémissements, à cause même de la fidélité que je vous garde, et parce que je désire que vous soyez toujours honoré selon Dieu et selon le monde. »

Charles recula, et n'osa point appeler les Normands. Mais il ne cessait chaque jour, par des mesures maladroites, de mécontenter ses propres amis. L'archevêque de Reims surtout se décourageait, et paraissait disposé à l'abandonner.

Depuis quelque temps déjà, Eudes s'efforçait d'attirer l'illustre prélat dans son parti; Foulques fut longtemps inébranlable. A la fin cependant, pressé par les sollicitations de personnages in-

fluents, il se décida, bien qu'à regret, à se rendre auprès du roi Eudes, et il accepta les conditions que lui proposait le prince. Ce fut un coup terrible pour Charles qui vit ses espérances à jamais ruinées. Désespéré et maudissant son sort, il alla se réfugier en Lorraine. Dans une conférence avec quelques fidèles qui l'avaient suivi, il se décida à engager des négociations avec son rival. C'était le meilleur parti à prendre. Poussés à bout par leur dénuement et affaiblis par de continuelles défections, les derniers partisans du Carolingien entrèrent en pourparlers avec Eudes. Rappelant que Charles était le descendant légitime des anciens rois, ils engagèrent le vainqueur à céder une partie du royaume au fils de Louis le Bègue. Eudes consulta ses conseillers et répondit qu'il ne s'opposait pas à une transaction. Alors Charles le Simple, averti par des messagers, vint trouver son compétiteur qui le reçut avec des marques de déférence, et lui donna une partie du royaume, en promettant d'agrandir dans la suite ses possessions.

En sacrifiant au bien général son ambition personnelle, Eudes avait réussi enfin à assurer la tranquillité à la Gaule tout entière. Après avoir encore battu dans plusieurs rencontres les Normands qui avaient essayé de recommencer leurs déprédations, ce prince, parvenu à un âge avancé, voulut se reposer de ses fatigues dans son château de La Fère, sur l'Oise. C'est là qu'il fut at-

teint de la maladie qui devait l'emporter. Comme il se sentait défaillir de jour en jour, il conjura ses amis de reconnaître Charles pour unique roi de toute la Gaule, afin de prévenir les troubles qui auraient pu s'élever après son trépas. Son inquiétude excessive du bien public lui ravit le sommeil, et l'insomnie trop prolongée ne tarda pas à déterminer une aliénation mentale. La fièvre augmenta sans cesse ; enfin, Eudes mourut quelques jours après avoir perdu l'exercice de ses facultés intellectuelles. Le deuil fut universel. On ensevelit le roi défunt, au milieu des gémissements et des cris de douleur de ses fidèles : c'était en l'année 898, il avait régné dix ans [1].

1. Richer, I, xiii.



IV

Guerre entre Charles le Simple et Baudouin, comte de Flandre. Meurtre de l'archevêque Foulques. Punition du meurtrier Winemar.

CHARLES III le Simple restait seul roi de la Gaule [1]. Pour se conformer au vœu suprême du prince qui venait de descendre dans la tombe, tous les barons reconnurent l'autorité du Carolingien, et lui prêtèrent le serment d'obéissance ; le frère du roi Eudes, lui-même, Robert, comte de Paris, qui possédait d'immenses domaines, et joignait, à une puissance redoutable, une merveilleuse habileté, s'empressa de donner l'exemple en se soumettant à l'autorité du nouveau roi, et en lui offrant l'appui de ses armes. Pour le récompenser de son dévouement, Charles le créa duc de France et lui confia l'administration du territoire compris entre la Seine et la Loire. Quatre années entières, Robert resta aux côtés du roi

1. Richer, I, XIV.

3.

pour l'aider de son expérience et de ses conseils; et afin de montrer ouvertement combien sa soumission était loyale et sincère, il le conduisit à travers son duché dont il lui ouvrit toutes les forteresses. Ce fut pour Charles l'occasion de manifester sa libéralité et sa piété. En passant à Tours, il offrit de riches présents au sanctuaire de saint Martin, et demanda en retour, aux desservants de la basilique, de prier pour lui : on lui promit de le faire tous les jours, à perpétuité. De là, dirigeant ses pas du côté de l'Austrasie, le pieux roi s'arrêta à Reims pour faire des offrandes au tombeau de saint Remi. Toute l'Austrasie [1] fut visitée par le prince, et il en parcourut les places fortes sans que personne essayât de lui barrer le passage. En même temps, Charles songea à se concilier l'amitié des principaux seigneurs. Dans cette vue, il créa duc de Lorraine, le comte Gislebert [2], qui comptait des rois parmi ses ancêtres et était originaire du pays. Cherchant aussi à affermir sa puissance par des alliances extérieures, Charles le Simple s'attacha les Anglais et les autres peuples d'outre mer.

La Gaule se relevait peu à peu de ses ruines, et le royaume semblait entrer dans une voie de pros-

1. Le texte de Richer porte par erreur *Saxoniam*.

2. Le texte porte *Henricum*. C'est sans doute pour rehausser la gloire de Charles le Simple que le chroniqueur a substitué la Saxe à l'Austrasie, et l'empereur Henri à Gislebert. (V. note de M. Guadet: Richer, t. I, p. 37, *Soc. de l'Hist. de France*.)

périté, lorsqu'en 899, la paix fut troublée par Baudouin le Chauve, comte de Flandre, qui se révolta contre le roi et envahit le château de Péronne [1]. Dévoré d'ambition, Baudouin, depuis de longues années, ne poursuivait qu'un but : accroître ses domaines. Peu scrupuleux sur le choix des moyens, il s'était, dans la lutte entre le roi Eudes et Charles le Simple, déclaré tour à tour pour l'un et pour l'autre parti. D'abord [2], adversaire déclaré de Eudes, il avait été l'un des plus ardents à offrir la couronne au roi de Germanie, Arnoul. Quelques mois après, il jurait fidélité à son ennemi de la veille ; Eudes l'accueillit avec bonté, et l'engagea à ne plus trahir sa foi. Baudouin promit tout ; il s'avoua l'homme du roi. Cependant [3], dès l'année 892, il prenait les armes contre lui, et s'emparait du château d'Arras. Les deux adversaires signèrent la paix quelque temps après ; mais Baudouin, qui n'avait plus à lutter contre le roi, mit toute son activité à piller les domaines de ses voisins, et particulièrement des églises et des monastères. Ses déprédations lui attirèrent deux lettres sévères de l'archevêque Foulques aussi actif à veiller sur les biens de son église que sur les intérêts du jeune roi qu'il venait de sacrer [4]. Baudouin avait poussé l'audace jusqu'à faire flageller un

1. *Annales de Saint-Waast,* D. Bouquet, VIII, 93, A.
2. *Ibid.*, 87, B.
3. *Ibid.*, 89, B.
4. *Ibid.*, 161, B.

prêtre. Il avait enlevé plusieurs prêtres à leurs églises pour les transporter dans d'autres paroisses, contre le gré de leurs évêques. Il avait encore usurpé un domaine que le roi avait cédé à l'église de Noyon. En présence de tous ces crimes, l'archevêque de Reims fit entendre la voix sévère d'un pasteur de l'Église; il menaça l'usurpateur des foudres de l'anathème. « Vous avez vingt fois foulé aux pieds les lois de la religion et de la justice, disait Foulques dans sa seconde lettre; vous n'avez pas craint d'usurper des titres qu'on ne vous a jamais concédés, et de dépouiller toute crainte de Dieu. Parjure aux promesses de votre baptême, vous avez envahi les biens de plusieurs monastères; vous vous êtes décerné le titre d'abbé. Est-il un crime plus horrible? Les canons de l'Église ne sont-ils pas formels à cet égard? La colère de Dieu est suspendue sur votre tête. C'est par indulgence que nous n'avons pas prononcé contre vous l'anathème. Il est temps encore pour vous, de réfléchir, et de cesser vos brigandages. » Le comte de Flandre, nous le verrons dans la suite, n'écouta guère ces menaces; elles ne firent que l'irriter davantage contre l'archevêque de Reims.

Tel était Baudouin le Chauve. Après la mort du roi Eudes, il continua vis-à-vis de Charles le Simple la même politique astucieuse, et en 899, il s'empara, comme nous l'avons dit plus haut, du château de Péronne qui appartenait au roi [1]. Mais

1. *Annales de Saint-Waast*, D. Bouquet, VIII, 93, A.

Baudouin fut contraint d'abandonner presque aussitôt cette forteresse pour voler au secours de celle de Saint-Waast que Charles, pour l'obliger à quitter Péronne, se disposait à occuper. La place était investie. Les habitants de Saint-Waast, excommuniés à cause de leur résistance au roi, se virent bientôt hors d'état de faire face aux forces déployées autour de leurs remparts. Ils envoyèrent des députés à Baudouin, pour l'avertir de leur pénible situation. Dans leur détresse, il ne leur fut même pas possible d'attendre la réponse du comte. Ils livrèrent au roi des otages, et on accorda aux habitants un court délai pour se retirer avec toutes leurs richesses. Honteux de sa défaite, Baudouin fut obligé lui-même, de venir, près de Cambrai, implorer la clémence du vainqueur : il remit le château entre les mains du roi, après l'avoir fait évacuer par ses propres troupes. Dans la même entrevue, le comte de Flandre signa la paix avec Herbert de Vermandois, et quand l'ordre parut rétabli, les princes retournèrent chacun dans sa province.

Le comte de Flandre ne devait pas tarder à relever la tête, et à peine le roi s'était-il éloigné avec ses troupes, que Baudouin courut aux armes. Dès l'été de 899, Charles le Simple campait avec son armée sur les bords de l'Oise, et se disposait à châtier son vassal tant de fois rebelle. Le comte de Flandre ne laissa pas le temps à la colère du roi d'éclater sur sa tête; il vint, sans qu'on s'y at-

tendît, trouver le prince dans son camp. Son dessein était de flatter le roi, pour se faire rendre les places qu'il avait perdues dans les dernières guerres; mais il fut déjoué dans ses vues coupables, malgré son habileté. L'archevêque Foulques et Herbert de Vermandois, qui étaient les intimes conseillers de Charles, prévinrent le roi de la fourberie de Baudouin le Chauve. Celui-ci avait contre l'archevêque des griefs personnels. Foulques [1] avait reçu du roi le château d'Arras et l'abbaye de Saint-Waast, enlevés à Baudouin l'année précédente. Au bout de quelque temps, les moines, incommodés par la distance qui séparait Reims de leur abbaye, engagèrent Foulques à échanger le monastère et le château d'Arras contre l'abbaye de Saint-Médard, de Soissons. L'échange eut lieu, mais naturellement ne diminua pas l'irritation de Baudouin contre le prélat. Cette irritation s'accrut de son échec auprès du roi : la rage dans le cœur, il résolut de se venger.

Afin de mieux dissimuler son dessein, il protesta de son amitié pour l'archevêque : il alla jusqu'à envoyer à Foulques des messagers qui assurèrent ce dernier de l'absolu dévouement de leur maître. En même temps, le fourbe conspirait dans l'ombre, et se faisait informer si Foulques avait coutume de se rendre, seul ou escorté de soldats, de sa ville épiscopale à la cour du roi : son projet

1. Richer, I, XVII.

était d'assaillir son ennemi lorsqu'il serait seul. Il arriva que tous les évêques d'Austrasie furent convoqués au palais pour régler des affaires importantes, et l'archevêque de Reims dut se rendre à l'appel du prince. C'était le 15 juin de l'an 900. Selon son habitude, il sortit sans défiance, accompagné seulement de ses serviteurs; mais, à peine avait-il fait quelques pas dans la campagne, qu'il vit venir à lui un certain Winemar, escorté d'une troupe en armes : c'était l'affidé et le complice de Baudouin. L'archevêque n'eut pas le temps de prendre la fuite : il fut enveloppé avec ses compagnons. Des deux côtés, on tira l'épée; le combat fut acharné, et des cadavres jonchèrent la route. Winemar, se ruant avec la fureur d'une bête fauve sur le prélat désarmé, le perça de sept blessures. Foulques tomba à la renverse dans les bras de ses fidèles compagnons : il allait être frappé de nouveaux coups, lorsque plusieurs de ses serviteurs, n'écoutant que leur dévouement, le couvrirent de leurs corps; mais ils périrent avec leur maître, et quatre d'entre eux seulement purent s'échapper. Ils rentrèrent à Reims, en proie à une indicible émotion, et racontèrent l'odieux attentat commis sur l'archevêque. Toute la ville s'émut; une troupe de soldats se précipita à la poursuite des meurtriers, mais ces derniers avaient déjà disparu. Il fallut se contenter de recueillir les cadavres de l'infortuné prélat et de ses serviteurs. Les soldats, navrés de douleur, les trans-

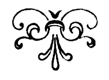
portèrent à Reims où ils firent leur entrée au milieu de la consternation et des larmes de tout le peuple. Foulques fut enseveli avec les honneurs dus à sa dignité, à côté des prélats, ses prédécesseurs.

Bientôt, le bruit du meurtre de l'archevêque parvint aux oreilles du roi et des seigneurs qu'il avait rassemblés à son conseil. Les prélats furent épouvantés d'un tel attentat; le roi fondait en larmes. Après une courte délibération, les évêques lancèrent l'anathème sur l'assassin Winemar et ses complices.

L'effet de cette sentence ne se fit point attendre. Winemar tomba malade : il fut frappé par la colère de Dieu, d'une hydropisie incurable. Son ventre se gonfla, ses jambes devinrent luisantes. Une inflammation des entrailles le consumait, et de cuisantes douleurs lui rongeaient la chair; son haleine était fétide, et les intestins lui sortaient du corps. La fièvre entretenait en lui une soif insupportable; parfois il demandait de la nourriture, mais tout ce qu'on lui offrait excitait son dégoût. Affaibli par la souffrance et l'insomnie, il devint pour tout le monde un objet d'horreur : on le fuyait. Ses amis, ses serviteurs même s'éloignèrent de lui, ne pouvant supporter les exhalaisons malsaines qui s'échappaient de son corps; les médecins n'osaient plus l'approcher pour le soigner. Ce fut au milieu de ces atroces douleurs, rejeté de la communion de l'Église et déjà mangé à

demi par les vers, que le meurtrier de l'archevêque de Reims succomba, portant sur lui le juste châtiment de son crime.

Nous rencontrerons encore dans la suite de ces récits, Baudouin le Chauve qui avait dirigé le bras de Winemar. Il continua sans scrupule à tourmenter ses voisins et à piller les monastères. Mais il est temps de tourner nos regards d'un autre côté, car, pendant les luttes auxquelles nous venons d'assister, les Normands n'avaient pas cessé de rançonner la Gaule.



V

Nouvelles incursions des Normands. Histoire de Rollon. Traité de Saint-Clair. Rollon converti devient Robert, duc de Normandie.

Contenus et refoulés quelque temps par le roi Eudes, les Normands avaient repris, au premier bruit de sa mort, leur course sur les fleuves qui sillonnent la Gaule; et, dès l'année 896, sous la conduite d'un chef appelé Hunède, ils pénétraient dans la Seine avec cinq bâtiments [1]. Pendant que l'activité du roi était occupée d'un autre côté, ils purent, à leur aise, dévaster tout le bassin du fleuve, et exercer impunément leurs brigandages. Ce succès facile attira d'autres pirates; de jour en jour, les Normands virent grossir leurs bandes, et peu de temps avant la fête de Noël de la même année, ils s'établirent à Choisy [2], sur

1. *Annales de Saint-Waast*, D. Bouq. VIII, 92, A.
2. Probablement Choisy-au-Bac, département de l'Oise, canton de Compiègne.

l'Oise, sans que les populations essayassent de leur opposer la moindre résistance.

Charles le Simple n'osait attaquer les barbares; plusieurs fois, il les éloigna en leur payant tribut: mais, ce n'était là qu'un encouragement pour des pirates sans foi ni loi, qui revenaient sans cesse plus exigeants. En 899, les hardis écumeurs de mer atteignirent les frontières de la Bourgogne, où ils se disposèrent à séjourner jusqu'à ce que le printemps leur permît de courir d'autres hasards; toutefois, leur audace et leur confiance dans le succès leur furent fatales. Ils rencontrèrent, en Bourgogne, un adversaire redoutable. Le 1er novembre, le duc Richard le Justicier les assaillit, pendant la nuit, à la tête de ses guerriers, et, après une lutte des plus terribles, les Normands, surpris en désordre et accablés par le nombre, furent contraints de se réfugier sur leurs embarcations pour éviter un massacre général. Charles le Simple s'empressa de profiter de ce succès pour appeler à une entrevue, Robert, duc de France, Richard le Justicier et Herbert de Vermandois. On devait prendre des mesures pour agir de concert et expulser définitivement les pirates. Mais, alors comme toujours, la jalousie qui divisait les chefs empêcha qu'on pût arrêter un plan de campagne : le comte de Dijon, Manassès, qui avait suivi le duc Richard à la conférence, laissa échapper, en présence du roi, des paroles malveillantes à l'égard du duc Robert. Ces propos

furent rapportés à ce dernier qui, montant à cheval sur-le-champ, quitta l'assemblée, le dépit dans l'âme, et s'achemina vers sa province : il fallut se disperser sans avoir rien décidé pour le salut du royaume.

Les circonstances étaient assez graves, cependant, pour nécessiter des mesures énergiques qui eussent opposé aux pirates toutes les forces de la Gaule. Les Normands de la Seine obéissaient à un chef qui surpassait tous ceux qui l'avaient précédé, par son audace et par sa férocité [1]. Dès l'année 876, Rollon, fils d'un roi Danois, Roswald le Riche, après avoir inauguré sa vie de pirate sur les rives de l'Escaut, laissait voguer sa barque au gré des vents qui le poussaient à l'embouchure de la Seine. L'archevêque de Rouen, Francon, épouvanté au bruit de l'arrivée du corsaire, s'empressa d'implorer la paix. On lui promit de respecter sa ville épiscopale, mais, la foi de Rollon était la foi d'un barbare, et quelques jours plus tard, l'archevêque dut assister, en versant des larmes, au pillage et à la ruine de sa cité.

C'était Rollon qui présidait à toutes les pirateries que nous avons vues, dans un précédent récit, s'exercer sur la Seine. Quand tout le pays fut

1. Guillaume de Jumiéges. D. Bouquet, VIII, 254, D. Nous avons préféré au récit de Dudon de Saint-Quentin, celui de Guillaume de Jumiéges, son abréviateur. La narration de Dudon, bien qu'ayant le mérite d'avoir été écrite par un auteur plus rapproché des faits, est froide, incolore et languissante.

dépouillé, Rollon, sans cesse à l'affût d'une nouvelle proie, fit voile pour l'Angleterre. Il était [1], du reste, appelé de l'autre côté du détroit, par le roi Alfred le Grand [2] qui lui demanda le secours de ses armes contre ses sujets révoltés. Rollon accourut avec empressement, écrasa les rebelles et les contraignit de reconnaître l'autorité de leur souverain légitime. Comme toutes ces expéditions avaient peu à peu décimé les rangs de son armée, Rollon la reconstitua avec une bande d'aventuriers qu'il enrôla sous ses ordres ; et, à la tête de ces troupes indisciplinées, il cingla vers la Gaule, chargé des présents que lui avait offerts le roi Alfred.

Il forma alors le projet de ravager la Gaule jusque dans ses parties les plus reculées, et il prit ses dispositions pour ne pas laisser le plus petit coin de terre à l'abri de ses coups. Son armée fut partagée en plusieurs colonnes. La Seine, la Loire et la Garonne reçurent des bandes de pirates qui devaient ravager toute la contrée arrosée par chacun de ces fleuves et par leurs affluents. Rollon dirigea en personne la colonne qui allait opérer sur la Seine et mettre le siége sous les murs de Paris.

Aussitôt que Charles le Simple apprit que Rollon était revenu d'Angleterre, il lui envoya

1. *Id.*, p. 256, A.
2. Alfred le Grand régna sur les Anglo-Saxons, de 871 à l'an 900.

l'archevêque Francon, pour le conjurer d'épargner la Gaule et de lui accorder une trêve de trois mois. Soit que les barbares ne fussent point encore suffisamment préparés, soit que les raisons invoquées par l'archevêque de Rouen fussent bien puissantes, Rollon accéda aux désirs du prélat et la Gaule put goûter quelque repos. Mais à peine les trois mois sont-ils écoulés, que le corsaire, craignant que les Francs n'attribuent à la peur ce qui n'est qu'un effet de sa générosité, se précipite sur les campagnes avec une fureur inouïe jusque-là : tout est renversé, tout est détruit sur son passage. Une partie de son armée pénètre jusqu'en Bourgogne, et de l'Yonne passe sur la Saône. Le pays est ravagé jusqu'à Clermont en Auvergne; et après avoir changé la province de Sens en un vaste désert, les barbares viennent rejoindre leur chef, près du monastère de Saint-Benoît-sur-Loire. Toutefois, Rollon, frappé d'une sorte de terreur religieuse, n'ose point violer cet illustre sanctuaire, consacré par la piété des chrétiens, et il interdit le pillage à ses bandes dans toute la province. En revanche, il retourne brusquement sur Etampes dont il ruine la campagne, emmenant de nombreux prisonniers; le territoire de Villemer[1] n'est plus, après son départ, qu'une solitude affreuse, et le barbare s'achemine encore une fois vers Paris.

1. Département de Seine-et-Marne, arrondissement de Fontainebleau.

Quelques jours suffirent à Rollon pour reconnaître la situation de la place et les difficultés d'un siége. Il préféra courir des aventures moins risquées, et redescendit la Seine pour aller mettre le siége devant Chartres (911). Les machines de guerre battaient les murs de la cité, lorsque le duc Richard le Justicier fond avec une armée de Francs et de Bourguignons sur les pirates pris à revers. Rollon fait face à l'ennemi et une lutte horrible s'engage : soudain, on voit sortir de la cité, l'évêque Antelme avec une troupe armée qu'il précède en portant une insigne relique de la sainte Vierge. Les Normands comprennent le danger de leur situation; Rollon fait sonner la retraite pour ne pas s'exposer à perdre toutes ses troupes, et non moins prudent que brave, il quitte le champ de bataille.

Une partie de son armée poursuivie par les Francs, se dirigea vers la ville de Loches et s'établit sur une hauteur voisine. Elle venait d'y prendre position, lorsque Ebles le Bâtard[1], comte de Poitiers, qui accourait avec ses soldats pour se joindre à l'armée du duc Richard, se heurta aux barbares qu'il trouva abrités derrière leurs retranchements. Il fit garder les abords de la montagne pour empêcher l'ennemi de s'échapper. Mais, pendant la nuit, les Normands se ruèrent sur son

1. Ebles le Bâtard, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, de 902 à 932.

camp et se frayèrent un passage à travers les rangs de ses soldats. Le comte de Poitiers comprenant au tumulte qui s'élevait de toutes parts, que les pirates s'étaient précipités sur son armée, se réfugia dans l'échoppe d'un foulon où il resta blotti et tremblant de peur jusqu'à la pointe du jour. Quand la nuit fut dissipée, les Francs s'aperçurent que les Normands s'étaient enfuis. Revenus de leur frayeur, ils s'élancèrent à leur poursuite de toute la vitesse de leurs coursiers; mais, à peine les eurent-ils atteints que l'épouvante glaça de nouveau tous les courages, et l'on n'osa pas engager l'action : c'est que les barbares s'étaient fait avec les cadavres d'animaux égorgés, comme un hideux rempart qui enveloppait tout leur camp. Les Francs du comte Ebles s'en retournèrent précipitamment, et les Normands purent, sans être poursuivis davantage, continuer leur retraite et rejoindre leur chef.

L'échec subi devant Chartres exaspéra Rollon : le barbare prépara pour venger sa défaite une expédition qui devait ruiner entièrement la Gaule : le fer et le feu, tels devaient être les instruments de sa rage. Comme des loups se précipitent sur une bergerie, les Normands se jettent sur la Gaule, brûlent les églises, emmènent les femmes en captivité, massacrent les hommes. La consternation et le deuil sont universels; le peuple tout entier pousse des cris de désespoir, et tourne ses regards vers le roi, dont l'inexcusable

inertie laisse le pays ouvert à toutes ces calamités.

Profondément ému de malheurs qu'il ne lui était pas possible de conjurer par les armes, Charles le Simple résolut encore de traiter avec les Normands, et il envoya l'archevêque Francon près de leur chef. Il fit proposer au barbare d'embrasser la religion chrétienne, promettant, à cette condition, de lui céder tout le pays qui touche à la mer et s'étend depuis l'Epte jusqu'à la Bretagne, et de lui donner sa fille Gisèle en mariage. Francon remplit fidèlement la mission qui lui était confiée. Admis en présence du corsaire, ses paroles furent écoutées avec intérêt, et il obtint une trêve de trois mois pour poursuivre les négociations commencées. Au jour fixé pour une entrevue, le roi Charles se rendit avec Robert duc de France, sur la rive de l'Epte, dans le village de Saint-Clair ; Rollon vint, de son côté, au rendez-vous, et dressa sa tente sur l'autre bord du fleuve, entouré d'une troupe de ses guerriers. Les pourparlers s'engagent au moyen d'interprètes qui portent d'un camp à l'autre, les paroles des deux chefs. Mais la province offerte par le roi et qu'on appela plus tard Normandie, était restée inculte et dépeuplée par suite des incursions des pirates : Rollon ne pouvait se contenter d'un pays dévasté. Charles veut alors y ajouter la Flandre dont les richesses n'étaient pas épuisées : le barbare refuse encore, à cause des forêts et des marécages dont ce pays était couvert. A la fin cependant, on parvient

à s'entendre : Rollon jure fidélité au roi, et Charles lui donne sa fille en mariage, avec la possession de toute la Normandie et la suzeraineté de la Bretagne ; les ducs de cette dernière province, Alain et Béranger, présents à l'entrevue, prêtent serment de fidélité entre les mains de Rollon.

Mais, quand le barbare doit lui-même rendre hommage au roi pour son duché de Normandie, il refuse de baiser le pied de Charles le Simple, malgré les sollicitations des évêques. En vain, les prélats s'efforcent de lui démontrer que l'on n'exige de lui qu'une cérémonie toujours observée dans de semblables circonstances ; le superbe pirate répond obstinément : « Non, non ! je ne fléchirai jamais le genou devant qui que ce soit ; jamais je ne baiserai le pied de personne. » Obsédé néanmoins par les prières de tous les Francs, il ordonne à l'un de ses soldats d'embrasser pour lui le pied du roi. Le Normand saisissant aussitôt le pied de Charles, veut, tout en restant debout, le porter à ses lèvres : le roi tombe à la renverse. Un rire universel retentit dans l'assemblée, et le tumulte qui s'ensuit menace de compromettre le résultat des négociations ; cependant, le roi consent à pardonner l'injure faite à sa dignité, et quand le calme est rétabli, le roi Charles, le duc de France, Robert, les comtes et les grands, les évêques et les abbés, tous jurent de protéger et de défendre Rollon et son duché, tant qu'il le possédera, et tant que ses successeurs, de

génération en génération, en auront le gouvernement. Après avoir ainsi conclu la paix avec le chef des pirates, Charles satisfait, s'en retourne dans sa résidence royale, tandis que Rollon, accompagné du duc de France, se dirige vers les murs de Rouen, capitale de son duché.

L'année suivante (912) Rollon suffisamment instruit des vérités de la religion chrétienne, reçut le baptême qui lui fut administré par l'archevêque Francon lui-même. Le duc Robert fut son parrain et lui donna son nom. Après la cérémonie, l'ancien chef de corsaires demeura sept jours revêtu de la robe blanche des catéchumènes, et fit des présents aux églises. Il concéda d'immenses domaines, le premier jour, à Notre-Dame de Rouen; le second jour, à Notre-Dame de Bayeux; le troisième, à Notre-Dame d'Évreux; le quatrième, à l'église de St-Michel-du-Péril; le cinquième, à l'église St-Pierre et St-Ouen, hors les murs de Rouen; le sixième, à l'église de Jumiéges, consacrée à St-Pierre et à St-Aichard; et enfin, le septième jour, il donna au monastère de St-Denis, Brenneval et toutes ses dépendances.

Quand furent écoulés les sept jours de pénitence, Rollon entreprit de mesurer la terre qu'il avait reçue, et il la partagea entre ses comtes et ses autres fidèles. Suivant l'exemple de leur prince qui avait embrassé la religion chrétienne, les barbares, à leur tour, quittèrent le culte de leurs idoles, se firent instruire dans la religion du Christ,

et demandèrent à l'envi, à recevoir le baptême. Ce fut alors seulement que le duc Robert, resté aux côtés de Rollon pour guider les premiers pas du chef normand dans l'administration de ses domaines, regagna son duché, joyeux d'avoir contribué à assurer la tranquillité de son pays.

Rollon, qui s'appellera désormais Robert, duc de Normandie, prépara ensuite son mariage avec Gisèle, fille de Charles-le-Simple; il le célébra avec une magnificence vraiment royale. Quand les fêtes furent passées, il s'occupa activement du gouvernement de son duché, et fit le bonheur de tous les peuples qui s'établirent dans ses domaines. La terre, mesurée au cordeau, fut partagée entre les fidèles du prince; les ruines furent partout réparées; le pays, repeuplé de Normands et d'étrangers. Le duc réunit en conseil ses barons, pour faire des lois et des décrets, et obligea ses sujets à vivre en repos. Il fit construire un grand nombre d'églises nouvelles et réparer celles qui avaient été renversées au temps des invasions. Les murailles des cités furent restaurées, et l'on créa de nouvelles places fortes. Les Bretons, qui auraient voulu se soustraire à l'autorité de Rollon, furent forcés de rester sous le joug, et les richesses de la Bretagne servirent à relever de ses ruines la Normandie appauvrie.

Une des lois les plus importantes que Robert de Normandie fit observer dans son duché, et qui était profondément antipathique aux mœurs de

son peuple, est celle qui punissait le voleur et le recéleur. Dans les deux cas, le coupable convaincu était condamné au gibet. Un jour, un paysan des environs de Rouen qui cultivait son champ, interrompit son travail, et revint à sa demeure pour se reposer quelques instants de ses fatigues. Il avait laissé dans la plaine son coutre [1] et sa charrue. Sa femme, prise d'un accès de malignité, enlève secrètement les instruments de culture, pour éprouver de quel effet sera la loi portée par le duc Robert. Le laboureur revient à son champ et, ne retrouvant plus sa charrue, il demande à sa femme ce que sont devenus ses instruments. La femme répond qu'elle l'ignore. L'infortuné paysan va trouver le duc, raconte qu'il a été victime d'un vol, et demande justice. Émû de compassion, Robert donne au paysan cinq sous [2] pour le dédommager de la perte qu'il a faite, et ordonne sur-le-champ de réunir tous les habitants des environs pour rechercher le coupable. Le jugement de Dieu établit que personne n'a commis le crime. La femme seule du plaignant restait à examiner; pressée par les coups, la malheureuse avoue sa faute. Le duc, surpris de cet aveu, dit alors au paysan : « Est-ce que tu savais que le vol avait été commis par ta femme ? » — « Je le savais, » ré-

1. Le coutre est une sorte de long couteau adapté à la charrue et qui sert à fendre la terre que le soc est destiné à retourner.

2. Environ 25 francs.

pond ce dernier, voulant sans doute sauver la coupable. — « Eh bien ! s'écrie le duc, ta bouche même te condamne, méchant serf. » — Et aussitôt, il les fait suspendre tous deux à un gibet [1].

On raconte au sujet de Robert, bien d'autres traits qui mériteraient d'être rapportés et qui montrent combien les lois qu'il avait faites, ont été de son temps scrupuleusement respectées. Voici un de ces exemples : le duc, un jour, chassait dans la forêt qui s'étend près de Rouen, sur les bords de la Seine. Harassé de fatigue et voulant prendre son repas, il s'était assis, entouré de ses serviteurs, sur le bord d'un lac appelé vulgairement dans le pays, la *Mare*, et avait suspendu à un chêne, des bracelets d'or. Ces bijoux demeurèrent à cette place trois années entières sans qu'on osât y toucher, tant la loi que le duc avait portée sur le vol, inspirait de respect. En mémoire de ce fait remarquable, la forêt tout entière prit le nom de *Mare de Rollon*, qu'elle conserva depuis [2].

C'est ainsi que Robert de Normandie, l'ancien chef de pirates, sut vaincre les passions les plus enracinées dans le caractère de son peuple. Il gouverna longtemps le duché que Dieu lui avait donné, faisant observer la justice et respecter les

1. Ce récit de Guillaume de Jumiéges, aussi bien que le suivant, n'est sans doute qu'un conte populaire; mais il témoigne de l'idée que les Normands se faisaient de la sévérité des jugements de Rollon.

2. C'est encore aujourd'hui la forêt de *Roumare*.

lois, maintenant la paix et l'union parmi ses sujets. Le christianisme avait enfin dompté les Normands. Sans doute, dans la suite de ces récits, nous verrons encore les rois obligés de tirer l'épée contre des pirates qui ne connaissaient pas le joug de l'Évangile; mais on peut dire que la conversion de Rollon marque la fin des grandes invasions normandes.



LIVRE II

912-936

I. Charles le Simple et Haganon. Révolte des seigneurs. Gislebert, duc de Lorraine. Robert, duc de France, est élu roi. Bataille de Soissons où Robert trouve la mort. — II. Élection du roi Raoul. Herbert de Vermandois enferme Charles le Simple dans une prison, à Péronne. Dissentiments entre Herbert et le roi Raoul. Mort de Charles III, le Simple. — III. Guerres du roi Raoul contre les Normands; contre Herbert de Vermandois. Le moine Artaud est élu archevêque de Reims. Walbert est élu évêque de Noyon. Mort de Raoul.

I

L'autorité de Charles-le-Simple était respectée dans toute la Gaule, et ce prince avait réussi à mettre fin aux invasions normandes; on peut croire qu'il eût gouverné en paix son royaume jusqu'à sa mort, s'il n'eût commis une imprudence qui devait le conduire à sa perte [1].

1. Richer, I, xiv.

Tout en affectant d'être bienveillant pour les barons, il accorda toute sa confiance à un certain Haganon, dont il fit son favori. Ce personnage d'un rang obscur se vit bientôt élevé aux premières dignités du royaume. Les seigneurs, indignés de ce qu'ils regardaient comme une atteinte portée à la noblesse de leur sang, désertèrent la cour, et le courtisan Haganon seul resta aux côtés du roi son protecteur. Cet homme grossier poussait la familiarité jusqu'à placer sur sa propre tête, la coiffure de Charles-le-Simple. Les barons ne se contentèrent pas de manifester leur mécontentement en s'abstenant de fréquenter le conseil royal. Ils se présentèrent un jour au palais, exposèrent au roi leurs griefs, et lui reprochèrent, en termes durs et hautains, de laisser avilir la majesté royale par un homme d'une condition obscure, et de ne s'aider que des conseils d'Haganon, comme s'il n'eût point autour de lui de nobles barons; ils allèrent jusqu'à menacer le roi de lui retirer entièrement l'appui de leur conseil et de leurs armes, s'il persistait dans cette familiarité. Mais Charles, plein de confiance dans sa force et son autorité, se rit de ces remontrances, et n'éloigna pas son ministre. Les plaintes paraissaient cependant calmées, et les récriminations avaient cessé de se faire entendre, lorsque le roi convoqua une assemblée générale des barons de la Gaule, dans la ville de Soissons (920). On s'y rendit de toutes parts : les seigneurs et les gens de moindre condition s'y rencontrèrent.

On remarquait entre tous, Robert, duc de France, frère du roi Eudes, qui prétendait, à juste titre, obtenir le premier rang à côté du prince.

Le jour fixé pour l'ouverture des conférences arriva : on tint conseil. Le roi, assis sur son trône, fit placer le duc Robert à droite, et le favori Haganon, à gauche du siége royal : on traitait ce dernier comme le pair du duc de France, et il était mis au-dessus de tous les autres seigneurs du royaume. A cette vue, le duc frémit ; cependant il sut contenir et dissimuler son ressentiment. Il proféra seulement quelques brèves paroles dans le cours des délibérations, et aussitôt que le conseil fut dissous, il se leva précipitamment pour se concerter avec ses amis. Leur avis fut d'envoyer sur-le-champ, un messager au roi pour lui rappeler leurs sujets de plaintes. Ils ne pouvaient souffrir, dirent-ils, qu'Haganon fût regardé comme l'égal du duc de France et préféré à tous les autres barons. Cet homme leur paraissait indigne d'être le favori et le premier ministre du roi ; Haganon serait réduit à sa condition première, ou bien, le duc de France, lui-même, se chargerait de le faire suspendre à un gibet. Telle fut l'injonction des seigneurs ; mais Charles persistant dans son obstination, soutint son ministre contre tous les outrages et toutes les menaces ; il tint tête à l'orage et déclara, avec aigreur, qu'il préférait se voir abandonné de tous plutôt que privé des conseils d'Haganon.

Cette opiniâtreté maladroite exaspéra Robert qui quitta aussitôt Soissons, la rage dans le cœur, avec la plus grande partie des barons. Il s'en retourna dans sa province et alla résider à Tours. C'est là qu'il mûrit son projet de vengeance. Son plan, merveilleusement combiné, tendait au renversement et à la déchéance de Charles le Simple, et il en fit part à ceux qui partageaient son ressentiment contre le roi. Robert s'était, il est vrai, empressé de reconnaître Charles à la mort du roi Eudes, et il lui était dès lors, demeuré fidèlement attaché; toutefois, en secret, il n'était pas sans convoiter le trône, et il se disait qu'à la mort de son frère, il eût dû hériter de la couronne royale. Mais avant d'entrer dans les détails de cette conspiration, nous allons raconter des événements qui devaient servir à merveille l'ambition du duc de France.

A la mort de Foulques, archevêque de Reims, les évêques et le peuple, sur la présentation du roi, lui avaient donné pour successeur Hervé, l'un des dignitaires du palais. Parvenu à l'épiscopat, Hervé conserva à Charles le Simple un attachement inébranlable, et se déclara l'ennemi de tous ceux qui essayèrent de se révolter contre l'autorité de son souverain. Au [1] plaid convoqué par le prince, à Soissons, il demeura fidèle au roi, mal-

1. Frodoard. *Hist. de l'Église de Reims*, D. Bouq. VIII, 163, C.

gré la désertion de presque tous les seigneurs : ferme et calme au milieu du danger, il n'avait pas hésité un instant à se déclarer le protecteur du Carolingien; et pour le mettre à l'abri de quelque tentative criminelle, il lui offrit un asile dans la demeure où il avait, lui-même, mis pied à terre. Il l'emmena ensuite à Reims, et sept mois durant, il ne le quitta point jusqu'à ce qu'il eût réussi à lui ramener la confiance des révoltés.

Hervé défendit avec une égale ardeur les droits légitimes de son église et ceux de son roi. Erlebald [1], comte de Rhétel, avait envahi les biens de l'église de Reims, et, moitié par les armes, moitié par trahison, il s'était emparé de la ville de Maizières. L'archevêque l'invita charitablement, selon la tradition constante de l'Église, à restituer les possessions qu'il avait usurpées. Le comte ne répondit pas; alors, l'archevêque lança sur lui une sentence d'excommunication; puis, comme Erlebald n'en tenait compte, il marcha contre le rebelle, à la tête de forces considérables. Quatre semaines entières, le château de Maizières subit les horreurs d'un siége; à la fin, sur le point de succomber, Erlebald, jouant de ruse et d'audace, s'échappa de la forteresse avec quelques-uns de ses fidèles; ceux qu'il avait laissés pour continuer la lutte, ouvrirent leurs portes à l'ennemi. Hervé chassa les partisans du comte, et établit une forte garnison dans

1. Richer, I, XIX.

la ville conquise ; Erlebald fut promptement expulsé de toute la contrée.

Sur ces entrefaites, Charles le Simple se rendit près de Worms pour conférer avec le roi de Germanie, Henri l'Oiseleur [1]. Le comte Erlebald se présenta à l'entrevue des deux princes, et se plaignit, avec insistance, des mesures violentes que l'archevêque de Reims avait prises à son égard. Les deux rois délibéraient, lorsque, tout à coup, les Germains et les Francs de leur escorte se prirent de querelle. Choqués, comme il arrive toujours en de semblables circonstances, de la différence des deux langues, les soldats se lancèrent d'abord mutuellement de grossières injures ; la dispute s'échauffa, une mêlée s'ensuivit, et le fer à la main, Francs et Germains se précipitèrent les uns sur les autres. Il y eut des morts et des blessés : le comte Erlebald, qui s'était bravement jeté au milieu du tumulte pour séparer les combattants, fut tué par ces furieux.

Le bruit de ce vacarme parvenant aux oreilles des deux princes, les glaça d'épouvante. Charles le Simple, croyant à une trahison, quitta précipitamment le lieu de la conférence, et tous ses fidèles vinrent se grouper autour de leur prince pour le protéger ; Henri l'Oiseleur, de son côté, crut qu'il était victime d'un guet-apens imaginé par son per-

1. Henri Ier l'Oiseleur, duc de Saxe, puis roi de Germanie, succéda à Conrad Ier, en 918, et mourut en 947.

fide allié, et, en toute diligence, il regagna sa flotte. Cependant, le combat redoublait de violence : finalement, les soldats de Charles, vainqueurs des Germains, les forcèrent de repasser le Rhin, couverts de confusion. Il n'en fallut pas davantage pour troubler la paix entre les deux princes : les seigneurs qui accompagnaient Charles, persistèrent à croire que Henri était venu pour trahir, et de ce moment, le roi des Francs fut en hostilité avec le roi de Germanie rendu ainsi responsable de l'échauffourée de Worms.

Le duc de France était, comme on l'a vu, tout prêt à se révolter contre le roi. Le faible successeur de Charlemagne se trouva ainsi resserré entre ses deux ennemis, le duc Robert et Henri l'Oiseleur. Dans cette situation critique, il lui importait d'agir avec la plus grande circonspection. Il quitta l'Austrasie pour aller fixer sa résidence à Soissons, et adressa à ceux qui lui restaient fidèles, des plaintes amères sur les malheurs qui l'accablaient. Son appel fut entendu, et il vit accourir sous son drapeau un grand nombre de seigneurs Austrasiens, et quelques Neustriens même. Le duc Robert, qui s'était retiré à Tours, vint s'établir à Étampes, et, alliant toujours la prudence à l'habileté politique, il envoya des députés au palais pour sonder les intentions du roi. Malheureusement pour ce dernier, ceux-là même qui l'entouraient étaient vendus à son ennemi, et, à l'instigation du duc, ils demandèrent, encore une fois,

le renvoi d'Haganon. C'était moins, dans leur pensée, pour obtenir la disgrâce du favori, que pour procurer à Robert un prétexte de se révolter et de s'emparer du trône. Aussi, la demande du renvoi du ministre fut-elle à peine motivée et soutenue. On laissa tout au plus entendre au roi que, dans le cas de refus, Robert se séparerait de lui. Les émissaires espéraient bien que le prince, en voyant leur hésitation, persévèrerait dans sa ligne de conduite : ce qui leur fournirait l'occasion de manifester leur mécontentement, les armes à la main.

Tout alla au gré de leurs vœux : le roi ne tint aucun compte de leur conseil, et, inflexible jusqu'au bout, il refusa d'éloigner Haganon ; il déclara même que jamais, en dépit de toutes menaces et de tous murmures, il ne se séparerait de son premier ministre. Aussitôt, Robert envoya une ambassade à Henri l'Oiseleur pour lui proposer de détrôner Charles le Simple. Robert venait d'apprendre que, dans l'entrevue de Worms, Henri, poursuivi par les gardes du roi, avait été obligé de prendre la fuite. En politique consommé, il profita de cette circonstance pour assurer le roi de Germanie de son inaltérable dévouement. Dès lors, fort de l'appui de Henri l'Oiseleur, le duc travailla sans relâche à s'approprier le trône de la famille carolingienne. Il répandit des largesses à tort et à travers, promit des récompenses à tout le monde. Quand il crut le moment d'agir arrivé, il sollicita ouvertement les seigneurs déjà disposés à la rébel-

lion, en leur présentant l'entreprise sous le jour le plus favorable. Elle était d'autant plus facile à exécuter que le roi vivait retiré et sans la moindre défiance, à Soissons ; et que presque tous les seigneurs Austrasiens, partisans de Charles, étaient rentrés dans leurs châteaux. Il ne fallait pas laisser échapper l'occasion ; les conspirateurs s'empareraient de la personne du roi, sans paraître outrager la justice, en se rendant au palais, comme pour consulter le prince : c'est au milieu même de la délibération qu'il faudrait le saisir et le garder à vue. Presque tous les barons francs entrent dans la conspiration, et s'engagent, par serment, à consommer cet attentat. Au jour fixé, les conjurés arrivent au palais, et le roi les admet en sa présence; tous ensemble s'approchent de lui, l'environnent comme pour délibérer; et, à un signal donné, le malheureux prince est saisi et enchaîné.

Le complot avait réussi, et déjà les seigneurs, dans la joie du triomphe, se préparaient à emmener le roi captif hors de la ville, lorsque l'archevêque Hervé, inébranlable dans sa fidélité à son prince, entre tout à coup dans Soissons avec une troupe en armes. Il avait pressenti le projet des barons, et, inquiet sur le sort du roi, il s'était introduit dans la place avec une poignée de soldats qui virent en peu de temps leur nombre s'accroître, par les soins de Riculf, évêque de Soissons. Le fidèle Hervé, escorté de cette foule armée, se pré-

cipite au milieu des conjurés, et d'une voix terrible, il s'écrie : « Où est mon seigneur? où est le roi? » C'est à peine si les seigneurs épouvantés osent lui répondre : ils comprennent qu'ils sont perdus. « Le roi est là, il tient conseil avec quelques barons, » tels sont les seuls mots qu'ils balbutient en tremblant. L'archevêque brise les serrures, enfonce la porte et trouve le malheureux Charles assis au milieu de plusieurs gardiens. Ému jusqu'aux larmes, il le saisit par la main : « Viens, dit-il, ô mon roi, viens commander à tes fidèles, » et en même temps il l'arrache des mains des traîtres. Une fois sorti du palais, le roi monte à cheval, et, escorté de quinze cents cavaliers, il quitte Soissons pour se rendre à Reims sous la protection de l'archevêque. Après son départ, les conjurés, couverts de honte, écumant de rage, s'en retournèrent auprès du duc Robert pour l'informer de leur malencontreuse aventure. Charles, accompagné du fidèle Hervé, se rendit en Austrasie, et fixa sa résidence dans la ville de Tongres. Il fut suivi dans sa retraite par quelques seigneurs qui avaient d'abord déserté sa cause, mais que de sages avertissements avaient plus tard rappelés à leur devoir.

Charles le Simple chercha dès lors, pour faire face au duc de France, à se rapprocher du roi de Germanie Henri l'Oiseleur. Les deux princes eurent une entrevue (921); des explications furent sans doute échangées au sujet de l'affaire de

Worms et la paix fut signée. A cette nouvelle, le rusé duc de France se tint prudemment à l'écart tout en soutenant la révolte d'autres seigneurs ; et tandis qu'il bataillait contre les Normands sur les rives de la Loire, l'un de ses affidés, Gislebert, duc de Lorraine, prit les armes contre Charles le Simple [1].

Le duc Gislebert était peut-être l'adversaire le plus acharné du roi ; il fut en tout cas le moins déguisé. Fils de Rainier au Long Cou, comte de Hainaut, que Charles établit en 911 duc de Lorraine, Gislebert succéda à son père en l'année 916. A cette époque, il était dans toute la fougue de l'adolescence. Sa naissance illustre et son alliance avec Henri l'Oiseleur dont il épousa plus tard la fille Gerberge [2], le rendirent hautain et téméraire. Audacieux et même imprudent à la guerre, il ne reculait jamais en présence du danger : il semblait même le rechercher et s'y complaire. D'une taille médiocre, mais d'une constitution robuste, Gislebert avait des membres d'une force prodigieuse, la tête toujours droite, le cou inflexible, les yeux méchants, hagards et tellement mobiles que personne n'en pouvait distinguer la couleur, les pieds sans cesse en mouvement. Son esprit était léger et superficiel, ses paroles pleines de fourberie, ses questions fallacieuses, ses réponses toujours équi-

1. Richer, I, xxxv.
2. Richer commet une erreur en disant que ce mariage était déjà conclu en 921 ; il ne devait avoir lieu qu'en 929.

voques ; rarement on pouvait connaître le fond de sa pensée. Prodigue de ses richesses, il convoitait avidement le bien d'autrui ; il flattait ceux qui étaient plus puissants que lui ; il flattait aussi ses égaux, mais il les haïssait dans le fond de l'âme ; les troubles, les dissensions, la guerre, lui causaient une joie féroce ; il paraissait sans cesse avide de carnage.

Gislebert conçut contre le roi la haine la plus violente ; il avait médité sa perte, et il cherchait à faire entrer dans ses desseins les seigneurs les plus puissants de l'Austrasie. Il alla jusqu'à convoiter le trône, non pour le duc de France, mais pour lui-même. Dans ce dessein il se montra prodigue de ses biens : aux barons il distribuait des terres et de superbes palais, et les seigneurs moins puissants recevaient à pleines mains l'or et l'argent. Grâce à ses menées, un complot s'organisa en Austrasie, mais Gislebert, toujours imprudent, ne songea pas même à s'attacher par les liens du serment, les affidés qui le suivaient entraînés par l'appât de riches récompenses. Il ne pouvait réussir : faiblement engagés, les conjurés abandonnèrent leur chef au dernier moment.

Charles était en Neustrie lorsqu'il apprit la nouvelle de cette conspiration ; il rassembla une armée pour résister aux Austrasiens. Gislebert n'osa porter au roi un défi en pleine campagne, et il se contenta d'attendre derrière les remparts de ses forteresses qu'on vînt l'attaquer. Mais Charles

agit avec prudence. Il envoya à chacun de ceux qui avaient fait défection, des messagers pour leur offrir, en son nom, les plus brillantes récompenses s'ils voulaient rentrer dans le devoir : il proposa de les confirmer dans la possession des domaines concédés par Gislebert, et de leur accorder l'appui de ses armes si le duc de Lorraine essayait de les inquiéter. Poussés par l'ambition, les seigneurs s'empressèrent de jurer fidélité au roi : on signa un traité, et tous les engagements pris à l'égard des barons furent observés. De ce moment, les forces des seigneurs, réunies à celles du roi, se tournèrent contre Gislebert.

Le duc de Lorraine se renferma dans la forteresse de Geul, au-dessous de Maëstricht ; la Meuse et la Geule baignaient les remparts de ce château qui, de l'autre côté, était fortifié naturellement par un immense précipice et des broussailles impénétrables. Gislebert n'avait avec lui qu'une faible troupe. Du haut des tours, il aperçoit bientôt les bataillons de l'armée royale qui vient se dérouler dans la plaine ; elle enveloppe la petite forteresse, les forces navales placées sur les flancs du château, et la cavalerie en face. Mais pendant que les opérations du siége se poursuivent, on apprend que Gislebert, trompant la surveillance des assiégeants, s'est furtivement évadé sur les eaux du fleuve : il avait abandonné la place qui, sur-le-champ, est remise à la discrétion du vainqueur.

Le duc de Lorraine déçu dans ses rêves ambitieux, vaincu et dépouillé de ses États, passa le Rhin, suivi seulement de deux fidèles serviteurs. Il vivait exilé à la cour de Henri l'Oiseleur, lorsqu'il obtint de Charles son pardon par l'entremise du roi de Germanie[1]. Toutefois, les concessions que Charles avait faites aux seigneurs furent maintenues, et Gislebert ne put que rentrer en possession des terres dont les détenteurs étaient morts pendant son exil. Ses domaines cependant furent encore considérables : ils comprirent Maëstricht, Jupille, Herstal, Merschen, Littoy, Chévremont.

Après la conclusion de la paix, Charles retourna en Neustrie. Il avait hâte de marcher contre de nouvelles bandes de Normands qui infestaient les côtes de la Gaule. Le roi de Germanie fut, de son côté, appelé au nord de ses États pour résister à l'invasion des Slaves. Profitant de l'éloignement des deux princes, Gislebert put exercer à son aise ses vengeances sur les seigneurs qui l'avaient délaissé : ceux qui avaient reçu des possessions des mains du roi furent surtout exposés à sa fureur. Il les maltraitait, les faisait assaillir subitement et égorger. Bientôt rentré en possession de tous

1. C'est ici qu'il faudrait placer le récit de cette réconciliation que Richer raconte plus haut (chap. XXIII à XXV) en substituant frauduleusement le duc Henri de Saxe à Gislebert de Lorraine; nous omettons cette narration qui n'offre pas, du reste, un bien vif intérêt. (V. la note de M. Guadet, Richer, *Soc. de l'Hist. de France.*)

ses biens, il reprit activement ses complots contre le roi. Il se rendit auprès d'Henri l'Oiseleur qu'il s'efforça de détacher de l'alliance de Charles : « La Neustrie, lui dit-il, doit suffire au roi; il faut un autre chef à l'Austrasie et à la Germanie. » Il eût voulu se faire couronner roi, mais Henri ne pouvait se prêter à ces machinations; non-seulement il résista à de telles sollicitations, mais il essaya même de faire abandonner à Gislebert ses criminels projets. Comme on le pense bien, le duc de Lorraine n'était pas homme à se laisser ainsi influencer, et le roi de Germanie supplia vainement.

Après son échec au-delà du Rhin, Gislebert tourna ses regards du côté de la Neustrie et entra en négociations avec le duc Robert; il lui fit part de ses vues, et pour l'amener à favoriser ses desseins, il l'engagea à s'emparer du trône et à renverser Charles le Simple. Le duc de France prêta l'oreille à ces suggestions qui flattaient son orgueil et il s'empressa d'accueillir Gislebert; les deux conspirateurs concertèrent leurs efforts, et, sous la foi du serment, s'engagèrent à poursuivre leurs coupables menées.

Gislebert quitta le duc pour retourner en Austrasie et préparer le succès du complot par des mesures de précautions : toutes les villes Austrasiennes reçurent une forte garnison, et les fortifications des places furent réparées et augmentées. Pour enchaîner ses fidèles et prévenir une défec-

tion, il leur fit prêter le serment de fidélité et livrer des otages. Le duc agit partout en roi. Il profita de l'embarras que les Slaves donnaient au roi de Germanie, pour obtenir de ce dernier une absolue neutralité.

Epouvanté à la nouvelle de ces attentats, Charles le Simple se rendit en Austrasie afin de ranimer, s'il était possible, par sa présence, le zèle de ses partisans et de rappeler les rebelles au devoir. Loin de lui rendre hommage, Gislebert distribua aux seigneurs du pays, des monceaux d'or pour les engager à ne point se rendre au-devant du souverain. Charles, impuissant, était contraint de dissimuler sa colère. Il se fixa à Tongres, avec ses fidèles. Dans sa détresse, il affectait de dire que sa patience et sa douceur ramèneraient à lui ses ennemis. Cette illusion fut de courte durée, et la haine des conjurés ne tarda pas à éclater aux yeux de tous avec une incroyable audace.

Le rendez-vous des chefs du complot était à Soissons. Le duc Robert s'y transporta au jour fixé; Gislebert était présent, et sans attendre le résultat de la délibération, il s'écriait avec emportement qu'il fallait renverser Charles le Simple et couronner le duc Robert. Ce fut aussi l'avis unanime des conjurés. Robert fut proclamé roi, séance tenante; on se rendit à Reims, et le sacre du nouveau souverain eut lieu dans la basilique de Saint-Remi : c'était en l'an 923.

Trois jours après, mourut l'archevêque Hervé,

épuisé par une longue maladie; sans le mal terrible qui le consumait, il eût sans doute essayé de prévenir le forfait qui venait de s'accomplir. Robert, couronné roi, s'empressa de lui donner pour successeur, Seulfe, archidiacre de Reims [1]. Homme énergique et très-versé dans les lettres sacrées et profanes, Seulfe fut sacré par Abbon, évêque de Soissons, assisté des prélats de la province ecclésiastique de Reims. Robert s'était empressé de le faire élire parce qu'il comprenait de quelle importance était pour lui la nomination de l'archevêque : il comptait désormais parmi ses partisans le premier métropolitain de la Gaule.

1. Frodoard, *Hist. de l'Église de Reims*, D. Bouquet, VIII, 164, A.



II

Élection du roi Raoul. Herbert de Vermandois enferme Charles le Simple dans une prison, à Péronne. Dissentiments entre Herbert et le roi Raoul. Mort de Charles III le Simple.

CHARLES le Simple était abandonné de presque tous les barons de la Gaule. A peine quelques seigneurs austrasiens demeurèrent-ils groupés autour de lui pour défendre son trône chancelant. Dans sa détresse, il ne cessait de se plaindre de son infortune à ceux qui l'entouraient : ses prières et ses larmes excitaient la pitié. Il appelait de ses vœux la mort qui l'eût délivré de tous ses maux. « La mort, s'écriait-il, est mille fois moins amère que tous les outrages dont on m'accable. Mais, à Dieu ne plaise que le désespoir s'empare de mon âme, et que j'abdique mes droits légitimes. Plutôt la mort par le glaive que la privation du trône de mes pères ! Comment pourrais-je, en effet, me résigner à traîner dans l'exil une misérable vieillesse ? » Charles cherchait ainsi à émouvoir les cœurs de ceux qu'il avait aimés et pro-

tégés, avec lesquels il avait vécu depuis son enfance, et qu'aux jours de sa puissance, il avait comblés de ses dons et de ses faveurs.

Pour consoler le malheureux prince, ses amis protestaient de leur dévouement à sa cause. « Jamais, disaient-ils, ils ne se couvriront de la honte d'un parjure. Quel crime et quelle perfidie de se révolter contre l'autorité du roi, et de fouler aux pieds les lois divines et humaines! Les traîtres qui ont abandonné la cause de Charles ont outragé le droit et la justice. Il faut donc espérer que s'ils ont l'audace de courir aux armes, la colère de Dieu vengera l'opprimé. Mais pour recouvrer le trône, ajoutaient les conseillers de Charles, il faut vous-même devancer votre ennemi et lui offrir la bataille; vous ne rentrerez dans votre royaume qu'en vous frayant un chemin par le fer. Le moment est venu de combattre, et nous allons, pour vous donner un sûr garant de notre fidélité, prêter entre vos mains un serment solennel. Choisissez cinquante guerriers d'élite. Donnez-leur pour mot d'ordre de frapper le chef des rebelles; et qu'au milieu même de la mêlée, dédaignant les coups de l'ennemi, ils s'attachent uniquement à Robert, pour le saisir et le massacrer. Voilà quel doit être l'objet constant de nos efforts. Que servirait, en effet, d'avoir égorgé tous les soldats, si la tête de la rébellion échappait aux coups de notre vengeance? » Charles, secouant enfin, sous l'aiguillon de la nécessité, sa torpeur accoutumée, accueillit

avec empressement la proposition énergique de ses amis, et la mort de Robert fut résolue.

Le roi appela aux armes tous les Austrasiens qui n'avaient pas fait défection : il réunit dix mille hommes de bonnes troupes, après qu'on eut écarté tous ceux qui ne parurent pas capables de porter les armes. C'était un corps de guerriers courageux, robustes, expérimentés dans l'art de la guerre, et animés d'une haine violente à l'égard de Robert. A la tête de ses soldats, le roi prit l'offensive et s'avança au-devant de l'ennemi par le Condroz et le pays d'Hasbain. Franchissant la frontière du royaume qu'on lui avait ravi, le Carolingien fit son entrée dans son ancienne résidence royale d'Attigny; là, il s'arrêta quelque temps pour laisser reposer son armée, puis il marcha résolûment contre les rebelles.

Quand il se vit à une assez faible distance de son adversaire, Charles disposa ses troupes en ordre de bataille : six mille hommes d'élite devaient soutenir le premier choc; ils étaient commandés par le comte Fulbert, tandis que Charles lui-même, avec quatre mille guerriers, se plaça en corps de réserve. Parcourant les rangs de son armée, il excitait les troupes à combattre vaillamment, enflammait tous les courages.

Cependant, l'ennemi ne se présentait point encore; marchant toujours en avant avec précaution, l'armée du roi traversa l'Aisne, et se dirigea, sans coup férir, vers les murs de Soissons. C'est là que

Robert l'attendait : il avait sous ses ordres vingt mille hommes d'armes. Toutes les dispositions que prit Charles, furent dictées par la prudence, et l'action allait s'engager, lorsque les évêques demandèrent que le roi ne prît aucune part au combat; car sa mort, si elle arrivait, entraînerait l'extinction de la race royale, et tout serait perdu pour jamais. Les chefs et les soldats exprimèrent le même vœu, et Charles fut obligé de se rendre à leurs désirs : il plaça à la tête du corps de réserve, le comte Hagrald, et parcourut les rangs pour exhorter une dernière fois ses soldats à faire leur devoir et à mettre leur confiance dans le Dieu des armées. « Qu'avez-vous à redouter, s'écriait-il, la victoire est certaine, et les rebelles essayeront à peine de résister. La colère de Dieu est suspendue sur leur tête, comment pourraient-ils vous combattre avec succès? » L'heure de la bataille allait sonner; Charles gravit, avec les évêques, une colline voisine où s'élevait une chapelle dédiée à sainte Geneviève, et il attendit dans une pénible anxiété et dans la prière, l'issue du combat [1].

L'armée du roi s'avança en colonnes serrées, et Robert, sans trembler, se prépara à lui résister à

1. Ainsi, d'après Richer, le roi Charles le Simple n'assistait pas à la bataille; il n'est donc pas vrai, comme on l'a prétendu, que Charles ait tué de sa propre main, son compétiteur Robert. L'auteur de cette fable est Adhémar de Chabannes, chroniqueur du XIe siècle.



la tête de bataillons plus nombreux. De grands cris poussés de part et d'autre préludèrent au premier choc. La mêlée fut affreuse; la mort moissonnait les rangs des deux armées. Fidèles à leur mot d'ordre, les soldats du roi, méprisant les coups de l'ennemi, cherchent Robert sans le rencontrer; tout à coup, ils aperçoivent un guerrier qui porte avec fureur le carnage dans leurs rangs; ils lui demandent quel est son nom. Robert (car c'était lui) découvre fièrement son visage et se fait connaître aux coups formidables qu'il porte au comte Fulbert. Blessé grièvement, Fulbert tombe à la renverse, et présente à son ennemi le côté droit sans défense. Robert, enivré de carnage, lui plonge sa lance au défaut de la cuirasse, et le fer traverse tout le corps du malheureux comte, pour aller se heurter au revers de l'armure. Mais, à son tour, accablé par le nombre et percé de sept coups de lance, Robert roule dans la poussière et meurt, tandis que Fulbert, bien qu'épuisé par la perte de son sang et renversé à terre, fait encore de prodigieux efforts pour se servir de ses armes. Les deux armées redoublent d'acharnement, et ne s'arrêtent que harassées de fatigue et presque anéanties : onze mille hommes, dit-on, périrent du côté des révoltés, et Charles perdit sept mille cent dix-huit de ses fidèles.

Robert était mort, et ses partisans fuyaient de toutes parts; Charles avait donc lieu de se croire victorieux, lorsque le fils de son adversaire, celui

qui devait être Hugues le Grand, arriva sur le champ de bataille avec de nouvelles forces et accompagné d'Herbert, comte de Vermandois. Transporté de fureur, et désireux de venger la mort de son père, Hugues recommença la lutte avec les troupes fraîches qu'il commandait et réussit à contenir l'ennemi qui débordait déjà de tous côtés. A force d'héroïsme, il parvint à se rendre maître du champ de bataille; il s'y arrêta quelque temps pour s'emparer du butin, et put se regarder comme victorieux. Charles, de son côté, pensait triompher, puisque son plus cruel adversaire avait succombé dans la lutte. Quoi qu'il en soit, les deux partis s'attribuèrent la victoire : Charles se réjouit de la mort de son compétiteur, tandis que les Neustriens, s'ils avaient perdu leur prince, s'étaient, du moins, emparé des dépouilles de l'ennemi. Le roi, lui aussi, eût pu faire quelque butin, mais, étranger à la cupidité, il s'abstint de profaner les cadavres qui jonchaient le champ de bataille. Au reste, il avait perdu la plus grande partie de son armée, et il redoutait une nouvelle attaque de la part des révoltés. En pareille occurrence, il regagna l'Austrasie avec le dessein bien arrêté de revenir plus terrible et de frapper un coup décisif.

Dès ce moment, en effet, Charles le Simple ne fut plus occupé que de sa vengeance, et organisant des troupes levées à la hâte, il prépara une formidable expédition contre la Gaule. A cette nou-

velle, les seigneurs épouvantés n'attendirent pas que l'orage vînt fondre sur leur tête, et ils se montrèrent décidés à se soumettre au roi et à reconnaître son autorité. Charles, toujours disposé à la clémence, accueillit les avances des barons de France, et il leur envoya des messagers pour les rappeler à leur devoir. Les Normands étaient rentrés les premiers dans l'obéissance. Ils se préparaient à se ranger sous les ordres de Charles pour défendre son trône, lorsque le duc de France, qui persistait au contraire dans la rébellion, leur barra le chemin, et les empêcha de communiquer avec le roi qui fut ainsi privé de leurs secours.

Les Neustriens ne s'en tinrent point là. Sous l'impulsion de Hugues le Grand, ils mandèrent à Soissons, Raoul, fils de Richard le Justicier duc de Bourgogne, pour le couronner roi et l'opposer à Charles le Simple. D'un courage à toute épreuve, Raoul était en outre très-versé dans l'étude des lettres. Il[1] avait épousé Emma, fille de Robert, tué à la bataille de Soissons, et il était par conséquent le beau-frère de Hugues le Grand. Ce dernier était le chef de la rébellion depuis la mort de son père, et c'est lui que les seigneurs neustriens chargèrent de choisir un souverain. Hugues envoya consulter à ce sujet, sa sœur Emma, femme remarquable par son esprit et sa beauté. Il lui fit demander lequel elle préférait voir sur le trône, son frère, ou son

1. Raoul Glaber. D. Bouquet, X, 5, A.

mari, le duc Raoul. Emma répondit qu'elle aimait mieux embrasser les genoux de son mari que ceux de son frère. Hugues comprit, et se conformant à l'avis de sa sœur, il céda le trône à son beau-frère quoique ce dernier ne le désirât que faiblement, car il n'avait pas d'enfants et était seul de sa famille [1].

Ce fut alors que le comte de Vermandois, Herbert, l'un des principaux chefs de la révolte, médita de s'emparer de la personne même de Charles le Simple. Feignant de désapprouver tout ce qui venait de se passer, le traître se rapprocha du malheureux prince, et lui envoya des députés pour lui offrir le secours de son épée. Il a essayé, lui mandait-il de s'opposer aux attentats des Neustriens, mais, en dépit de ses efforts, la méchanceté des conjurés l'a emporté, et ses conseils n'ont pas été entendus; pour réparer tout le mal, il ne voit qu'un parti à prendre : se jeter dans les bras du roi. Alors, avec une ruse infernale, Herbert invitait Charles le Simple à venir à sa rencontre, mais seulement escorté de quelques hommes armés, car, disait-il, une suite trop nombreuse pourrait se prendre de querelle avec ses propres soldats, ce qui amènerait un fâcheux conflit entre

1. Le récit de Raoul Glaber a été souvent révoqué en doute. Il n'a cependant rien que de vraisemblable, si l'on se rappelle que, d'après les institutions germaniques, la femme devait, avant de se placer à table, attendre les ordres de son mari et baiser ses genoux.



des troupes alliées. Au reste, si Charles voulait des garanties pour la sûreté du voyage, Herbert l'autorisait à exiger le serment de ses envoyés.

Le roi, trompé par ces paroles, fit en effet prêter serment de fidélité aux messagers d'Herbert. Il crut alors n'avoir plus rien à redouter, et sans prendre l'avis de ses compagnons, il s'avança imprudemment à la rencontre du comte de Vermandois. Pour mieux dissimuler son dessein, le traître ne prit, lui aussi, qu'une petite troupe de gens de guerre. L'entrevue fut cordiale : les deux princes s'embrassèrent et s'entretinrent de choses familières. On jeta un voile sur le passé. Tout à coup sur un signe d'Herbert, des gens armés s'élancent d'un lieu où ils se tenaient en embuscade, et se précipitent sur le roi sans défiance. Charles, incapable de résister, est fait prisonnier; parmi ses compagnons, les uns sont enchaînés comme lui, d'autres massacrés, un petit nombre seulement réussit à prendre la fuite. Herbert conduit le malheureux captif à Péronne et le jette dans un cachot.

La nouvelle de l'arrestation du roi fut un coup de foudre pour les Austrasiens fidèles qui, privés de leur chef et réduits à eux-mêmes, ne savaient à quel parti s'arrêter. Les uns, plus audacieux, veulent travailler à délivrer leur prince; tandis que les autres, désespérés, parlent de se rallier au parti de Raoul, sans toutefois lui engager leur foi. Les premiers qui conservaient l'espoir de voir bientôt

le roi délivré de ses fers, reprochaient chaque jour au comte de Vermandois, son infâme trahison, et poursuivaient ses complices, de violentes invectives; mais ils ne parvinrent point à les fléchir, et les traîtres virent, sans s'émouvoir, la colère de Dieu suspendue sur leur tête. Elle se manifestait cependant à des signes certains. Une fois [1], entre autres, la lune à son quatorzième jour, se déroba aux regards des hommes par l'interposition de la terre; et à Reims, disait-on, il avait paru des armées de feu dans les airs : prodiges sinistres, suivis bientôt d'une maladie qui emporta beaucoup de monde. Le peuple voyait dans ces avertissements du ciel, le présage d'épouvantables calamités.

La discorde [2] ne tarda pas, en effet, à éclater entre le roi Raoul et le comte Herbert de Vermandois. Ce fut au sujet de la possession du comté de Laon, qu'Herbert voulait donner à son fils Eudes, tandis que le roi en investit un autre seigneur. Le comte de Vermandois [3] paraissait insatiable dans son ambition, et Raoul se refusait à faire de nouvelles concessions à l'avidité d'Herbert. Pour effrayer le roi, Herbert fit sortir de sa prison, Charles le Simple qui n'était plus qu'un misérable jouet entre ses mains, et il le conduisit en Vermandois. Mais ce ne fut pas dans l'intention de le rétablir sur le trône et de lui rendre

1. Richer, I, LII.
2. Frodoard, chron. D. Bouquet, VIII, 184, C.
3. Richer, I, LII.

l'autorité dont il l'avait dépouillé : il voulait seulement jeter la terreur parmi les ennemis de Charles, en leur montrant son rétablissement, comme un épouvantail permanent. Herbert conduisit le Carolingien dans la ville d'Eu, pour le présenter aux Normands rassemblés dans cette place forte. Guillaume Longue-Épée, fils du célèbre Rollon, prêta serment de fidélité entre les mains du roi détrôné. Ainsi, l'ambitieux comte de Vermandois tramait la perte du roi Raoul, comme il avait autrefois ourdi celle de Charles le Simple. Il amena à Reims, son prisonnier, et il parut même avoir quelque temps la velléité de le rétablir, car il envoya au pape des députés porteurs de lettres favorables au Carolingien. Jamais, mandait-il impudemment à Jean X, il n'avait conspiré pour renverser du trône Charles le Simple : c'est malgré lui que les conjurés avaient triomphé. Il ajoutait qu'il avait formé le projet de rétablir Charles sur le trône ; que c'était, du reste, l'avis des personnages les plus recommandables, et que ceux-là seuls que l'or des révoltés avait corrompus, étaient opposés à ce dessein.

« Ordonnez de votre autorité apostolique, dit-il au pape, de restaurer le roi renversé ; frappez d'anathème quiconque cherchera à s'y opposer ; écrivez, à cet effet, à tous les évêques et seigneurs de Gaule et de Germanie pour les avertir que vous bénissez les bons et réprouvez les méchants. » Malheureusement quand les envoyés arrivèrent à

Rome, ils ne purent remplir l'objet de leur mission : le pape était lui-même retenu en prison par Gui, marquis de Toscane [1], qui avait eu de graves démêlés avec lui, et les messagers du comte Herbert revinrent en Gaule sans avoir rien fait.

Herbert tourna ses regards d'un autre côté. Il songea à s'attacher Hugues le Grand, duc de France, beau-frère du roi Raoul. A force d'habileté, il parvint à conclure une alliance avec Hugues : et, dominés l'un et l'autre par l'ambition, les deux princes se jurèrent une fidélité réciproque. Toutefois, le duc de France refusa toujours de tourner ses armes contre le roi Raoul, et d'aider Herbert à satisfaire ses rancunes personnelles. Il fit plus : loin de trahir le roi, Hugues le Grand s'efforça au contraire de ramener le comte de Vermandois à la soumission qu'il devait à son souverain. Après mille efforts, il y réussit; et le comte Herbert fit, on peut dire presque malgré lui, sa paix avec le roi Raoul, à qui même, au bout de quelque temps, il prêta serment de fidélité. Pour témoigner de la sincérité de son dévouement, Herbert fit rentrer Charles dans sa prison de Péronne. Ce ne fut point, toutefois, sans exiger du roi Raoul le prix de sa soumission. Le comte de

1. Gui, marquis de Toscane, et frère utérin de Hugues, comte d'Arles, avait épousé l'impudente Marosie et était devenu maître de Rome; après différents démêlés qu'il eut avec Jean X, il le fit jeter dans un cachot où le pape mourut quelque temps après, vers 928.

Vermandois ne craignit pas de solliciter le siége métropolitain de Reims pour son fils encore en bas âge, l'archevêque Seulfe étant mort depuis quelque temps déjà. Comme cet enfant ne pouvait remplir les fonctions épiscopales, on en chargea l'évêque Odelric qui se trouvait alors à Reims, chassé de son diocèse de Dax par les incursions des pirates; et l'on concéda à ce dernier, pour ses besoins personnels, l'abbaye de Saint-Timothée avec une prébende. Ce fut à ce prix seulement que le comte de Vermandois rendit son épée au roi Raoul; mais, comme nous le verrons dans la suite de ces récits, la concession du siége métropolitain de Reims au fils d'Herbert, malgré les canons de l'Église, fut la cause de luttes longues et acharnées.

Pour faire éclater aux yeux de tous, la générosité de ses sentiments et son amour de la justice, Raoul, qui avait à peu près rendu la paix à son royaume, voulut aller visiter le pauvre Carolingien au fond de son cachot. Il le plaignit amèrement, compatit à ses souffrances, et le conjura à plusieurs reprises de lui pardonner, s'il pouvait être la cause de quelqu'un des maux qu'il endurait. Raoul ne songeait évidemment pas à se dépouiller de l'autorité royale dont il était revêtu, mais, pour dédommager Charles le Simple, il promit de lui restituer tout ce qu'il pourrait de son ancienne grandeur, entre autres choses, les résidences royales d'Attigny et de Ponthion. Il s'éloigna ensuite après avoir jeté

quelques paroles d'espérance et de consolation dans l'âme du prisonnier, et il s'en retourna à Soissons.

Cependant, Charles le Simple demeurait inconsolable. Lentement consumé par le chagrin, il contracta une maladie de langueur qui devait le conduire au tombeau. Épuisé par la souffrance, il mourut le 7 octobre 929, âgé d'environ cinquante ans.



Roi au repos. — Architecture, ornements, mobilier du xe siècle.
HEFNER, *Costumes du moyen-âge chrétien*, t. I, pl. 52.

La nouvelle de la mort de ce prince, qui parut prédite par les avertissements du ciel, terrifia les populations de la Gaule. On 1 se rappela que, peu d'années auparavant [illegible] milieu des horreurs de la

1. Richer, I, x[illegible]

guerre civile, on avait ressenti, dans le pays de Cambrai, les secousses d'un tremblement de terre. Déjà, lors de la captivité de Charles, ce présage de grandes calamités était revenu comme de lui-même à la mémoire du peuple. La fin misérable du descendant de Charlemagne fit revivre tous ces souvenirs : on les évoquait avec une sorte de terreur religieuse.



III

Guerres du roi Raoul contre les Normands; contre Herbert de Vermandois. Le moine Artaud est élu archevêque de Reims. Walbert est élu évêque de Noyon. Mort de Raoul.

CHARLES le Simple venait à peine de descendre dans la tombe, qu'on signalait sur les rives de la Loire, les dévastations de pirates Normands attirés par les succès de leurs pères dans ces contrées [1]. Raoul prit les armes et battit les Danois en diverses rencontres. Il fit contre eux plusieurs expéditions importantes, principalement dans le cours des années 924 et 925, malgré la lutte qu'il soutenait alors contre Herbert de Vermandois. L'année suivante, il écrasa encore huit mille barbares auprès d'Arras [2]. Raoul se montrait partout où abordait l'ennemi, partout où s'offrait le danger. Désireux de frapper un grand coup et d'extermi-

1. Richer, I, LVII.
2. Ces diverses expéditions sont racontées dans notre chronique; nous nous bornons à les signaler, pour ne pas surcharger le récit de faits d'armes trop fastidieux.

6.

ner les pirates dans un effort suprême, il publia, en 930, un édit ordonnant la levée en Gaule de tous les hommes d'armes valides. L'Austrasie fournit elle-même son contingent, malgré son attachement à la famille Carolingienne; et Raoul, à la tête de douze légions, vint offrir la bataille aux Normands campés non loin de Limoges. Les barbares furent impuissants à soutenir le choc de la cavalerie, et ils cherchaient à opérer leur retraite en bon ordre, lorsqu'ils se heurtèrent aux Aquitains placés en embuscade. Dès lors, la déroute des pirates pris à revers, fut complète : ils furent exterminés presque jusqu'au dernier.

Après cette grande victoire, Raoul eût sans doute pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher de nouvelles incursions; malheureusement, dès l'année 931, la lutte qu'il dut soutenir contre Herbert de Vermandois, vint faire une fatale diversion et absorber toute l'activité du roi. Pendant qu'il était occupé à guerroyer contre les Normands, une querelle s'était élevée entre Herbert et Hugues le Grand, duc de France : de part et d'autre on avait pris les armes, et chacun des deux rivaux pillait et brûlait les possessions de son ennemi. A son retour, Raoul se défiant d'Herbert toujours disposé à la trahison, prit parti pour Hugues le Grand et alla mettre le siége devant le château de Doulens. Il était déjà sous les murs de la place, lorsque Hugues vint avec ses troupes prêter main-forte à son beau-frère et la

ville fut emportée d'assaut. Arras succomba à son tour, et les habitants jurèrent fidélité au roi ; après cet exploit, Raoul se retira. Herbert reprit aussitôt l'offensive, et se précipita, à la tête d'une armée, sur les terres de ses ennemis. Il s'empara sans coup férir, de Braine, sur la Vesle, qui appartenait à Hugues le Grand et ruina cette ville de fond en comble. Le roi, poussé à bout par ces représailles terribles, résolut la perte du comte de Vermandois. Pour lui enlever la ville de Reims, il ordonna aux habitants d'élire un archevêque, les menaçant de leur imposer lui-même un pasteur s'ils ne se rendaient à son injonction. Il voulait dépouiller de l'épiscopat le fils d'Herbert, qui n'était qu'un enfant. Mais les habitants de Reims ne craignirent pas d'exposer au roi des sentiments contraires : « C'est par votre ordre, dirent au roi leurs délégués, que nous avons reconnu pour archevêque le jeune fils du comte Herbert; que nous l'avons élu ; que nous lui avons juré fidélité ; il nous est impossible, aujourd'hui, de violer la foi jurée et de nous séparer de lui. » Ces paroles imprudentes firent comprendre à Raoul que les Rémois étaient partisans du comte de Vermandois. Il les traita dès lors sans ménagement et vint assiéger leur ville. L'assaut fut soutenu avec énergie ; mais le courage des défenseurs des remparts faiblit après trois semaines de résistance. Ils furent contraints d'ouvrir leurs portes et d'implorer la clémence du vainqueur.

Le roi réunit son conseil, dicta à la hâte les mesures les plus urgentes pour la sûreté de la place, et convoqua les habitants. Il leur rappela tous les maux occasionnés par les révoltes et les conspirations d'hommes pervers et dangereux. Leur cité elle-même n'avait point été à l'abri de ces calamités : « Vous avez vu, leur dit-il, vos biens pillés et ravagés par Herbert, cet homme cruel, cet autre pirate. Le fils d'un tel tyran ne peut vous convenir comme évêque ; renversez-le ; qu'attendez-vous ? Est-ce que les lois de l'Église ne s'opposent pas à ce qu'un enfant occupe le trône épiscopal ? Une église ne peut demeurer si longtemps sans pasteur. Si vous pensez qu'on puisse vous reprocher quelque chose un jour, vous alléguerez la force, puisque vous êtes vaincus aujourd'hui et soumis par les armes. J'ai eu tort, il est vrai, de vous faire accepter autrefois le fils d'Herbert ; c'est une faute que je veux réparer. Pour vous, contemplez vos terres ravagées ; rappelez-vous les malheurs qui vous ont accablés, et vous considérerez ensuite la prospérité qui vous attend sous le gouvernement d'un pasteur sage et dévoué. »

Les habitants cédèrent devant la volonté inflexible du roi ; ils portèrent leurs suffrages sur un moine de Saint-Remi du nom d'Artaud (en 932), et les évêques suffragants imposèrent les mains au nouveau prélat. Artaud se distingua par sa sagesse et son habileté dans le gouvernement de son

église; dévoué, bienfaisant, charitable, il se fit aimer de tout son peuple.

Maître de Reims, Raoul s'entendit avec Hugues le Grand pour mettre le siége devant la citadelle de Laon où Herbert s'était renfermé. Quand ce dernier vit qu'il ne lui était plus possible de résister, manquant de vivres et de troupes, il fit proposer une trêve au roi et obtint un libre passage pour lui et ses fidèles; la ville tomba entre les mains du roi, à l'exception toutefois de la citadelle. La femme d'Herbert s'était renfermée dans la forteresse, résolue à soutenir l'effort des assaillants jusqu'au retour de son mari qui eût attaqué l'ennemi par derrière. Mais le roi comprit la ruse de son adversaire, et pressa le siége de la citadelle. Il l'enveloppa de toutes parts, en ferma les accès, en battit les murs sans relâche. Les assiégés furent bien vite épuisés, et ils déposèrent les armes avant l'arrivée du comte de Vermandois. La femme d'Herbert demanda en grâce à son vainqueur la liberté de se retirer. Raoul dédaignait de retenir une femme : il lui permit de partir avec ses fidèles, puis il prit possession de la forteresse, et y établit une garnison. Il ne chercha pas à poursuivre plus loin son ennemi, et préféra le laisser aux prises avec Hugues le Grand. La guerre continua longtemps entre ces deux princes, et ils ne signèrent la paix qu'en 934 [1].

1. Voir les détails de la lutte dans Frodoard, chronique D. Bouquet, VIII, 188 et suiv.



En quittant les murs de Laon, le roi Raoul s'occupa de choisir un successeur à l'évêque de Noyon, Airard, qui venait de mourir (932). On parlait d'élever sur le trône épiscopal, Walbert, abbé de Corbie, homme ferme, éclairé et ardent ami de la vertu. Mais un clerc de Noyon osa intriguer auprès du roi pour se faire nommer évêque. Farouche et superbe, cet homme n'avait jamais, dans toute sa vie, poursuivi qu'un but : ravir le bien d'autrui, et donner satisfaction à son ambition démesurée.

Repoussé à la fois par le roi et les habitants, il eut recours à la ruse et à la perfidie pour faire réussir son projet. Il alla trouver le comte d'Arras, Adelelme, qu'il essaya de séduire par ses flatteries, et sans dire que le roi l'avait écarté, il pria le comte de lui accorder son appui. « Si vous me faites parvenir à l'épiscopat, dit-il, je vous garantirai la possession de votre comté ; et voici comment vous pouvez me seconder : vous approcherez pendant la nuit des murs de Noyon, et j'ouvrirai de l'intérieur les portes à vos soldats ; je me tiendrai prêt avec mes hommes, et réunissant nos troupes nous envahirons la place ; les habitants seront prisonniers ou bannis de leur cité. » Adelelme accueillit avec joie ce perfide conseil et, au jour fixé pour l'exécution du complot, il se présenta au milieu de la nuit, avec des forces considérables, sous les murs de la ville. Le clerc était à son poste et attendait. Adelelme

parut, et tous les siens furent introduits dans la place ; réunis aux hommes du traître, ils se répandirent dans les rues de la cité, dont ils épouvantèrent les paisibles habitants au bruit de leurs trompettes, de leurs armes et de leurs cris. Réveillés en sursaut, ces derniers comprirent que leur ville avait été livrée par trahison à quelque ennemi inconnu ; et ils prirent la fuite pour échapper peut-être à un massacre général. De leur côté les assaillants n'osèrent, au milieu de l'obscurité, se disséminer dans les divers quartiers ; restés en groupes compactes sur les places, ils ne purent faire de prisonniers, et les habitants de Noyon s'esquivèrent sans peine.

Jusque-là, le complot avait réussi au gré des conspirateurs ; mais, dès le lendemain, les fugitifs, revenus de leur frayeur, recueillirent des armes dans la campagne et dans les villes voisines. On leur prêta main forte, et au bout de cinq jours, ils marchèrent à l'assaut de leur propre cité, appuyés par des troupes alliées. Les assiégés qui comprenaient le danger de leur situation, luttèrent avec la fureur du désespoir. Mais, les gens de la dernière classe du peuple qui n'avaient pas pris la fuite avec les citoyens, et avaient, sans scrupule, prêté serment de fidélité au comte Adelelme, se révoltèrent à leur tour, contre leurs oppresseurs. Resserrés ainsi entre les assiégeants d'un côté et les révoltés de l'autre, les partisans du comte furent obligés de lâcher pied et de se réfugier dans

l'église où les poursuivirent leurs ennemis. Les portes de la basilique furent enfoncées, et le sang ruissela sur les dalles du sanctuaire. Les deux chefs, le clerc et le comte Adelelme, avec la plupart de leurs soldats tombèrent égorgés au pied même des autels. Les habitants de Noyon rentrèrent en possession des biens dont ils avaient été un instant dépouillés; l'église, souillée du sang de l'ennemi, fut purifiée, et l'abbé de Corbie, Walbert, que le roi avait désigné au choix des habitants, reçut la consécration épiscopale des mains d'Artaud, archevêque de Reims.

Après avoir réglé cette affaire, Raoul se rendit sur les rives de la Loire, où l'appelaient les troubles d'Aquitaine, car son autorité n'était pas encore entièrement reconnue dans cette province. En [1] apprenant que le roi s'avançait contre lui, le duc d'Aquitaine, Guillaume Tête d'Étoupe [2], se disposa à la résistance, et arrêta l'armée royale sur les bords de la Loire. Toutefois, on évita d'en venir aux mains; on parlementa, et une entrevue fut décidée non loin d'Autun. Un soir, Guillaume traversa le fleuve, pour se rendre auprès du roi. Il mit pied à terre, et se présenta devant Raoul qui resta sur son coursier pendant tout l'entretien; à la fin, les deux ennemis réconciliés

1. Frodoard, chron. D. Bouq. VIII, 181, A.
2. Guillaume I[er], dit Tête d'Étoupe, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, était fils d'Ebles le Bâtard, auquel il succéda vers 932.

s'embrassèrent, et l'on se sépara. Le lendemain, Guillaume revint près de Raoul, lui demander une trêve de huit jours; puis, après avoir tergiversé pendant toute cette semaine, il fit son entière soumission. Raoul lui rendit le comté du Berry qu'il lui avait enlevé récemment, et s'en retourna en Neustrie.

En 932, le roi dut retourner encore une fois sur la Loire pour faire respecter son autorité toujours méconnue. Ragemond, comte de Toulouse, et Ermingaud, comte de Rodez, accoururent à sa rencontre, et lui prêtèrent le serment de fidélité. Raoul vit aussi venir à lui, le comte gascon Loup Acinaire qui, dit-on, montait un cheval plus que centenaire et encore plein de force et de vigueur. Acinaire remit son duché entre les mains du roi; mais Raoul le lui rendit généreusement, l'en investit et lui en confia l'administration.

L'autorité de Raoul commençait à être respectée dans toute la Gaule; mais on n'était pas cependant sans inquiétude, car des prodiges sinistres avaient annoncé de nouveaux malheurs. A Reims, disait-on, on avait vu dans le ciel, des armées de feu et des flammes de sang qui s'élançaient dans les airs, comme des flèches ou des serpents. Signes avant-coureurs d'une peste affreuse qui ne tarda pas à sévir dans le pays : la population fut décimée par le fléau. Pendant l'automne de l'année 936, qui amena une recrudescence de fièvre chez tous les malades, le roi lui-même fut dangereusement

atteint. Il ressentit un malaise général dans tous les membres; et au bout de quelque temps, il succomba. Ses fidèles, accablés de douleur, le firent somptueusement inhumer à Sens, dans la basilique de Sainte-Colombe : le deuil fut universel.

Le roi Raoul, sans cesse occupé à combattre, n'avait pas eu le temps de régler entièrement l'administration de ses États et de faire régner l'ordre et la justice. Il ne laissait point d'enfant, et le soin des affaires publiques retomba, à sa mort, entre les mains des grands du royaume, qui durent immédiatement s'occuper de lui choisir un successeur.



LIVRE III

936-945

I. Ambassade envoyée au roi d'Angleterre Adelstan. Élection de Louis IV, d'Outre-mer. Révolte de quelques seigneurs. Les Hongrois. Affaires de Lorraine; mort du duc Gislebert. — II. Révolte de Herbert de Vermandois. L'archevêque Artaud est chassé de Reims. Élection de l'évêque Hugues, fils de Herbert. Intervention du pape; on conclut une trêve. — III. Guerre entre le comte de Flandre et le comte de Montreuil. Plaid général d'Attigny. Meurtre de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. Le roi parvient à réconcilier Arnoul de Flandre et Erluin de Montreuil. — IV. Mort de Herbert de Vermandois. Affaires de Normandie. Louis d'Outre-mer, fait prisonnier par les Normands, passe ensuite aux mains de Hugues le Grand, duc de France. Il cède la ville de Laon pour racheter sa liberté.

I



PRÈS [1] les funérailles du roi Raoul, les barons de France se réunirent pour administrer le royaume pendant la vacance du

1. Richer, II, 1.

trône, et procéder à l'élection d'un souverain. Sur cette dernière question, on fut loin de s'entendre, et les seigneurs portèrent leurs vœux de différents côtés. Les Neustriens et les Aquitains voulaient élire Hugues le Grand, le fils du roi Robert, tué à la bataille de Soissons; les Austrasiens, au contraire, se déclaraient les partisans de Louis, fils de Charles le Simple. Cependant, ni l'un ni l'autre de ces deux princes n'ambitionnait la puissance souveraine. Instruits par l'exemple de leurs ancêtres, ils considéraient l'autorité royale comme un danger pour eux-mêmes : Hugues n'ignorait pas que son père s'était perdu par son audace inconsidérée, et ce souvenir lui faisait redouter le pouvoir; Louis, de son côté, était étranger à tous les débats qui s'agitaient dans les conseils des barons de France. Il vivait exilé en Angleterre, où on l'avait transporté encore enfant, près du roi Adelstan [1], son oncle, pour le dérober aux poursuites de Hugues le Grand et d'Herbert de Vermandois, qui avaient emprisonné son père.

L'assemblée des barons était présidée par Hugues le Grand, duc de France. Les débats furent longs et tumultueux; mais l'avis de Hugues devait entraîner tous les suffrages. Il se leva au milieu de l'assemblée, et prit la parole pour essayer de ramener à des sentiments de concorde les

1. Adelstan, fils d'Edmond Ier, occupa le trône Anglo-Saxon, de 924 à 940. Sa sœur Ogive avait épousé Charles le Simple.

esprits divisés. Rappelant que le roi Charles le Simple était mort misérablement au fond d'un cachot, il montra la Divinité outragée par la conduite des seigneurs, et fit ressortir la nécessité d'une réparation pour apaiser la colère de Dieu. « Notre premier devoir, s'écria-t-il, est de rétablir l'union parmi nous, et, guidés par un sage désintéressement, d'être unanimes dans le choix que nous allons faire. Mon père que, d'un commun accord, vous avez naguère porté sur le trône, a cependant commis un crime en acceptant le pouvoir, puisque votre roi légitime était vivant, et languissait dans un cachot. Croyez-le bien, un tel acte ne fut pas agréable à Dieu ; et loin de moi, la pensée de renouveler l'usurpation de mon père ! Raoul aussi, d'auguste mémoire, n'était pas de race royale ; mais son exemple ne doit pas nous porter à élire un prince étranger à la famille de nos rois. Quelle serait, en effet, la conséquence d'un tel choix ? Mépris de l'autorité, dissensions entre les grands : voilà ce qu'a produit l'élection de Raoul ; voilà ce qu'il faut, avant tout, éviter aujourd'hui. Rappelons donc sans retard le descendant de nos rois légitimes ; rappelons d'outre-mer le fils de Charles le Simple. Trêve à toutes nos divisions ! Que Louis soit notre souverain. »

L'abnégation de Hugues le Grand entraîna l'assemblée et mit fin aux débats ; on envoya sur-le-champ une ambassade en Angleterre, à la cour du roi Adelstan. Les messagers devaient engager

Louis, au nom de Hugues le Grand et des autres seigneurs, à revenir en Gaule, lui garantir la sûreté du voyage sous la foi du serment, et lui annoncer que les barons viendraient à sa rencontre jusque sur le rivage de l'Océan.

Les députés, qui avaient à leur tête Guillaume, archevêque de Sens, s'embarquèrent à Boulogne. Le vaisseau, poussé par un vent favorable, aborda promptement sur la côte d'Angleterre. Le roi Adelstan était à Eurvich [1] s'occupant, avec son neveu Louis, de l'administration de son royaume. C'est là que vinrent le trouver les délégués des barons de la Gaule. Après lui avoir présenté les hommages de Hugues le Grand et des autres seigneurs, ils exposèrent l'objet de leur mission. « Ce sont, dirent-ils, les vœux du duc et des barons de France que nous venons vous exposer. Le roi Raoul a cessé de vivre, et Hugues a fait reconnaître pour son successeur, Louis, fils de Charles. Quelques seigneurs ont bien essayé de protester, parce que, complices de l'arrestation du père, ils craignaient la vengeance du fils, mais le duc est parvenu à triompher de cette résistance, et tous ont donné leur consentement à l'élection de Louis. Maintenant, les grands de la Gaule ne forment qu'un vœu : saluer roi, Louis, fils de Charles. Rendez-leur donc celui qui doit régner sur eux. Fixez le jour où ils pourront, tous en-

1. L'ancien *Eboracum*, aujourd'hui York.

semble, accourir sur le rivage à la rencontre de leur souverain. » Adelstan demanda aux étrangers d'engager leur foi par serment ; et après qu'ils eurent accédé à ses désirs, on fixa le jour où Louis devrait quitter la terre d'Angleterre ; puis les envoyés se retirèrent, comblés de présents. Ils vinrent rapporter au duc les félicitations et les remercîments du roi Adelstan qui voyait, avec le plus vif plaisir, son neveu Louis rétabli dans ses droits jusqu'alors méconnus.

Quand le jour fixé pour la réception du roi fut arrivé, le duc de France, accompagné des seigneurs, se rendit à Boulogne, et là, sur la plage, il fit mettre le feu à des cabanes pour annoncer son arrivée à ceux qui étaient de l'autre côté du détroit. Adelstan s'y trouvait déjà, escorté d'une nombreuse cavalerie et disposé à remettre son neveu entre les mains des Francs ; il fit, lui aussi, incendier quelques maisons pour signaler sa présence aux barons ; puis, il leur envoya Eudes, évêque de Wilton, qui, dans la suite, devint archevêque de Cantorbéry. C'était un prélat célèbre à la fois par son éloquence et la droiture de son caractère. Il annonça aux Francs qu'Adelstan consentait à leur confier son neveu, à la condition que Louis fût environné de tous les honneurs de la royauté, et assuré de ne jamais devenir le jouet des seigneurs révoltés. Eudes invita les barons à jurer cette clause indispensable. « En cas de refus, ajouta l'évêque, Adelstan gardera son neveu auprès de lui ;

il l'investira d'une partie du royaume d'Angleterre, et Louis vivra heureux, et honoré par ses sujets d'adoption, sans s'inquiéter des sollicitations des étrangers. »

Hugues le Grand jura de ne jamais porter atteinte à la majesté royale ; mais il mit à son serment une restriction importante : c'est que Louis s'obligerait à suivre ses conseils. Les autres barons prêtèrent le même serment, et l'ambassadeur satisfait retourna auprès d'Adelstan. Le roi l'attendait avec impatience. Rassuré par ce nouveau gage de la fidélité des seigneurs francs, il laissa, non sans émotion, son neveu Louis, s'embarquer, avec de puissants seigneurs anglais qui devaient l'accompagner jusque sur le rivage. Au départ du jeune prince, on déploya toute la pompe et toute la magnificence des fêtes royales. Louis entra dans le vaisseau. Un vent favorable gonfla les voiles, et l'on toucha bientôt au rivage de la Gaule. Le prince descendit sur la grève; après avoir accueilli avec bienveillance le duc de France et tous ceux qui étaient accourus à sa rencontre, il reçut leur serment de fidélité. Hugues le Grand s'empressa de lui présenter un superbe destrier richement harnaché, que Louis accepta gracieusement. Mais quand le roi voulut monter à cheval, le fougueux coursier se mit à caracoler et à se jeter de côté et d'autre : il fut impossible de le maintenir. Déjà l'assistance augurait mal de ce début, pour le nouveau règne, lorsque Louis, sans se déconcerter,

s'élança avec agilité sur le dos du coursier hennissant, et prit position sans se servir de l'étrier, aux applaudissements de la foule. On se mit en marche. Le duc de France prit les armes du prince, et fit l'office d'écuyer du roi, jusqu'à ce que d'autres seigneurs réclamassent cet honneur pour eux-mêmes. C'est entouré de cette brillante escorte que Louis d'Outre-mer fit son entrée dans la ville de Laon. Quinze barons l'investirent de la puissance royale ; il fut sacré par l'archevêque de Reims, Artaud, assisté de vingt prélats : c'était en 936, Louis avait alors seize ans. Conduit ensuite par les seigneurs dans les villes voisines, le roi fut partout acclamé : les multitudes suivaient le cortége royal, la joie était dans tous les cœurs.

Le duc de France proposa au roi de pénétrer en Bourgogne, et d'en parcourir les places fortes pour faire partout reconnaître son autorité. Tous deux se mirent en marche avec une armée, et dans chacune des villes qu'ils visitèrent, la foule accourut sur leur passage : les seigneurs s'empressèrent de rendre hommage au souverain et de lui prêter le serment de fidélité. Cependant le frère du roi Raoul, Hugues le Noir, comte de Bourgogne, ne vint pas avec les autres barons offrir au roi le secours de son épée; il se tint renfermé dans sa ville de Langres, et parut même violemment irrité contre ceux qui se présentèrent au-devant du prince. Le roi ne tarda pas à s'apercevoir des sentiments hostiles du comte Hugues à son égard.

Comme il ne voulait pas s'en retourner dans le nord avant de s'être assuré la possession de toutes les places de la Bourgogne, il envoya au rebelle, des députés pour essayer de fléchir son opiniâtreté et l'engager à faire sa soumission à son légitime souverain. Les messagers n'obtinrent que des paroles pleines d'arrogance, et le comte s'obstina dans son refus de reconnaître l'autorité du roi. En même temps, comprenant la gravité de la situation qu'il se créait par sa résistance, Hugues mit une forte garnison dans la place et quitta lui-même le pays. Louis d'Outre-mer, justement indigné, résolut de punir le rebelle, et fit avancer son armée sous les murs de Langres. La ville, bâtie à l'extrémité d'une chaîne de montagnes, n'est accessible que d'un seul côté. Louis sut bien vite reconnaître la situation ; il ordonna au duc de France de prendre position du côté faible de la place, et fit presser vigoureusement les assiégés. La résistance fut acharnée : du haut de ses tours et de ses remparts, l'ennemi cherchait à écraser les assaillants sous une grêle de traits et de pierres ; mais à la fin, il dut céder devant les efforts de l'armée royale, et la garnison n'échappa au massacre qu'en prenant la fuite, pendant la nuit, du côté de la ville qu'un accès difficile empêchait de surveiller. Restés seuls et sans défense, les habitants ouvrirent leurs portes au roi qu'ils parurent même satisfaits de voir pénétrer dans leurs murs. Des otages furent exigés de l'évêque ;

Louis en reçut aussi d'autres seigneurs, et quand il eut pacifié le pays, il s'en retourna à Paris, toujours accompagné de Hugues le Grand.

Mais la Gaule ne devait pas longtemps jouir de la paix. Dès l'année 937, les populations de l'Est furent plongées dans la consternation et l'épouvante par une invasion qui rappela les pirateries des Normands. Un jour [1], près de Château-Thierry, on vit dès l'aurore des flammes gigantesques s'élever à l'horizon et une partie du ciel parut en feu. C'étaient les Hongrois qui se précipitaient sur la Gaule pour la ravager. Depuis [2] longtemps déjà ces barbares avaient quitté les bords de la mer Noire pour envahir l'Occident. Accoutumés à errer dans les steppes du Caucase, sans demeure et sans asile, toujours paissant leurs troupeaux, ils s'étaient mis en marche, conduisant avec eux leurs femmes et leurs enfants sur des chariots couverts, pour les protéger contre la pluie et les frimas. Il n'y avait point chez eux de crime plus odieux que le vol ; ce qui se comprend, du reste, puisque leurs bœufs, leurs troupeaux et leurs aliments étaient abandonnés dans le camp à la merci de tous. Méprisant l'or et l'argent, passionnés pour les exercices de la chasse et de la pêche, ils ignoraient l'usage de la laine et des étoffes. Au milieu des rigueurs de l'hiver, ils

1. Richer, II, VII.
2. *Annales de Metz*, ap. D. Bouquet, VIII, p. 69.

n'avaient pour tous vêtements que des peaux de bêtes sauvages et des fourrures grossières. On les disait, comme les animaux du désert, avides de chair crue et de carnage ; leur breuvage préféré était le sang à peine attiédi des animaux ; ils coupaient même par morceaux les cœurs de leurs captifs pour les dévorer. Jamais la pitié n'émut leur âme sanguinaire en faveur de leurs prisonniers. Ces barbares, à l'aspect hideux, les cheveux coupés jusque sur le sommet de la tête, marchaient, habitaient, campaient, délibéraient sur leurs chevaux ; dès leur enfance ils étaient exercés à tirer de l'arc et à monter à cheval. L'arc était leur arme principale, et leurs flèches légères touchaient presque toujours au but. Ils ne connaissaient point l'art d'aborder l'ennemi en lignes serrées, ni de monter à l'assaut des forteresses. Toute leur tactique consistait à se précipiter en avant sur leurs coursiers pour décharger leurs traits, puis à disparaître. Souvent dans la chaleur du combat, ils abandonnaient le champ de bataille pour revenir soudain plus terribles, lorsque leur ennemi sans défiance se croyait sûr de la victoire.

Les Hongrois ravagèrent à différentes reprises l'Italie et l'Allemagne ; ils s'avancèrent même parfois jusqu'en Bourgogne ; cependant la Gaule paraissait devoir échapper à leurs dévastations lorsqu'ils se présentèrent tout à coup, comme nous l'avons dit, en 937, non loin de Château-

Thierry. Ils[1] apportaient avec eux la désolation et la ruine. Les villes furent livrées au pillage, les bourgs et les campagnes bouleversés de fond en comble; les églises elles-mêmes profanées et saccagées devinrent la proie des flammes. Par suite des dissensions intestines des barons de France, ils purent donner un libre cours à leur fureur sans être inquiétés. Quand le pays fut ruiné, ils s'en retournèrent tranquillement avec de nombreux prisonniers, et le roi Louis, privé de troupes et abandonné des principaux seigneurs, dut subir cet affront sans pouvoir opposer la moindre résistance aux barbares.

Plongé dans la consternation, Louis d'Outre-mer osa à peine inquiéter les traînards de ces hordes sauvages, dans la crainte de les voir retourner sur leurs pas; il s'empressa de profiter de leur éloignement pour réparer les ruines qu'elles avaient amoncelées. Un[2] château fort qu'il construisait dans le port de Visan[3], au nord de la Gaule, absorbait tous les soins du prince, lorsqu'il fut rappelé dans l'Est par la rébellion du comte de Vermandois. Nous assisterons plus loin à la lutte du roi contre Herbert, et nous allons suivre Louis d'Outre-mer sur un autre théâtre où des événements non moins graves l'avaient entraîné.

1. Richer, II, VII.
2. Richer, II, VIII.
3. A l'ouest de Calais, près d'Ambleteuse.

Posséder la Lorraine, était pour le roi de France un rêve de tous les instants. Il entreprit de ravir cette province au roi de Germanie, Otton le Grand[1]. Dans[2] ce but, il eut avec Hugues le Noir, comte de Bourgogne, une conférence en Alsace. Louis entraîna dans son parti tous les Lorrains qui jusqu'alors avaient préféré à son amitié, celle du roi de Germanie : ceux qui persistèrent dans leur fidélité pour Otton le Grand, furent contraints de quitter le pays et de se réfugier au-delà du Rhin. A partir de ce moment (939), Otton, dont les intérêts étaient lésés, se trouva en hostilité avec le roi de France, qui, de son côté, ne négligea rien pour soutenir ses prétentions et expulsa de son royaume tous les partisans des Germains. Il convoqua ensuite les Lorrains qui lui étaient restés attachés, et l'on remarquait parmi ces derniers le duc Gislebert dont nous avons parlé dans un précédent récit, et les comtes Thierry et Isaac.

Irrité de la défection des Lorrains, Otton le Grand courut aux armes, traversa le Rhin et se jeta à l'improviste sur la Lorraine. Il se prétendait des droits sur ce pays, sous prétexte que, lors de l'invasion des Slaves, son père, forcé de ne conserver de toutes ses possessions que le royaume de Saxe, l'avait investi lui-même du gouverne-

1. Otton Ier le Grand, succéda en 936 à Henri l'Oiseleur.
2. Richer, II, XVII.

ment de la Lorraine : à cette époque, en effet, Charles le Simple, encore en bas âge, n'avait pu empêcher cette violation de ses droits. Après avoir rançonné tout le pays, Otton s'en retourna chargé de butin de l'autre côté du Rhin.

A peine venait-il de s'éloigner, que le duc Gislebert, partisan du roi de France, mit tout en œuvre pour se venger de l'affront que lui avait infligé Otton de Germanie. Il parcourut la Lorraine tout entière, et leva une formidable armée, ne laissant dans le pays que les vieillards qui avaient accompli leur temps sous les armes. Il se mit en marche à la poursuite des Germains et franchit le Rhin sans obstacle. L'armée de Gislebert s'empara des bestiaux et des troupeaux et mit la main sur toutes les richesses du pays. Déjà, satisfaite de ses exploits, elle se disposait à repasser le Rhin, traînant les dépouilles arrachées à l'ennemi, lorsqu'Otton à son tour, retournant sur ses pas, l'atteignit sur les bords du fleuve. Les Lorrains, sans frémir, attendirent le choc de leurs adversaires : ce fut une effroyable tuerie. Après des prodiges de valeur, l'armée du duc Gislebert fut mise en déroute complète, et, lui-même, pour ne pas tomber vivant entre les mains de son adversaire, se précipita, à cheval et couvert de son armure, au milieu des flots, pour atteindre l'autre rive du fleuve. Mais le cours du Rhin l'entraîna en dépit de ses efforts, et bientôt épuisé dans cette lutte inégale, il dut céder à la violence du courant qui

l'engloutit sans qu'on pût le secourir. Ainsi périt le duc Gislebert : ses soldats trouvèrent, comme leur chef, la mort au sein des flots, ou bien succombèrent sous le fer de l'ennemi; il y eut aussi des prisonniers; quelques fuyards seulement échappèrent au désastre (939).

Le roi de France pleura la mort de son allié; il se rendit en Lorraine et, quelque temps après, épousa la veuve du duc, Gerberge, qui était en même temps la sœur d'Otton le Grand. Ces derniers événements firent cesser pour un temps au moins, les hostilités entre la Gaule et la Germanie; mais la possession de la Lorraine était une pomme de discorde entre les souverains des deux pays, et nous assisterons plus loin aux sanglants conflits auxquels elle devait donner lieu.



II

Révolte de Herbert de Vermandois. L'archevêque Artaud est chassé de Reims. Élection de l'évêque Hugues, fils de Herbert. Intervention du pape; on conclut une trêve.

A peine monté sur le trône [1], Louis d'Outre-mer avait formé le projet de se débarrasser de la tutelle du duc de France qui prétendait lui imposer sa volonté, et dès l'année 937, il l'éloigna de tout ce qui regardait les affaires militaires. Hugues le Grand, tombé en disgrâce, n'eut bientôt plus aucune part dans les conseils du roi : ce fut le point de départ de grandes calamités pour le royaume. Le duc, froissé de l'affront que lui faisait le prince, appela auprès de lui Herbert de Vermandois, pour lui faire part de ses griefs. Ils concertèrent ensemble un projet de révolte, et confirmèrent leur alliance par de mutuelles concessions.

Au sortir de cette conférence, Herbert se rendit auprès de Walon, fidèle du roi, qui commandait

1. Richer, II, vi.

la forteresse de Château-Thierry, et chercha à l'entraîner à la défection. On connaît la perfide habileté d'Herbert. Il offrit de magnifiques récompenses, fit de séduisantes promesses, et Walon se laissa corrompre. Il suffit à l'officier, pour se mettre à la discrétion d'Herbert, que celui-ci scellât ses promesses d'un serment. Le jour fut fixé pour l'exécution du complot, et l'on se sépara. Quand arriva le terme fatal, Walon trouva un prétexte pour éloigner de la forteresse les troupes fidèles. Il les fit sortir dans la campagne comme pour exécuter une chevauchée dans l'intérêt du roi, et resta seul dans le château avec quelques serviteurs. Herbert se présenta avec une troupe de gens d'armes et fut introduit dans la place par son complice. Mais, aussitôt qu'il s'en fut assuré la possession, se tournant du côté de Walon : « Penses-tu, lui dit-il ironiquement, que je doive laisser cette place à ta garde? » Et sans attendre sa réponse, le comte de Vermandois, doublement parjure, fit saisir et jeter dans les fers son complice; puis il confia à ses propres soldats le soin de défendre la forteresse.

L'invasion des Hongrois, arrivée sur ces entrefaites, empêcha le roi de tirer vengeance de cette agression. Après le départ des barbares, le comte de Vermandois reprit les armes (938) et s'empara du château de Causoste [1], que l'archevêque Artaud

1. Ce château se trouvait sur la Marne, d'après Frodoard; mais on ne sait pas où sont ses ruines d'une manière précise.

venait de faire construire. Le [1] roi qui, dans ce moment, se trouvait dans le Nord de la Gaule fut averti de ce qui se passait par l'archevêque de Reims. Louis d'Outre-mer accourut au secours de son allié, et se présenta avec une armée sous les murs de la citadelle de Laon qu'Herbert avait fait réparer peu de temps auparavant, et qu'occupaient encore les soldats du comte de Vermandois. La place fut enveloppée par les archers du roi; on combattit longtemps, et, des deux côtés, les pertes furent considérables. Impuissant à réduire la garnison par les armes, Louis résolut de s'en rendre maître en appelant à son secours la ruse et l'habileté. De fortes pièces de bois reliées solidement les unes aux autres formèrent la charpente d'une machine de guerre : on eût dit une étroite mais longue maison, un peu plus haute que la stature humaine; elle pouvait renfermer douze guerriers. Les côtés de la machine étaient recouverts de planches solides et très-épaisses, et le toit était aussi formé de fortes poutres attachées les unes aux autres. Quatre roues adaptées à l'intérieur de la machine, permirent de la faire mouvoir par les hommes qu'elle recélait dans ses flancs. Le toit ne fut pas construit en plate-forme; mais il était à dessein incliné à droite et à gauche, pour que les pierres lancées du haut des remparts pussent glisser facilement et ne pas le surcharger. Quand ce formi-

1. Richer, II, VIII.

dable engin fut dressé, on l'emplit de combattants qui le poussèrent, à force de bras, contre les murailles de la forteresse en le faisant mouvoir sur ses roues cachées. En vain l'ennemi chercha-t-il à l'écraser en lançant sur lui des blocs de rochers; il dut se replier devant nos archers qu'on avait postés de toutes parts et disséminés autour de la place pour favoriser l'attaque. La machine arriva sans encombre au pied des remparts; le mur aussitôt miné par les pionniers, s'écroula. La brèche allait permettre aux soldats du roi de s'élancer à l'intérieur de la citadelle, lorsque les défenseurs saisis d'épouvante, déposèrent les armes, en implorant la clémence du vainqueur. Sur un signal de Louis, le carnage s'arrêta; on s'assura des guerriers ennemis, et l'on établit une forte garnison dans la place pour la prémunir contre une attaque du terrible comte de Vermandois.

Ce siége eut lieu en 938; dans les années qui suivirent le roi fut absorbé par les affaires de Lorraine. Herbert [1] en profita pour piller les possessions de l'église de Reims. L'archevêque Artaud se défendit courageusement; il remporta même quelques succès, et marcha contre le fort de Causoste, resté aux mains de son ennemi. Cinq jours durant, la forteresse subit d'incessantes attaques qui finirent par ébranler le courage de ses défenseurs; la place se rendit à discrétion, et l'archevê-

1. Richer, II, xxi.

que fit saisir tous ceux qui s'étaient volontairement soustraits à son autorité pour embrasser le parti d'Herbert. Toutefois, le digne prélat, qui n'en voulait à la vie de personne, fit, au bout de quelque temps, mettre les prisonniers en liberté, et il s'en retourna à Reims, après avoir renversé de fond en comble les remparts de la ville.

Si l'archevêque de Reims voulait la paix, le comte de Vermandois désirait continuer la guerre. Herbert, ce génie du mal, irrité de la destruction d'un château qu'il regardait comme sa propriété, alla se concerter avec Hugues le Grand pour tenter un coup de main sur la ville de Reims elle-même, et en chasser l'archevêque. Ces deux princes ne pouvaient manquer de s'entendre : Hugues promit le secours de ses armes et de ses conseils, et les deux armées vinrent bloquer la métropole. Au grand regret du prélat, les habitants, partisans secrets d'Herbert, dont ils avaient autrefois élevé le fils sur le siége épiscopal de leur cité, n'opposèrent qu'une faible résistance à l'ennemi. On les vit même bientôt abandonner l'archevêque, et passer en foule dans le camp des seigneurs. Les portes de la cité furent ouvertes après six jours de siége ; Artaud fut chassé de Reims. Abandonné de tous, mais plein de confiance dans la justice de Dieu, le vénérable pontife se retira dans le monastère de Saint-Remi, où il fut bientôt circonvenu par ses ennemis qui le pressèrent de renoncer à la dignité archiépiscopale. Effrayé par

les menaces et les injures, Artaud fit ce qu'on demandait de lui : il abdiqua.

Le siége métropolitain devint vacant. Le diacre Hugues, fils d'Herbert, investi depuis longtemps déjà de la dignité épiscopale, et rendu en quelque sorte légitime par la retraite d'Artaud, accourut se fixer à Reims, en toute diligence. De leur côté, Herbert et Hugues le Grand se concertèrent pour mettre le siége sous les murs de Laon qu'ils croyaient sans défense à cause de l'éloignement du roi. Leur attente fut trompée. La garnison, protégée par l'élévation des remparts, soutint courageusement l'effort des assaillants qui furent, à plusieurs reprises, repoussés avec de grandes pertes. Ils redoublèrent d'efforts pour que le roi n'eût pas le temps de secourir la place. Le siége durait depuis trois semaines, lorsque Louis d'Outre-mer apparut dans le voisinage de Reims avec une armée. Soit prudence, soit faiblesse, Herbert et Hugues n'osèrent résister au roi; ils levèrent le siége. Louis fit son entrée dans la ville, la garnit de vivres et de munitions, pourvut à tout, et retourna en Bourgogne où d'autres affaires réclamaient sa présence.

A peine se fut-il éloigné que Gui, évêque de Soissons, partisan des rebelles, vint à Reims ordonner prêtre le fils d'Herbert; il ne restait plus, dès lors, qu'à l'investir canoniquement de la dignité épiscopale; Herbert mit tout en œuvre pour atteindre ce but; craignant que la démission

forcée d'Artaud ne fût pas considérée comme valable aux yeux de l'Église, il songea à faire prononcer la déposition de l'archevêque par un concile. Il s'entendit à ce sujet avec le duc de France; et les deux princes résolurent de provoquer la réunion d'un synode.

Par les soins des deux chefs de la rébellion, les évêques de la province de Reims se réunirent à Soissons, dans la basilique des saints Crépin et Crépinien. Les habitants de la métropole vinrent exposer leurs plaintes aux prélats assemblés. Depuis longtemps déjà, privés de pasteur, ils ne savaient à qui obéir. Ils demandèrent au concile de mettre fin à cette déplorable situation en sacrant le fils du comte de Vermandois. « Comment pourrions-nous, s'écrièrent-ils, reconnaître Artaud pour archevêque? Hugues, au contraire, a été élu d'une voix unanime. C'est lui que, tous, nous demandons pour archevêque. » En face de ces démonstrations, les prélats furent intimidés. Ils déclarèrent Hugues, fils d'Herbert, digne du sacerdoce: sa haute naissance et la pureté irréprochable de ses mœurs le recommandaient aux suffrages de tous les membres du synode. Hugues fut donc promu à l'épiscopat, puis, conduit à Reims en triomphe, il fut solennellement consacré archevêque de cette ville, dans le monastère de Saint-Remi.

Dès que le roi apprit la convocation du synode et le sacre de Hugues, il revint à Laon, fermement

résolu à punir les rebelles. Mais il ne fut pas le plus fort, et il dut se contenter de chasser de Laon, Arnaud et son frère Landri, qu'il soupçonnait de trahison, sans pouvoir cependant les en convaincre, et que l'on disait les plus ardents promoteurs de la rébellion. Une nouvelle armée que le roi avait l'intention de conduire au siége de Reims pour en chasser Herbert, subit un échec et se laissa devancer par l'ennemi dont l'innombrable cavalerie se répandit autour de Laon. Les révoltés pensaient s'emparer de la ville, sans nul effort, en soudoyant des traîtres. Louis accourut avec des troupes dans le Porcien. Son arrivée inattendue força l'ennemi de quitter les murs de Laon pour voler à la rencontre du roi, qui fut mis en déroute complète. Le malheureux prince n'échappa au massacre avec deux comtes, ses fidèles, qu'en se réfugiant dans le château d'Omont [1], tout près de là. Toutefois, la brusque apparition de l'armée royale opéra une heureuse diversion, et les révoltés furent déjoués dans leur projet de s'emparer de Laon. Il ne se trouva aucun traître pour leur en ouvrir les portes, et ils durent également renoncer à s'en rendre maîtres par la force des armes.

Hugues et Herbert combinaient un nouveau système d'attaque, lorsqu'ils furent troublés dans leurs calculs, par l'arrivée en Gaule d'un légat du pape Étienne VIII, du nom de Damase. Damase

1. Département des Ardennes.

était porteur de lettres apostoliques ordonnant aux barons de France de reconnaître, sans délai, l'autorité de Louis d'Outre-mer et de déposer les armes. L'anathème serait fulminé sur tous ceux qui refuseraient d'obéir à l'injonction du Saint-Siége. Cette nouvelle jeta l'épouvante parmi les révoltés, et les évêques de la province de Reims se réunirent pour se concerter : ils tremblaient de se voir frappés d'excommunication. Dans leur détresse, ils prirent le parti d'engager Herbert à s'entendre avec Hugues le Grand, pour se rapprocher du roi. Mais ni la sentence d'excommunication, ni la prévision des maux qui accablent tôt ou tard ceux qui se révoltent contre leur légitime souverain, ne purent fléchir les seigneurs.

Peu de temps après, des clercs de Reims revenant de Rome, rapportèrent à l'archevêque Hugues, le *pallium* que lui conférait le souverain Pontife. Ils avaient aussi la mission de proclamer et de faire exécuter l'injonction pontificale apportée par Damase. Un temps fut fixé pour se soumettre au roi ; une fois le terme expiré, l'anathème serait prononcé contre les rebelles. Le pape exigeait en outre que les barons lui notifiassent leur soumission à Louis d'Outre-mer. Cette fois encore, les menaces du Pontife romain furent méprisées ; mais le jour n'était pas éloigné où les projets du duc de France et du comte de Vermandois seraient ruinés par l'habileté de Louis d'Outre-mer.

Depuis [1] quelque temps, en effet, ce prince travaillait à semer la division parmi ses ennemis pour les affaiblir. En 940, c'est-à-dire environ deux années avant l'arrivée en Gaule du légat Damase, des ambassadeurs du duc de Normandie, Guillaume Longue-Épée, étaient venus à Laon trouver le roi pour l'assurer de la fidélité et du dévouement de leur seigneur. En 942 [2], après l'arrivée du légat, Louis se rappelant les promesses du duc de Normandie, lui fit demander des secours. Guillaume invita le roi à se rendre à Rouen pour conférer avec lui. Louis d'Outre-mer fut accueilli en Normandie avec les plus grands honneurs, et renouvela son alliance avec le duc. A cette nouvelle, la plupart des seigneurs engagés dans la rébellion, tremblèrent pour eux-mêmes, et s'empressèrent de faire leur soumission. Guillaume Tête-d'Étoupe, duc d'Aquitaine, et Alain, duc de Bretagne, offrirent à Louis d'Outre-mer, de se joindre à lui pour écraser les révoltés.

C'en était fait des espérances d'Herbert et de Hugues le Grand. Ils furent épouvantés quand ils aperçurent sur les bords de l'Oise l'armée formidable de Louis qui marchait contre eux. Pour ne pas se laisser surprendre, ils détruisirent les ponts, retirèrent du fleuve tous les bateaux qui eussent pu livrer passage à l'armée ennemie, et

1. Richer, II, xx.
2. Richer, II, xxviii.

établirent leurs campements sur le bord opposé du fleuve. On eut recours aux négociations. Les pourparlers s'engagèrent par l'entremise d'interprètes que deux petites barques seulement transportaient d'une rive à l'autre. Enfin, après de longues tergiversations, on conclut une trêve, des otages furent échangés en garantie de la paix, et l'on se sépara.

La suspension d'armes dont on avait arrêté les bases, ne dura que du mois de septembre au mois de novembre [1], et il fallut l'intervention du roi de Germanie pour faire signer une paix définitive. Avant la reprise des hostilités, Louis d'Outre-mer partit pour l'Austrasie où il eut, avec Otton, son beau-père, une entrevue dans laquelle les deux princes conclurent une alliance offensive et défensive. De ce moment, le roi de Germanie qui, vers 938, avait donné en mariage sa fille Hadwige au duc de France, redoubla d'efforts pour rapprocher Hugues le Grand de Louis d'Outre-mer. Tantôt il avait recours aux voies de douceur et réprimandait le duc avec familiarité; tantôt, s'emportant jusqu'à la violence, il lui reprochait de s'être révolté contre son légitime souverain, d'avoir violé le serment de fidélité qu'il devait à son seigneur. Hugues, déjà ébranlé par les derniers événements, finit par céder aux sollicitations de son beau-père ; il se rapprocha du roi, et fit la paix. Le duc de France était le plus puissant des seigneurs révoltés : son

1. D'après Frodoard.

exemple entraîna la soumission de tous ceux qui eussent voulu résister encore, et la Gaule tout entière fut pacifiée. Les hostilités recommenceront plus tard, il est vrai, avec un redoublement de fureur, mais avant d'entrer dans cette nouvelle phase de la lutte entre le roi et les seigneurs, nous allons reprendre le récit d'événements laissés en arrière.



III

Guerre entre le comte de Flandre et le comte de Montreuil. Plaid général d'Attigny. Meurtre de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. Le roi parvient à réconcilier Arnoul de Flandre et Erluin de Montreuil.

Dans le courant de l'année 939, le comte de Flandre, Arnoul, fils de Baudouin le Chauve, avait cherché à s'emparer du château de Montreuil, qui appartenait au comte Erluin [1]. Montreuil était une petite place forte du Ponthieu, voisine de la mer, où l'on prélevait des droits considérables sur les marchandises débarquées au port : le comte Arnoul entrevit là une source importante de revenus, et résolut de tenter un coup de main sur la ville. Il choisit quelques hommes adroits, auxquels il fit endosser de grossiers vêtements, et qu'il envoya auprès du commandant de la forteresse pour le solliciter à la défection. Les espions, introduits dans la place, viennent saluer le gouverneur au

1. Erluin II, comte de Ponthieu, succéda à son père Helgaud II, en 926.

nom du comte de Flandre, et lui demandent la faveur d'un entretien secret. Le commandant, qui s'appelait Robert, accède à leur désir, et les emmène à l'écart. Avec un art merveilleux, les envoyés simulent d'abord le plus grand embarras; ils hésitent, ils balbutient, tant sera pénible pour Robert, *la déclaration* qu'ils doivent lui faire; à la fin, ils s'écrient en poussant des gémissements : « Ah ! Robert, Robert, à quels dangers épouvantables nous allons t'arracher ! de quels périls imminents tu vas être délivré, et quelles prospérités, si tu le veux, te sont maintenant réservées ! » Puis, lui présentant deux anneaux, l'un d'or et l'autre de fer : « Sais-tu, ajoutent-ils, ce que peut signifier cette énigme ? » Et comme Robert, effrayé, ne comprenait pas : « Cet or est le symbole de présents magnifiques, et ce fer représente les lourdes chaînes du prisonnier. Le jour n'est pas éloigné où cette forteresse tombera en des mains étrangères : c'est un secret que nous te confions, et garde-toi bien de le divulguer; mais la chose est certaine, des ennemis travaillent, dans l'ombre et à ton insu, à surprendre Montreuil. A nous aussi, ce complot a été caché en grande partie, et nous n'en connaissons pas les détails. Mais nous pouvons affirmer que la conspiration est conduite de main de maître; la mort ou l'exil, voilà le sort qui t'est réservé. Le comte Arnoul, ton ami, a voulu te prévenir du malheur qui te menace. Il te propose de passer dans son parti, et de recevoir de lui, des terres, des troupes,

et une somme considérable, avec l'approbation du roi. Ce sont les Normands qui doivent te jeter dans les fers. Hâte-toi donc de nous donner pour ton ami Arnoul, une réponse qui l'instruise de ta résolution. » Robert hésite quelque temps entre la cupidité et l'honneur; il n'ose se décider à trahir son seigneur, le comte Erluin. A la fin, se représentant qu'après tout, la honte de la trahison sera palliée par la nécessité devant laquelle il aura dû fléchir, le commandant de Montreuil s'engage à livrer la place qu'il gouverne. Les espions jurent le maintien des promesses qu'ils ont faites : le jour pour l'exécution du crime est fixé, et l'on se sépare.

Les messagers d'Arnoul vinrent rendre compte à leur maître de leur mission dont le succès dépassait toutes ses espérances. Une troupe de guerriers d'élite, qui ne connaissaient ni l'hésitation ni la peur, se mit en marche, et se blottit tout près des murs de la forteresse. C'était à une heure avancée du soir, et le soleil était déjà depuis quelques heures, descendu sous l'horizon. Le commandant imagina un prétexte pour éloigner de Montreuil ses fidèles soldats, pendant que lui-même, posté sur le rempart, tendait en avant une torche ardente, comme pour éclairer la route de ceux qu'il venait d'envoyer au dehors. C'était le signal dont il était convenu avec les messagers d'Arnoul. Le comte de Flandre qui était là, comprit que le moment était venu : il pénétra dans le château par la porte restée ouverte, et envahit la

place sans rencontrer de résistance. L'épouse et les enfants du comte Erluin furent jetés dans les fers, et le vainqueur mit la main sur le trésor de l'ennemi; mais Erluin lui-même, qui se trouvait aussi dans Montreuil, échappa, comme par miracle, au comte de Flandre, à la faveur d'un déguisement. Arnoul remit à ses soldats la garde de la ville, et exila en Angleterre la femme et les enfants du comte de Montreuil; puis, il s'en retourna en Flandre pour jouir en paix des fruits de son attentat.

Soustrait, on ne sait comment, à une mort certaine, le comte Erluin s'était réfugié auprès de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. Il dépeignit vivement son infortune à son protecteur, lui raconta ses malheurs et les dangers qu'il avait courus : on lui avait ravi son château et ses troupes, et il se voyait contraint de vivre loin de sa femme et de ses enfants. Guillaume Longue-Épée, touché d'une aussi grande infortune, finit par promettre des secours au comte dépossédé; il lui confia une armée avec laquelle Erluin marcha sur Montreuil [1]. Le siége fut poussé avec vigueur, et après des assauts réitérés, la forteresse dut se rendre. La garnison fut passée au fil de l'épée, sauf un petit nombre de guerriers qu'on réserva pour les échanger contre la femme et les enfants d'Erluin.

Loin de se laisser abattre par le désespoir, le

1. Selon d'autres chroniqueurs, Guillaume Longue-Épée marcha lui-même contre Montreuil.

comte de Flandre médita de terribles représailles : toute la campagne fut ravagée jusqu'au pied des murs de Montreuil. Les soldats d'Arnoul, après cet exploit, regagnaient la Flandre, chargés de butin, lorsqu'un messager se présenta à leur chef, au nom du comte Erluin. Il somma Arnoul d'abandonner toutes les richesses que son armée avait dérobées; dans le cas de refus, Erluin se mettrait en campagne pour les reconquérir par la force. Arnoul méprisa cette bravade, et continua sa retraite. L'ambassadeur, rentré dans Montreuil, fit part à Erluin de sa déconvenue. Sans plus tarder, le comte de Montreuil prend avec lui quatre cents hommes d'armes, et tombe sur les derrières de l'ennemi. Embarrassée par ses bagages, l'armée de Flandre est contrainte d'abandonner le fruit de ses rapines pour faire face aux assaillants. La bataille s'engage : Arnoul est vaincu, et ses fidèles sont massacrés presque jusqu'au dernier. Le comte Erluin rentré dans Montreuil put jouir en paix de sa double victoire : Arnoul n'osa pas reprendre les armes. Les deux partis, épuisés, devaient attendre quelque temps avant de recommencer la lutte; nous assisterons plus loin au dénouement de ces tristes événements.

Sur [1] ces entrefaites, le roi Louis d'Outre-mer convoqua une assemblée générale des barons de France dans la résidence royale d'Attigny (942). On avait trente jours pour se rendre au plaid;

1. Richer, II, xxx.

personne ne manqua à l'appel. Parmi les plus illustres barons, on remarqua Hugues le Grand, duc de France; Arnoul, comte de Flandre; Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, et le comte Herbert de Vermandois. Le roi de Germanie se présenta également à l'assemblée.

On entra en séance; mais, dès le premier jour, un incident fâcheux se produisit. Louis d'Outre-mer s'était renfermé dans la salle des délibérations avec Otton de Germanie et tous les autres seigneurs, à l'exclusion de Guillaume Longue-Épée qui ne fut point admis. Longtemps, le duc de Normandie attendit, à la porte, qu'il lui fût permis d'entrer; à la fin, outré de colère, il se décide à pénétrer de force, enfonce les portes, et tombe soudain au milieu des barons rassemblés. Jetant un coup d'œil autour de lui, Guillaume s'aperçoit que le roi de Germanie, Otton, préside le conseil, tandis que Louis d'Outre-mer n'occupe que le second rang; en face des deux princes, Hugues et Arnoul semblaient attendre l'ouverture des débats. Indigné de l'outrage qu'on lui a fait, et de l'affront infligé au roi de France par Otton de Germanie, Guillaume s'écrie d'une voix terrible : « Pourquoi m'exclure de cette assemblée? Me suis-je donc souillé de quelque trahison ? » Puis, s'approchant de Louis : « Roi, dit-il, lève-toi un instant. » Le roi obéit, et le duc de Normandie prend la place de Louis, en déclarant qu'il ne souffrira jamais que le roi de France n'occupe que le second rang;

en même temps, il exige qu'Otton cède la présidence à Louis d'Outre-mer. A son tour, le roi de Germanie se lève, couvert de confusion. Louis préside; le duc de Normandie occupe le second siége; et Otton est contraint de rester debout, appuyé sur un bâton, pendant le reste de la séance.

L'affront fait au roi de Germanie était sanglant. Dissimulant sa colère, Otton ne dit mot pendant la délibération. Le congrès terminé, Louis d'Outremer se leva et sortit avec ses conseillers. Le roi de Germanie qui l'accompagnait parut ne plus penser à l'outrage qu'il avait reçu; il affecta même de se rapprocher de Guillaume Longue-Épée, pour ne rien laisser paraître du projet de vengeance qu'il méditait. On se sépara, et Louis reprit, avec le duc de Normandie, le chemin de la Neustrie.

A peine les deux princes se furent-ils éloignés, qu'Otton, retenant près de lui Hugues le Grand et Arnoul de Flandre, leur fit comprendre qu'il avait à cœur de ne pas laisser impunie l'injure qu'on lui avait faite. « On m'a outragé, dit-il, au mépris de toute convenance, en m'obligeant à céder la présidence au roi de France. Mais l'affront s'adresse aussi à mes amis dont on a méprisé les suffrages. C'est vous-mêmes qu'on a offensés; c'est à vous que je commets le soin de la vengeance. Et d'ailleurs, quelle mesure conservera vis-à-vis des seigneurs, celui qui n'a pas craint d'insulter un roi? » Les paroles du roi de Germanie mirent le

comble à l'irritation de Hugues et d'Arnoul, déjà secrètement jaloux du duc de Normandie. Le comte de Flandre avait à se plaindre de Guillaume Longue-Épée, qui avait prêté main-forte à Erluin, comte de Montreuil, et l'avait aidé à rentrer dans ses possessions usurpées. Le roi de Germanie raviva les ressentiments d'Arnoul; puis, il prit congé de ses amis et repassa le Rhin.

Restés seuls, le duc de France et le comte de Flandre, Arnoul, se concertèrent pour aviser aux moyens de perdre le duc Guillaume Longue-Épée. On résolut de l'assassiner. « C'est le seul moyen, dirent les deux princes, de briser l'obstacle contre lequel viennent sans cesse se heurter nos desseins : car, privé de l'appui des Normands, le roi sera contraint de subir la volonté des seigneurs. Eh quoi! la mort de Guillaume n'empêchera-t-elle pas les luttes sanglantes qui sont sur le point d'éclater? En présence de cette alternative : assassiner le duc et nous rendre coupables d'homicide, ou bien, l'épargner et encourir la responsabilité des maux qui s'ensuivront, n'est-il pas de toute justice de nous déclarer pour le meurtre? » La mort du duc de Normandie est résolue. De vulgaires scélérats sont instruits du complot; ils s'engagent, sous la foi du serment, à le mettre à exécution : voici le plan qui est arrêté. Le comte de Flandre fera inviter Guillaume à une entrevue : celui-ci en fixera lui-même l'époque et le lieu, sur la frontière des deux provinces; il sera reçu avec tous les hon-

neurs dus à son rang, et Arnoul lui fera les propositions les plus avantageuses. Au sortir de la conférence, les meurtriers attendront, pour frapper le duc, qu'il ait regagné son embarcation, s'il est venu par mer. A peine le vaisseau aura-t-il quitté le rivage, que les conjurés rappelleront Guillaume, à grands cris, comme pour lui dire des choses importantes oubliées dans l'entretien. Le duc, laissant toute sa suite en mer, reviendra sur une petite barque. Au moment où il prendra terre, les glaives des assassins s'abattront sur sa tête. — Si le duc vient à cheval, les affidés attendront la fin de la conférence pour le rappeler de la même manière, et le frapper au moment où il sera éloigné de son escorte. De rapides coursiers déroberont les meurtriers à la vengeance des Normands; et des troupes du camp d'Arnoul s'empresseront, au besoin, de leur porter secours.

Cette combinaison avait l'avantage de dégager en apparence la responsabilité du comte de Flandre. Il ne paraîtrait pas avoir trempé dans le crime, puisqu'au moment du meurtre, il se serait éloigné depuis quelque temps déjà. L'exécution suit de près le complot. Des messagers se rendent auprès du duc de Normandie, de la part d'Arnoul, et lui exposent l'objet de leur démarche. Le duc tombe dans le piége et accepte l'entrevue. On en fixe l'époque à trente jours de là, le 16 ou 17 décembre 943, dans le bourg de Picquigny, à l'embouchure de la Somme. Arnoul et Guillaume se ren-

dent à la conférence; et à la suite de grandes protestations d'amitié, les deux princes cimentent leur alliance en se prêtant mutuellement le serment de fidélité. Après plusieurs heures d'entretien, on se sépare : Arnoul, feignant de s'en retourner, se retire lentement, pendant que Guillaume regagne sa flotte. Il était déjà monté sur sa barque et commençait à s'éloigner du rivage, lorsque tout à coup, il entend qu'on le rappelle à grands cris : il retourne, et se rapproche pour demander de quoi il s'agit. Les conjurés lui répondent qu'ils lui rapportent un présent d'un grand prix qu'Arnoul a oublié de lui offrir pendant l'entrevue. Guillaume, sans défiance, pousse sa barque jusqu'à terre. Les meurtriers tirent aussitôt leurs épées, en frappent mortellement l'infortuné duc, blessent deux jeunes gens, sans armes, qui l'accompagnaient, ainsi que le pilote; puis, ils s'enfuient précipitamment auprès de leur maître, complice de leur forfait. Les Normands qui attendaient le duc sur la flotte déjà en pleine mer, poussent des cris de fureur, à la vue du crime qui s'accomplit, et voguent aussitôt vers le rivage. Mais il était trop tard : ils trouvent leur seigneur expirant, les deux jeunes gens et le pilote blessés à ses côtés. Leurs gémissements témoignent de la douleur qui les oppresse; sans même songer à poursuivre les meurtriers, ils emportent le cadavre de leur malheureux duc pour lui rendre les tristes honneurs de la sépulture.

Ce fut le prélude de catastrophes terribles pour la Normandie. Guillaume Longue-Épée laissait un fils naturel, du nom de Richard, qui fut présenté au roi quelque temps après la mort de son père. Le jeune prince avait dix ans seulement : c'est lui que sa fougue chevaleresque devait un peu plus tard faire surnommer Richard Sans-Peur. Admirant la grâce de cet enfant, Louis IV d'Outre-mer lui tendit les bras comme un second père, et l'investit de la province qu'avaient possédée ses aïeux. En retour de la bienveillance du prince, les seigneurs normands qui avaient accompagné à la cour le jeune Richard, se déclarèrent les hommes du roi, et lui prêtèrent le serment de fidélité ; puis, ils s'en retournèrent à Rouen, satisfaits et comblés de présents [1]. Cependant plusieurs barons normands refusèrent d'embrasser le parti du roi avec leur nouveau duc, préférant se ranger du côté de Hugues le Grand. Malgré cette défection les partisans de Louis d'Outre-mer en Normandie lui envoyèrent une députation pour l'engager à se rendre au milieu d'eux.

Louis accepta l'invitation : il fut accueilli en Normandie avec tous les honneurs dus à la royauté. Arrivé à Rouen, il apprend qu'un chef de pirates, nommé Sétrich, avait pénétré dans la Seine avec

1. Richer est ici en contradiction avec Guillaume de Jumiéges, chroniqueur du XIe siècle. Dans un récit romanesque, ce dernier raconte que Louis IV essaya de s'emparer de la Normandie au détriment de Richard, et que le jeune duc n'échappa aux mains du roi que grâce au dévouement d'Osmond, son gouverneur.

une flotte considérable, et que son lieutenant Thurmod l'avait rejoint avec une armée, pour faire une descente dans le pays, et ramener le jeune Richard à l'idolâtrie de ses pères. Le roi marche à la rencontre des pirates, avec huit cents hommes, et leur livre bataille. Deux fois les barbares reviennent à la charge, et deux fois ils sont dispersés par la cavalerie royale. Sétrich prend la fuite et se réfugie dans d'épaisses broussailles; bientôt découvert par des éclaireurs, il meurt percé de trois coups de lance. Cependant, Thurmod, son lieutenant, combattait toujours. Louis d'Outre-mer s'élance, tête baissée, au milieu des rangs ennemis, et renverse le chef barbare sous les pieds de son destrier. Mais, à son tour, assailli par une troupe d'ennemis, il se voit sur le point de succomber. Thurmod, relevé de sa chute, attaque le roi par derrière, et lui enfonce sa lance sous le bras droit, au défaut de la cuirasse. Heureusement, Louis n'était pas mortellement blessé. Il se retourne, et porte au barbare un coup terrible qui lui fend la tête et l'épaule gauche. Les Francs délivrent le roi et se jettent sur les pirates. Neuf mille barbares, dit-on, restèrent sur le champ de bataille; les débris de leur armée se rembarquèrent en grande hâte. Dans cette glorieuse journée, le roi eut à déplorer la mort de quelques-uns de ses guerriers, et les blessés furent nombreux. Après avoir fait donner à ces derniers les soins nécessaires, il se disposa à reprendre le

chemin de Compiègne, sa résidence ordinaire. La garde de Rouen avec la tutelle du jeune Richard furent confiées à Erluin, comte de Montreuil.

Quelque temps après [1], le roi invita le comte Erluin à se rendre à Amiens pour conférer avec lui, sur des affaires importantes. Le comte de Flandre, Arnoul, averti par des espions du voyage du comte de Montreuil, résolut de lui tendre un piége, et partit à sa rencontre avec une troupe en armes. Par un hasard inespéré, Erluin aperçut l'ennemi à temps et fondit sur la troupe ennemie. Les soldats d'Arnoul furent dispersés, et lui-même n'échappa qu'à grand'peine à son adversaire. Parmi les prisonniers qui tombèrent entre les mains du vainqueur, se trouvait le meurtrier du duc Guillaume Longue-Épée, qui était venu dans les rangs de l'armée du comte de Flandre. En expiation de son crime, le comte de Montreuil lui fit couper les deux mains. Il les envoya à Rouen, tout ensanglantées, comme le témoignage de la vengeance qu'il devait à son pupille, le jeune Richard. Puis, après avoir enlevé les dépouilles des morts, il se rendit à Amiens, auprès du roi qui l'attendait.

Louis d'Outre-mer n'eut pas le temps de travailler à la réconciliation des deux rivaux, comme il en avait formé le projet, parce qu'il fut appelé sur les bords de la Loire, pour recevoir les hommages de Raymond, marquis de Gothie, et des principaux

1. Richer, II, XXXVII.

seigneurs de l'Aquitaine accourus à sa rencontre. Mais, une fois rentré dans Laon, sa capitale, il convoqua les barons du royaume, afin d'essayer de ramener à la concorde Arnoul de Flandre et Erluin de Montreuil. Il voulait, par des compensations réciproques, leur faire oublier leurs torts, persuadé que l'union de ses sujets ne pouvait que contribuer à la réussite de ses propres entreprises. Les deux ennemis furent obligés de céder aux efforts du roi, qui se constitua l'arbitre de leur différend, promettant de les satisfaire s'ils s'en rapportaient à son jugement. Arnoul et Erluin y consentirent et donnèrent des garanties de leur parole. Louis d'Outre-mer, aussi favorablement disposé pour l'un que pour l'autre, les combla de ses libéralités et de ses faveurs. Toutefois, Arnoul refusa de restituer ce qu'il avait enlevé à son compétiteur; et ce dernier persista à réclamer tout ce qu'il avait perdu. Prenant un moyen terme, et généreux jusqu'au sacrifice, Louis donna au comte de Montreuil, la ville d'Amiens dont la possession devait suffisamment l'indemniser de ses pertes. Erluin fut ainsi satisfait, sans que le comte de Flandre fît la moindre concession. Désormais, les deux implacables adversaires devenus alliés, grâce à la sage médiation et à l'habileté de Louis d'Outre-mer, se montrèrent les plus fermes soutiens de son trône.

IV

Mort de Herbert de Vermandois. Affaires de Normandie. Louis d'Outre-mer, fait prisonnier par les Normands, passe ensuite aux mains de Hugues le Grand, duc de France. Il cède la ville de Laon pour racheter sa liberté.

Louis d'Outre-mer n'était pas encore revenu de Normandie quand mourut le trop fameux comte Herbert de Vermandois. Cet [1] homme sanguinaire méditait quelque nouveau complot contre le roi, lorsqu'un jour, pendant qu'il siégeait au milieu de ses fidèles, revêtu des insignes de sa dignité, et que, dans le débit d'un discours, il gesticulait violemment, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Il [2] put à peine prononcer quelques mots dans sa courte agonie : « Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles. » Telles furent ses dernières paroles, faisant allusion à sa conduite à l'égard de Charles le Simple. Tout à coup [3], ses mains se crispent, ses nerfs se

1. Richer, II, xxxvii.
2. Raoul Glaber, ch. III, D. Bouquet, X, 5, C.
3. Richer, *ibid.*

raidissent, sa bouche se contracte, et il expire au milieu des siens consternés et glacés d'effroi. Ils recueillirent son cadavre et l'ensevelirent à Saint-Quentin (943). Quelque temps après la mort d'Herbert, ses fils se rendirent auprès du roi qui les reçut avec bienveillance et parut même oublier les outrages de leur père. L'archevêque de Reims, Hugues, rentra lui-même en grâce, sous cette condition expresse, qu'il soumettrait à l'examen d'un synode son élévation au siége primatial[1].

Débarrassé d'Herbert de Vermandois, et fort, d'autre part, de l'appui des comtes Erluin de Montreuil et Arnoul de Flandre, qu'il venait de réconcilier, Louis d'Outre-mer se sentit plus à l'aise, seul à seul avec Hugues le Grand. Comme il soupçonnait plusieurs seigneurs normands d'avoir trahi leur serment de fidélité, il fit une levée d'hommes d'armes, à la tête desquels il marcha contre les rebelles, accompagné de quelques prélats (944). Le comte de Flandre Arnoul, qui commandait l'avant-garde de l'armée royale, atteignit près d'Arques les premières troupes normandes postées en observation, les mit en déroute, et ouvrit au roi un passage à travers le pays. Louis

1. Herbert Ier de Vermandois laissa de Hildebrante, son épouse, fille du roi Robert, tué à la bataille de Soissons, cinq fils et deux filles. Les fils sont : Eudes, comte d'Amiens ; Albert, comte de Vermandois; Robert, comte de Troyes; Herbert, qui succéda à son frère Robert; et Hugues, archevêque intrus de Reims.

d'Outre-mer entra sans coup férir dans la capitale des Normands, où il reçut les hommages de ceux qui lui étaient restés fidèles. Ceux qui l'avaient trahi se hâtèrent de prendre la fuite et de gagner la pleine mer, tout en laissant de fortes garnisons dans leurs villes.

Le roi n'osa pas cependant attaquer seul ces places fortes qu'il jugea trop bien gardées, et par mesure de prudence, il envoya des députés à Hugues le Grand pour lui demander du secours [1]. Il venait, en effet, de se réconcilier avec le duc de France qui, en témoignage de sa fidélité, avait tenu la fille du roi sur les fonts baptismaux ; Louis, qui ne voulait pas se laisser surpasser en générosité, confirma le duc dans la possession de son duché de France, en y joignant la suzeraineté de toute la Bourgogne. Aux [2] prises avec les Normands, Louis d'Outre-mer lui céda encore la ville de Bayeux, à la condition qu'il s'en emparerait avec ses propres forces. Rien n'était plus propre à stimuler le zèle de l'ambitieux duc de France qui accepta avec empressement l'offre du roi et prépara une expédition contre la Normandie. Après avoir traversé la Seine à la tête de ses troupes, Hugues le Grand mit le pied sur la terre de Normandie, et se présenta sous les murs de Bayeux. Les rebelles normands, désespérant de leur cause, et gagnés par ceux qui étaient restés fidèles au roi,

1. Richer, II, XXXIX.
2. Richer, II, XLII.

firent leur soumission. Mais, sans s'inquiéter des promesses des révoltés aux abois, Hugues pressait toujours le siége de Bayeux, lorsque le roi lui fit parvenir un courrier pour lui ordonner de se retirer. Loin de tenir compte de l'avertissement de son souverain, le duc redoubla d'efforts pour s'emparer d'une ville qu'on lui avait cédée par avance; ce n'est qu'après une seconde injonction plus formelle, voire même les menaces du roi, qu'il se résigna à s'éloigner avec ses troupes. A son tour, Louis d'Outre-mer se présenta; les portes de la ville lui furent ouvertes, et après avoir reçu le serment des habitants, il partit pour Évreux qui n'essaya pas la moindre résistance. Des otages furent livrés au prince qui parut assuré de la fidélité de la Normandie tout entière.

Cependant Hugues le Grand, irrité de l'injure que le roi lui avait faite en l'obligeant de lever le siége de Bayeux, s'en plaignit à ses fidèles. Il encouragea les murmures contre Louis d'Outre-mer, provoqua même ouvertement à la rébellion en exagérant les torts qu'on pouvait avoir envers lui. Bernard de Senlis et Thibaut le Tricheur, comte de Blois et Chartres, furent les premiers qui répondirent à son appel, et le jour même de Pâques, ils attaquèrent la place de Montigny [1] qui appartenait au roi, l'emportèrent d'assaut et la détruisirent. Ils surprirent aussi la résidence royale de

1. Montigny-le-Ganelon, Eure-et-Loir, arrondissement de Châteaudun.

Compiègne, pillèrent la ville et firent main basse sur toutes les richesses du palais. Bernard de Senlis emmena les veneurs du roi avec leurs chiens, leurs chevaux et leurs armes de chasse.

Louis d'Outre-mer se trouvait à Rouen quand on l'informa de ce qui se passait. Il s'empressa de rassembler une armée de Normands avec laquelle il entra dans le Vermandois qui fut ravagé entièrement. Arnoul, Erluin, Thierry et un autre comte Bernard qu'il avait mandés, vinrent le rejoindre en toute diligence. Leurs forces combinées mirent le siége devant Reims, que l'archevêques Hugues, partisan déclaré du duc de France, avait refusé d'ouvrir au roi. La lutte fut très-meurtrière : les archers épars dans la plaine firent beaucoup de mal aux assiégés; mais les défenseurs des remparts se renouvelaient sans cesse, et ceux qui avaient succombé étaient remplacés par des troupes fraîches qui venaient soutenir l'effort des assaillants. Les traits et les pierres qu'ils lançaient du haut des murs, firent de nombreuses victimes dans l'armée du roi. De temps en temps, le combat cessait pour reprendre bientôt avec une nouvelle fureur, soit près des portes, soit sous les murs. Il n'était pas possible de prévoir de quel côté pencherait la victoire. Mais au moment où l'on s'y attendait le moins, cédant aux prières de personnages éminents, le roi leva le siége de la ville.

Que s'était-il donc passé pour entraîner Louis d'Outre-mer à cet acte de condescendance? Hugues

le Grand qui suivait avec anxiété les péripéties du siége, avait fait demander une entrevue à Renaud, comte de Reims et de Rouci, qui se trouvait dans le camp du roi, offrant des garanties pour la sécurité du comte pendant son absence. Renaud avait pénétré dans la place avec l'assentiment du souverain. Alors, entre lui et le duc eut lieu une longue conférence à la suite de laquelle Hugues pria le comte de Reims d'intercéder près du roi en faveur de la ville : on livrerait des otages, et l'archevêque rendrait compte de sa conduite dans le lieu et dans le temps fixé ultérieurement par Louis d'Outre-mer. Cette proposition, qui donnait pleine satisfaction aux réclamations du roi, ne pouvait manquer d'être acceptée : la ville fut débloquée après quinze jours de siége. Il fut statué que l'archevêque Hugues, à quarante jours de là, le 1er juillet 945, présenterait sa justification. Hugues le Grand vint trouver le roi pour l'entretenir de leurs fatales dissensions ; mais chacun des deux antagonistes défendit ses prétentions sans rien céder et l'on ne put s'entendre. Il fut seulement décidé que la trêve serait prolongée jusqu'au quinze août, époque où l'on se réunirait de nouveau. Louis d'Outre-mer s'en retourna à Rouen, accompagné du comte Erluin et de ses fidèles. Comme par le passé, il continua de séjourner sans défiance au milieu des Normands qu'il croyait irrévocablement attachés à son parti : il allait payer bien cher cette folle confiance. Des traîtres, partisans

secrets de Hugues le Grand, avaient fait un complot tenu, pour ainsi dire, en réserve jusqu'alors, et qu'ils allaient mettre à exécution, grâce à la témérité du roi.

A peine Louis fut-il arrivé à Rouen, que Hagrold, qui commandait la place de Bayeux, lui envoya un courrier pour l'inviter, en vassal fidèle, à venir visiter la forteresse commise à sa garde. Hagrold était un vieux roi danois, habitué dès son enfance à jouer avec le crime, et qui, chassé de ses États par son propre fils, était venu se jeter dans les bras du duc Guillaume Longue-Épée. Il avait reçu de cet excellent prince le comté de Coutances ; à l'époque qui nous occupe, il gouvernait la forteresse de Bayeux. Louis d'Outre-mer, qui ne soupçonnait en rien la fidélité du barbare, part pour Bayeux, escorté d'une faible troupe. Aussitôt qu'il aperçoit de loin le malheureux prince, Hagrold tressaille comme la bête sauvage qui sent venir sa proie, et, impuissant à contenir son impatience, il fond avec ses soldats sur la petite troupe, frappe et égorge en aveugle. Louis d'Outre-mer eût été fait prisonnier sans l'héroïque dévouement de son écuyer qui, se jetant au devant des barbares, trouva la mort en défendant son seigneur, mais, en même temps, réussit à contenir quelque temps le farouche Normand. Grâce à cet instant de répit, Louis, emporté par son destrier à travers des chemins détournés, parvint à regagner la ville de Rouen ; mais il

était seul, et il n'échappait à un danger que pour retomber dans un autre : une fois entré dans la cité, il fut retenu prisonnier par les habitants, complices de l'attentat de Bayeux.

En recevant la nouvelle de l'arrestation du roi, Hugues le Grand s'empressa d'accourir à Bayeux pour féliciter Hagrold et ses soldats, et surtout pour demander que le prisonnier fût remis entre ses mains. Les rusés Normands répondirent aux belles paroles du duc qu'ils ne consentiraient à livrer leur hôte qu'à certaines conditions. Ils spécifièrent que si le roi était remis aux mains de Hugues, ils voulaient recevoir en otages tous les enfants de Louis d'Outre-mer. Le duc les réclama à la reine Gerberge, sous prétexte de tirer le roi de captivité. Mais la reine, instruite par l'expérience, ne laissa partir que son fils puîné, voulant à tout prix garder l'aîné auprès d'elle. Le jeune prince fut donc livré aux Normands, mais ces derniers furent loin d'être satisfaits, et réclamèrent son frère avec insistance ; on refusa néanmoins de le livrer à Hugues le Grand. Bon gré mal gré, il fallut se contenter du plus jeune des enfants de Louis d'Outre-mer, et à la place de l'aîné, on offrit aux Normands celui des fidèles du roi qu'ils désignèrent eux-mêmes. Leur choix se porta sur Gui, évêque de Soissons, qui leur parut le personnage le plus influent de la cour.

Louis d'Outre-mer sortit de sa prison. Il pensait que le duc de France allait le reconduire dans ses

domaines et lui rendre généreusement la liberté. Quelle ne fut pas sa stupeur lorsque le malheureux prince se vit confié à la garde de Thibaut le Tricheur, comte de Chartres ! Cet acte fit bien ressortir, aux yeux de tous, la grande fourberie de Hugues le Grand qui eût voulu, par la perte du père et des enfants, anéantir la race royale. Par bonheur, il fut déjoué dans ses coupables intrigues, puisque l'aîné des fils du roi échappa à la captivité.

Dès que la reine Gerberge vit que le duc retenait son époux en prison, elle fit partir, en grande hâte, des ambassadeurs auprès d'Edmond [1], roi des Anglais, et auprès d'Otton le Grand, roi de Germanie, pour leur faire part des événements survenus en Gaule. Elle leur exposa ses angoisses et ses souffrances personnelles dans des lettres que portèrent des émissaires qui avaient toute sa confiance. Vivement ému des malheurs de sa sœur et du roi Louis, Otton envoya, sur-le-champ, des députés à Hugues le Grand pour négocier le rétablissement du roi : il ne craignit pas de faire au duc de sévères remontrances et même d'employer les menaces. De son côté, le roi Edmond, profondément affligé des malheurs de son cousin qu'il avait, sans doute, connu à la cour d'Adelstan, fit part à Hugues le Grand de toute son indignation, le menaçant, avec une fierté dédaigneuse, de

1. Edmond succéda à son frère Adelstan, en 941, et mourut assassiné en 946.

lui susciter des ennemis sur terre et sur mer, s'il ne rendait dans un bref délai la liberté à son auguste captif. Dans quelque château que cherche à se réfugier le duc, Edmond annonce qu'il viendra l'y assiéger avec ses troupes et les secours qu'il recevra des Francs, demeurés fidèles à leur prince.

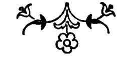
Ces menaces portèrent le trouble dans l'âme de Hugues qui, redoutant davantage l'ennemi le plus à portée, se montra réservé et conciliant à l'égard d'Otton. Mais il répondit aux envoyés d'Edmond, trop éloigné pour que ses menaces fussent sérieuses, qu'il ne ferait rien de ce qu'on exigeait de lui, et qu'il se moquait de la vaine jactance du roi des Anglais : « Eh bien ! qu'il vienne, s'écria-t-il, et il apprendra ce que sont les Francs à la guerre. Que si la peur le retient, un jour viendra, peut-être, où, pour punir son arrogance, les Francs iront à leur tour lui faire éprouver, chez lui, leur valeur et châtier sa folle témérité. » Et en achevant ces mots, le duc furieux chassa les ambassadeurs.

Après le départ des Anglais, Hugues le Grand rassembla ses conseillers pour les consulter, et à la suite des délibérations, il résolut d'aller trouver le roi de Germanie et il lui demanda une entrevue. Mais Otton refusa, et le duc, qui s'était déjà mis en marche, dut s'en retourner, couvert de confusion, et inquiet sur l'avenir. D'après l'avis de ses fidèles, il alla frapper à la prison de Louis

d'Outre-mer, et chercha par de flatteuses insinuations à l'amener à une transaction : « Te souviens-tu, dit-il, malheureux prince, te souviens-tu de ta première enfance, quand la haine des ennemis de ta famille te força à fuir en Angleterre ? C'est moi qui t'ai rappelé en Gaule ; c'est grâce à mes démarches, à mon influence et à mon dévouement, que tu es remonté sur le trône, et tant que tu as suivi mes conseils, le succès a couronné toutes tes entreprises. Crois-tu donc que je me fusse éloigné de toi, sans ton obstination à vouloir m'écarter des affaires ? Dès que, cédant aux suggestions d'hommes vils et sans expérience, tu as dédaigné mes conseils, tous les maux sont venus fondre sur toi. Comment as-tu pu espérer faire sans moi quelque chose d'utile et de glorieux ? Eh bien ! aujourd'hui, reconnais ton erreur, il en est temps encore. Renouons, si tu le veux, les liens de confiance et d'amitié qui doivent nous unir, toi, pour commander, et moi, pour combattre et faire respecter ton autorité ! Mais en même temps, puisque tu n'as point encore songé à récompenser celui qui t'a placé sur le trône, cède-lui donc, au moins, la ville de Laon, puisqu'il offre de combattre loyalement pour ta gloire : c'est le vrai moyen de l'enchaîner à la fidélité par les liens de la reconnaissance. »

Que pouvait répondre l'infortuné captif ? Louis d'Outre-mer comprit le péril de sa situation ; mais décidé à tous les sacrifices, il parut se prêter à la

transaction que lui proposait le duc de France, céda la ville de Laon ; puis, remis en liberté, il put regagner ses domaines, et combiner avec ses fidèles des projets de vengeance.



LIVRE IV

946-954

I. Lutte entre Louis IV d'Outre-mer et Hugues le Grand. Le roi appelle à son secours Otton le Grand et Conrad le Pacifique. Affaire d'Artaud et de Hugues, archevêques de Reims. Synodes de Verdun et de Mouzon. — II. Concile d'Ingelheim. Plaintes de Louis IV contre Hugues le Grand. Artaud est définitivement rétabli sur le siége de Reims. Excommunication de Hugues le Grand. — III. Stratagème de Raoul, père de Richer, pour s'emparer de la ville de Laon. Le pape confirme l'excommunication de Hugues le Grand. Réconciliation de Hugues le Grand et de Louis d'Outre-mer. Mort du roi.

I



EN[1] quittant sa prison, Louis d'Outre-mer se rendit à la résidence royale de Compiègne, où il retrouva la reine Gerberge. Elle était entourée de quelques évêques austrasiens dont elle suivait les conseils; d'autres person-

1. Richer, II, LI.

nages considérables s'empressèrent d'accourir au palais, au premier bruit de l'arrivée du roi. En leur présence, Louis d'Outre-mer éclata en invectives contre Hugues le Grand. Ce dernier, disait-il, lui avait ravi tous ses biens, l'avait accablé de mauvais traitements, abreuvé d'outrages et de chagrin. Non content de s'être approprié la ville de Reims, Hugues venait encore de réussir à extorquer la forteresse de Laon. Reims et Laon étaient les deux derniers boulevards de la royauté, les seuls refuges du roi contre ses ennemis. « La mort, ajoutait Louis, est venue délivrer mon père captif et enchaîné, des maux qu'il endurait ; et moi, réduit aux mêmes extrémités, ne possédant plus que des lambeaux du royaume de mes pères, je suis condamné à vivre, et il ne m'est pas permis de mourir ! » Les amis du roi s'empressant autour de lui, l'empêchèrent de poursuivre ses plaintes, et délibérèrent avec lui sur les graves événements qui venaient de se passer. On fut d'avis d'entamer des négociations avec Otton de Germanie. Louis fit aussitôt partir des ambassadeurs pour faire connaître à ce dernier les détails de sa captivité, sa mise en liberté et la spoliation totale de ses biens. Il l'appelait son ami, lui demandait des secours, et le conjurait de faire restituer les villes qu'on lui avait injustement ravies : sa reconnaissance, disait-il, n'aurait point de bornes pour un tel bienfait. Au-delà du Rhin, les envoyés furent accueillis avec faveur ; Otton

promit des secours, et fixa l'époque où il pénétrerait en Gaule avec une armée. On sollicita de même l'appui de Conrad le Pacifique, roi de la Bourgogne Cisjurane [1], qui promit aussi des troupes.

En l'année 946, pour mettre sa promesse à exécution, Otton le Grand passant le Rhin, traversa la Lorraine et fit sa jonction avec Conrad le Pacifique qui avait déjà quitté les Alpes pour voler au secours de Louis d'Outre-mer, avec des forces considérables. Les deux alliés poursuivirent leur marche suivis d'une innombrable cavalerie, et Louis, en apprenant leur arrivée, accourut à leur rencontre. Quand les princes eurent réuni leurs forces, ils résolurent d'attaquer la ville de Laon, et conduisirent leurs bataillons sous ses murs; mais l'aspect formidable de la forteresse et l'élévation des remparts leur firent comprendre qu'ils essayeraient en vain d'y mettre le siége, et ils s'éloignèrent pour se diriger sur la ville de Reims. Ici, du moins, une plaine immense permettait à leurs troupes de se déployer aisément; la ville fut bloquée de toutes parts et l'attaque commença. Au premier engagement, une grêle de traits et de pierres fut lancée sur la ville, et pendant une journée entière le combat fut acharné. Sept fois, dans l'espace de six jours seulement, la lutte reprit avec une fureur toujours nouvelle, sans que les

1. Conrad Ier le Pacifique, fils de Rodolphe II, régna de 937 à 996 sur le royaume d'Arles.

assiégés fussent ébranlés. Néanmoins l'archevêque Hugues, alarmé, se mit en rapport avec des chefs de l'armée du roi, qui avaient avec lui des liens de parenté : c'étaient Arnoul, son beau-frère, Gui, son oncle, et Hermann, frère de ce dernier. Un jour, il sortit de la ville assiégée pour leur demander conseil : devait-il, par l'entremise de personnages influents, se rapprocher du roi, et traiter avec lui ; ou bien implorer humblement sa grâce ; ou bien encore, soutenir le siége avec une nouvelle énergie ? Ceux que le prélat était venu consulter, lui représentèrent l'exaspération des trois princes fermement résolus à ne se prêter à aucune transaction, et à poursuivre les opérations du siége jusqu'à la prise de la forteresse. « Ils ont formé le dessein, dirent-ils à l'archevêque, de ne reculer devant aucun sacrifice ; et, une fois maîtres de Reims, de vous faire crever les yeux. Hâtez-vous donc de quitter la ville et de soustraire vos fidèles aux coups de la vengeance des rois. » L'évêque, glacé d'effroi, s'en retourna dans sa cité, et raconta son entretien à ses amis consternés. On tint un conseil, à la suite duquel Hugues résolut de quitter Reims avec tous les siens. Les portes furent alors ouvertes aux rois : le siége avait duré six jours.

Maîtres de la ville, les trois princes rappelèrent l'archevêque Artaud pour le rétablir sur son siége. On sait qu'en 941, Artaud, chassé de Reims par Herbert de Vermandois, s'était vu obligé de se

réfugier au monastère de Saint-Basle où il vivait retiré depuis cette époque, non sans avoir fait plusieurs démarches pour être rétabli sur le siége métropolitain. Au comble de ses vœux, il fut enfin réintégré sur le trône épiscopal : la cérémonie fut présidée par Frédéric, archevêque de



Guerriers d'élite au Xe siècle.

HEFNER, *Costumes du moyen-âge chrétien*, t. I, pl. 51.

Mayence, et Robert, archevêque de Trèves. Reims, confié par les princes à la garde de la reine Gerberge, assistée de plusieurs personnages éminents, fut évacué par l'armée qui, poursuivant, à grandes journées, sa marche victorieuse, voulait atteindre le duc de France lui-même. Sur son passage, elle fit de vains efforts pour s'emparer de Senlis dont

les fortifications formidables la firent reculer d'effroi. Les faubourgs seuls de la ville furent incendiés, et quelques personnes trouvèrent la mort dans cette tentative. On ne tarda pas à rencontrer les rives de la Seine.

Dans la prévision d'une attaque, Hugues le Grand avait fait enlever toutes les barques, sur une étendue de plus de vingt milles, afin de priver l'ennemi de tout moyen de traverser le fleuve. Mais son dessein devait être adroitement déjoué. Dix jeunes guerriers, qui, cent fois, avaient risqué leur vie dans de hardis coups de main, quittent leur costume militaire pour endosser la tunique des pèlerins, et sortent du camp des princes alliés. Une besace sur l'épaule et un bâton ferré à la main, ils s'acheminent sur les domaines du duc de France. A la faveur de leur accoutrement, ils traversent librement Paris, passent la Seine sur un pont de la ville sans être inquiétés, et gagnent l'autre rive du fleuve, où étaient retenues les barques. Ils vont ensuite demander l'hospitalité dans l'hôtellerie d'un meunier, et racontent qu'ils sont venus de la rive opposée de la Seine pour visiter les tombeaux des saints. Le meunier regarde avec étonnement ces jeunes et robustes pèlerins qui viennent si humblement solliciter un abri, qu'il leur accorde, du reste, sans défiance; et même, voyant les pauvres vêtements de ses hôtes, il leur prodigue les soins les plus empressés. Les espions qui avaient combiné leur plan, donnent de l'ar-

gent pour acheter du vin et enivrer le paysan : tout le jour se passe dans les plaisirs de la table ; sur le soir, les faux pèlerins se décident à interroger le meunier auquel le vin avait délié la langue. Ils lui demandent d'abord quel est son métier ; l'hôte répond qu'il est meunier. — N'avez-vous pas d'autre emploi ? — Je suis encore chef des pêcheurs du duc de France, et je loue des barques, ce qui me rapporte quelque bénéfice. — C'était là qu'en voulaient venir les rusés visiteurs. — Tu es si bon pour nous, disent-ils, que nous te demanderons une faveur, celle de nous transporter sur l'autre rive du fleuve. Si tu nous l'accordes, nous te donnerons dix sous [1], car nous sommes tellement fatigués qu'il nous est impossible d'aller prier plus loin. — A cette question indiscrète, le meunier répond que, par un édit du duc de France, les barques ont été attachées à la rive gauche de la Seine pour enlever aux Germains tout moyen de passer le fleuve, et qu'il lui est rigoureusement interdit de les détacher. Sans se laisser décourager, les pèlerins pressent leur hôte, et lui représentent que, pendant la nuit, il lui serait facile de leur rendre le service qu'ils demandent, sans s'exposer au moindre reproche. Le meunier, avide d'argent, se laisse gagner ; il reçoit le prix convenu, et s'engage par serment à exécuter sa promesse. La nuit venue, il emmène avec lui un en-

1. Environ cinquante francs.

fant, son beau-fils, et se dirige à travers l'obscurité près des barques, suivi des dix espions. A un signal donné, ces derniers, se voyant seuls, saisissent l'enfant et le jettent dans les flots. Le meunier veut crier, mais on l'étreint à la gorge et on le menace de mort s'il n'accomplit tout ce qu'on demande de lui. On exige qu'il livre ses bateaux : il obéit en tremblant. Les espions se concertent alors, déposent leur hôte enchaîné dans l'une des barques, et chacun d'eux conduit une embarcation sur l'autre rive de la Seine ; ils déposent sur le bord du fleuve le malheureux meunier, sans le délivrer de ses liens, puis, montant tous ensemble sur la même barque, ils reviennent en chercher neuf autres sur la rive gauche. Huit fois ainsi ils traversent la Seine et emmènent soixante-douze barques.

Pendant que s'exécutait ce coup de main audacieux, l'armée des rois continuant sa marche, arriva au point du jour sur le bord de la Seine : elle y trouva toutes les barques garnies de leurs rames et prêtes à la transporter de l'autre côté du fleuve. Une troupe d'hommes armés put ainsi traverser la Seine sans encombre, et débarquer sur la rive gauche; elle parcourut tout le pays sans éprouver de résistance, et enleva dans différents ports de nouvelles barques, pour accélérer le passage des troupes. Mises en émoi, les populations de la campagne s'étaient enfuies à l'approche de l'ennemi ; le duc de France lui-même se retira

dans Orléans, son dernier boulevard; de sorte que l'armée des princes n'eut rien à redouter. On fit un pont de bateaux en reliant les barques les unes aux autres, et toutes les troupes passèrent le fleuve sans être inquiétées. Dès lors, exercer le pillage, et ruiner la contrée fut l'unique souci des conquérants. Tout fut livré à la dévastation et à l'incendie jusqu'à la Loire, et quand le pays n'offrit plus d'aliment à leur fureur, remontant vers le nord, les rois se ruèrent sur la Normandie qu'ils changèrent en un véritable désert. Après avoir ainsi vengé la cause de Louis d'Outre-mer, ils songèrent à la retraite, et s'acheminèrent, à petites journées, vers les frontières de leurs États respectifs : Otton regagna les bords du Rhin et Conrad retourna en Bourgogne, tandis que le roi Louis alla établir sa cour dans la ville de Reims.

Le duc de France dont toutes les possessions avaient été pillées et incendiées, médita une terrible vengeance, et dès l'année 947, n'osant s'attaquer directement au roi, il marcha furieux contre le comte de Flandre, Arnoul, allié de Louis d'Outre-mer; il mit le siége devant plusieurs places fortes, mais il ne put en prendre aucune et fut obligé de rentrer dans ses domaines sans avoir rien fait. Le roi, de son côté, ne resta pas inactif. Il fit la guerre à l'archevêque Hugues chassé de Reims l'année précédente, et vint l'assiéger dans le château de Mouzon où il s'était retiré. L'archevêque était le neveu du duc de France : le roi

faisait donc indirectement la guerre à son implacable adversaire, et quand il apprit que ce dernier s'était retiré, il leva, lui aussi, le siége de Mouzon, pour aller en Austrasie à la rencontre d'Otton le Grand. Après avoir réglé dans une entrevue les affaires les plus urgentes, les deux rois célébrèrent ensemble la fête de Pâques, à Aix-la-Chapelle; ils conservèrent entre eux les rapports les plus affectueux, et Louis fut comblé de présents par son généreux allié.

L'éloignement momentané du roi fut mis à profit par le duc de France. Il crut le moment venu d'assouvir sa rage trop longtemps contenue, en s'emparant de la ville de Reims en l'absence de Louis d'Outre-mer. Ce coup de fortune devait, d'ailleurs, être favorisé par le manque absolu de garnison et le départ de l'archevêque. Hugues le Grand rassembla ses hommes d'armes, leur fit part de son dessein, et sa parole éloquente entraîna tous les suffrages : il fut décidé qu'on enverrait des forces contre la ville. Le peuple de Reims vit se dérouler autour de ses remparts l'armée du duc de France. Répandus dans la plaine qui entoure la ville, les bataillons de Hugues le Grand recueillirent, dans les campagnes environnantes, les vivres nécessaires à leur subsistance, et, pour prévenir une attaque du dehors, ils entourèrent leur camp de palissades et de plusieurs fossés. L'assaut fut donné une ou deux fois par jour, mais les Rémois, habitués à ces épreuves, résistèrent énergi-

quement. Depuis neuf jours déjà, Hugues était devant la ville, lorsque, tout à coup, les éclaireurs annoncèrent que le roi revenait furieux avec une armée. Les assaillants, saisis d'épouvante, se hâtèrent de lever le siége et de décamper : la ville avait été bloquée pendant douze jours.

Louis d'Outre-mer se jeta dans la cité qu'il venait secourir. Au bout de quelques jours, il convoqua le conseil de ses barons; mais, on regardait comme indispensable l'avis d'Otton de Germanie et l'on voulut qu'il prît part aux délibérations de l'assemblée. On lui envoya des ambassadeurs pour lui représenter la nécessité d'une nouvelle conférence avec Louis d'Outre-mer : l'entrevue fut fixée, pour la fin du mois d'août, sur les bords du Chier.

Le duc de France, irrité de voir son neveu, en dépit de tous ses efforts, dépossédé de l'archevêché de Reims, le pressa de ne point abdiquer ses fonctions sacerdotales, mais au contraire, de faire acte d'autorité en faisant quelques ordinations ecclésiastiques. Ce conseil fut suivi par l'archevêque Hugues qui manda un certain Thibaut, diacre de l'église de Soissons, pour l'ordonner prêtre; Thibaut fut, quelque temps après, sacré évêque d'Amiens. Gui, évêque de Soissons, qui prêta son concours à la cérémonie, devait, comme nous le verrons dans la suite, s'en repentir amèrement.

Sur ces entrefaites, l'époque fixée pour l'entre-

vue de Louis d'Outre-mer et d'Otton le Grand arriva. Le duc de France voulut, lui aussi, se rendre à la conférence, escorté d'une troupe de soldats, dans l'intention de plaider, devant les évêques, la cause de son neveu. Il établit ses quartiers à une faible distance du bourg de Douzy. Le conseil s'ouvrit. Tandis que les deux souverains s'entretenaient des affaires publiques, le duc, de son côté, exposait aux évêques rassemblés dans une autre enceinte, la cause de l'archevêque Hugues, affectant de paraître indigné qu'on l'eût, sans qu'il fût coupable, précipité de son siége. Informés à temps des tentatives de Hugues le Grand, les rois intervinrent dans le débat, et, sur les instances d'Otton, il fut décrété que les évêques se prononceraient, sans retard, sur la cause d'Artaud et de Hugues, pourvu que le duc de France consentît à donner pleine satisfaction à Louis d'Outre-mer. Les évêques furent donc saisis de l'affaire en litige; mais, parmi les faits qu'ils avaient à examiner, il en est un surtout, qu'ils refusèrent toujours d'absoudre : c'était l'acte par lequel Hugues, renversé de son siége, avait, contre tout droit et malgré les canons de l'Église, consacré l'évêque d'Amiens. En présence de l'hésitation des prélats, Louis d'Outre-mer et Otton décidèrent que le procès serait porté devant un synode régulièrement convoqué. Par un décret royal, la réunion d'un concile fut fixée au 16 novembre suivant, et provisoirement, l'archevêché de Reims fut laissé entre les

mains d'Artaud. L'évêque Hugues put, de son côté, fixer, comme par le passé, sa résidence au château de Mouzon. Les hostilités furent suspendues entre Hugues le Grand et le roi, jusqu'à l'ouverture du synode.

Le 16 novembre 947, les prélats se trouvèrent rassemblés à Verdun, sous la présidence de Robert, archevêque de Trèves, assisté d'Artaud, archevêque de Reims. Les évêques présents étaient Adalbéron, de Metz; Gauzlin, de Toul; Hildebold, de Memmingen; Odalric, d'Aix-la-Chapelle; et Mirnegard, de Verdun; on y vit également un évêque de Bretagne, du nom d'Israël. Le vénérable abbé Brunon, frère du roi Otton, avec plusieurs autres abbés, et les moines Agenold et Odilon étaient aussi accourus à Verdun. L'archevêque Hugues fut mandé au synode, et les évêques Adalbéron et Gauzlin reçurent l'ordre de se rendre auprès de lui, pour lui faire part de l'invitation des prélats. Il refusa obstinément de comparaître. C'est pourquoi les Pères du concile furent favorables à Artaud, qui conserva le siége de Reims; toutefois, en l'absence de l'une des parties, on ne put prononcer un jugement définitif, et le synode se sépara sans avoir rien décidé.

Il fallut se réunir de nouveau, le 13 janvier 948, à Mouzon, dans la basilique de Saint-Pierre. Artaud, d'un caractère plus conciliant que son adversaire, ne fit aucune difficulté de s'y présenter; Hugues, au contraire, bien que se trouvant à

Mouzon même, refusa constamment d'entrer au synode et se contenta, avec une indifférence qui ressemblait au mépris, de faire présenter par ses partisans une lettre signée du pape Agapet. Cette missive, ouverte et lue, parut aux Pères du concile n'avoir aucune autorité canonique et ne rien décider en faveur de Hugues; elle disait seulement qu'on devait lui rendre l'épiscopat. On en donna une seconde lecture, et après avoir longuement délibéré, les évêques déclarèrent que la lettre du pape devait être considérée comme nulle et non avenue, attendu que, sans donner aucune raison, elle tranchait la question en faveur de l'évêque dépossédé. D'ailleurs, peu de temps après, le pape Agapet avait fait remettre à Robert, de Trèves, une lettre qui lui donnait pouvoir de jussion apostolique. Elle avait été remise au destinataire en présence du roi et des évêques de Gaule et de Germanie. Robert avait toujours été fidèle aux instructions du Saint-Siége, et n'avait jamais encouru aucune peine ecclésiastique : le concile qu'il présidait pouvait donc continuer ses travaux. L'archevêque de Trèves donna lecture du dix-neuvième canon du concile de Carthage, qui concernait l'affaire soumise aux délibérations de l'assemblée. Les évêques écoutèrent dans le recueillement; puis, conformément aux dispositions de ce canon, et considérant qu'Artaud, rétabli sur le siége de Reims, n'avait jamais refusé de s'en référer au jugement d'un concile; considérant en

outre, que son compétiteur, Hugues, déjà mandé à deux synodes, avait constamment refusé de s'y rendre, ils décidèrent que ce dernier resterait étranger à l'administration de la province ecclésiastique de Reims, tant qu'il n'aurait point comparu devant un troisième synode pour se justifier des accusations portées contre lui. Une copie de cette décision, certifiée conforme par tous les évêques, fut communiquée à Hugues. Quand ce dernier vit les signatures des prélats apposées au bas de la sentence, il entra en fureur, et renvoya le tout injurieusement à Robert, en déclarant qu'il en appelait du jugement porté contre lui par les évêques. Un arrêt définitif ne put donc point encore être prononcé, et il fallut se borner à décider la convocation d'un troisième synode pour le premier jour du mois d'août.

Dans l'intervalle qui sépara les deux conciles, l'archevêque dépossédé se montra fécond en intrigues. Il écrivit une lettre flatteuse au pape, dans laquelle il lui exposait, à sa fantaisie, les outrages dont il prétendait avoir été accablé, et les tracasseries sans nombre que lui suscitait le roi. Le pape Agapet n'avait qu'un but, faire cesser cette déplorable discorde. Incertain de la décision qu'il devait prendre, il manda le vénérable Marin, évêque d'Ostie, pour lui donner lecture de la lettre de Hugues, et lui confier la mission de terminer la rivalité qui désolait l'église de Reims. Marin s'était toujours distingué par son équité et la sagesse de

ses conseils : il fut envoyé auprès du roi Otton le Grand, en qualité de légat du pape, avec ordre de rassembler un concile général. Des lettres de convocation furent adressées à tous les évêques de Gaule et de Germanie : on les engageait à se présenter au synode avec des intentions droites et équitables.



II

Concile d'Ingelheim. Plaintes de Louis IV contre Hugues le Grand. Artaud est définitivement rétabli sur le siége de Reims. Excommunication de Hugues le Grand.

Le concile général convoqué sur l'ordre du pape Agapet par son légat Marin, se réunit à Ingelheim, sur les bords du Rhin, dans la basilique de Saint-Remi, apôtre des Francs. Il fut présidé par le légat apostolique; et les prélats accourus en grand nombre de la Gaule et de la Germanie, y siégèrent selon le rang de leur dignité [1].

1. On voyait rassemblés à Ingelheim, les archevêques Robert, de Trèves; Frédéric, de Mayence; Wicfrid, de Cologne; les évêques Adaldach, de Hambourg; Hildebald, de Mimmingen; Gauzlin, de Toul; Adalbéron, de Metz; Bérenger, de Verdun; Fulbert, de Cambrai; Raoul, de Laon; Richau, de Worms; Raimbaud, de Spire; Boppon, de Wurtzbourg; Conrad, de Constance; Odelric, d'Augsbourg; Téthard, d'Ildesheim; Bernard, d'Halberstadt; Dudon, de Paderborn; Lioptach, de Riben; Michel, de Ratisbonne; Farabert, de Tongres; Doddon, d'Osnabruck; Ever, de Minden; Baudry, de Maëstricht; Hérold, de Salzbourg; Adalbert, de Bade; Starchand, d'Hochstadt; Horath, de Sleswick; Wichard, de Bâle; Liefdach, des Ripuaires (?).

D'après les canons et les décrets de l'Église, il fut permis à chacun des membres d'exposer librement son opinion sur les questions qui devaient occuper l'assemblée; mais, pour prévenir toute confusion, on confia la direction des débats à Robert, archevêque de Trèves, qu'on regardait comme le prélat le plus versé dans les sciences sacrées et profanes, et dont les talents oratoires étaient universellement appréciés. Il fut réservé à Marin, en qualité de légat du pape, de proclamer le résultat des discussions et les sentences portées par le concile.

Au jour indiqué, les prélats vinrent prendre leur place; on récita les prières ordinaires pour la célébration d'un synode, et quand la lecture des décrets sacrés fut achevée, les rois Louis et Otton furent introduits au sein de l'assemblée. L'archevêque Robert prononça un discours dans lequel il rappelait aux évêques les graves questions qu'ils avaient à résoudre. On avait, dans les derniers temps, bouleversé toute la Gaule, et ce malheureux pays était devenu la proie des ambitieux. Au mépris des lois divines et humaines, l'héritier légitime du trône, celui qui avait reçu le pouvoir des mains de ses ancêtres, en avait été dépouillé; des seigneurs révoltés l'avaient arrêté, jeté dans un cachot, menacé de leurs glaives. La grande métropole de Reims, elle-même, privée de pasteur, avait été saccagée à maintes reprises; le culte divin était profané; les décrets de l'Église méprisés. L'archevêque de Trèves appela sur ces désordres l'at-

tention des Pères du concile. Il les invita à redoubler d'efforts pour rétablir la paix entre les princes de la Gaule, tâcher de rendre la puissance royale à Louis d'Outre-mer, et imposer un terme aux calamités de l'église de Reims.

Le légat du pape confirma de l'autorité de sa parole, la déclaration si éloquente qu'il venait d'entendre. « Telle est bien, dit-il, la pénible situation des affaires. Certes, l'archevêque Robert n'ignore pas que les lois divines passent avant les lois humaines, les choses du ciel avant celles de la terre, mais, en raison de la gravité des circonstances, il est équitable, comme il l'a remarqué, de rétablir d'abord l'autorité du roi, afin que sa puissance restaurée lui permette d'étendre sa protection sur les églises, de les honorer, de leur procurer la paix et la prospérité, et de rassurer tous les hommes de bien. Nous entendrons d'abord la cause du roi, si tel est l'avis de la majorité de l'assemblée. » Tous les Pères consultés répondirent d'une même voix : « Qu'elle soit entendue. »

Alors, Louis d'Outre-mer, qui siégeait aux côtés du roi Otton, se leva et demanda à plaider sa cause et à exposer ses griefs contre le duc de France, en se tenant debout, par déférence pour le synode ; mais sur les instances des prélats, il dut s'asseoir. Il raconta, non sans quelque vivacité, mais avec franchise, les affronts que lui avait fait subir Hugues le Grand. Remontant à l'origine des dissensions de sa famille avec celle du duc de

France, il rappela que le père de Hugues, convoitant le trône de Charles le Simple, qu'il eût dû servir de ses conseils comme de son épée, avait fini par poser la couronne sur sa tête et faire jeter le roi dans un cachot où il termina ses jours. « Et moi-même, s'écria Louis, j'étais tout jeune encore, lorsqu'on dut me cacher dans une botte de foin et me conduire au-delà des mers pour me dérober à la fureur de Hugues. A la mort de mon père, ce même Hugues craignant, pour lui-même, le sort de son père que sa témérité avait perdu, n'osa s'emparer du trône; mais, en haine de ma famille, il donna le sceptre à son beau-frère Raoul. Raoul mourut sans postérité, et le duc, sur les instances des gens de bien, m'a rappelé d'outre-mer et m'a élevé sur le trône. Mais il ne me laissait pour toute possession que la ville de Laon. Plus tard, je voulus rentrer en jouissance des droits qui sont l'inaliénable apanage de la puissance royale. Dès lors, Hugues conçut contre moi une profonde haine. Il devint mon ennemi secret : les amis qui me restaient, il les séduisait par de l'argent; il réchauffait la haine de mes ennemis. Enfin, c'est lui qui poussa les Normands à me jeter, par trahison, dans les fers : il espérait par là, poser la couronne sur sa tête. On sait comment réussit l'artifice : je fus saisi et mis en prison. Hugues feignit de plaindre mon sort, et pour m'arracher aux mains des Normands, il demanda que mes fils leur fussent donnés comme

otages. Mes fidèles furent bien conseillés en refusant de livrer tous mes enfants : un seul partit, et je fus remis entre les mains du duc. Je pensais être rendu à la liberté : ce fut une illusion d'un instant. Hugues ouvrit pour moi les portes d'une nouvelle prison où je languis pendant une année entière. Enfin, redoutant une attaque de mes parents et de mes fidèles, il m'offrit la liberté si je consentais à lui livrer la ville de Laon. Cette forteresse était mon unique refuge, le seul asile de mon épouse et de mes enfants. Mais que faire dans un cachot ? J'ai abandonné Laon pour sauver ma vie : c'est à ce prix que j'ai recouvré la liberté. Et maintenant, dénué de tout, souverain presque détrôné, misérable, sans ressources, j'implore le secours de tous. Tels sont mes griefs contre le duc : s'il ose démentir le moindre de ces faits, il ne me reste plus qu'à le provoquer à un combat singulier. »

Après le plaidoyer du prince, l'archevêque Robert reprit la parole :

« Les plaintes du seigneur et sérénissime roi, dit-il, sont d'une extrême gravité. Le duc s'est emparé de presque tous les droits de la royauté. Ne pouvant lui résister à force ouverte, ayons recours à la douceur pour ramener cet homme qui a violé, sans scrupule, les lois divines et humaines. Exhortons-le, par de conciliantes paroles, à réparer ses torts. Si, après cet avertissement charitable, il refuse de rendre justice au roi, qu'alors, il soit

frappé d'anathème, car il a déjà encouru la censure du pape et reçu l'ordre de cesser toute hostilité envers son seigneur. »

Le légat Marin déclara se rappeler, en effet, que l'année précédente le pape avait excommunié tous ceux qui s'étaient ligués contre le roi de France : « Hugues déjà censuré par le pape, dit-il, doit être ramené par la persuasion. S'il résiste à nos sollicitations, il sera frappé d'anathème avec tous ses complices. Mais, c'est là tout ce que nous pouvons pour le roi ; ne recevra-t-il point d'autres secours, aujourd'hui qu'il réclame l'appui de tout le monde ? Que fera pour lui le seigneur roi Otton, après que nous aurons porté notre sentence ? » Marin rappela à cette occasion les saintes Décrétales qui proclament que le bras séculier doit se lever sur le coupable excommunié. Si les sentences ecclésiastiques restent sans effet, le glaive des rois doit faire observer la justice, et punir les criminels.

Ainsi provoqué, le roi de Germanie répondit que lorsque les armes divines auraient frappé, s'il restait quelque chose à faire, sa vigoureuse épée en viendrait facilement à bout. « Comme le conseille le légat du pape, dit-il aux Pères du concile, agissez d'abord avec les armes qui vous sont propres; percez du glaive de l'anathème les ennemis du roi de France ; et s'ils ont ensuite l'audace de relever la tête, alors, ce sera à nous d'agir, à nous qui avons reçu pour mission de protéger la sainte

Église de Dieu. Nous tirerons l'épée contre ses enfants rebelles, nous les combattrons à outrance, et s'il le faut, nous ferons de ces hommes, un horrible carnage. »

Après cette énergique déclaration, le synode fit rédiger pour le duc, une lettre qui fut lue à haute voix, et dont voici la teneur : « Le saint synode réuni au palais d'Ingelheim sous la protection des seigneurs et rois chrétiens Louis et Otton, à Hugues, duc de France. Les maux et les persécutions que tu fais endurer au vénérable archevêque de Reims, et ta cruauté envers le roi, ton seigneur, sont sur toutes les lèvres : tous en sont profondément indignés. Ces actes criminels sont blâmés par les lois divines et humaines, et c'est par compassion pour toi que nous t'avertissons de changer de conduite, et t'exhortons à reconnaître humblement l'autorité de ton légitime souverain. Si tu méprises nos conseils, nous te frapperons d'anathème avant de nous dissoudre ; et cette sentence pèsera sur ta tête jusqu'à ce que tu te sois amendé, ou que tu sois allé à Rome pour t'expliquer, en présence du pape qui t'a déjà censuré deux fois. Nous venons donc aujourd'hui pour la troisième fois te rappeler à ton devoir. » Cette lettre fut souscrite par tous les membres du synode, puis des messagers la portèrent au duc de France.

En attendant la réponse de Hugues le Grand, le synode s'occupa de l'affaire de l'archevêque Artaud. Ce dernier exposa aux Pères du concile tout

ce qui s'était passé. Il appuya surtout, sur l'origine du différend soulevé entre lui et l'archevêque Hugues qu'on lui avait substitué sur le siége primatial. Il présenta une lettre que le pape lui avait tout récemment adressée, et dans laquelle le Pontife lui permettait de conserver son siége. Quand cette lettre eut été traduite en langue vulgaire à cause des deux rois qui ne comprenaient pas le latin, un certain Sigebold, clerc de l'archevêque Hugues, vint de son côté présenter une autre missive également revêtue de la signature du pape, et qu'il avait lui-même, disait-il, rapportée de Rome. On donna lecture de cette seconde pièce. Les évêques en discutèrent les termes, et reconnurent qu'elle constatait seulement que Raoul, évêque de Laon, Gui de Soissons, Hildegaire de Beauvais, et les autres suffragants de Reims avaient écrit à Rome pour obtenir la réinstallation de Hugues et l'exclusion d'Artaud ; et que le pape désirait que les choses fussent réglées conformément au vœu et à la demande des prélats.

Tous les Pères se levèrent pour protester, en s'écriant que le clerc infâme qui présentait cette pièce, était lui-même l'auteur des calomnies qu'elle renfermait. Sigebold ne put réfuter cette accusation de faussaire ; il éclata en injures contre les évêques, et les accusa publiquement de perfidie. Mais sans prendre garde à cette explosion de fureur, le légat Marin demanda qu'on fît lecture des canons des conciles contre les calomniateurs. Impuissant

à se justifier, le clerc fut, à l'instant, privé du diaconat et chassé de l'enceinte du synode. On décida, selon la teneur des canons et les décrets des Pères, qu'Artaud conserverait la dignité épiscopale, parce qu'il n'avait jamais décliné le jugement d'aucun concile.

L'affaire du roi et celle de l'archevêque de Reims avaient absorbé le premier jour des délibérations. Le lendemain, après la lecture des décisions prises la veille et une allocution de l'archevêque Robert, les Pères du concile, d'une voix unanime, anathématisèrent et retranchèrent de la communion de l'Église, Hugues, usurpateur du trône archiépiscopal de Reims, jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence et donné satisfaction aux parties lésées par son crime.

Les jours suivants, le synode porta un décret contre les incestes et les mariages illicites des prêtres; contre les prêtres qui profanaient la sainte Eucharistie; contre les laïques qui usurpaient les biens des églises. Plusieurs autres questions furent encore soulevées; on leur donna une sage solution : c'est ainsi que le synode d'Ingelheim termina ses travaux. Les évêques se séparèrent pour se réunir un mois plus tard à Laon, dans la basilique de saint Vincent martyr; alors seulement, on devait porter l'anathème contre le duc Hugues le Grand.

Trente jours après la clôture du concile d'Ingelheim, les évêques étaient en effet rassemblés

dans l'église Saint-Vincent de Laon [1]. On envoya au duc de France, au nom du légat Marin et des Pères du concile, une lettre sévère pour l'inviter, une dernière fois, à réparer tous ses torts envers le roi et les évêques. Sur ces entrefaites, Gui, évêque de Soissons, qui avait toujours montré des sympathies pour le duc, et contribué, en 947, au sacre du diacre Thibaud comme évêque d'Amiens, se résigna à faire sa soumission ; il demanda pardon d'avoir participé à l'ordination de Hugues, son compétiteur.

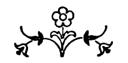
Par suite de difficultés qu'on n'avait pu prévoir, le synode fut encore obligé de se dissoudre pour se transporter à Trèves. Là, se trouvèrent rassemblés l'archevêque Artaud; les évêques Gui, de Soissons; Raoul, de Laon; et Wicfrid, de Térouanne. Soit qu'ils fussent partisans du duc de France, soit qu'ils se trouvassent empêchés par de puissants motifs, les autres évêques d'Austrasie et de Germanie n'assistèrent pas au concile, dont les travaux furent dirigés par Robert, archevêque de Trèves, et le légat Marin. Les [2] prélats anathématisèrent le tyran Hugues le Grand, et le retranchèrent de la communion de la sainte Église, jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence et donné satisfaction au roi, ou bien qu'il fût allé à Rome pour implorer son pardon du Pape. On examina ensuite la con-

1. Frodoard, chron. D. Bouq. p. 204, A.
2. Richer, II, LXXXII. Richer attribue, par erreur, tout ce qui suit au synode de Laon. Cf. Frodoard.

duite des évêques que le concile avait cités avec le duc de France et qui n'avaient pas comparu. Il fut statué sur la conduite de ceux qui avaient contribué à la consécration de l'évêque d'Amiens; enfin on régla le sort de ceux que l'archevêque Hugues avait promus, contre tout droit, après son expulsion ou sa déchéance. Deux pseudo-évêques, ordonnés par lui, furent condamnés, c'étaient : Thibaut, évêque d'Amiens, et Ives, évêque de Senlis. Adelelme, diacre de l'église de Laon, accusé par son évêque d'avoir introduit dans l'église l'excommunié Thibaut, fut aussi anathématisé. Quelques mois auparavant, tous ces personnages cités par le concile de Mouzon avaient refusé de comparaître. Le synode enjoignit à Hildegaire, évêque de Beauvais, de se présenter devant les prélats ou devant le pape, à Rome, pour se disculper d'avoir assisté à la consécration des pseudo-évêques Thibaut et Ives. On cita encore Herbert, fils du trop célèbre Herbert de Vermandois, qui, suivant l'exemple de son père, commençait à piller les églises et à tourmenter les évêques. De nombreuses accusations pesaient également sur Gui, évêque de Soissons; on lui reprochait d'avoir sacré l'archevêque Hugues; mais Gui, loin de chercher à nier ou même à atténuer sa faute, en témoigna le plus vif repentir, et grâce à l'intervention des archevêques Artaud et Robert, il fut absous. Wicfrid, évêque de Térouanne, accusé aussi d'avoir pris part au sacre, fut déclaré innocent. Dans ce moment,

un prêtre nommé Sylvestre, envoyé par Transmar, évêque de Noyon, vint déclarer que son évêque, atteint d'une fièvre violente, n'avait pu se rendre au synode, et il prouva son assertion par témoins : la décharge de l'évêque de Noyon fut acceptée.

Les travaux du concile de Trèves étaient achevés; les évêques s'en retournèrent dans leurs diocèses, tandis que le légat du pape, sollicité par des envoyés d'Otton, partit pour la Germanie. Il passa l'hiver au-delà du Rhin, consacra l'église du monastère de Fulde, puis s'en retourna à Rome rendre compte d'une mission qu'il avait si heureusement remplie. Il nous reste maintenant à raconter comment Hugues le Grand accueillit la sentence redoutable que l'on avait prononcée sur sa tête.



III

Stratagème de Raoul, père de Richer, pour s'emparer de la ville de Laon. Le pape confirme l'excommunication de Hugues le Grand. Réconciliation de Hugues le Grand et de Louis d'Outre-mer. Mort du roi.

Ni [1] le duc de France, ni l'archevêque Hugues ne se soumirent à la sentence portée contre eux. Avant la réunion du synodede Trèves, le roi, prévoyant, sans doute, l'obstination de Hugues le Grand, avait demandé à Otton de Germanie, des secours contre son intraitable adversaire. Otton chargea le duc de Lorraine, Conrad le Roux [2], de pénétrer en Gaule avec une armée. Ce dernier amena des troupes au roi de France, et trois corps d'armée furent, d'après les ordres de Louis, dirigés contre la forteresse de Mouzon. On avait appris que Hugues, l'archevêque condamné, s'é-

1. Richer, II, LXXXII.

2. Descendant des comtes de Spire, Conrad fut, en 944, nommé duc de Lorraine, après la mort de Henri, frère du fameux Gislebert.

tait renfermé dans cette place, mais qu'il manquait de tout moyen de défense : le roi voulait profiter du dénuement de son ennemi. L'armée fit son apparition sous les murs de la ville, à l'entrée de la nuit, et un assaut général fut donné inopinément; sachant que la garnison était peu nombreuse, que la place n'était pas fournie en armes et en munitions, les assiégeants battirent les murs sans relâche. Des troupes fraîches remplaçaient les bataillons harassés de fatigues, tandis que l'ennemi était contraint d'opposer sa petite garnison tout entière, à ces nuées d'assaillants, toujours alertes et disposés au combat. Une lutte aussi inégale ne pouvait se prolonger longtemps; les défenseurs furent bien vite épuisés, et le second jour du siége ne s'était pas écoulé, qu'ils étaient forcés de se rendre à discrétion, avec leur seigneur. Par un singulier hasard, il arriva qu'au milieu du tumulte général qui accompagne toujours une prise d'assaut, l'archevêque Hugues réussit à s'évader, sans qu'on sût par quel moyen. Les principaux chefs de la garnison furent faits prisonniers et conduits en présence du roi; le reste des troupes fut chassé de la forteresse.

Louis d'Outre-mer prit ensuite le château de Montaigu, et fit une tentative contre la ville de Laon ; mais ce fut sans résultat. Le roi dut se retirer, et dans la crainte d'un nouvel échec, il rentra dans Reims, et cessa de poursuivre les hostilités.

Pendant ce temps-là, le duc de France, sans se

soucier de la sentence qui pesait sur sa tête, et dédaignant de faire sa soumission au roi, attaquait, avec des forces imposantes recrutées en Normandie, la ville royale de Soissons. Le siége fut poussé à outrance. Les assiégeants, le glaive à la main, fondaient sur leurs adversaires, ou bien les écrasaient sous une grêle de traits et de pierres, qu'ils lançaient avec leurs arcs et leurs balistes. Les flèches incendiaires mirent le feu à l'église de la ville, et au cloître des chanoines. De là, les flammes poussées par le vent, gagnèrent les maisons particulières, et consumèrent rapidement la plus grande partie de la cité : Hugues le Grand ne put néanmoins s'emparer de Soissons. Alors, furieux de dépit, il leva le siége pour se précipiter sur le pays de Reims, où le roi vivait au milieu de ses fidèles. Au seul bruit de son arrivée, tous les habitants de la campagne, glacés d'effroi, se réfugièrent dans les églises avec tout ce qu'ils possédaient, pour implorer la protection divine ; mais le farouche tyran, sans pitié pour cette multitude de pauvres et pacifiques colons, mit le feu aux églises. Près de six cents personnes périrent, dit-on, dans les flammes. Après cet exploit digne des temps les plus barbares, Hugues, dont la vengeance était satisfaite, s'en retourna dans sa province.

Louis d'Outre-mer, vivement alarmé, avait envoyé la reine Gerberge, auprès de son frère Otton, pour lui demander de nouveaux secours. La reine, partie peu de temps avant Pâques,

put arriver à temps pour célébrer cette fête, avec son frère, dans le somptueux palais d'Aix-la-Chapelle. La plupart des barons de Germanie et tous ceux de l'Austrasie, s'étaient rendus à la cour pour cette grande solennité chrétienne. On y remarquait, en outre, des députés des Grecs, des Italiens, des Anglais et d'une foule d'autres nations. Dans l'audience qui lui fut accordée, Gerberge reçut de son frère, la promesse d'une armée de secours; puis elle s'en retourna, pleine d'espérance, à Reims, auprès du roi de France.

L'indignation que Louis ressentait contre le duc, l'empêcha de patienter jusqu'à l'arrivée des troupes que devait lui envoyer Otton. Emporté par une ardeur excessive, il lui semblait qu'attendre l'armée de secours plus longtemps, c'était laisser impuni le nouvel attentat de Hugues le Grand. Il consulta l'un des officiers du palais, nommé Raoul [1]. D'une prudence et d'une habileté consommées dans le conseil, Raoul était, en même temps, doué d'une éloquence persuasive, et homme d'action avant tout; le roi avait recours à son expérience, et le consultait fréquemment. L'officier exposa au prince et à ceux qui formaient son conseil, le plan ingénieux qu'il avait conçu pour s'emparer de la ville de Laon. « Il importe avant tout, dit-il, de s'assurer du moment favorable à un coup de main; d'étudier la situation de la for-

1. Ce Raoul est le père du moine Richer, notre chroniqueur. C'est la première fois qu'il en est fait mention.

teresse pour en connaître le côté faible ; et d'observer si la garnison fait bonne garde. Quant au reste, pour l'organisation et la direction de l'entreprise, je m'en charge : on peut compter sur moi. »

Le plan de Raoul fut adopté. Durant les quelques jours que le roi passa à Reims, l'officier s'occupa, avec les hommes d'armes qu'on mit à sa disposition, de tout combiner pour assurer le succès de sa périlleuse tentative. Des espions reçurent l'ordre de surveiller les mouvements de l'ennemi. Raoul apprit, par leur entremise, que, chaque jour, vers le soir, les valets de la ville sortaient dans la campagne, au nombre de cinquante à soixante, afin d'aller recueillir le fourrage qu'ils chargeaient sur leurs chevaux pour rentrer dans la forteresse ; ils s'enveloppaient eux-mêmes la tête, paraît-il, pour se préserver de l'ardeur du soleil. Tous les jours et à la même heure, les palefreniers exécutaient une pareille sortie. Dès que ce fait est rapporté à Raoul, il imagine de tromper les Laonnais, en se faisant passer, lui et sa petite troupe, pour les valets de la ville. Sur-le-champ, il se rend auprès du roi pour lui exposer son projet.

« Prendre la ville de Laon par la force des armes, serait, dit-il, une téméraire entreprise ; mais on peut essayer de s'en emparer, avec quelque chance de succès, par la ruse et l'audace. Il suffit, selon moi, de poster quelques cohortes dans les défilés de la montagne ; on attendra en silence et

sans se découvrir, le moment où les palefreniers iront faire paître et abreuver leurs chevaux. Aussitôt qu'ils auront quitté la ville, des éclaireurs viendront nous prévenir et nous faire connaître leur nombre ; nous prendrons alors un nombre égal de soldats d'élite, portant les mêmes vêtements, coiffés comme eux. Ces soldats se dirigeront, avec leurs chevaux chargés de fourrage, vers la porte ouverte aux valets peu auparavant, de manière à faire croire que ce sont ces derniers qui rentrent dans la ville. » Raoul expliquait comment la hauteur des bottes de fourrage déroberait à la vue, le visage des soldats qui pourraient facilement pénétrer dans la cité sans être reconnus. Afin de ne pas être accusé de former un projet insensé, l'officier se proposa lui-même pour diriger l'entreprise, ne demandant que de l'audace à ses compagnons, pour la conduire à bonne fin. « Si notre ruse vient à être découverte, s'écrie-t-il, si l'ennemi se précipite sur nous, eh bien ! soyons résolus à garder au moins la porte que nous aurons franchie, jusqu'à ce que le son des trompettes ait fait accourir, à notre secours, les troupes placées en embuscade ; ou bien nous mourrons glorieusement, sans lâcher pied, dans la position que nous aura conquise notre intrépidité. »

Le conseil du roi n'eut qu'une voix pour applaudir à ce hardi dessein. On envoya des éclaireurs qui revinrent bientôt faire connaître les habitudes des valets, leur costume, l'heure de leur sortie,

leur nombre. D'après leur rapport, on plaça des troupes dans des lieux couverts, au pied de la montagne; des hommes d'armes, en nombre égal à celui des palefreniers, partirent sous la conduite de Raoul, après avoir juré de ne point reculer devant les difficultés et la mort même. Les palefreniers de Laon, au nombre de soixante, sortirent de la ville, comme de coutume, armés, la tête enveloppée, et descendirent la montagne pour aller fourrager. Chemin faisant, ils s'amusèrent à recueillir des glaïeuls, ce qui devait quelque peu retarder leur retour. C'est alors que Raoul et ses hommes d'armes prennent la place des valets. La petite troupe, l'œil au guet, se rassemble; les soldats s'enveloppent la tête comme les palefreniers ; et, chargés de bottes de fourrage dont la hauteur dérobe presque entièrement leur visage, ils se dirigent vers la ville. La porte s'ouvre à leur approche. Entrés dans les murs, nos soixante guerriers jettent leurs fardeaux, tirent leurs épées, font retentir les trompettes et poussent de grands cris pour effrayer la cité. Cette habile manœuvre ne réussit pas comme ils avaient osé l'espérer : les habitants, habitués sans doute à de tels coups d'audace, et devinant tout de suite la ruse de l'ennemi, se précipitent en armes sur l'imprudente cohorte; et la petite troupe de Raoul se trouve, en un instant, attaquée par un ennemi dix fois supérieur en nombre. Heureusement, elle se trouva favorisée par sa position : protégée, à gauche, par

une tour, à droite, par des maisons, et adossée au rempart, elle eut tous ses adversaires en face, et put combattre en toute sécurité. Mais, par la même raison, elle n'osa marcher en avant, dans la crainte de laisser reprendre, derrière elle, la porte qu'elle avait surprise, et de se faire envelopper par l'ennemi. Fidèles au mot d'ordre qu'ils avaient reçu, les soldats de Raoul défendent leur position, en dépit des efforts de l'ennemi. Presque tous étaient déjà couverts de blessures, et ils allaient peut-être lâcher pied et succomber sous les coups, lorsque les troupes royales en embuscade aux abords de la place, averties par le tumulte et le son des trompettes, s'élancent à toute vitesse, des défilés où elles s'étaient tenues cachées. Se précipitant, tête baissée au secours de la troupe défaillante, elles entrent par la porte que Raoul s'efforce de défendre. Leur apparition soudaine est le signal d'une formidable réaction; le sang coule à flots dans les rues de la ville, et les habitants, écrasés à leur tour, sont faits prisonniers, à l'exception d'un petit nombre qui parvient à se réfugier dans la citadelle.

Ce fut grâce à ce coup d'audace que Louis d'Outre-mer rentra en possession de la ville de Laon; toutefois, il essaya vainement, par des assauts multipliés, de s'emparer de la citadelle. Après mille efforts infructueux, il dut se contenter de la séparer de la ville par un mur qu'il fit élever entre deux. En apprenant tous les événements

dont Laon venait d'être le théâtre, le duc de France entra en fureur et accourut avec une armée, mais ses forces n'étaient pas assez considérables, et il s'en retourna vivement affecté, non sans avoir, dit-on, fait pénétrer quelques troupes de renfort dans la citadelle.

On était à l'époque où devaient arriver les secours d'Otton le Grand, et le roi les attendait. Le duc Conrad le Roux ne tarda pas à paraître; il pénétra sur les terres de Hugues le Grand, et vint mettre le siége sous les murs de Senlis. Avant de donner le signal d'un assaut général, Louis d'Outre-mer fit détruire autour de la place, tout ce qui pouvait gêner les mouvements de son armée; il incendia les faubourgs, et rasa ce qui lui parut un obstacle au déploiement de ses forces. Les opérations du siége furent ensuite commencées; mais la résistance fut plus sérieuse qu'on ne s'y attendait tout d'abord, et, de part et d'autre, il y eut de nombreuses victimes. Rebutée, à la fin, par tant d'efforts inutiles, l'armée royale dut se retirer, sous la grêle de traits lancés par les arbalétriers de la ville. Dès lors, la campagne environnante supporta les coups de la vengeance du roi. Le pays fut ravagé sans merci, jusqu'au cours de la Seine, c'est-à-dire sur une étendue de plus de quarante milles. Toutefois, Louis n'osa traverser le fleuve, et, pour ne pas s'exposer à un échec, il licencia ses troupes, remercia le duc Conrad de ses services, et le reconduisit en Lorraine. Cepen-

dant, le duc de France, s'avançant à grandes journées, arriva dans le Soissonnais. Déjà, il prenait ses dispositions pour attaquer le roi, lorsque Gui, évêque d'Auxerre, et Anségise, évêque de Troyes, s'interposèrent entre les deux ennemis, et leur firent jurer une trêve; on était au mois de juillet 949; la suspension des hostilités devait durer jusqu'à Pâques de l'année suivante.

Ces déplorables dissensions ne devaient pas attendre ce terme pour être définitivement apaisées. A Rome, on venait de célébrer un concile dans la basilique de Saint-Pierre, sous la présidence du pape Agapet qui, ratifiant toutes les décisions du synode d'Ingelheim, renouvela l'excommunication de Hugues le Grand. Cette nouvelle arriva en Gaule au commencement de l'année 950. Les derniers événements et la prise de Laon avaient déjà fortement ébranlé le duc de France : il céda aux sollicitations des évêques, et s'engagea à donner pleine satisfaction à Louis d'Outre-mer. Les négociateurs de la paix furent Conrad le Roux, Hugues le Noir, Adalbéron, évêque de Metz, et Fulbert, évêque de Cambrai. Les deux adversaires se réconcilièrent, dans une entrevue, sur les bords de la Marne. Hugues, déposant toute sa fierté, se reconnut l'homme du roi, lui prêta foi et hommage, fit évacuer par ses troupes la citadelle de Laon, et jura, pour l'avenir, à son souverain, une fidélité à toute épreuve.

Après la soumission de Hugues le Grand, le

roi fit reconnaître son autorité par d'autres seigneurs, qui, à la faveur des dissensions, avaient essayé de se rendre indépendants. Une paix profonde signala les dernières années du règne de Louis. De temps en temps, ce prince donnait des fêtes au palais ; ces divertissements pouvaient même devenir quelquefois tragiques, comme on en jugera par l'exemple qui va suivre.

Dérold, évêque d'Amiens, était un médecin attaché à la personne du roi, et l'un des plus hauts fonctionnaires du palais; il partageait le service de la cour avec un médecin de l'école de Salerne, récemment arrivé en Gaule. Tous deux rivalisaient de zèle et d'habileté dans leur art, mais le roi avait plus de confiance dans la science de Dérold, tandis que la reine, au contraire, prétendait que le Salernitain était plus habile. Louis d'Outre-mer résolut de mettre à l'épreuve les deux rivaux : il leur fit prendre place à sa table, sans leur dévoiler son projet, et leur posa, tour à tour, des questions insidieuses. Chacun des médecins répondait comme il pouvait : Dérold, très-versé dans les lettres, tenait tête aux objections d'une manière satisfaisante; le Salernitain était fort peu lettré, mais il avait acquis par ses talents naturels, une grande expérience qu'il mettait en évidence. Tous les jours, ils vinrent ainsi s'asseoir à la table du roi. Un soir, on discuta sur des sujets variés : la dynamique, la pharmaceutique, la chirurgie, la botanique. Le médecin de Salerne qui ne compre-

nait pas les expressions techniques employées dans la discussion, et n'osait en demander l'explication, fut obligé de garder le silence. De ce jour, il devint sombre, conçut un violent sentiment de dépit et de jalousie contre Dérold, et résolut de l'empoisonner. Un jour qu'ils étaient tous deux à table, le Salernitain répandit du poison dans la sauce où les deux convives trempaient les aliments, avant de les porter à leur bouche. Dérold, sans défiance, fit usage de cette sauce; bientôt, le poison s'insinua dans ses veines, son sang se troubla, et il commença à défaillir : ses serviteurs l'emportèrent. Mais, tout n'était pas perdu, et au moyen d'un contre-poison énergique, l'évêque d'Amiens parvint à comprimer l'effet du virus; promptement guéri, il put, au bout de trois jours, revenir près de son perfide ami. Celui-ci lui demanda, avec un étonnement calculé, ce qui lui était arrivé. Sans laisser paraître sa colère et son indignation, Dérold répondit froidement qu'il avait été saisi d'une fièvre légère, et il ne fit point voir qu'il connaissait le secret de son mal. Son interlocuteur ne conçut aucun soupçon; ils redevinrent convives. A son tour, cachant adroitement une substance délétère entre ses doigts, Dérold en répandit sur les aliments qu'allait prendre le Salernitain. L'effet du poison ne tarda pas à se produire, la chaleur vitale s'échappait des membres du médecin : on fut obligé de l'emporter, comme on avait emporté son confrère. Il chercha, lui aussi, à détruire

l'effet du mal, mais ce fut en vain : il était déjà trop tard. Alors, dans l'accès de son désespoir, il se mit à exalter Dérold, en le proclamant grand maître dans l'art de la médecine, et le suppliant, en grâce, de venir à son secours. Dérold demeurait inflexible; cependant, pour obéir aux ordres du roi, il administra au malade des contre-poisons de toutes sortes; mais il ne parvint pas, soit malice, soit impuissance, à le guérir complétement. L'antidote refoula le poison dans le pied gauche du patient, de sorte que, plus tard, tout en remplissant ses fonctions habituelles comme les autres officiers du palais, le médecin de Salerne sentait, dit-on, le virus remonter sous la forme d'un pois chiche, du pied dans la veine, pour être alternativement repoussé dans le pied, par l'antidote qu'il rencontrait. Ce mal terrible, toujours renaissant et toujours combattu, dura longtemps; à la fin, il dégénéra en abcès, et les chirurgiens durent couper le pied envahi par le mal.

Tel est le récit d'une scène barbare qui se passa à la cour, sous les yeux mêmes du roi. Mais la guerre dut laisser de bien rares instants à Louis d'Outre-mer, pour lui permettre de donner des divertissements dans son palais. Il ne devait pas survivre bien longtemps à sa réconciliation avec Hugues le Grand. Un jour, après les nombreuses expéditions qu'il avait entreprises pour faire reconnaître son autorité, il cheminait paisiblement sur la route de Reims, lorsqu'il aperçut, tout près

du cours de l'Aisne, un loup qui marchait devant lui, dans la campagne. Louis lança son cheval à travers champs, à la poursuite de l'animal. Tous les détours que dessinait le loup en fuyant, le roi les faisait suivre à son palefroi, et ne s'arrêtait que lorsqu'il avait perdu de vue la bête sauvage. Mais le cheval, poussé ainsi hors des sentiers battus, trébucha et s'abattit : le roi, désarçonné et renversé à terre, se blessa grièvement; ses gens qui suivaient de loin, accoururent pour le relever, et le transportèrent à Reims au milieu des cris de détresse d'une foule nombreuse. Après une longue maladie, Louis d'Outre-mer finit ses jours dans la dix-huitième année de son règne; il avait trente-six ans (954). Il fut enseveli au monastère de Saint-Remi, à un mille environ de la ville de Reims, au milieu des larmes et des gémissements de toute la population.



LIVRE V

954-986

I. Élection du roi Lothaire. Mort de Hugues le Grand. Mort d'Artaud, archevêque de Reims, et de Hugues son compétiteur. Sacre d'Odelric; il meurt, et Adalbéron lui succède. — II. Affaires de Lorraine, Lothaire surprend Aix-la-Chapelle. Invasion d'Otton II en Gaule. Déroute des Germains au passage de l'Aisne. On signe la paix. — III. Dissentiments entre Hugues Capet, duc de France, et le roi Lothaire. Voyage de Hugues Capet à Rome. Il se réconcilie enfin avec le roi. — IV. Henri le Querelleur et le roi Lothaire. Reprise des hostilités en Lorraine. Siége de Verdun. Mort du roi Lothaire. — V. Histoire d'Adalbéron, archevêque de Reims. Réforme des chanoines. Voyage d'Adalbéron à Rome. Réforme des monastères.

I

Après [1] les funérailles de Louis IV d'Outremer, la reine Gerberge prit les dispositions nécessaires pour assurer le trône à son fils Lothaire. Elle se hâta d'envoyer des ambassadeurs

1. Richer, III, 1.

à ses frères Otton, roi de Germanie, et Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine ; elle députa aussi des messagers à Hugues le Grand, duc de France. Ces négociations, si actives, avaient pour but d'engager ces princes à reconnaître l'autorité du jeune Lothaire, fils du roi défunt. De l'autre côté du Rhin, ces démarches furent accueillies avec faveur. Grâce aux sollicitations du roi de Germanie, tous les barons austrasiens, et quelques Germains même, se mirent en marche pour la Gaule, sous la conduite de l'archevêque Brunon. En présence d'une démonstration si imposante, le duc de France n'osa faire de l'opposition. Il prit le parti de répondre aussi à l'appel qui lui était fait, et son exemple entraîna les barons de Bourgogne, d'Aquitaine et de Gothie, avec tous les prélats de ces provinces. L'assemblée générale se tint à Reims, et fut présidée par la reine Gerberge. Les seigneurs paraissaient animés des intentions les plus droites ; un vœu ardent passionnait tous les cœurs : c'était que Lothaire succédât à son père sur le trône de France. Ce prince n'était âgé que de douze ans. Néanmoins, il fut élu sans opposition, et cette unanimité des suffrages fut l'œuvre de l'archevêque Brunon, duc de Lorraine. Conduit en triomphe dans la basilique de Saint-Remi, Lothaire fut sacré par l'archevêque Artaud, aux acclamations d'une foule immense. Au sortir de cette imposante cérémonie, le nouveau roi, escorté des barons, se rendit de

Reims, dans la ville de Laon qui était devenue, depuis un long temps déjà, le siége principal de la cour. Lothaire s'installa dans le palais de ses pères, les barons retournèrent dans leurs provinces, et le nouveau règne fut inauguré sous les heureux auspices de la paix et de la sécurité publique. Malgré son jeune âge, le roi paraissait impatient de prendre en main la direction des affaires de l'État. En fidèle vassal, le duc de France demeura à ses côtés, et fut son premier conseiller; entièrement dévoué à la cause du roi, il ne cessa, après le départ des seigneurs, de l'assister des conseils que lui suggérait sa longue expérience; et, pour donner une preuve éclatante de sa fidélité, il invita Lothaire et sa mère, à visiter les villes et les places fortes de ses propres domaines.

Le roi et la reine, sa mère, furent accueillis avec tous les honneurs dus à la royauté, à Paris, à Orléans, à Chartres, à Tours, à Blois, et dans plusieurs autres villes et forteresses. Mais cette promenade triomphale du souverain s'arrêta à la frontière des possessions de Hugues le Grand. En quittant le duché de France, le roi se vit contraint d'employer la force ouverte pour pénétrer en Aquitaine, à la suite d'une rupture qui éclata entre lui et le duc Guillaume Tête d'Étoupe, qui refusa d'accourir à la rencontre du prince pour lui prêter foi et hommage. On crut un moment que Guillaume s'était renfermé dans Poitiers, sa

capitale; et cette conjecture détermina le roi à faire le siége de la place. L'armée royale livra aux défenseurs des combats acharnés : dans une surprise, le fort de Sainte-Radegonde qui touche à la ville, fut pris et devint la proie des flammes. Cependant, dès qu'on acquit la certitude que Guil-



Roi et reine, dame de haut rang au X[e] siècle.
HEFNER, *Costumes du moyen-âge chrétien*, t. I, pl. 50.

laume n'était pas dans la place, l'armée, qui souffrait depuis deux mois du manque de vivres, leva le siége pour se diriger d'un autre côté, à la rencontre du duc d'Aquitaine. Tandis que Lothaire assiégeait Poitiers, Guillaume Tête d'Étoupe parcourait l'Auvergne, ramassant tous les soldats qu'il pouvait trouver dans les places fortes, pour s'en faire une armée, et marcher contre le roi. A cette nouvelle, Lothaire, toujours escorté du duc de

France, n'hésita point à faire face à l'ennemi, et présenta la bataille. Après de longues heures d'un carnage effroyable, la cavalerie du roi l'emporta et dispersa les Aquitains. Enivrés de sang et de fureur, les vainqueurs se lancèrent à la poursuite des fuyards qu'ils égorgèrent ou firent prisonniers; Guillaume, pour échapper à l'ennemi, dut se jeter à travers champs, et se réfugier, suivi seulement de deux fidèles compagnons, dans des lieux impraticables.

Après cet éclatant succès, l'armée de Lothaire vint, une seconde fois, dresser ses tentes sous les murs de Poitiers. Le roi estimait pouvoir, sans grande difficulté, se rendre maître de la place, car ses troupes étaient encore dans l'enthousiasme de leur récente victoire, tandis que l'ennemi était en désarroi, à cause de la défaite et de la fuite du duc d'Aquitaine. Hugues le Grand se prêta au projet belliqueux du jeune prince, et ramena sous les murs de Poitiers, son armée harassée de fatigues, mais que l'affabilité de Lothaire avait captivée. L'événement justifia la confiance du roi : les habitants de Poitiers ouvrirent leurs portes sans combat, en demandant qu'on leur fît grâce de la vie et qu'on épargnât leur cité. Les troupes du roi eussent voulu se précipiter sur la ville pour la saccager, mais Hugues le Grand les détourna de ce barbare projet. Les otages exigés par le vainqueur, en garantie de la soumission de la place, furent livrés, et le duc de France empêcha la

fureur des soldats de se déchaîner sur la ville. On conclut une trêve avec Guillaume Tête d'Étoupe, et l'armée quitta le pays.

Lothaire retourna à Laon avec ses troupes; Hugues le Grand, épuisé par les fatigues de cette dernière campagne, reprit le chemin de Paris, capitale de son duché. Accablé [1] de vieillesse, le duc se sentait défaillir de jour en jour, et ne se dissimulait pas que sa fin était prochaine. Dans cette sombre prévision, il manda près de lui les principaux seigneurs de son duché pour les consulter et assurer le sort de ses immenses domaines. D'après leur avis, il recommanda son fils aîné, Hugues, au duc de Normandie, Richard Sans-Peur, qui avait déjà atteint sa majorité. Il le remit sous sa tutelle, pour le défendre contre les piéges et les projets ambitieux des ennemis de sa famille. Dès ce moment, rassuré sur l'avenir, le vieux duc put encore couler quelques jours tranquilles; il [2] tomba bientôt malade, et rendit le dernier soupir : c'était en 956. La dépouille mortelle du duc de France fut déposée dans la basilique de Saint-Denis, près de Paris. Hugues le Grand laissait trois fils, Hugues, Otton et Henri, qui lui succédèrent dans le gouvernement de ses domaines. Sa fille [3] Emma, fiancée depuis longtemps déjà à Richard Sans-Peur, duc de Normandie, devait l'épouser plus

1. Guillaume de Jumiéges, D. Bouquet, VIII. 267, B.
2. Richer, III, v.
3. Guill. de Jumiéges, *ibid*.

tard, au milieu de somptueuses fêtes qui furent données dans la ville de Rouen.

Les fils [1] de Hugues le Grand ne songèrent point, tout d'abord, à se montrer rebelles à l'autorité de Lothaire. En 961, le roi, à la suite d'une expédition contre Robert, comte de Trèves, fils d'Herbert de Vermandois, était rentré dans la ville de Laon, lorsqu'il vit accourir auprès de lui, les seigneurs des diverses provinces de la Gaule, qui venaient lui rendre hommage. Or, parmi ces derniers, on remarquait principalement Hugues et Otton, fils du duc Hugues le Grand : les deux jeunes seigneurs se présentèrent, comme tous les barons, pour prêter le serment de fidélité à leur prince. Cette soumission volontaire toucha vivement le cœur de Lothaire qui voulut récompenser le dévouement des fils du duc de France. Il donna le titre de duc à l'aîné Hugues, qui devait être Hugues Capet, et ajouta à ses domaines, le pays de Poitiers ; Otton, son frère, reçut la Bourgogne. Le troisième des fils de Hugues le Grand, Henri, était encore trop jeune pour avoir quelque part dans la succession de son père; mais, plus tard, il devint duc de Bourgogne, après la mort de son frère Otton.

Bientôt, un nouveau deuil vint attrister l'âme du roi Lothaire. L'archevêque de Reims ne survécut que peu d'années à Hugues le Grand. Un

1. Richer, III. XIII.

jour, pendant l'automne de l'année 961, après s'être fatigué sous un soleil brûlant, le vénérable Artaud, le corps tout en sueur, s'était dépouillé de ses vêtements pour se rafraîchir; mais le froid déjà vif en cette saison, le saisit subitement; il tomba malade et ne tarda pas à rendre le dernier soupir. On était au 30 septembre; Artaud entrait dans la vingtième année de son épiscopat.

A peine les funérailles de l'archevêque étaient-elles terminées que recommencèrent les intrigues pour la possession du siége métropolitain demeuré vacant. Le duc de France, Hugues Capet, qui n'avait rien perdu de l'énergie et de l'activité de ses ancêtres, alla, sans retard, trouver le roi pour le prier de rendre à Hugues, l'archevêque déposé et excommunié au synode d'Ingelheim, la dignité archiépiscopale dont il avait été revêtu avant Artaud. Hugues Capet prétendait que la cause de la condamnation de l'archevêque, n'avait point été son indignité personnelle, mais la haine opiniâtre du roi Raoul; et il insistait pour que Hugues fût remis en possession du siége primatial. Le roi n'osa trancher seul cette question grosse d'orages. Il tourna habilement la difficulté en rendant un décret pour la convocation d'un synode : les évêques devaient se rassembler au bout de quarante jours.

Au terme fixé, les prélats se trouvèrent réunis dans un bourg du pays de Meaux, sur les bords de la Marne. L'assemblée était composée de treize

évêques des provinces de Reims et de Sens, sous la présidence de l'archevêque de cette dernière cité. Quelques membres du synode paraissaient disposés à seconder les vues de Hugues Capet, et entre autres, les évêques d'Orléans, de Paris et de Sens, déclaraient hautement leurs sentiments et leurs aspirations. Mais ils rencontrèrent d'énergiques adversaires dans Roricon, de Laon, et Gibuin, de Châlons, qui soutinrent qu'un évêque frappé d'anathème par une assemblée de prélats, ne pouvait être absous que par un synode au moins aussi nombreux que celui qui avait prononcé la sentence. En présence de cette déclaration on décida de s'en rapporter au jugement du Souverain Pontife.

La réponse ne se fit pas attendre, et le pape Jean XIII, le troisième successeur du pape Agapet, se hâta d'envoyer en Gaule un légat, muni de pleins pouvoirs. Le vicaire du Saint-Siége déclara que Hugues, archevêque déposé, avait été frappé d'anathème par les évêques d'Italie, d'abord dans un concile à Rome, et une seconde fois, à Pavie, et qu'il demeurerait sous le coup de cette sentence, jusqu'à ce qu'il se désistât de ses prétentions. La notification du légat du pape coupa court à tous les débats, et le malheureux archevêque, recueilli par son frère Robert, comte de Trèves, mourut de chagrin quelques jours après, dans la ville de Meaux.

Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lor-

raine, proposa au roi, pour l'archevêché de Reims, un chanoine de l'église de Metz, nommé Odelric. Lothaire agréa cette demande, et Odelric fut présenté aux évêques : c'était un vénérable personnage que recommandaient ses richesses, l'illustration de sa famille, et sa science profonde. On lui demanda s'il se sentait le courage d'accepter l'archevêché, et de lutter contre le duc de France qui patronnait un autre candidat. Odelric répondit avec fermeté que si le roi lui conférait l'archevêché, il l'accepterait et le défendrait énergiquement contre tout prétendant. Cette constance lui attira de la part de Hugues Capet, une haine implacable. Odelric fut sacré dans la basilique de Saint-Remi, par les évêques suffragants de la métropole de Reims : c'étaient Gui, de Soissons; Roricon, de Laon; Gibuin, de Châlons; Hadulf, de Noyon, et Wicfrid, de Verdun.

Une fois monté sur le siége métropolitain, Odelric s'empressa d'invoquer le droit ecclésiastique contre tous ceux qui avaient envahi les biens de son église, et il les contraignit à rendre ce qu'ils avaient usurpé. Il ne leur accorda que quarante jours pour prendre une détermination, et aussitôt que le terme fut écoulé, il frappa d'anathème Thibaut le Tricheur, comte de Chartres, et tous les autres détenteurs illégitimes des biens de son église. Quelques jours s'étaient à peine écoulés que les coupables vinrent à résipiscence, firent amende honorable, et rendirent loyalement tous les biens

qu'ils avaient volés. Ce fut ainsi que Herbert, comte de Vermandois, restitua le bourg riche et populeux d'Épernay; que Thibaut le Tricheur abandonna le château de Toucy : à ce prix seulement, fut levée la sentence d'excommunication. L'archevêque investit du château de Toucy, sous le serment de fidélité, le fils de Thibaut qui se fit son vassal et son homme d'armes. Cependant, Odelric qui travaillait avec tant d'opiniâtreté et de dévouement à relever de ses ruines l'église de Reims, devait conserver quelques années seulement le siége primatial. Il mourut en 969, et eut pour successeur Adalbéron, choisi, comme lui, dans le chapitre de Metz, et qui devait avoir, comme nous le verrons plus tard, une influence considérable sur les événements de son époque.

Mais avant de raconter les luttes et les compétitions qui devaient encore désoler l'église de Reims, il nous tarde, pour ne pas anticiper sur les faits, de tourner nos regards du côté de la Lorraine, devenue le théâtre de guerres qui absorbèrent la plus grande partie du règne du roi Lothaire.



II

Affaires de Lorraine. Lothaire surprend Aix-la-Chapelle. Invasion d'Otton II en Gaule. Déroute des Germains au passage de l'Aisne. On signe la paix.

En 956 [1], le roi de Germanie, Otton le Grand, appelé à l'est de ses États par une invasion des Slaves, avait confié le gouvernement de la Lorraine à Rainier au Long Cou, comte de Hainaut. Enorgueilli par cette marque de confiance, Rainier se livra dans la province commise à sa garde, à de nombreux excès d'autorité ; il mit audacieusement la main sur les résidences royales et les domaines que possédait en Lorraine la reine Gerberge. Gerberge se concerta avec ses fidèles, afin d'aviser au moyen de rentrer dans ses possessions. Raoul, cet officier du palais qui, sous le règne précédent, avait surpris la ville de Laon, parut à la reine, l'homme capable de mener à bonne fin le projet qu'elle avait conçu. Elle le fit venir, lui

1. Richer, III, vi.

expliqua tout, et Raoul, qui ne calculait jamais avec le danger, se chargea de l'entreprise. Cependant, la prudence n'était point exclue de ses conseils, et il réclama quelques jours de répit, pour étudier si le coup de fortune qu'on méditait, n'était pas au-dessus de ses forces. Voulant examiner lui-même de près, les chances à courir, il recommanda à la reine, de prendre, en son absence, les dispositions nécessaires pour que, le moment venu d'agir, il n'éprouvât aucun retard dans l'exécution du plan qu'il aurait combiné. L'officier prit congé de la reine; puis, il se hâta d'envoyer à Mons, forteresse où demeuraient la femme et les deux enfants du duc Rainier, des hommes adroits et dévoués jusqu'à la mort, avec la mission de le renseigner sur l'état de la forteresse, le nombre des troupes de la garnison, en un mot, sur tout ce qui se passait dans la ville, les sorties plus ou moins fréquentes des valets d'armée, l'activité ou le relâchement des sentinelles.

Mais il était difficile de pénétrer dans un château-fort occupé par des troupes ennemies. Deux de ces hommes déguisés en mendiants, s'avancent jusqu'à l'une des portes de la place. On construisait alors à Mons de somptueux édifices, et les ouvriers employés au transport des pierres et du ciment, entraient et sortaient tour à tour, sous la surveillance de leurs chefs de chantiers : c'était un va-et-vient continuel. Les mendiants demandent à s'enrôler parmi les travailleurs, pour ga-

gner leur vie. On les accepte sans défiance, et on leur distribue des hottes et des paniers pour transporter les matériaux de construction. Chaque jour, les ouvriers reçoivent le salaire de leur labeur. Par une heureuse fortune pour les affidés de Raoul, deux fois il leur arrive de prendre leur repas en présence de l'épouse de Rainier, avec les tailleurs de pierres et les maçons. Examinant toutes choses d'un œil avide et scrutateur, ils notent, avec soin, la chambre à coucher de la femme du duc, l'appartement des enfants, les allées et venues des domestiques, la régularité de tout ce qui s'accomplit, le lieu le plus favorable à un coup de main. Ils en savaient assez. Arrivés un mercredi, dès le dimanche suivant ils quittent le chantier, touchent leur salaire comme de coutume, et reviennent raconter à Raoul tout ce qu'ils ont remarqué.

Satisfait des indications fournies par ses agents, et dès lors, plein de confiance dans son entreprise, Raoul avertit la reine, et part sur-le-champ, avec deux cohortes de soldats. Guidé par les espions, il se glisse pendant la nuit dans la place, jette la consternation et l'effroi dans la population, et fait garder les portes et toutes les issues pour empêcher quelque évasion. Pour lui, il se dirige en personne, droit vers la chambre à coucher de la femme de Rainier, s'y précipite en brisant les portes, et fait arrêter la mère et les enfants affolés de terreur, pendant que ses com-

pagnons mettent au pillage le palais ducal. La garnison est faite prisonnière et la ville livrée aux flammes. Lorsque tout est consumé, Raoul quitte la place, emmenant avec lui la femme et les enfants de Rainier, qui sont offerts à la reine Gerberge, comme les trophées de la victoire.

Atterré par ces nouvelles, et impuissant à se venger, Rainier au Long Cou se vit contraint de supplier l'archevêque Brunon, frère de Gerberge, de s'entremettre en sa faveur. Il fit demander à la reine une entrevue, et promit de restituer toutes les possessions de Gerberge, pour la rançon de sa femme et de ses enfants. La conférence eut lieu comme on en était convenu ; la reine recouvra ses domaines et Rainier put délivrer sa famille prisonnière.

Malgré cette dissension d'un moment qui eût pu allumer la guerre entre Lothaire et le roi de Germanie, la paix ne fut pas troublée entre les deux souverains jusqu'à la mort d'Otton le Grand qui arriva en 973. Mais sous son fils Otton II, la possession de la Lorraine fut un perpétuel sujet de discorde [1]. Otton possédait cette province sur laquelle Lothaire se prétendait des droits : les deux princes se firent la guerre pendant tout leur règne, employant tantôt la ruse, tantôt la force ouverte. Chacun d'eux affirmant que son père avait possédé la Lorraine, soutint ses prétentions les armes à la

1. Richer, III, LXVII.

main : cette province avait d'abord appartenu à Louis d'Outre-mer, père de Lothaire, qui l'avait ensuite cédée à Otton le Grand [1].

Les choses en étaient là, lorsque Otton vint établir sa cour au palais d'Aix-la-Chapelle, et y fixa sa résidence, avec la reine Théophanie alors enceinte. Soit que ses légitimes intérêts fussent lésés, soit qu'il voulût trouver un prétexte de guerre, le roi Lothaire s'irrita de voir son ennemi se rapprocher de la Lorraine. Il convoqua à Laon, le duc Hugues Capet et tous les barons de son royaume pour prendre leur avis (978). Lothaire rappela, avec indignation, le double outrage qu'on lui avait infligé : « Otton, dit-il, non content d'avoir usurpé une partie de mon royaume, est venu se fixer à la frontière. N'est-ce pas le comble de l'audace ? » Lothaire terminait en conjurant ses vassaux de le seconder dans ses projets; sa reconnaissance était acquise aux seigneurs qui lui accorderaient le secours de leurs épées.

Hugues Capet et les autres barons présents au conseil royal accueillirent avec enthousiasme le dessein de Lothaire. Ils prirent l'engagement de le suivre à la guerre, et de ne pas déposer les armes avant que le roi de Germanie fût tué, prisonnier ou mis en fuite. On garda le secret le plus

1. En 977, le frère du roi Lothaire, Charles, se fit le vassal du roi de Germanie, en acceptant de lui l'investiture du duché de Basse-Lorraine. Cet acte lui sera vivement reproché, lorsqu'il essayera de faire valoir ses droits au trône de France, comme nous le verrons dans la suite.

absolu sur le projet que l'on avait formé, de sorte que, quand l'armée fut sur le pied de guerre, elle ne sut point contre quels ennemis on la dirigeait. Elle dut suivre à l'aventure, les ordres de ses chefs. Les troupes s'avançaient en épaisses colonnes ; les piques, dressées en l'air, ressemblaient à une forêt qui se meut ; chaque bataillon marchait en ordre et se distinguait par un étendard particulier. On traversa la Meuse à gué, et les centurions, à la tête de l'avant-garde, reçurent la mission de s'assurer si Otton avait une armée capable d'offrir une résistance sérieuse. Après s'être prudemment rapprochés de l'ennemi, les éclaireurs déclarèrent que le roi de Germanie se trouvait dans un dénûment absolu, et tout à fait dépourvu de ressources.

Otton était, en effet, loin de s'attendre à cette aggression. Pendant qu'il était temps encore de se mettre sur la défensive, on lui annonça à la fois la tentative audacieuse et l'approche de l'ennemi. Mais, ce prince, d'un caractère hautain, répondit que cela ne pouvait être, que jamais Lothaire ne serait capable de faire une incursion dans son royaume; que le roi de France n'avait point de soldats, et n'était pas même assuré de la fidélité de ses vassaux. Ce fut en vain que courriers sur courriers vinrent affirmer que Lothaire était tout près : ce prince insensé répétait sans cesse que jamais il n'ajouterait foi à une chose aussi extraordinaire, tant qu'il ne l'aurait vue de ses propres yeux. Pourtant, il fit préparer ses che-

vaux et voulut s'avancer pour se rendre compte de l'étrange phénomène qui terrorisait tous les courages. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, quand, soudain, vingt mille boucliers éblouirent ses regards! Honteux de sa fanfaronnade, et paralysé par la frayeur, il se trouva incapable de prendre une détermination, incertain s'il essayerait de résister, ou bien s'il se retirerait momentanément, pour revenir au bout de quelque temps à la tête d'une armée. Cependant, Lothaire le pressait, et il dut prendre la fuite pendant la nuit. Otton quitta, non sans confusion, la somptueuse ville d'Aix-la-Chapelle, avec la reine Théophanie et les grands de son royaume. L'antique palais de Charlemagne et toutes ses richesses tombèrent aux mains de l'ennemi.

Lothaire arrivait à marches forcées, dans l'espoir de faire prisonnier le roi de Germanie. Il eût peut-être réussi si son armée n'eût été retardée dans sa route par le transport des bagages. Le palais fut envahi par les soldats : tout fut bouleversé de fond en comble; les provisions de vivres furent pillées par les valets d'armée; les ornements royaux, arrachés des meubles où on les conservait, furent emportés. En signe de victoire, et comme pour braver l'ennemi, on tourna vers l'est, l'aigle de bronze, aux ailes déployées, que Charlemagne avait jadis fait placer sur le faîte du palais : les Germains l'avaient dirigée vers l'ouest pour expliquer symboliquement que les

Francs devaient être, un jour, écrasés par leur cavalerie. Lothaire ne sut tirer aucun avantage de cette attaque dont le début avait été si heureux. Il ramena son armée en Gaule, sans avoir réclamé de l'ennemi ni otages ni trêve, se promettant seulement de revenir, au bout de quelque temps, poursuivre sa marche victorieuse.

On pense bien qu'Otton n'attendit pas le retour de son ennemi pour préparer sa revanche. Il commença par s'attacher ses vassaux, en essayant de ramener à lui ceux qu'il avait blessés. Il restitua loyalement ce qu'il leur avait enlevé, et accorda tout ce qu'il avait promis. Quand il eut ainsi imposé silence à toutes les réclamations, et qu'il vit tous les grands de son royaume soumis à son autorité, il les convoqua à une assemblée générale, pour leur faire part de ses ressentiments contre le roi de France. Il leur déclara qu'il attendait de leur expérience et de leur courage, de sages conseils, dictés par la prudence et l'honneur : la constance de leur fidélité lui en était un sûr garant : « Vous n'ignorez pas, leur dit-il, l'affront que nous a, naguère, infligé le roi Lothaire. A tout prix, il faut laver cet outrage dans le sang : votre honneur l'exige. Courons tous aux armes, et jurons de ne les déposer qu'après avoir exterminé un ennemi téméraire. Le temps presse, et le moment est venu d'agir. L'ennemi, paraît-il, vous regarde comme des hommes efféminés et sans caractère : faites-lui éprouver l'énergie, l'activité

et les sentiments patriotiques qui vous animent. »

Tous les barons applaudirent à cette allocution du roi, et bientôt Otton se trouva à la tête de trente mille cavaliers prêts à fondre sur la Gaule. Les centurions furent lancés en avant pour assurer la route de l'armée. La frontière dépassée, rien n'échappa au fer et à la flamme des envahisseurs : la Neustrie fut saccagée. A son tour, Otton surprit Lothaire sans armée, et le força de se réfugier sur la rive gauche de la Seine avec le duc de France, stupéfait comme lui, de l'arrivée des Germains. Le roi se retira à Etampes, tandis que Hugues Capet, demeuré à Paris, multipliait ses efforts pour recruter une armée. Mais pendant qu'on prenait ces tardives mesures, Otton s'avançait toujours. La résidence royale d'Attigny fut pillée et livrée aux flammes. Toutefois, il est juste de dire que le roi de Germanie respecta les sanctuaires de la Gaule, objet du culte des fidèles ; et passant à proximité des murs de Reims, il rendit les plus grands honneurs à saint Remi, patron de la métropole ; il vénéra aussi saint Médard de Soissons, dans le même temps que ses soldats pillaient le palais de Compiègne. Ce ne fut qu'à son insu et contre son gré, que les centurions de l'avant-garde brûlèrent et détruisirent à peu près jusqu'aux fondements, le monastère de Sainte-Bathilde, à Chelles : le pieux monarque en fut profondément affligé, et il consacra des sommes considérables à sa reconstruction.

Les Germains suivirent le cours de la Seine sans rencontrer de résistance et vinrent dresser leurs tentes en vue de Paris. Pendant trois jours l'ennemi exerça le plus affreux pillage. Le cours du fleuve qui séparait les deux armées, permit au duc de France de rassembler, sur la rive gauche, des troupes qu'il était impatient de mettre en ligne ; mais pendant les trois jours que l'ennemi fut à sa portée, il ne lui fut pas possible de réunir des forces assez considérables pour engager la lutte avec des chances de succès.

Un incident pittoresque vint rassurer les soldats de Hugues Capet. Tandis que l'une et l'autre armées s'observaient, épiant l'occasion de tenter avantageusement la fortune, un guerrier germain, plein de confiance dans son courage et dans sa force, sortit du camp, et s'avança, couvert de son armure, sur le pont qui séparait les armées, jusqu'à l'endroit où se trouvaient des portes munies de barres et de chevilles de fer pour intercepter les communications. A plusieurs reprises, il provoqua les Francs à un combat singulier, en proférant contre eux des paroles outrageantes et pleines de mépris. Dans le camp opposé, personne ne lui répondait. Cependant, les sentinelles préposées à la garde du pont, ne pouvant supporter davantage les provocations du Germain, firent prévenir le duc et les seigneurs qui déjà avaient répondu à son appel aux armes. Ils annoncèrent qu'un homme s'était présenté sur le pont, pour provo-

quer les Francs, proférant de grossières injures et déclarant avec forfanterie ne vouloir se retirer que lorsqu'on aurait répondu à ses provocations : sinon, il briserait les barrières et livrerait passage à toute l'armée ennemie. Le duc et les seigneurs ne pouvaient laisser sans vengeance un pareil outrage. Ils invitent leurs jeunes recrues à combattre cet insensé, et à venger l'honneur de l'armée, en même temps que recueillir quelque gloire pour eux-mêmes. Il n'en fallait pas davantage pour enflammer tous les courages; les champions se présentent en foule, et l'on est obligé de choisir celui qui aura le dangereux honneur de répondre au Germain. Le sort tombe sur un obscur soldat, nommé Ives. Ce généreux guerrier se présente devant le Germain qui l'accueille avec un dédaigneux sourire. Les barrières tombent; les portes s'ouvrent; et les deux adversaires se précipitent l'un sur l'autre, le bouclier en avant pour détourner les coups; la fureur les anime et les injures volent avec les traits. Le Germain lance un javelot qui traverse de part en part le bouclier de son ennemi; mais, tandis que, l'épée au poing, il s'efforce d'en percer son adversaire, celui-ci évite le coup, et lance de côté un trait qui atteint mortellement le Germain : il tombe, et Ives victorieux, dépouille son ennemi de ses armes, puis revient les offrir au duc de France qui donne au courageux guerrier une récompense digne de sa valeur.

Otton n'ignorait pas que l'armée ennemie gros-

sissait de jour en jour et se constituait peu à peu. La sienne, au contraire, pouvait se trouver affaiblie, soit par les difficultés d'une retraite en pays ennemi, soit par les attaques du roi Lothaire. Par prudence plutôt que par nécessité, il résolut de retourner sur ses pas, et il donna l'ordre de lever le camp. On précipita autant qu'on le put, le départ des bagages : toute l'armée se mit en mouvement, et la crainte des Francs fit accélérer la marche : il était déjà trop tard. En effet, une partie des troupes avait à peine traversé l'Aisne à gué et l'arrière-garde entrait seulement dans la rivière, lorsque le roi Lothaire tomba inopinément sur ses derrières. Tous ceux qu'il put rejoindre furent massacrés ; mais si le nombre en fut considérable, du moins, on n'y remarqua point de chefs importants. Malgré cette escarmouche qui lui fit beaucoup de mal, Otton put regagner la Lorraine sans trop de difficultés. Ses troupes étaient fatiguées : on eût dit une armée en déroute. Lothaire ne poursuivit pas les Germains au-delà de la frontière de ses États. La guerre était finie : le roi de Germanie licencia ses soldats, après avoir prodigué ses libéralités et ses faveurs aux barons qui l'avaient suivi en Gaule ; ces derniers lui jurèrent une fidélité sans bornes, s'engageant à lui prêter main forte, au premier signal du danger.

A la suite de cette campagne, le roi de France se demanda s'il était préférable pour lui, ou de

poursuivre les hostilités, ou de traiter avec le roi de Germanie. La conduite équivoque du duc de France le tira de l'indécision. En continuant la guerre, pensa-t-il, il ne serait pas impossible que le duc se laissât corrompre par les présents d'Otton, et ne conclût avec lui une alliance offensive et défensive. Lothaire, qui avait plusieurs motifs de défiance à l'égard de Hugues Capet, résolut de prévenir ses intrigues, en se rapprochant du roi de Germanie. Il consulta ses conseillers intimes; et sur leur avis, il envoya dans le plus grand secret et à l'insû du duc de France, un ambassadeur à la cour d'Aix-la-Chapelle. Otton, devenu l'allié du roi, pourrait, au besoin, intervenir pour contraindre Hugues Capet à reconnaître l'autorité de son souverain, et imposer silence aux réclamations des seigneurs. Telle était la pensée du roi de France. Otton accueillit les envoyés avec déférence, et se montra disposé à traiter. « D'où vient, dirent les ambassadeurs, que la guerre a éclaté entre vous et le roi de France, sinon parce que les fauteurs de discorde ont fait prévaloir leur opinion dans les conseils de Lothaire? N'est-ce pas pour satisfaire leur ambition personnelle qu'ils ont allumé la guerre entre les deux pays? Il est temps d'imposer un terme à leurs manœuvres déloyales en rétablissant la paix et l'union entre la Gaule et la Germanie. Lothaire et Otton, unis par les liens du sang, doivent aussi se rapprocher par les liens de la concorde et de l'amitié,

et oublier leurs dissensions si fatales à la prospérité des deux peuples. » Otton se laissa toucher par les paroles des envoyés de Lothaire. Il répondit qu'il avait toujours voulu la paix ; qu'il avait en horreur la guerre et ses conséquences si funestes au bonheur d'une nation. Il ajouta qu'il acceptait les propositions du roi et qu'il était tout disposé à signer un traité d'alliance. On fixa l'époque et le lieu d'une entrevue entre les deux princes, et comme la Meuse formait la limite des deux royaumes, on convint de se réunir sur ses bords, dans un lieu qu'on appelait la Marlée.

Les deux rois se rencontrèrent au rendez-vous ; ils s'embrassèrent et confirmèrent leur amitié par les liens du serment. La Lorraine, dont la possession avait occasionné la guerre, fut abandonnée à Otton, et les souverains se séparèrent : Otton partit pour l'Italie, appelé par différentes affaires ; Lothaire revint à Laon, sa résidence habituelle, où il s'occupa, avec activité, du gouvernement de ses États. Il n'avait désormais plus aucune confiance dans le duc de France, et il se tenait sur ses gardes, dans la crainte que le bruit de son alliance avec le roi de Germanie ne vînt à se répandre, et à parvenir aux oreilles de Hugues Capet.



III

Dissentiments entre Hugues Capet, duc de France, et le roi Lothaire. Voyage de Hugues Capet à Rome. Il se réconcilie enfin avec le roi.

CEPENDANT, le bruit ne tarda pas à se répandre que Lothaire avait conclu la paix avec le roi de Germanie. Des amis du duc de France, recueillant ces rumeurs, frémirent d'indignation, et s'empressèrent d'avertir Hugues Capet. En politique consommé, le duc dissimula son ressentiment, et ne parut point troublé. Seulement, dans ces graves conjonctures, comme il avait coutume de ne jamais rien décider sans prendre l'avis de ses barons, il les convoqua pour leur faire part de ses griefs contre le roi. Au sein du conseil, Hugues exposa ses motifs de plaintes, et alla jusqu'à provoquer à la rébellion. Il s'écriait en terminant : « J'ai voulu, nobles et fidèles barons, m'éclairer de vos conseils et de votre expérience, vous, qui m'êtes attachés par la foi et l'hommage, et qui, j'en suis convaincu, me garderez

jusqu'à la mort, une inaltérable fidélité. Vous êtes instruits de la perfidie du roi Lothaire, qui a surpris ma bonne foi, en se réconciliant, à mon insu, avec Otton de Germanie. A-t-il donc oublié avec quel dévouement, naguère encore, j'affrontai pour lui les plus grands dangers, lorsque, grâce à mon appui, il culbutait l'ennemi surpris, ravageait la Lorraine, et réussissait même à s'emparer des ornements royaux du palais d'Aix-la-Chapelle ? Quelle confiance puis-je maintenant avoir en sa parole, puisqu'il s'est ainsi joué de moi ? Décidez quel parti il nous reste à prendre. » Ces paroles soulevèrent l'indignation des seigneurs contre le roi. Ils répondirent qu'ils avaient été témoins du dévouement de Hugues Capet pour Lothaire, et qu'ils comprenaient trop bien dans quelle périlleuse situation allait se trouver le duc de France, s'il était vrai que les deux souverains eussent conclu une secrète alliance contre lui. « Si Hugues prend les armes contre l'un des deux princes, dirent-ils, l'autre, aussitôt, s'empressera de voler au secours de son allié. Et comment le duc pourra-t-il résister aux forces combinées de ses deux adversaires ? Comment lutter contre une cavalerie impétueuse, contre mille guet-apens, contre les incendies et les ravages ? Comment imposer silence aux rumeurs mensongères du peuple qui ne verra point dans le duc, un seigneur armé pour sa défense, mais un rebelle, parjure à ses serments ? On répétera à chacun, qu'il peut, sans

crime et sans honte, abandonner le duc de France, son seigneur, et lever devant lui, un front superbe et arrogant. » Telle était, d'après les barons, la situation créée au duc de France, par l'alliance des deux rois. Il fallait songer à en détourner les conséquences désastreuses.

On résolut de s'adresser d'abord au roi de Germanie, et de lui envoyer une ambassade, à Rome, où il se trouvait depuis quelque temps. Au retour des députés, Hugues irait conférer avec lui, s'il y avait lieu. « Le roi de Germanie, disait-on avec raison, n'ignore pas que le duc de France est plus puissant que le roi Lothaire par ses armes et ses richesses : on le lui a répété bien des fois, et il l'a lui-même éprouvé ; on obtiendra donc facilement son amitié. Hugues Capet se trouve, en outre, rapproché du roi de Germanie par les liens de la parenté, et il a sous ce rapport les mêmes avantages que le roi Lothaire[1]. »

Le duc de France accueillit avec empressement l'avis de ses vassaux et il envoya des députés à Otton. Les messagers, reçus avec bienveillance, exposèrent l'objet de leur mission. Après quelques instants de réflexion, Otton déclara qu'il était prêt à conclure la paix, et que si Hugues venait le trouver pour resserrer davantage les liens de leur amitié, il le recevrait avec affabilité, et lui rendrait

1. Lothaire avait épousé, en 966, Emma, fille de Lothaire, roi d'Italie, et d'Adélaïde, mariée en secondes noces à Otton. Hugues Capet était fils de Hedwige, sœur d'Otton.

tous les honneurs dus à son rang. Au comble de leurs vœux, les députés quittèrent le roi de Germanie et vinrent rapporter à Hugues l'issue heureuse des négociations. Le duc de France choisit quelques hommes d'une prudence et d'une habileté consommée, entre autres Arnoul, évêque d'Orléans, et le comte Burchard; il prit aussi avec lui quelques serviteurs, et partit pour Rome.

Son premier acte, en arrivant dans la ville éternelle, fut de vénérer le tombeau des saints apôtres; il songea ensuite à rendre visite au roi de Germanie. Au moment de recevoir le duc de France, Otton ordonna à son entourage de se retirer ; puis, dans un but politique que nous comprendrons tout à l'heure, il fit déposer son épée sur un coussin à ses côtés. Le duc fut seul introduit avec un évêque, sans doute Arnoul d'Orléans. Otton parlait en latin, et l'évêque devait servir d'interprète à Hugues Capet qui ne connaissait que la langue vulgaire. Le duc et l'évêque pénétrèrent donc dans l'appartement du roi qui les accueillit avec déférence. Otton s'abstint de toute récrimination; oubliant le passé, il donna l'accolade à Hugues Capet qu'il traita comme son ami dévoué. Après s'être longtemps entretenu avec lui sur les conditions de leur alliance, le roi de Germanie, prêt à sortir avec ses hôtes, se détourna pour demander son épée. Alors, par courtoisie, le duc de France fit quelques pas pour prendre le glaive royal et le porter à la suite du roi. C'était dans cette prévision que l'épée

avait été déposée sur le coussin; Otton voulait qu'en la portant aux yeux de tous, Hugues Capet prît par là, l'engagement tacite de la porter encore à l'avenir, ce qui était une marque de vassalité. Mais l'évêque présent à l'entrevue, comprit la ruse, et dans l'intérêt du duc, il lui prit des mains l'épée royale qu'il porta lui-même à la suite d'Otton. Ce dernier ne put s'empêcher d'admirer la prudence et l'habileté de l'évêque, et, dans la suite, il en fit plus d'une fois l'éloge devant son entourage. Cet incident ne troubla en rien les bonnes relations des deux princes. Hugues Capet, devenu l'allié du roi de Germanie, fut reconduit jusqu'au pied des Alpes avec tous les honneurs dus à sa dignité, et reprit joyeusement le chemin de son duché.

Pendant ce temps, le roi Lothaire et la reine Emma tramaient des complots et tendaient partout des piéges, pour s'emparer de la personne même du duc, lors de son retour. Lothaire envoya à Conrad le Pacifique, roi de la Bourgogne Transjurane, une lettre dans laquelle, après avoir protesté de son amitié pour ce prince, il ajoutait : « Vous n'ignorez pas que, jusqu'ici, j'avais regardé le duc comme un ami et un allié, mais j'ai découvert en lui un ennemi caché de mon trône, et dès lors je me suis éloigné de lui. Alors, emporté par un furieux dépit, il est allé à Rome trouver le roi Otton, pour l'engager à ruiner mon royaume. C'est pourquoi je vous conjure de l'arrêter à son retour, et, par tous les moyens dont vous pouvez dispo-

ser, de l'empêcher de traverser vos provinces. » Pour répondre aux désirs de Lothaire, on plaça de tous côtés, dans les défilés des montagnes et les lieux les plus escarpés, comme à l'issue des routes le plus fréquentées, des sentinelles chargées d'épier l'arrivée du duc de France. La reine Emma, déployant aussi la plus grande activité, fit parvenir à sa mère Adélaïde, mariée en secondes noces au roi Otton, une lettre affectueuse où elle s'exprimait ainsi : « La plus longue des distances ne saurait empêcher la fille de réclamer le secours de sa mère, et je viens vous faire part de mes peines. Le duc Hugues, non content de détourner, par ses manœuvres, les grands du royaume de la fidélité qu'ils nous doivent, s'efforce encore de nous aliéner Otton, et c'est dans cette intention qu'il est allé lui rendre visite à Rome. Pour mettre obstacle aux desseins d'un si terrible ennemi, votre fille vous supplie de l'arrêter à son retour d'Italie, et s'il est possible, de le retenir prisonnier, ou au moins de le punir de ses attentats. Et, afin que ce grand trompeur ne puisse vous échapper à force de ruses, voici le signalement de sa personne. » Emma donnait alors scrupuleusement la conformation des yeux, des oreilles, des lèvres, des dents, du nez de Hugues Capet, ainsi que de toutes les autres parties de son corps, jusqu'au son de sa voix, de façon que le duc pût être reconnu, même par les personnes qui ne l'avaient jamais rencontré.

Hugues Capet, qui n'ignorait pas tout ce qu'on tramait contre lui, précipita son retour. Pour tromper la ruse de ses ennemis, il changeait fréquemment de vêtements et se faisait passer pour une personne de sa suite. Soignant et conduisant les chevaux qui portaient les bagages, il les chargeait, les déchargeait et paraissait un serviteur aux ordres de tout le monde. Son habileté merveilleuse à porter sans embarras des habits sordides, à prendre des allures grossières, réussirent à le dérober aux poursuites et aux recherches de ses ennemis. Il traversa, sans être reconnu, les endroits où l'on avait posté des gardes et qu'il ne pouvait éviter. Une fois cependant, il faillit être pris dans une hôtellerie. Il allait se coucher et ses domestiques s'empressaient de préparer son lit avec le plus grand soin ; tous l'entouraient et redoublaient de zèle; plusieurs, fléchissant le genou respectueusement, lui enlevaient ses chaussures qui passaient aussitôt en d'autres mains ; on voyait de nouveaux serviteurs, accourir pour frictionner ses pieds, ou bien nettoyer la bordure de ses vêtements. Poussé par la curiosité, l'hôte qui était venu regarder à travers les fissures de la porte, aperçut cet empressement extraordinaire. Heureusement, il fut surpris à guetter, et, pour l'empêcher de divulguer ce qu'il avait vu, on l'appela et on le fit entrer ; alors, les serviteurs tirant d'un seul coup leurs épées, le menacèrent de mort s'il poussait le moindre cri. En même temps, on le saisit brusquement, on lui

mit des entraves aux pieds et aux mains, et on le retint prisonnier. Sans proférer une seule parole, le malheureux captif resta ainsi enchaîné jusqu'au lendemain matin. A peine la nuit était-elle dissipée, que tout le monde fut debout. Mais ce n'était point l'heure de la délivrance pour l'hôte, qui, placé sur un cheval, fut emmené avec toute la troupe, jusqu'à ce qu'on eût évité les lieux dangereux et suspects : alors seulement, on brisa ses liens et on le renvoya. La distance qui restait à parcourir à Hugues Capet pour atteindre ses domaines, fut bien vite franchie. Il échappa aux piéges du roi Conrad le Pacifique qui, lui aussi, pour obéir au mot d'ordre qu'il avait reçu, cherchait à le faire prisonnier; enfin, après de nombreuses aventures, le duc de France put rentrer sain et sauf dans sa province.

Hugues et Lothaire se trouvaient dès lors en présence, chacun certain des ruses de son adversaire. Inflexibles dans leur désir de vengeance, ils se firent une guerre sourde et toute d'embûches, avec un tel acharnement que, pendant plusieurs années, les affaires publiques eurent fort à souffrir de cette lutte fatale : usurpation des propriétés, oppression des malheureux, triomphe des méchants, désastres publics, telles en furent les funestes et inévitables conséquences. Dans des conjonctures aussi pénibles, les hommes modérés des deux partis se concertèrent pour aviser aux moyens de rapprocher les deux princes. C'était

une tâche bien difficile, mais la détresse était si grande qu'on résolut de tenter la fortune. On envoya des députés à chacun des adversaires pour travailler à leur réconciliation. Les négociations furent longues et laborieuses. Cependant, l'événement répondit aux espérances des seigneurs : on fit la paix. Dans une entrevue, Hugues Capet et Lothaire s'assurèrent, encore une fois, de leurs mutuels sentiments d'affection. Tout fut oublié, et la concorde parut raffermie entre les deux princes, du moins pour quelque temps.



IV

Henri le Querelleur et le roi Lothaire. Reprise des hostilités en Lorraine. Siége de Verdun. Mort du roi Lothaire.

Après sa réconciliation avec le duc de France, Lothaire songea à reprendre ses projets de conquête sur la Lorraine, et à envahir ce malheureux pays. Les circonstances paraissaient favorables pour recommencer la lutte. Dès l'année 983, Otton II était mort à Rome, au retour d'une expédition qu'il avait entreprise contre les barbares, à l'est de ses États. Ce prince, âgé seulement de vingt-huit ans quand il descendit dans la tombe, laissait pour héritier, un enfant de trois ans qui portait, comme lui, le nom d'Otton. Fidèles à la mémoire du père, quelques barons germains entreprirent de placer sur le trône, Otton III, et de lui donner une tutelle. L'opposition qu'ils rencontrèrent fut maîtrisée, et ils parvinrent, non sans difficultés, à assurer au jeune prince, le sceptre de ses ancêtres.

Tout semblait rentré dans le calme, lorsqu'un

certain Hézilon, qu'on appelait plus communément Henri le Querelleur [1], duc de Bavière, et cousin germain du roi défunt, parvint à s'échapper de la prison où il était détenu pour avoir autrefois ambitionné le trône. Des méchants l'aidèrent à briser ses fers, et il fut accueilli avec joie dans plusieurs châteaux-forts, comme le porte-étendard de la révolte, et l'espoir des mécontents. Cet homme sinistre qui comptait des rois parmi ses ancêtres, avait une stature robuste et qui ne manquait pas d'élégance; dévoré d'ambition, factieux et fourbe, il était doué d'un vaste génie qu'il avait mis entièrement au service de ses passions. Il voulait régner, et tous les repris de justice, les sacriléges, les vagabonds qui avaient à redouter la rigueur des lois, les débauchés que tourmentait leur conscience, furent ses hommes d'affaires et ses familiers : on le regardait comme le fléau de la Germanie.

A force d'audace et de perfidie, Henri le Querelleur parvint à enlever le jeune Otton III, et il pensa, un moment, s'assurer le trône à sa place. Il eût posé la couronne sur sa tête, s'il n'eût redouté l'intervention du roi Lothaire. Pour tourner la difficulté, le Querelleur imagina de séduire le roi de France par des promesses, et de l'attacher à son parti. Il lui envoya des députés pour ouvrir des négociations à ce sujet : les deux

1. C'est Richer qui l'appelle Hézilon; tous les autres chroniqueurs lui donnent le nom de Henri le Querelleur.

princes convinrent d'une entrevue sur les bords du Rhin.

Les ambassadeurs germains avaient juré, sans hésitation, l'exécution de toutes les promesses de leur maître. Lothaire, au jour déterminé pour la conférence, traversa la Lorraine avec une armée, pour répondre à l'engagement qu'il avait pris lui-même : il arriva sur les bords du Rhin, au lieu indiqué. Quelles ne furent pas sa stupéfaction et sa colère, quand il se vit seul au rendez-vous! Il attendit longtemps, mais ce fut en vain : Henri le Querelleur ne parut pas. Ce prince, dans l'intervalle qui sépara le voyage des députés, de l'ouverture de la conférence, avait changé d'avis. Craignant, non sans raison peut-être, de blesser les sentiments patriotiques des Germains en s'alliant au roi de France, il se parjura, et ne vint pas à l'entrevue. Lothaire, déconcerté, furieux, médita une vengeance terrible; mais, pour le moment, il ne devait songer qu'à sortir du guet-apens où il était tombé, et à rentrer en Gaule. Pour opérer son retour, il eut à surmonter des difficultés inouïes. Les Lorrains, irrités de ce que le roi de France eût osé violer leur territoire et traverser leur pays avec une armée, se levèrent en masse pour lui couper la retraite. Traîner des arbres sur les routes, ouvrir des tranchées, détourner les cours d'eaux : tel fut le travail auquel ils se livrèrent avec une ardeur infatigable. Se défiant de leurs forces, ils ne voulaient pas courir les hasards d'une

bataille rangée, mais tomber à la faveur de tous ces obstacles, sur les derrières de l'ennemi retardé dans sa marche; ou bien encore, du haut des rochers et hors d'atteinte, l'accabler d'une grêle de traits et de pierres, lorsqu'il essayerait de s'engager dans les défilés de leurs montagnes. Ce plan fut réalisé de point en point. Aussitôt que parut Lothaire, les Lorrains n'osant l'attaquer à force ouverte, établirent, sur les hauteurs qui couvrent le pays, des postes de soldats armés d'arcs et de flèches. Ils construisirent des machines de guerre, et lancèrent des traits et des quartiers de rochers sur l'armée qui passait à leurs pieds. Le désespoir stimula le courage de l'armée du roi ; à force d'héroïsme, elle parvint à escalader les montagnes et à atteindre l'ennemi qui fut bientôt dispersé. Trois fois les Francs se précipitèrent sur les Lorrains avec fureur, et, trois fois victorieux, ils couvrirent le champ de bataille de monceaux de cadavres ennemis. On abattit à coups de haches et d'épées, les branches d'arbres qui s'opposaient à la marche de l'armée; on écarta les embarras du chemin. Enfin, après des prodiges de valeur, et des fatigues inouïes, les soldats de Lothaire se trouvèrent dégagés, et ils purent rentrer en Gaule préparer de terribles représailles.

Pendant que cela se passait, la Germanie s'épuisait dans des luttes intestines. Si Henri le Querelleur était impuissant à s'emparer du trône, son compétiteur était trop jeune pour faire respecter

son autorité et mettre un frein à l'ambition des seigneurs. L'occasion ne pouvait donc être plus favorable pour Lothaire qui songea à envahir une seconde fois la Lorraine, pour la soumettre définitivement à sa domination. Il appela auprès de lui, deux illustres seigneurs, Eudes et Herbert [1], et leur fit part de ses projets de vengeance. Naguère, Lothaire avait comblé ces deux barons de ses libéralités; il les avait investis des riches domaines de leur oncle paternel, mort sans enfants : il était donc sûr d'avoir leur assentiment. Eudes et Herbert répondirent, en effet, qu'ils étaient prêts à servir le roi, en toutes circonstances, soit par leurs conseils, soit par leurs armes. Lorsque Lothaire leur eut annoncé qu'il se disposait à envahir la Lorraine, et à s'en emparer à force ouverte, l'avis des deux conseillers fut qu'on devait commencer par mettre la main sur Verdun, à cause de sa position à proximité de la frontière. « On pressera vigoureusement le siége de la place, dirent-ils, et, par mesure de prudence, on ne s'avancera pas dans le pays, avant d'avoir réduit cette importante cité. Les habitants prêteront serment de fidélité, livreront des otages; puis, on pénétrera plus avant dans le cœur de la Lorraine, et les troupes occuperont le pays jusqu'à son entière soumission. »

1. C'étaient probablement deux des fils d'Herbert Ier de Vermandois : Eudes, comte d'Amiens, et Herbert II, comte de Troyes.

Ce plan de campagne, où l'habileté ne faisait pas défaut, reçut l'approbation du roi ; on fit une levée d'hommes d'armes, et Lothaire, avec l'appui de ses deux fidèles vassaux, se présenta sous les murs de Verdun. Cette ville offre d'un côté un accès facile, au milieu d'une plaine ouverte, tandis que de l'autre, elle est absolument inaccessible. Ici, en effet, assise sur un rocher à pic, elle s'élève tout d'un coup, sur un abîme sans fond. Elle est pourvue de fontaines et de puits qui l'alimentent en abondance ; du reste, au pied même des rochers, serpente la Meuse, ombragée par une épaisse forêt. C'est du côté de la plaine que se présenta l'armée de Lothaire ; elle vint dresser ses machines de guerre sous les murs de la forteresse. La cité était préparée à la résistance, et l'attaque dura près de huit jours. A la fin, les assiégés qui attendaient vainement des secours du dehors, épuisés par cette lutte acharnée, tinrent conseil, et se décidèrent à poser les armes, bien que l'ennemi n'eût pu encore leur faire aucun mal. Les portes s'ouvrirent et Lothaire pénétra dans la ville en vainqueur.

Le roi resta peu de temps à Verdun : il confia la garde de la cité à la reine Emma, et sans poursuivre plus loin son expédition, il revint à Laon et licencia son armée. C'était un prince si bon et si libéral que ses fidèles, en le quittant, lui promirent de reprendre les armes, au premier signal, et d'abandonner pour un temps, leurs enfants et

leurs demeures pour marcher à l'ennemi. La retraite de Lothaire fut, sans doute, motivée par le manque de forces suffisantes pour continuer la guerre. Quoi qu'il en soit, peu de temps après son retour, le roi s'empressa de réunir le conseil des barons de France, incertain s'il se porterait en avant pour frapper un coup décisif; ou bien, si, de Verdun, la clef du pays, il se contenterait d'envoyer aux Lorrains, des députés pour les amener, par la persuasion, à reconnaître sa souveraineté. Si l'on verse le sang, disait-on, jamais il ne sera possible, dans la suite, de se reposer sur la fidélité des Lorrains cruellement décimés. D'un autre côté, en attendant leur soumission volontaire, on s'expose à encourager leur arrogance par une hésitation maladroite.

Cette incertitude de Lothaire donna le temps à ses ennemis, de se préparer à la résistance. De puissants barons, ayant à leur tête le duc Thierry [1], entreprirent de chasser les Francs de la ville de Verdun, et ils y réussirent. Les conjurés, au signal convenu, s'étaient jetés avec une troupe d'élite dans la halle au marché qui ressemblait à une véritable forteresse. Située sur la rive gauche de la Meuse, cette halle était reliée à la ville par deux ponts. Les conspirateurs firent irruption dans la cité, et, favorisés par les habitants, ils en devinrent facilement les maîtres, et expulsèrent la garnison que Lothaire y avait établie.

1. Thierry Ier, duc de Lorraine, de 984 à 1024.

Dans la prévision d'un nouveau siége, les Lorrains firent transporter dans la place tout le blé qu'ils purent recueillir dans la campagne, et tous les vivres accumulés dans les magasins des négociants. Des poutres immenses, tirées de la forêt de l'Argonne, furent amenées dans la ville pour servir à la construction de machines de guerre. On prépara, avec des branches d'arbres, des claies destinées à protéger ces machines contre les coups de l'ennemi ; on accumula en immense quantité des pieux durcis au feu et armés de pointes de fer, des traits de toute espèce, et des cordages de diverses grosseurs. Les boucliers furent même préparés pour former la tortue, et on n'oublia aucun instrument de mort et de résistance.

La nouvelle de la prise de Verdun ne fut que tardivement annoncée à Lothaire; elle le tira de son indécision. En toute hâte, il rappela l'armée qu'il avait licenciée, marcha sur Verdun avec dix mille hommes, et mit le siége devant la place. Les archers ouvrirent l'attaque, et, au début de l'action, les traits lancés par les arbalétriers tombèrent drus comme la grêle sur l'ennemi. Pour détourner les coups, les Lorrains élevèrent au-dessus de leur tête, en l'appuyant au mur, la tortue qu'ils avaient préparée, et sur laquelle tous les projectiles venaient s'abattre sans leur faire le moindre mal. Après cette première attaque, les Francs entourèrent la ville afin de commencer les opérations d'un siége en règle; ils creusèrent des fossés

pour garantir leur camp et se mettre à l'abri d'un coup de main; puis ils transportèrent de la forêt voisine, de grands chênes coupés à la racine, pour construire une machine de guerre. Deux poutres de trente pieds de long, couchées parallèlement, à dix pieds de distance, furent reliées entre elles par deux autres qui les traversaient au tiers de leur longueur. Par cette combinaison, l'espace compris au milieu de cet assemblage fut de dix pieds carrés, et les parties faisant saillie au dehors mesurèrent également dix pieds. Aux points d'intersection de ces poutres, on éleva perpendiculairement, au moyen de poulies, quatre pièces de bois de quarante pieds, qui furent rattachées entre elles par des traverses de dix pieds. Ces traverses soutenaient tout l'édifice au milieu de sa hauteur et à son sommet; il fut encore consolidé par quatre nouvelles pièces de bois qui, fixées à l'extrémité des poutres formant la base, allaient obliquement rejoindre les traverses supérieures. Ces précautions étaient prises pour empêcher la gigantesque machine de vaciller; mais ce n'est pas tout. Sur les traverses du sommet et du milieu, on disposa, de distance en distance, des perches alignées qui servirent à tisser deux claies, et à former une sorte de plancher. C'est là que devaient se placer les combattants, et dominant ainsi les murs qui dérobaient l'ennemi, ils devaient se trouver à même de l'accabler facilement de pierres et de traits. Quand la machine fut construite, on songea à la

conduire sous les murs de la ville. Après bien des combinaisons, voici à quel ingénieux moyen l'on eut recours : quatre pieux énormes, enfoncés en terre de dix pieds, et saillants de huit seulement, furent affermis par quatre pièces de bois placées en arcs-boutants autour de chacun d'eux; à leur sommet on fixa deux poutres transversales qu'ils étaient destinés à soutenir. Autour de ces nouvelles poutres, s'engagèrent, comme des courroies, des cordes fixées par une extrémité à la machine, et par l'autre à un attelage de bœufs. Autant les bœufs, en tirant, s'éloigneraient de l'ennemi, autant la machine devait avancer. Des cylindres de bois furent disposés sous la machine pour la faire marcher comme sur des roues, et l'on put ainsi l'amener sous les remparts sans que personne fût blessé.

Pendant ce temps-là, l'ennemi n'était pas resté inactif et il avait construit un engin de guerre semblable à celui que nous avons décrit, mais moins fort et de moindre hauteur. Des deux côtés on se précipite dans ces tours mouvantes. Lothaire qui dans la chaleur de la bataille, s'était trop approché des murs, est blessé à la lèvre supérieure d'un coup de fronde. Mais à cette vue, la fureur des siens ne fait que s'enflammer davantage; impatient de la victoire, Lothaire ordonne d'employer les crochets de fer. Attachés à de longues cordes, ces crochets sont lancés sur la tour ennemie, et se cramponnent aux traverses de bois. Des soldats

jettent les câbles que d'autres retirent à eux aussitôt. On parvient ainsi à ébranler et à faire incliner la construction tout entière. Dès qu'ils sentent l'échafaudage trembler sous leurs pieds, les défenseurs ne songent plus qu'à la fuite : les uns se laissent glisser le long des poutres; les autres, frappés d'épouvante, sautent à terre, et vont se réfugier loin du théâtre de la bataille. Les assiégeants redoublent d'efforts; l'ennemi est contraint d'ouvrir ses portes et de livrer ses armes, demandant grâce de la vie. Lothaire fait saisir tous les soldats ennemis; il recommande toutefois aux siens de n'exercer sur eux aucune violence, et de les lui amener sains et saufs. Tous les prisonniers, dépouillés de leurs armes, sont conduits en présence du vainqueur. Ils se précipitent à ses pieds, reconnaissant qu'ils sont coupables de lèse-majesté et qu'ils ont encouru la peine de mort. Lothaire victorieux était porté à la clémence : il ordonne de lui ramener les chefs lorrains en un temps plus opportun; tous les autres captifs sont remis en liberté.

A la suite de cette expédition, le roi s'en retourna dans sa ville de Laon; il licencia son armée, et la forteresse de Verdun ne lui fut plus contestée jusqu'à la fin de son règne. Il méditait néanmoins une troisième expédition pour soumettre le reste de la Lorraine. La possession de Verdun qui lui donnait accès dans l'intérieur du pays, et la captivité des principaux chefs lorrains eussent servi à

merveille ses vues ambitieuses; mais Dieu, qui dispose des rois et des empires, ne lui permit pas de mener ses projets à bonne fin. L'indépendance de la Lorraine fut assurée par la mort prématurée du roi de France.

Au printemps de l'année 986, Lothaire fut atteint d'une grave maladie dans son palais de Laon. Il ressentit de violentes douleurs d'entrailles ; et, témoins de ses souffrances, ses fidèles poussaient des gémissements et versaient des larmes abondantes. Le malade succomba le 2 mars 986, treize ans après la mort d'Otton II, roi de Germanie. Lothaire avait régné trente-cinq ans, et il était dans la quarante-cinquième année de son âge. On lui fit de somptueuses funérailles, et toutes les richesses royales furent étalées à l'occasion de cette cérémonie lugubre : on avait étendu sur un lit orné des insignes de la royauté, son corps enveloppé d'un vêtement de soie, et recouvert d'une ample robe de pourpre tissue d'or et enrichie de pierres précieuses. Le lit royal fut porté par les principaux barons du royaume, précédés des évêques et des clercs, avec le livre des Évangiles et la croix; après ces derniers, s'avançait celui qui portait la couronne étincelante d'or et de diamants. C'est à peine si les sanglots permettaient d'entendre les chants funèbres. Les hommes d'armes, navrés de douleur, suivaient le cortége, chacun à son rang; venait enfin toute la multitude poussant aussi des gémissements. La dépouille mortelle de

Lothaire fut conduite à Reims, et déposée au monastère de Saint-Remi, pour exécuter l'une des dernières volontés du mourant : c'était à Saint-Remi de Reims, éloigné de Laon de cent quarante stades, que reposaient le père et la mère du roi. Sur tout le parcours de la route, on put voir combien ce prince avait été universellement aimé, par les marques d'attachement que lui prodiguèrent les populations accourues sur le passage du funèbre cortége.



V

Histoire d'Adalbéron, archevêque de Reims. Réforme des chanoines. Voyage d'Adalbéron à Rome. Réforme des monastères.

Nous[1] avons dit, dans un précédent récit, qu'en 969, après la mort de l'archevêque Odelric, le siége primatial de Reims fut conféré au chanoine Adalbéron. Il est temps de faire ici l'histoire de ce personnage qui doit jouer un rôle prépondérant dans les événements qui vont suivre la mort du roi Lothaire. Comme son prédécesseur, Adalbéron avait appartenu au chapitre de Metz; on dit même qu'il était issu de sang royal. D'un caractère énergique et entreprenant, le nouveau prélat s'occupa, aussitôt après son élévation, de restaurer les bâtiments de son église, qui tombaient de vétusté, ou ne répondaient plus au goût de l'époque. On plaça à l'entrée de la basilique, le corps vénéré de saint Calixte, pape et martyr, et on lui rendit les honneurs qui lui étaient dus,

1. Richer, III, xxii.

dans un oratoire disposé à cet effet. Une croix en or massif et un treillis somptueusement décoré enrichirent le maître-autel de Saint-Remi.

Adalbéron fit encore construire un autel portatif qui excitait l'admiration de tous les visiteurs. On voyait sur les angles, les statues en or et en argent des quatre Évangélistes, assistant ainsi au saint Sacrifice offert par le prêtre. Leurs ailes déployées enveloppaient la moitié des côtés de l'autel, et les statues avaient le visage tourné vers l'Agneau Immaculé. On fabriqua un candélabre dont les sept branches sortant d'un même tronc, représentaient les sept dons de la grâce, découlant d'un même canal, l'Esprit-Saint. Le tabernacle, à son tour, fut embelli, et l'on y renferma les reliques des Saints. Des guirlandes d'un grand prix ornèrent les murs de la basilique; et sur les vitraux, on figura diverses scènes de l'histoire, propres à exciter la piété des fidèles. Saint-Remi de Reims fut encore dotée de cloches gigantesques, dont le bourdonnement ressemblait au murmure lointain du tonnerre.

Mais laissons de côté ces améliorations purement matérielles, pour ne nous occuper que de la restauration de la discipline dans l'église de Reims. Le vénérable prélat s'attaqua d'abord aux déréglements des chanoines. Il décréta que ceux qui avaient des maisons particulières dans la ville, et ne s'occupaient que du soin de leurs affaires, les quitteraient sans retour pour vivre en communauté, d'après l'esprit de la règle. Pour l'exécu-

15

tion de cette mesure on ajouta aux bâtiments du monastère, un cloître où les chanoines durent séjourner tout le jour, un dortoir pour y passer la nuit en silence, et un réfectoire où ils furent obligés de prendre leur repas en commun. D'après les statuts de l'archevêque, il leur fut défendu de parler, à moins d'une absolue nécessité, pendant la prière à l'église; dans le lieu saint, pour communiquer entre eux, ils ne durent employer que les signes. Un silence rigoureux leur fut imposé au réfectoire; le repas terminé, ils chantaient les louanges de Dieu en actions de grâces. Après Complies, tout devait rentrer dans le silence général de la nuit, que venait seulement interrompre le chant des Matines, où chacun, à la voix du veilleur de nuit, devait se hâter d'arriver le premier. Personne ne put sortir du cloître avant l'office de Prime, à l'exception de ceux qui étaient chargés de pourvoir à l'entretien de la communauté. Tous les jours, pour rappeler aux chanoines leurs devoirs trop vite oubliés par quelques-uns, on lisait la règle admirable de saint Augustin et les décrets des Pères de l'Église.

La conduite publique des chanoines attira surtout l'attention d'Adalbéron : il mit tout son zèle à réformer les abus. Ce fut dans ce but qu'il donna à l'ordre un vêtement particulier, pour distinguer ses membres des gens du monde. Dans sa sollicitude paternelle, il eût voulu, non-seulement que les chanoines se fissent remarquer par leur

fervente piété, mais aussi que leurs biens particuliers ne leur pussent être enlevés, comme cela n'arrivait que trop fréquemment, en ces temps de guerres et de rapines.

Cependant, si l'archevêque Adalbéron aimait tendrement les chanoines de son église, il portait une affection plus particulière encore aux moines du monastère de Saint-Remi. Ce fut pour assurer au monastère la jouissance perpétuelle et absolue de ses biens, qu'en 971, il partit pour Rome. Le pape Jean XIII le reçut avec tous les égards qui étaient dus à ce noble et infatigable prélat. Adalbéron s'entretint longuement avec le Pontife, et il fut même invité par le pape à célébrer la Messe, assisté de douze évêques, le jour de Noël, dans la basilique de Saint-Pierre. Jean XIII l'eut en si grande considération qu'il promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait. Adalbéron fit modestement cette réponse : « Très-saint Père, votre fils a d'autant moins le droit de vous faire une demande importune, que vous l'avez accueilli avec plus de faveur. Je sais bien que pour un père tendre, c'est souvent un plaisir d'être importuné par ses enfants; mais je suis venu solliciter de Votre Sainteté, une grâce qui, sans vous être onéreuse, serait bien avantageuse pour moi. » L'archevêque raconta qu'il avait sous sa direction un monastère situé à proximité de la ville de Reims, où reposaient, entourés de la vénération qui leur était due, les restes glorieux de saint Remi, apôtre

des Francs. Désireux d'assurer au monastère la propriété de ses biens à l'avenir, il était venu supplier le Pontife suprême de l'Église, de confirmer les moines dans toutes leurs possessions, dans la province de Reims, comme au dehors. En même temps, en présence du pape et des évêques rassemblés, Adalbéron déclara céder au monastère, l'abbaye de Saint-Timothée, sa propriété personnelle, pour l'entretien des pauvres, et pour que sa mémoire fût conservée au monastère, parmi les noms des serviteurs de Dieu.

Jean XIII répondit qu'il consentait de grand cœur à confirmer, par un décret, le monastère de Saint-Remi dans ses possessions et dans tout ce qu'il plaisait à l'archevêque d'y ajouter. Sur l'ordre du pape, cette confirmation fut rédigée par un secrétaire, et on en donna lecture à l'assemblée. Le sceau pontifical fut apposé à l'acte, et tous les évêques le scellèrent également. Au terme de sa mission, Adalbéron prit congé du pape et des prélats, et revint en Gaule. Il se rendit directement au monastère de Saint-Remi, se prosterna devant le tombeau du saint, et lui fit hommage de l'acte qui renfermait le privilége du Saint-Siége. Les moines conservèrent précieusement ce document dans les archives du monastère, et ils remercièrent l'archevêque de toutes ses faveurs.

Six mois après son retour de Rome, Adalbéron réunit un concile au mont Notre-Dame, dans le diocèse de Reims. Après qu'on eut traité diverses

questions de peu d'importance, l'archevêque prit la parole pour inviter les prélats à confirmer de leur sceau, le privilége accordé par Jean XIII, au monastère de Saint-Remi. « Dans mon voyage à Rome, s'écria-t-il, j'ai eu le bonheur de m'entretenir avec le Saint-Père qui m'invita à lui demander tout ce que je désirais. Je le priai de confirmer, par un acte de son autorité apostolique, le monastère de Saint-Remi dans la possession de ses biens, et en particulier, dans la jouissance des revenus de l'abbaye de Saint-Timothée dont je fis don aux moines. Mon intention était de prémunir le monastère contre l'ambition des seigneurs : tout me fut accordé. Le Saint-Père a fait rédiger l'acte que douze évêques ont ensuite confirmé de leur sceau. C'est ce même acte du Pontife de l'Église universelle que je viens vous proposer de confirmer à votre tour, pour que l'assentiment d'un plus grand nombre de prélats lui donne plus d'autorité à l'avenir, et pour qu'il ne puisse être impunément violé par quelque usurpateur. Je vous supplie donc de le munir de votre seing. » Tous les Pères du concile répondirent : « Nous le voulons : qu'il soit confirmé. » L'archevêque produisit le précieux privilége et en donna lecture. L'acte fut revêtu du sceau de chacun des prélats, puis remis aux mains des moines qui le renfermèrent dans leurs archives.

Sur la proposition de l'archevêque, le synode passa ensuite à l'examen d'une question bien au-

trement importante : la réforme des monastères. Adalbéron fit entendre des plaintes graves sur le déréglement des moines. Quelques-uns, paraît-il, allaient jusqu'à changer et dénaturer les statuts établis par leurs prédécesseurs. En présence de ces faits regrettables, l'archevêque décida, de l'aveu de tous les prélats, la convocation des abbés d'un grand nombre de monastères, pour aviser aux moyens d'obtenir une réforme : le concile se sépara après avoir fixé l'époque et le lieu de cette réunion.

Au jour fixé, les abbés affluèrent de toutes les provinces et se réunirent en synode. Ils choisirent pour les présider, le plus considérable d'entre eux, Raoul, abbé de Saint-Remi. Les autres membres de l'assemblée se rangèrent suivant le rang de leur dignité autour du président. En face de ce dernier, à l'autre extrémité de la salle, siégeait l'archevêque Adalbéron : ce fut lui qui adressa le premier la parole à l'assemblée. Il montra l'importance d'une réunion d'hommes craignant Dieu, ce qu'ils peuvent pour faire fructifier la vertu, tandis que les hommes pervers se rassemblent pour chercher le mal et l'accomplir. Exhortant tous les membres à mépriser le monde et ses dangereux plaisirs, qui étouffent dans le cœur tout sentiment d'équité, il ajoutait : « L'antique et divine règle de votre ordre a, dans ces derniers temps, beaucoup perdu de sa pureté primitive. Que dis-je? La division règne même entre les

moines, sur le sens exact et l'application des statuts, que chacun interprète à sa guise. Faites donc tous vos efforts pour rendre à votre règle tout son éclat, et mettre un terme à la dépravation de la conduite de vos frères. »

Le président Raoul répondit à l'archevêque qu'une réforme était, en effet, d'absolue nécessité. Il énuméra plusieurs des vices que l'on devait bannir du cloître; il s'éleva surtout contre l'incontinence qu'il fallait sévèrement proscrire. Le prélat appuya cette motion, et tous les membres de l'assemblée s'écrièrent d'une même voix, qu'il était urgent d'interdire les abus qui pouvaient conduire à l'incontinence.

L'abbé Raoul signala d'autres déréglements presque aussi intolérables. Des moines avaient pris l'habitude de sortir seuls du monastère et de rester ainsi au dehors, soustraits aux regards de leurs supérieurs; mais, crime plus grave encore, ils sortaient et rentraient sans demander la bénédiction de leurs frères : n'étant pas fortifiés et protégés par les prières des autres, ils étaient exposés à succomber plus facilement, et à se laisser entraîner au mal. De là, la vie déréglée, la dépravation des mœurs, et le soin égoïste d'amasser un pécule : désordres communs à beaucoup de moines, et qu'on ne pouvait excuser. Raoul concluait à la réforme de ces abus. Tous les membres s'écrièrent unanimement : « Qu'ils soient corrigés, » et l'archevêque, après tous les autres, ajouta : « Nous le

souhaitons aussi de notre autorité pontificale. »

Le vénérable abbé de Saint-Remi poursuivit aussitôt : « Puisque j'ai commencé, dit-il, à passer en revue les vices de l'ordre monastique, je pense qu'il est de mon devoir de ne rien omettre, afin que, purifiée de toute souillure, notre règle brille de l'éclat de son antique splendeur. Je signalerai donc à la censure de cette assemblée, ces moines efféminés qui affectent de paraître en public, la tête couverte de coiffures à larges bords, ou qui passent leur temps à orner leur capuchon de pelleteries étrangères, méprisant les pauvres vêtements de la règle. C'est un spectacle douloureux de les voir rechercher, avec une délicatesse de femme, des tuniques d'un grand prix qu'ils resserrent sur leurs flancs, en étalant avec affectation leurs manches à amples bordures. Et que dirai-je de la couleur de ces vêtements? Ces moines poussent si loin la dépravation, qu'ils jugent du rang et de la dignité, d'après la couleur des habits : si le noir leur déplaît, ils ne se font aucun scrupule de prendre une tunique d'une autre couleur. La laine noire et blanche forme un vêtement trop vulgaire pour eux; il en est de même de la laine fauve et du noir naturel; ils n'acceptent que les couleurs les plus riches et les plus rares.

« Voilà pour les vêtements; parlons maintenant de leurs chaussures. Les insensés! ils vont jusqu'à se gêner dans leur marche, par leurs folies à cet égard! leur soulier est si étroit que le pied tout

entier, même le talon, se trouve mal à l'aise et comme emprisonné. Cette étrange chaussure est pourvue d'oreilles, et le premier souci de ceux qui la portent, c'est qu'elle ne forme aucun pli dans toute sa longueur; des serviteurs exercés sont chargés de la rendre brillante. Et pourquoi omettre les couvertures et les fourrures artistement travaillées? Par une condescendance peut-être trop hâtive, nos prédécesseurs ont permis aux moines de se servir de couvertures communes, au lieu de leurs manteaux de laine : c'est par là que le luxe s'est introduit parmi nous. Maintenant, ces faux frères étalent des couvertures d'étoffes étrangères, bordées de palmes, et recouvertes de drap du Norique. La règle interdit la toile pour les draps de lit, mais plusieurs d'entre eux n'ont pas rougi d'ajouter cette superfluité à toutes les autres. Leur funeste exemple a été contagieux, et a fini par entraîner le petit nombre de ceux qui restaient encore attachés à la règle. Je ne m'appesantirai pas sur l'inconvenance, je dirai presque l'immoralité de leurs hauts-de-chausses, dont les jambes sont si larges qu'on pourrait aisément faire deux hauts-de-chausses, avec ce qui leur suffit à peine pour un seul. Telles sont les principales dérogations à la règle que j'avais à signaler; c'est maintenant à l'assemblée de se prononcer pour les interdire. S'il reste encore quelques réformes à opérer, elles feront l'objet des délibérations des assemblées particulières de chaque monastère. »

Ainsi parla l'abbé Raoul. Les membres du synode se levèrent et répondirent : « Nous voulons que tous ces abus soient corrigés. » Adalbéron reprit encore une fois la parole, pour approuver Raoul de ce qu'il avait réservé certaines questions de détail; il confirma tout ce qu'avait dit l'abbé de Saint-Remi ; et pour ce dernier monastère, il laissa à la sagesse de Raoul le soin de modifier les points qu'on avait cru devoir négliger dans le synode. Après avoir opéré cette grande réforme de la discipline monastique, l'assemblée se sépara. L'effet des décrets qu'elle avait portés ne se fit pas longtemps attendre, et bientôt les moines rivalisèrent de sainteté et de régularité, sous l'impulsion d'Adalbéron, qui, connaissant leur règle de point en point, les exhortait à s'y conformer scrupuleusement.

Enfin, pour ne négliger aucun de ses devoirs épiscopaux, le grand archevêque s'occupa de faire instruire dans les arts libéraux, les enfants de son église. Il s'adonna tout entier à ce projet, avec son énergie infatigable ; du reste, la Providence, pour le seconder dans cette entreprise difficile, lui avait envoyé le savant Gerbert que nous retrouverons à l'œuvre un peu plus tard.

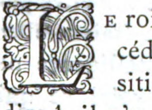


LIVRE VI

986-991

I. Louis V le Fainéant est associé au trône sous le règne de Lothaire. Il épouse Adélaïde d'Aquitaine. Mise en accusation de l'archevêque Adalbéron. Mort de Louis V. Première assemblée de Senlis. — II. Plaintes de Charles, duc de Basse-Lorraine. Seconde assemblée de Senlis. Élection de Hugues Capet; le roi associe au trône son fils Robert. — III. Charles de Lorraine s'empare de Laon. Échecs multipliés de Hugues Capet contre cette ville. Mort d'Adalbéron, archevêque de Reims. — IV. Arnoul, neveu de Charles de Lorraine, est élu archevêque de Reims. Il livre sa ville à son oncle. Fureur de Hugues Capet. — V. Ruse d'Ascelin, évêque de Laon, pour livrer la ville à Hugues Capet. Arrestation de Charles de Lorraine et de son neveu Arnoul. Triomphe de Hugues Capet. Voyage du moine Richer, de Reims à Chartres.

I

E roi Lothaire laissait un fils qui lui succéda sous le nom de Louis V, sans opposition de la part des seigneurs. A vrai dire [1], il n'y eut pas de changement de règne, car

1. Richer, III, xci.

le jeune prince était associé à la couronne depuis l'année 981 ; en lui ménageant l'accès du trône, Lothaire avait voulu prévenir l'inconstance et l'ambition du duc de France. Au lendemain de sa réconciliation avec ce dernier, il l'invita à reconnaître son fils Louis, comme roi de France. Pour écarter tout soupçon sur la sincérité de son dévouement, Hugues Capet se prêta au projet du roi. Des courriers furent envoyés dans toutes les directions ; et des différentes provinces de la Gaule, les barons accoururent pour rendre hommage au nouveau souverain. On se réunit dans la résidence royale de Compiègne, le 8 juin, jour de la Pentecôte : Louis, proclamé roi par tous les seigneurs, fut sacré par l'archevêque de Reims, Adalbéron. Le duc de France ne se montra pas le moins empressé : pendant plusieurs jours, il prodigua les marques de prévenance et d'amitié aux deux souverains. Il offrit le secours de son épée pour faire respecter leur autorité dans toutes les provinces de la Gaule, et il alla jusqu'à proposer de procurer un royaume à chacun des deux princes, parce que, disait-il, les bornes étroites d'un seul empire ne pouvaient suffire à contenir la majesté de ces deux grands rois. Ces belles paroles sur les lèvres du duc de France étaient-elles bien sincères ? En tout cas, la mésintelligence ne tarda pas à éclater de nouveau : voici ce qui arriva.

Des seigneurs qui avaient entendu les paroles

de Hugues Capet, résolurent de s'en attribuer tout l'honneur. Ils sollicitèrent une audience de la reine Emma, sous prétexte de l'entretenir d'une affaire grave; et, une fois admis en sa présence, ils lui exposèrent qu'il leur paraissait convenable de faire épouser au roi Louis, la princesse Adélaïde, veuve, depuis peu, de Ragemond, duc de Gothie. Par cette alliance, la puissance royale acquerrait une force nouvelle. « Peut-être même, disait-on, Louis, après avoir reçu, par droit de mariage, les forteresses les plus considérables du Midi, verra-t-il se ranger sous son autorité, l'Aquitaine et la Gothie tout entières. Le père régnera dans le Nord, tandis que le fils gouvernera le Midi, et les seigneurs tentés de se révolter, pressés de part et d'autre, seront sans peine maintenus dans le devoir. »

On donna aussitôt connaissance au roi de ce projet. Lothaire l'adopta, et tout fut arrêté, à l'insu du duc, avec le comte Gozfred, parent d'Adélaïde, qui se trouvait alors à la cour. En apprenant ce qui s'était passé, Hugues Capet fut indigné de ces manœuvres déloyales. Mais il dissimula son ressentiment parce qu'il lui répugnait de recommencer les hostilités avec le roi, et il donna son adhésion à tout ce qui fut décidé. Les grands du royaume furent convoqués; on mit sur pied toute la cavalerie; les ornements royaux furent chargés sur des chariots; on y entassa aussi des vivres en énorme quantité; et les deux rois se mirent en

marche pour l'Aquitaine, escortés d'un brillant cortége.

On fit des haltes fréquentes, et ce ne fut qu'après plusieurs jours que l'on arriva sur les bords de l'Allier, au château de Brioude, où l'épouse future du jeune Louis attendait les princes. Adélaïde les accueillit avec tout l'étalage du luxe méridional, et l'on précisa le jour où les négociations matrimoniales seraient ouvertes. Pour se conformer aux règles du droit et de la coutume, les présents de noces furent échangés. Tout alla au gré des parties contractantes ; Louis épousa Adélaïde, l'éleva au trône, et la fit couronner avec lui par les évêques.

Les conséquences de cette alliance ne furent pas plus heureuses pour le royaume que pour la famille royale. L'autorité de Louis et d'Adélaïde ne fut jamais assez puissante pour s'imposer aux barons de la Gaule méridionale ; et, d'un autre côté, des dissentiments ne tardèrent pas à éclater entre les deux époux. Ce malheur domestique était inévitable à cause de la disproportion qui se trouvait entre l'âge du roi et celui de la reine : Louis n'avait que quinze ans lorsqu'il épousa Adélaïde qui déjà était sur le retour : leurs goûts personnels comme leurs caractères ne pouvaient s'allier et se convenir. Ils allèrent même jusqu'à ne plus demeurer ensemble, et ils prenaient leur repos dans des hôtelleries différentes. Quand ils devaient se parler, leur entretien avait lieu en plein

air; et encore, ils n'échangeaient que des paroles rudes et brèves; la conférence conjugale, toujours pleine d'âcreté, durait quelques minutes seulement. Ils vécurent ainsi tantôt rapprochés, tantôt plus séparés que jamais, pendant deux années presque entières, et ces regrettables scènes devinrent à la fin si violentes qu'il fallut avoir recours au divorce.

De ce moment, le jeune prince qui n'avait personne auprès de lui pour diriger sa conduite, se livra avec l'ardeur d'un jeune homme à la recherche des frivolités. Il avait quitté le costume de son pays natal pour revêtir celui des gens du Midi. Sa fortune se trouva bien vite dissipée; il tomba dans le dénûment et la misère. Ses mœurs dissolues le rendirent bientôt incapable de tenir les rênes de l'État, et ce prince que, peu de temps auparavant, on avait vu si puissant par sa famille, sa renommée, ses troupes, languissait maintenant dans la pénurie de toutes choses, dépouillé du nécessaire, et sans armée. Enfin, on rapporta au roi Lothaire tout ce qui se passait de l'autre côté de la Loire : il résolut de rappeler son fils. Le vieux roi ne se dissimulait pas qu'une fois dépouillé de la dignité royale, Louis tomberait dans une dégradation pire encore. Lothaire rassembla ses escadrons et pénétra en Aquitaine; il arriva à Brioude, prit avec lui son fils et s'en retourna aussitôt. Adélaïde restée seule alla trouver Guillaume d'Arles et l'épousa.

Louis était rentré à Laon depuis peu de temps seulement, lorsque son père mourut entre ses bras. Après [1] la sépulture de Lothaire, il fut, comme nous l'avons dit plus haut, reconnu roi de toute la Gaule par le duc de France et les barons du royaume. Les seigneurs vinrent se grouper autour du trône, et prêter le serment de fidélité à leur nouveau souverain. Cependant, quand il s'agit pour le jeune prince de prendre en main la direction des affaires de l'État, ses conseillers ne purent s'entendre sur la ligne de conduite à suivre. Selon l'avis de plusieurs d'entre eux, Louis devait rester enfermé dans son palais, attendant l'affluence spontanée des grands du royaume. « La majesté royale, dirent-ils, ne se trouvera-t-elle pas, pour ainsi dire, avilie, si le roi se met en campagne comme un prince en détresse, pour aller mendier de porte en porte l'appui des seigneurs ? Au début de son règne, le prince doit éviter avant tout la timidité et la faiblesse qui amènent fatalement de la part des barons, l'indifférence et le mépris. » D'autres familiers de Louis l'engageaient au contraire, avec persistance, à s'attacher le duc de France, pensant que la jeunesse inconsidérée du fils de Lothaire avait besoin des leçons de prudence et de courage d'un prince aussi puissant et aussi habile que Hugues Capet : « Sans lui, s'écriaient-ils, comment

1. Richer, IV, 1.

Louis pourra-t-il exercer l'autorité royale ? Si le duc de France n'est pas avec le roi, ne sera-t-il pas le chef de l'opposition, et alors, comment lui résister ? » Après avoir entendu ces diverses opinions, Louis évita de se prononcer ; mais, à la suite d'une conférence avec Hugues Capet, il lui accorda toute sa confiance, et prit le parti de gouverner avec son concours.

A peine le roi se fut-il ainsi placé sous la tutelle du duc de France, que n'étant déjà plus maître de sa fougue, il rassembla les barons pour les entretenir de ses rancunes contre Adalbéron, archevêque de Reims, et de la vengeance qu'il méditait. A tort ou à raison, il accusait le prélat d'avoir favorisé l'invasion en Gaule d'Otton de Germanie, au temps du roi Lothaire. Louis fit part de ses projets au duc de France et aux barons accourus à son appel. Après avoir rappelé que son père, atteint de la maladie qui devait l'emporter, lui avait recommandé de gouverner avec le concours des grands du royaume, de les regarder comme des parents, des amis, et de ne décider aucune affaire importante sans prendre leur avis, il s'écria : « Eh bien, aujourd'hui, puissants barons, je réclame le secours de vos armes pour venger une injure ! Adalbéron, archevêque de Reims, le plus scélérat des hommes, a méprisé l'autorité de mon père et s'est jeté dans le parti d'Otton, l'ennemi des Francs. C'est Adalbéron qui a appelé les Germains ; c'est à son instigation

que la Gaule a été ravagée; et plus tard, il a fourni des guides à l'ennemi, pour assurer sa retraite. Punir un si grand coupable me paraît justice : c'est un exemple de sévérité à donner à tous les hommes pervers qui voudraient suivre ses traces. »

Ces paroles ne produisirent pas sur l'assemblée l'effet qu'en attendait le roi. Tout le monde pensa que le jeune prince avait tort de céder à des suggestions perfides, et de porter d'indignes accusations contre le grand archevêque. Néanmoins, pour éviter de faire injure au roi, le duc de France promit son concours; il se prêta, bien à regret, au projet de Louis, et ne voulut point en partager la responsabilité. Le roi se précipita aussitôt sur la ville de Reims avec une armée. Cependant, sur les instances des seigneurs qui formaient son conseil, le jeune prince fut forcé de modérer sa colère, et d'envoyer des députés à Adalbéron, pour lui demander s'il préférait résister à son roi, plutôt que de comparaître à la barre d'un tribunal pour se justifier. La lettre que portaient les envoyés, contenait des menaces sévères : « Dans le cas de résistance, disait-elle, le roi mettra le siége devant la place, s'en emparera, et sévira contre le prélat et ses partisans. Si, au contraire, Adalbéron veut comparaître en jugement, il n'a qu'à livrer des otages en garantie de sa parole. »

Le métropolitain répondit avec le plus grand calme aux messagers, que l'accusation qui pesait sur sa tête ne l'étonnait point, les bons ayant

toujours été victimes des calomnies des méchants. Mais ce qui le surprenait, c'était la confiance que les barons avaient accordée si facilement à des allégations qui ne pouvaient même supporter la discussion. « Si l'on veut, dit-il, s'éclairer sur les faits, pourquoi se présenter avec une armée ? Ne pourrait-on point par là soupçonner le roi de poursuivre un tout autre but? Si l'on m'accuse sur le passé, je suis sans crainte, car je n'ai jamais cessé de désirer la gloire de nos rois, et j'ai souhaité dans de justes limites la prospérité des barons de France. Si, au contraire, on m'accuse sur le présent, je ne refuse pas de me soumettre aux ordres du roi. Les otages qu'il réclame, je les livre de suite, et je n'hésite pas à demander des juges. » On entra aussitôt en pourparlers, et Adalbéron livra comme otages tous ceux que voulut bien désigner le roi. Louis quitta dès lors les murs de Reims avec son armée, et se retira à Senlis ; mais il ne devait pas voir le dénouement du procès qu'il avait intenté à l'archevêque de Reims.

Un jour, dans une partie de chasse, il fit une chute dont il éprouva une violente douleur au foie. La secousse qu'il ressentit, bouleversa son organisme intérieur. Le sang lui sortait en abondance par le nez et par la bouche ; son estomac palpitait de douleurs continuelles, et une chaleur fiévreuse brûlait tout son corps. Il succomba le 22 mai 987, un an seulement après la mort de son père.

La mort du roi survint peu de jours avant l'époque fixée à Adalbéron pour se justifier des crimes qu'on lui imputait. L'archevêque de Reims, en effet, était déjà arrivé à Senlis, prêt à donner satisfaction à son souverain. Mais le trépas de Louis V fit cesser les poursuites, et il n'y eut ni débats ni sentence.

Le roi, avant de mourir, avait manifesté le désir d'être inhumé auprès de ses pères. Ce fut pour accomplir ce dernier vœu du défunt que les barons conduisirent la dépouille royale de Senlis à Compiègne. Revenus à Senlis, ils convinrent de régler le gouvernement du royaume avant de retourner dans leurs provinces, car Louis V ne laissait pas d'enfants pour lui succéder.

Les barons se réunirent sous la présidence de Hugues Capet, duc de France. Dès le début de la séance, le duc prenant la parole, leur rappela qu'ils avaient été convoqués par le roi pour juger l'archevêque de Reims accusé de trahison. Il applaudit aux loyales dispositions des membres de l'assemblée, puis il ajouta : « Le roi, d'auguste mémoire, qui avait soulevé ce procès, a cessé de vivre, et nous a laissé le soin de poursuivre l'affaire en litige. S'il est quelqu'un parmi vous qui soit décidé à soutenir l'accusation, qu'il parle, et qu'il attaque sans crainte l'inculpé. S'il n'allègue que des faits véridiques, il nous verra tous prêts à nous ranger à son avis. Mais, s'il veut calomnier l'archevêque, qu'il s'abstienne, pour ne pas s'ex-

poser au châtiment réservé par les lois au calomniateur. » Par trois fois, on invita les délateurs à se présenter, et trois fois cet appel fut sans réponse. Le duc de France reprit la parole pour annoncer que les débats étaient clos, puisque personne ne se présentait pour maintenir les griefs imputés à l'archevêque : « Saluons donc, s'écria-t-il, dans Adalbéron, un noble prélat, doué d'une haute sagesse. Loin de nous tout soupçon à son égard ; rendons hommage à l'illustre archevêque, et proclamons hautement sa vertu, sa prudence et sa noblesse. » Et sans plus tarder, le duc accorda à l'archevêque de Reims, du consentement de toute l'assemblée, l'honneur de prendre part aux délibérations qui allaient s'ouvrir sur les plus graves intérêts du royaume.

Adalbéron excellait dans les sciences divines et humaines, et il était grand orateur. Il s'avance avec le duc de France devant les barons et prononce un discours pour les remercier de l'avoir absous des accusations portées contre lui, et de lui permettre de prendre place au milieu d'eux pour traiter des affaires de l'État. Ce qu'il désire avant tout, c'est le bien public et la satisfaction de tous les intérêts. Mais un grand nombre de barons de France n'étant point venus à la réunion, il pense qu'on doit différer de quelque temps l'élection d'un roi. Tout le monde sera convoqué à jour fixe ; on se réunira et chaque avis sera exposé et discuté en séance publique : « Ju-

rons, s'écrie-t-il, de ne point conspirer pour placer un roi sur le trône, jusqu'au jour de l'assemblée générale ! Nous reviendrons alors avec une opinion réfléchie. Quelques semaines ne sont-elles pas nécessaires pour se préparer à délibérer sur le choix d'un souverain ? »

L'avis de l'archevêque de Reims est approuvé par tous les seigneurs : ils prêtent serment entre les mains du duc de France ; puis, ils se séparent après avoir fixé l'époque d'une nouvelle assemblée. Le choix qu'ils allaient faire devait porter le dernier coup à la famille de Charlemagne.



II

Plaintes de Charles, duc de Basse-Lorraine. Seconde assemblée de Senlis. Élection de Hugues Capet; le roi associe au trône son fils Robert.

LOUIS V ne laissait pas d'héritier direct pour lui succéder; mais il avait un oncle, Charles, duc de Basse-Lorraine, qui était décidé à faire valoir ses droits au trône de France. Charles, né en 953, était le deuxième fils de Louis IV d'Outre-mer. Contrairement à la coutume suivie jusqu'à cette époque, il ne partagea point, à la mort de son père, l'autorité royale avec son frère Lothaire. Un peu plus tard, en 977, il fit valoir les droits de sa mère Gerberge sur le duché de Basse-Lorraine, et il en accepta l'investiture d'Otton II de Germanie. Cet acte, qui le rendait vassal d'un souverain étranger, devait lui être funeste et lui fermer tout accès au trône. Dans le court intervalle qui sépara les deux assemblées des barons de France, il fit de nombreuses démarches pour solliciter les

suffrages des seigneurs. Presque au sortir de la dernière conférence, il se rendit à Reims auprès de l'archevêque Adalbéron, pour essayer de l'entraîner dans son parti. Il prétendait qu'en vertu du droit d'hérédité, il devait légitimement succéder à son frère et à son neveu. Bien qu'il n'eût eu aucune part dans la succession de son père, il n'avait néanmoins, disait-il à l'archevêque, aucune incapacité physique qui pût l'empêcher de régner ; il était doué des qualités qu'on exige, avant toute autre chose, de ceux qui doivent occuper le trône, à savoir, la naissance et le courage. Pourquoi donc, son frère et son neveu étant morts sans postérité, le dépouillerait-on du royaume de ses ancêtres ? Si Lothaire, à la mort de Louis d'Outre-mer, s'est emparé de tout le pouvoir, au détriment de son frère, n'a-t-on pas vu ce dernier, en dépit de ses ressentiments, combattre en loyal sujet, avec autant de fidélité que tous les autres seigneurs ? Réduit à n'être que le vassal de son frère, Charles n'a-t-il pas fait preuve d'un dévouement sans bornes à la personne du roi ? « Maintenant, ajoutait le prince, malheureux et repoussé par tout le monde, vers qui, sinon vers vous, ô archevêque, tournerai-je mes regards ? Quand on foule aux pieds les droits sacrés de ma famille ; quand on cherche à ravir mon trône, à quel autre que vous puis-je avoir recours ? Par qui, sinon par vous, serai-je rétabli dans les droits inaliénables de mes pères ? Fasse le ciel que la crise qui tra-

verse aujourd'hui mes espérances, ait un dénouement favorable à mes légitimes intérêts! Repoussé par les seigneurs, je ne serais plus qu'un jouet pour tout le monde; ouvrez donc, ô archevêque, à la pitié votre cœur généreux; miséricorde pour une aussi grande infortune! »

Adalbéron avait de graves sujets de plaintes contre la famille carolingienne; il rappelle avec amertume à Charles de Lorraine, qu'il l'a toujours vu s'associer à des parjures, à des sacriléges, à des hommes sans foi ni loi, et qu'alors encore, au moment où il sollicite les suffrages des seigneurs, il refuse de se séparer d'amis aussi compromettants. Comment Charles peut-il espérer parvenir au trône de France avec l'appui de tels scélérats? — A ces invectives accablantes, le duc de Basse-Lorraine répond par des arguties sans fondement : par exemple, qu'il n'est pas permis d'abandonner ses amis, mais qu'on doit toujours, au contraire, chercher à en acquérir de nouveaux.

Adalbéron comprit tout de suite de quelles calamités serait accablé le royaume sous le règne d'un tel prince. Il congédia le prétendant en lui déclarant nettement qu'il ne ferait rien sans le consentement des barons, et il le quitta sur-le-champ. Navré de douleur, le malheureux duc de Lorraine retourna dans sa province, en proie à de pénibles inquiétudes.

Cependant, l'époque que les barons de la Gaule avaient déterminée pour leur seconde réunion,

n'était plus guère éloignée. Au terme fixé, ils accoururent à Senlis.

Dès la première séance, le duc de France, en qualité de président, donna la parole à l'archevêque de Reims qui commença par exposer l'importance de la question soumise au congrès. Le roi Louis V était mort sans postérité ; il était urgent de lui choisir un successeur pour que les affaires publiques n'eussent pas à souffrir de l'absence prolongée d'un souverain. La question était si grave qu'on n'avait pas osé la résoudre dans une première réunion ; elle avait été ajournée afin que chacun des barons pût revenir, au bout de quelque temps, exposer l'avis que Dieu lui aurait inspiré : de tous les sentiments personnels des seigneurs, devait se former la volonté générale. « Nous voici rassemblés, s'écrie Adalbéron ; que la sagesse de nos conseils, la franchise de nos intentions brillent dans tout leur éclat, pour ne pas laisser une haine aveugle étouffer la raison, ou bien une affection désordonnée faire entendre sa voix avant la justice. Charles a des partisans qui le prétendent digne du trône occupé par ses pères ; mais tout le monde sait bien que la dignité royale ne s'acquiert point par droit héréditaire, et que les couronnes ne se dispensent qu'à ceux que distinguent la noblesse du sang et les qualités de l'intelligence, en même temps que la droiture et la fermeté du caractère. » Le prélat raconte ensuite que, dans l'histoire, il n'est pas rare de rencontrer des rois d'une illustre race

précipités de leur trône à cause de leur lâcheté, et remplacés par des princes plus lâches encore. Ne serait-ce pas courir à une pareille catastrophe, que d'élire Charles de Lorraine, ce prince fourbe, lâche, et si insensé qu'il n'a pas rougi de se faire l'homme d'un roi étranger et de choisir une épouse dans une famille vassale [1] ? Comment le puissant duc de France pourrait-il supporter qu'une femme sortie d'une famille de ses vassaux, devînt reine et obtînt sur lui la prééminence ? « Considérez, continuait Adalbéron en s'adressant aux barons, considérez que Charles s'est, par sa propre faute, fermé l'accès du trône, et ne vous décidez que pour le bien du royaume. Voulez-vous le malheur public ? créez Charles souverain ; voulez-vous le bien de l'État ? couronnez Hugues, l'illustre duc de France. Loin de nos cœurs tout sentiment égoïste et déloyal ; point d'aveugle condescendance pour Charles de Lorraine ; point de rancune contre Hugues Capet ! Votre chef tout désigné, c'est le duc de France que recommandent ses exploits fameux, la noblesse de sa race, sa puissance redoutable. Lui seul est capable de prendre en main, à la fois, les intérêts de l'État et les intérêts des particuliers ! Son passé glorieux nous est un sûr garant qu'il sera pour tous un père bienveillant. Où est, en effet, celui qui s'étant

1. Charles de Lorraine avait épousé, en secondes noces, Agnès de Vermandois, fille de Herbert II de Vermandois, comte de Troyes.

confié à lui, n'en a pas reçu aide et protection ; ou qui, enlevé à l'affection des siens, ne leur a pas été rendu aussitôt par l'épée vengeresse du duc de France ? »

Les chaleureuses paroles de l'archevêque de Reims furent accueillies par les acclamations de toute l'assemblée. D'une voix unanime, Hugues Capet, duc de France, fut élu roi. Le 1er juin suivant[1] il fut couronné à Noyon, par l'archevêque Adalbéron assisté d'autres évêques; son autorité fut aussitôt reconnue par les Francs, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths, les Espagnols et les Gascons. Dès ce moment, Hugues Capet, fort de l'appui des grands du royaume, fit et promulgua des lois en souverain de la Gaule. Ses rêves ambitieux étaient enfin réalisés ; au comble de la joie, il voulut mériter une fortune si extraordinaire, remercia Dieu de son élévation et protégea les églises.

L'heureux souverain avait cependant l'âme tourmentée par un souci de tous les instants : il était préoccupé par l'idée d'assurer le trône à son fils Robert. Pour y parvenir, il flatta les grands, et les appela à son conseil. Il envoya des messagers à l'archevêque de Reims qui se trouvait alors à Orléans, et partit lui-même quelques jours plus tard, pour conférer avec Adalbéron, emmenant

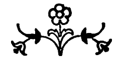
1. C'est probablement le 1er juillet, d'après tous les autres chroniqueurs.

son fils Robert qu'il voulait associer à la couronne. A son grand étonnement, l'archevêque s'opposa tout d'abord à ce projet, sous prétexte que l'on ne pouvait, à moins de rompre avec toutes les traditions, créer deux rois la même année. A bout d'arguments, Hugues Capet cherchait un nouvel expédient, lorsqu'une idée ingénieuse le fit bondir de joie. Tenant à la main une lettre que lui avait envoyée Borel, comte de Barcelone, il se présenta devant le prélat, d'un air de triomphe. Borel demandait en toute hâte des secours contre les musulmans : une partie de l'Espagne, disait la missive, est ravagée par les sectateurs de Mahomet, et si, avant dix mois, nous ne recevons de la Gaule, une armée de secours, tout le pays jusqu'aux Pyrénées, mis à feu et à sang, sera contraint de subir le joug de la puissance musulmane. — « Eh bien ! dit Hugues Capet, avant de conduire cette armée au-delà des Pyrénées, il est urgent de créer deux rois, pour que, si l'un meurt en combattant, l'armée ait toujours un chef à sa tête. » — De plus, et c'est une nouvelle considération que Hugues Capet ne manqua pas de faire valoir, si le roi vient à mourir sans successeur désigné, de fatales divisions éclateront entre les seigneurs, les méchants opprimeront les bons, et la Gaule tout entière deviendra la proie des ambitieux.

Adalbéron comprit la justesse des observations du roi, et se rendit à ses raisons. Comme on ap-

prochait de la fête de Noël, les barons avaient été convoqués à cette occasion : on profita de leur présence pour célébrer le couronnement du jeune prince. Hugues Capet, revêtu de la pourpre royale, posa la couronne sur le front de son fils Robert, dans la basilique de Sainte-Croix, à Orléans, aux acclamations d'une foule immense. Il l'investit en même temps du gouvernement des provinces occidentales de son royaume. Robert était âgé de dix-huit ans; doué de talents remarquables, et d'une rare sagacité dans le maniement des affaires publiques, il passait surtout pour un guerrier consommé. On le disait aussi très-versé dans les sciences canoniques ; il s'adonnait à l'étude des arts libéraux, prenait part aux délibérations des synodes, et aimait à discuter et à régler avec les évêques les affaires ecclésiastiques.

Le descendant de Robert le Fort venait d'associer son fils à sa couronne ; mais était-il complétement rassuré sur l'avenir ? Pour que le trône ne fût point contesté à sa postérité, il lui importait de ruiner les espérances du parti carolingien, très-puissant dans le nord de la Gaule : c'est aux sanglantes péripéties de cette lutte que nous allons maintenant assister.



III

Charles de Lorraine s'empare de Laon. Échecs multipliés de Hugues Capet contre cette ville. Mort d'Adalbéron, archevêque de Reims.

PENDANT [1] que Hugues Capet faisait couronner son fils à Orléans, tout s'agitait dans le nord de la Gaule, en faveur du descendant des Carolingiens. Comprenant la gravité des circonstances, Charles de Lorraine vole de château en château, réclamant du secours, et cherchant à soulever ses parents et ses amis. Il s'écrie, tout baigné de larmes, que si l'on ne lui porte secours, la vieillesse le surprendra dépouillé de son patrimoine; qu'il ne peut, sans éclater en sanglots, songer à ses enfants, malheureux fils d'un père infortuné qui leur aura procuré la honte de la dégradation, au lieu des honneurs et du pouvoir qu'il devait leur transmettre. Charles conjure ses amis de ne pas abandonner un père affligé, un

1. Richer, IV, XIV.

prince dépouillé de ses droits. Il les supplie d'arracher ses fils aux maux peut-être irréparables dont ils sont accablés ; de ne pas étouffer la voix du sang et celle de l'amitié; et il leur promet les plus belles récompenses.

Comment résister à ces larmes, à ces cris de détresse ? Parents et amis du prétendant, tous promettent le secours de leurs épées, et se préparent généreusement à la guerre. Un plan de campagne est adopté dans un conseil secret, à la suite duquel Charles fait partir en diligence des espions pour s'assurer s'il n'y a pas quelque moyen de surprendre la ville de Laon. Après bien des tâtonnements, et un scrupuleux examen des fortifications de la place, les émissaires n'avaient découvert aucun point vulnérable; ils désespéraient déjà, lorsqu'ils songèrent à soudoyer des habitants pour favoriser une surprise. Une circonstance toute fortuite allait apporter à leur plan, de sérieuses chances de succès. L'évêque de Laon, Ascelin [1], faisait rentrer avec dureté les redevances qui lui étaient dues sur ses terres : mesure qui avait donné naissance dans la ville, à une opposition sourde, mais envenimée, contre le prélat. Aussi se trouva-t-il des mécontents qui épiaient l'occasion d'une défection : elle ne se fit pas longtemps attendre. Les traîtres s'abouchèrent avec les espions, et pri-

1. Richer l'appelle Adalbéron comme l'archevêque de Reims. Tous les autres chroniqueurs lui donnent le nom d'Ascelin.

rent l'engagement solennel d'ouvrir les portes de leur cité, pourvu que Charles se présentât avec une forte armée, et s'engageât à leur faire restituer leurs biens et à leur payer de fortes sommes d'argent.

Les espions jurèrent, au nom de leur maître, l'exécution de tous les articles du traité, et retournèrent rendre compte à Charles de ce qui s'était passé. Le duc avertit ceux qu'il avait soulevés pour la défense de ses droits. Pas un ne manqua à l'appel : on se mit en marche. Le soleil descendait sous l'horizon quand on arriva sous les murs de Laon; on fit une halte, et Charles envoya des espions prévenir les habitants, ses complices, pour leur demander l'itinéraire à suivre, les précautions à prendre, les coups de force ou d'audace à exécuter. En même temps, ses soldats, blottis aux abords de la cité, dans les vignes et derrière les broussailles, attendaient avec impatience l'heure de fondre sur la ville. Les espions rencontrèrent leurs affidés au rendez-vous que l'on s'était fixé; ils annoncèrent que Charles était aux portes, avec de nombreux escadrons. Cette nouvelle rassura les traîtres qui tremblaient que le prétendant ne vînt à hésiter au dernier moment : ils donnèrent aux envahisseurs le signal d'avancer sans retard Charles, conduisant sa troupe à travers les défilés de la montagne, put, à la faveur de la nuit, se présenter sans être aperçu à l'une des portes de la ville. Mais là, le bruit des chevaux et le

cliquetis des armes donnèrent l'éveil aux sentinelles qui crièrent du haut des murs : « Qui vive ? » et en même temps lancèrent des traits et des pierres sur les visiteurs nocturnes. Tout était perdu, sans le sang-froid des traîtres qui conduisaient l'avant-garde déjà frissonnant de peur. « Citoyens, » répondirent-ils sans se déconcerter, au cri du factionnaire. Les gardes trompées ouvrent les portes et laissent imprudemment l'ennemi s'introduire dans la forteresse : il était presque nuit close. La troupe se répand dans la cité, et s'empresse d'établir des postes de soldats dans les issues pour empêcher toute évasion. Les conjurés sonnent de la trompette, poussent de grands cris et font retentir leurs armes avec fracas ; effrayés de ce vacarne, les habitants s'élancent hors de leurs demeures pour fuir dans toutes les directions. Les uns se précipitent dans les églises ; les autres, partout où s'offre quelque abri ; on en voit même, affolés par la terreur, se jeter du haut des murs de la forteresse. Par un hasard inexplicable, l'évêque Ascelin avait seul réussi à s'échapper de la ville ; mais, comme il descendait précipitamment la montagne, il fut découvert au milieu des vignes par des éclaireurs qui le saisirent et le conduisirent à Charles de Lorraine, pour être jeté en prison. Le prétendant fit aussi arrêter la veuve du roi Lothaire, la reine Emma, à l'instigation de laquelle il pensait avoir été jadis exclu par son frère, de la succession de Louis IV d'Ou-

tremer. Il la fit garder à vue, ainsi que les principaux habitants de la ville, qui furent avec elle jetés dans les fers.

Lorsque le tumulte fut apaisé, et que les agresseurs eurent fait rendre les armes à la garnison, Charles de Lorraine songea à augmenter les fortifications de la place et à la pourvoir de vivres et de munitions, dans la prévision d'une attaque. Par son ordre, cinq cents gardes en armes durent, chaque nuit, faire le guet, et organiser de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville comme autour des remparts. La campagne fournit du blé en abondance, et Laon se trouva rapidement en état de soutenir un siége. Jusqu'alors, la citadelle n'était défendue que par des murailles peu élevées ; on munit les tours de créneaux, et on entoura la place d'un large fossé. Ces travaux de défense extérieure n'empêchaient pas les ateliers de la ville, de construire des machines de guerre, en même temps que l'on préparait des poutres pour dresser de nouveaux engins de destruction, en cas de besoin. Les fossés furent garnis de pieux et de palissades pour barrer le passage à l'infanterie aussi bien qu'à la cavalerie. Des forgerons fabriquèrent des projectiles de toute nature, et les instruments en fer nécessaires dans un siége. L'activité fut telle que les guerriers s'essayaient au fonctionnement des balistes ; quelques-uns acquirent même une si merveilleuse expérience que, sûrs de leurs coups, ils

traversaient de chaque projectile, deux ouvertures parallèles placées aux côtés opposés d'une boutique; d'autres, atteignant les oiseaux au vol, les faisaient tomber transpercés, du haut des airs.

La prise de Laon ne fut annoncée que tardivement aux rois Hugues Capet et Robert. Leur premier mouvement fut un accès de fureur, mais une précipitation aveugle n'entrait jamais dans les plans de Huges Capet; la colère fit bien vite place à la prudence; et, selon leur habitude, les deux princes délibérèrent dans le plus grand calme, en maîtrisant la profonde émotion de leur âme. Dans toutes les provinces, des courriers furent envoyés pour soulever contre Charles de Lorraine, tous les Francs, de la Marne à la Garonne. De nombreux soldats vinrent s'enrôler sous les étendards des rois, et pour ne pas laisser à l'ennemi le temps de concentrer des forces plus considérables, on partit, à marches forcées, sous les murs de Laon. Le dessein des princes était de pousser avec énergie le siége de la forteresse, et, une fois maîtres de la place, de saisir le prétendant pour le mettre à mort. Ils ne se dissimulaient pas que leur trône ne serait affermi que par l'arrestation ou la mort de Charles de Lorraine.

Toutefois, selon l'avis de plusieurs des conseillers de Hugues Capet, il était plus équitable et plus politique d'accueillir avec bienveillance les supplications du Carolingien, s'il implorait la paix en demandant qu'on lui laissât la jouissance

du pays qu'il aurait envahi. C'était le parti des timides et des réservés ; les plus énergiques et les violents opinaient pour qu'on sévît contre Laon avec la dernière rigueur, et qu'on livrât impitoyablement aux flammes le pays reconquis. Cette motion l'emporta dans le conseil des princes, et une armée de six mille cavaliers parut en vue de la ville de Laon. Tout fut rapidement préparé pour l'attaque, les campements organisés, munis de fossés et de remparts. Mais une cruelle déception était réservée aux rois : l'armée attendit de longs jours la reddition de la place ; ni ses efforts héroïques, ni ses fières menaces ne parvinrent à ébranler l'ennemi favorisé par la hauteur de ses remparts et l'escarpement de la montagne, qui rendaient la position inexpugnable. Bientôt arrivèrent les jours déjà raccourcis de l'automne, qui ne permirent plus de tenter quelque entreprise avec des chances de succès, tandis que les nuits devenues plus longues, imposaient des veilles trop pénibles aux sentinelles. Dans cette situation critique, on ne pouvait songer à hiverner ; les deux rois tinrent conseil : il fut décidé qu'on lèverait le siége, pour revenir au printemps de l'année suivante.

Après la retraite de l'ennemi, Charles parcourut tout le pourtour des remparts de la ville, étudiant les points qui pouvaient offrir un accès à ses adversaires : les portes exposées à une surprise furent fermées, et l'on mura les ouvertures pratiquées sur les derrières des maisons. Les brèches

faites aux remparts, soit par les machines ennemies, soit par la vétusté, furent restaurées, et la citadelle, rendue encore plus formidable par des travaux exécutés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murailles.

Sur ces entrefaites, l'évêque Ascelin que Charles avait fait renfermer dans l'une des tours de la citadelle, s'évada au moyen de cordes mises, on ne sait comment, à sa disposition ; une fois dans la campagne, Ascelin monta à cheval et prit la fuite au galop pendant la nuit. Pour montrer qu'il n'avait point favorisé le parti de Charles de Lorraine, il se rendit directement auprès des rois Hugues et Robert, et sa soumission volontaire fit tomber ce soupçon que l'on commençait à répandre à son sujet dans le camp des deux princes : déjà on le représentait comme ayant préparé clandestinement la prise de Laon par le prétendant. Mais Hugues Capet l'accueillit comme un partisan dévoué, et ne lui refusa aucune de ses bonnes grâces.

Au printemps de l'année 989, Hugues et Robert reparurent sous les murs de Laon avec une armée de huit mille hommes. Les princes protégèrent leur camp contre toute surprise, par des terrassements, des palissades et des fossés ; puis ils firent construire un bélier pour essayer de battre les remparts de la forteresse. Voici quel était le mécanisme de cette formidable machine.

Quatre poutres énormes et d'une longueur con-

sidérable, dressées debout rectangulairement, étaient reliées entre elles par un double rang de traverses en bois, à leur base, et à leur sommet; sur les traverses supérieures, reposaient deux longues poutres horizontales et séparées entre elles de quelques pieds seulement. A ces dernières, étaient suspendus deux câbles destinés à soutenir une pièce de bois, mobile, et ferrée à l'une de ses extrémités; à l'autre bout de cette pièce de bois, et au milieu de sa longueur, furent attachées des cordes qui alternativement tirées et repoussées par un grand nombre de bras, mettaient en branle la masse ferrée; cette masse ainsi balancée, avançant et reculant tour à tour, devait battre les murs avec une force formidable, comme un bélier : c'est de là que lui vint son nom; elle pouvait démanteler les plus solides remparts. On n'adapta que trois roues à cette construction gigantesque afin de pouvoir la faire obliquer plus commodément, à droite et à gauche.

Cette machine ne servit pourtant à rien. On ne put réussir à la pousser contre les murs de Laon, à cause du difficile accès de la place. De longues veilles, des fatigues incessantes, et des combats multipliés, furent le partage stérile des assaillants; les sentinelles se relâchaient de leur activité; le découragement glaçait tous les courages. Un jour, les soldats chargés de faire le guet s'étant laissés appesantir par le vin et le sommeil, les héroïques défenseurs de Laon, dont l'ardeur semblait croître

avec la longueur du siége, excités de leur côté par une boisson fortifiante, formèrent le projet de se jeter en armes et à pied sur le camp des assiégeants. Ils furent appuyés par quelques escadrons de cavalerie qui observèrent à distance, attendant l'événement : on ne devait engager l'action qu'à coup sûr. Les fantassins s'approchent prudemment et sans bruit ; s'apercevant que les sentinelles sont endormies, ils lancent soudain des torches enflammées sur le camp ennemi. Ce fut bientôt un immense incendie dont l'épaisse fumée obscurcissait l'atmosphère : il était impossible de rien distinguer, et l'on était presque suffoqué par cette lourde vapeur. Les soldats laonnais poussent de grands cris, auxquels répondent aussitôt les cavaliers en sonnant la charge. Dans le camp ennemi, Hugues et les siens, épouvantés par les ravages de l'incendie, les clameurs des soldats, et le son des trompettes, s'enfuient en grande hâte, abandonnant entre les mains de l'ennemi, leur camp, leurs vivres et leurs bagages : ce fut une débâcle sans exemple. Revenu plus tard de sa frayeur, Hugues Capet jura de se venger ; mais, encore une fois, il dut ajourner ses belliqueux projets qu'il était impuissant à exécuter.

Ce fut dans le courant du mois d'aout 989 que cet échec fut infligé aux rois. Quelques mois plus tard, Huguet Capet perdait l'un des plus fermes et des plus puissants soutiens de son trône, dans la personne de l'archevêque de Reims, Adalbéron.

Dangereusement atteint d'une fièvre chaude, l'infatigable prélat avait envoyé au roi, qui avait fixé sa résidence à Paris, un courrier pour l'avertir de sa situation désespérée, et le prier d'accourir sans retard afin d'empêcher que Charles de Lorraine ne vînt à s'emparer de Reims, comme il s'était déjà emparé de plusieurs autres forteresses. Hugues partit sur-le-champ avec tous les hommes d'armes qui l'entouraient; mais il était déjà trop tard, et il ne put recueillir le dernier soupir de l'archevêque. L'état du malade s'aggravant d'heure en heure, il fut pris d'insomnie et de délire, et après une courte agonie, il quitta cette vie le 22 janvier 990. Ce fut le même jour que Hugues Capet entra dans Reims : il manifesta la plus vive douleur aux funérailles du pontife, et ses larmes abondantes témoignèrent de l'abattement de son âme. Le roi fit ensevelir les restes de l'illustre prélat avec tous les honneurs dus à son rang; et dans cette circonstance, il adressa quelques paroles de consolation aux habitants privés de leur pasteur. Lorsqu'on demanda à ces derniers s'ils resteraient fidèles au roi, ils n'eurent qu'une voix pour promettre de défendre leur cité contre les attaques de l'ennemi. Hugues Capet reçut le serment de fidélité des habitants de Reims, et après leur avoir accordé la liberté de choisir leur évêque, il prit congé d'eux et revint à Paris, se préparer à une nouvelle lutte contre Charles de Lorraine.

IV

Arnoul, neveu de Charles de Lorraine, est élu archevêque de Reims. Il livre sa ville à son oncle. Fureur de Hugues Capet.

De retour à Paris, Hugues Capet se félicitait de la loyauté et de la fidélité des habitants de Reims, et méditait de nouveaux plans d'attaque contre la ville de Laon, lorsqu'il se vit obsédé par les intrigues d'un frère bâtard de Louis V, Arnoul, fils illégitime du roi Lothaire, qui sollicitait l'archevêché de Reims[1]. Grâce à l'entremise de quelques conseillers du roi, ce personnage que les liens du sang rattachaient au parti carolingien,

1. Pour les événements qui vont suivre, nous croyons devoir rappeler au lecteur ce que nous avons déjà dit dans l'Introduction : les mœurs barbares de la triste époque que nous étudions, avaient réussi, malgré la voix des papes et les décrets des conciles, à envahir le sanctuaire. Le clergé se recrutant dans la société féodale, plusieurs de ses membres n'avaient pas eu la vertu de se dépouiller complétement des vices de leur temps, et d'entrer dans l'esprit de l'Église.

parvint à se ménager un accès à la cour de Hugues Capet. A la condition qu'on le choisît comme métropolitain, il promit d'abandonner son oncle Charles de Lorraine, de jurer fidélité aux deux rois, et de concourir à l'œuvre de vengeance que les princes poursuivaient. Il se faisait fort de leur livrer, avant qu'il fût bien longtemps, l'imprenable cité de Laon elle-même. Les conseillers de Hugues Capet accueillirent avec transport ces propositions, et ils engagèrent vivement le roi à conférer à Arnoul le siége primatial qu'il sollicitait avec tant d'insistance. Ils exposèrent au souverain les avantages inappréciables de cette transaction : c'était un adversaire puissant qui se jetait entre ses bras, et ne demandait qu'à le servir avec fidélité; le royaume tout entier était intéressé à la ratification de ce contrat. Hugues se laissa séduire : il accorda tout. Pourtant, comme il lui répugnait de paraître infidèle aux promesses qu'il avait faites aux habitants de Reims, il partit pour cette ville, afin de leur donner connaissance des aspirations d'Arnoul. Le ban du roi fut publié, et tous les citoyens accoururent pour entendre la déclaration royale. Après avoir remercié les Rémois de leur fidélité, Hugues ajouta qu'il avait à cœur de ne pas manquer à sa parole de roi. Il raconta qu'Arnoul, neveu de Charles de Lorraine, avait, par l'entremise de plusieurs personnages de la cour, sollicité l'archevêché de Reims, promettant d'enlever à Charles toutes ses places fortes, et d'agir

puissamment contre lui. En homme d'honneur, Hugues n'avait voulu rien décider par lui-même, et il venait soumettre aux habitants de Reims, l'examen des promesses d'Arnoul, qu'ils pourraient librement accueillir ou repousser. Le roi déclara s'en rapporter à la décision des habitants, « afin, dit-il, que si nous faisons un bon choix, vous en recueilliez tout le fruit, et moi, l'honneur; et si le choix est mauvais, que l'on ne puisse en rien m'accuser de perfidie et de mauvaise foi. Pour vous, si l'évêque trahit son devoir, ou bien, il vous subjuguera, et l'on ne pourra vous accuser de participer à sa défection; ou bien, restés les plus forts, vous veillerez sur le parjure. »

On applaudit sans réserve au discours du souverain, et un délégué, sans doute le premier magistrat de la ville, répondit au nom de tous, que, puisque le roi accordait aux citoyens la faculté d'élire leur évêque, ces derniers s'efforceraient de répondre aux vœux de leur prince. Naguère, Arnoul leur avait adressé la même demande, jurant, dans le cas où il serait agréé, d'agir dans l'intérêt de Hugues Capet et de consacrer aux habitants, un absolu dévouement. Mais, en dépit de ses protestations de fidélité, son jeune âge et son caractère inconstant avaient inspiré quelque défiance; par prudence, les Rémois n'avaient osé trancher seuls cette grave question. Ils désiraient que les conseillers du roi se présentassent pour exposer leur avis; de cette manière, la gloire d'un

bon choix, comme la responsabilité d'une mauvaise élection, serait partagée par tout le monde.

L'expérience de leurs malheurs passés conseillait sagement les habitants de Reims ; mais, comme on le verra dans la suite, ces précautions ne devaient servir qu'à déchaîner sur leur cité, des tempêtes plus violentes que jamais. Quoi qu'il en soit, Hugues Capet approuva fort leur modération, et il ordonna qu'on délibérerait en séance publique. Après d'assez vifs débats, la majorité des assistants se prononça en faveur d'Arnoul, le déclarant digne de l'épiscopat, pourvu qu'il mît à exécution toutes ses promesses. On le fit venir; il fut admis en présence du roi, et on lui demanda s'il était résolu à rester fidèle. Arnoul, d'une voix ferme, fit une réponse qui satisfit tout le monde. Aussitôt, il fut conduit par le roi et les seigneurs au monastère de Saint-Remi, à un mille de Reims, et il fit son entrée dans l'enceinte privilégiée où, depuis un temps immémorial, avait lieu la consécration des archevêques.

Avant l'inauguration du nouveau prélat, Hugues recueillit encore une fois les suffrages des assistants, puis, prononça un discours solennel où il justifiait son élévation au trône : « Si le roi Louis V eût laissé des enfants, dit-il, il eût été de toute justice de poser sur leur front, la couronne de leurs ancêtres. Mais la race de nos rois s'est éteinte, et les grands du royaume, en quête d'un souverain, m'ont offert le pouvoir. Mainte-

nant voilà que le dernier rejeton de la famille carolingienne sollicite l'épiscopat. Pour ne pas laisser s'éteindre dans l'oubli le nom de son père qui fut roi, nous l'investirons du siége primatial de Reims, s'il consent à prêter le serment de fidélité, et s'il s'engage à n'entretenir aucune communication avec l'ennemi. » Arnoul se prêta à tout ce qu'on exigea de lui ; il jura de servir la cause de Hugues Capet, et signa une déclaration qui contenait contre lui-même ces terribles imprécations : « Que toute félicité se change pour moi en malédiction, toute prospérité en ruine, toute action honorable en acte dégradant ; que la durée ne soit plus pour moi qu'un instant ; qu'au lieu de gloire et d'honneur, je ne reçoive que honte et mépris ; en un mot, que tous les maux remplacent pour moi tous les biens, si je viole jamais mon serment. » Sur la proposition de Hugues Capet, cet acte fut rédigé en double, l'un pour le roi, l'autre pour Arnoul, afin qu'on pût, au besoin, produire une preuve irrécusable de l'infamie de l'évêque, s'il venait à renier sa parole. Alors Arnoul s'avance d'un pas assuré ; on lui demande s'il veut, à ce prix, être investi du siége métropolitain ; et cet homme, d'une ambition désordonnée, prête sans frémir, tous les serments qu'on exige de lui, approuve tout, signe tout, et garde pour lui une formule d'imprécation, tandis que l'autre est remise au roi.

Hugues Capet était satisfait, mais les évêques

présents à l'assemblée ne l'étaient pas encore. Ils voulurent qu'Arnoul reçût la sainte Eucharistie des mains du prêtre, à la messe, et déclarât publiquement qu'il souhaitait que le corps sacré du Sauveur devînt pour lui une cause de damnation éternelle, s'il violait son serment. Arnoul se soumit à cette exigence qui dut être une véritable torture pour sa conscience. Le prêtre offrant le saint Sacrifice lui présenta l'Eucharistie, et Arnoul la reçut froidement, déclarant consentir à ce qu'elle fût sa condamnation, si jamais il foulait aux pieds sa parole. Ce ne fut qu'au prix de toutes ces démonstrations de fidélité qu'il parvint à gagner la confiance du roi et des seigneurs.

Cependant, plusieurs personnages regardaient ce dernier acte comme un crime véritable, et une violation des lois de la conscience. Ils disaient que l'ambitieux Arnoul avait une telle mobilité de caractère que, s'il n'avait pu jusqu'alors résister à l'entraînement de ses propres passions, à plus forte raison céderait-il à des sollicitations étrangères. D'ailleurs, ajoutait-on, d'après les Pères et les Canons de l'Eglise, on ne peut forcer qui que ce soit à recevoir la sainte Eucharistie, ni la conférer comme cause de damnation éternelle. Donnée comme signe de rédemption à ceux qui la demandent, on ne peut contraindre à la recevoir. Quelle profanation, en effet, d'offrir témérairement le Pain des Anges et des hommes, à des personnes indignes, puisque Dieu lui-même repousse

les cœurs impurs et n'accueille avec bonté que les âmes innocentes ! Quoi qu'il en soit, Arnoul fut sacré par les évêques de la province de Reims et, séance tenante, solennellement revêtu des insignes de sa dignité sacerdotale ; quelques mois après, il recevait de Rome le pallium archiépiscopal.

Arnoul était fier du titre de primat dont il était investi ; mais son orgueil insupportable et la soif des honneurs qui le dévorait, devaient le conduire à l'abîme. Une fois assis sur le premier siége métropolitain de la Gaule, il sentit tout d'un coup le remords s'emparer de son âme, et il se repentit d'avoir abandonné son oncle, Charles de Lorraine, le dernier espoir de la race carolingienne. Arnoul déplorait donc en secret le sort misérable de son oncle qui seul pouvait restaurer la famille des anciens rois ; il pensait à lui chaque jour, faisait des vœux pour son succès ; et, comme si l'éloignement n'eût fait que rapprocher les cœurs des deux Carolingiens, l'archevêque sentait naître en lui-même une affection filiale pour Charles de Lorraine. Le faible prélat, au mépris de ses serments et de ses imprécations, finit par se rapprocher du prétendant. Ils eurent un entretien secret, à la suite duquel le métropolitain médita d'élever son oncle sur le trône, sans qu'au dehors, on pût se douter de sa trahison. Après mille tergiversations il s'arrêta à un plan qui consistait à convoquer à Reims, pour une époque déterminée,

sous prétexte de quelque affaire importante, autant de barons qu'il en pourrait rassembler. Pendant la nuit, Charles se présenterait avec une armée aux portes de la ville, où un complice subalterne, enchaîné par les liens du serment, se trouverait tout prêt à le recevoir et à ouvrir les portes. L'armée, comme un torrent qui a rompu ses digues, se répandrait dans la ville, et tous les grands avec l'archevêque lui-même seraient faits prisonniers, et jetés dans un cachot. Reims serait ainsi enlevée à Hugues Capet, et la puissance de Charles de Lorraine, singulièrement accrue, sans qu'Arnoul parût avoir favorisé cette tentative, puisque, comme tous les seigneurs, il serait, pour un temps au moins, mis en prison.

Ce complot est exécuté au pied de la lettre. L'archevêque mande à Reims tous les barons de son voisinage, sous prétexte de soumettre à leur décision quelque grave affaire : il les priait de se hâter. Les seigneurs s'empressent d'accourir à la voix du prélat, leur suzerain. En leur présence, Arnoul fait bonne contenance et ne laisse rien paraître de ses projets. Un seul homme, un prêtre, dont le sombre caractère inspirait confiance à l'archevêque, recoit la confidence du complot : on lui apprend qu'il s'agit d'introduire dans la ville, Charles de Lorraine. Ce prêtre s'appelait Adalger. C'est lui qu'on charge de l'exécution ; il ira enlever au chevet du lit du prélat, les clefs de la ville, et ouvrira les portes à l'ennemi.

La nuit qui devait être témoin de ce grand crime, arrive enfin. Dès le soir, et à l'heure convenue, Charles de Lorraine est aux portes et attend dans une anxiété pénible. Adalger ne tarde guère ; il arrive sans bruit, ouvre les portes, et l'armée se précipite dans Reims, pillant et massacrant tout sur son passage. Un long cri de terreur parcourt la ville dont les paisibles citoyens, réveillés en sursaut, courent çà et là éperdus dans les rues. Arnoul feint lui-même d'être tout tremblant ; il fuit du côté de la citadelle et s'y réfugie avec tous les barons qui referment la porte sur eux. Charles de Lorraine cherche partout l'archevêque comme s'il eût voulu l'égorger : il acquiert bientôt la certitude qu'il est renfermé dans la citadelle. Il la fait envelopper par ses troupes, et comme les réfugiés n'avaient emporté avec eux, ni vivres, ni armes, ils se voient contraints de se rendre à discrétion, et ouvrent les portes. On les saisit : conduits sans retard à Laon, ils sont mis sous bonne garde.

Charles laissa à Reims une forte garnison, et s'en retourna à Laon avec les prisonniers. Il exigea d'eux le serment de fidelité : tous refusèrent. Charles et Arnoul, continuant de jouer leur hypocrite comédie, manifestaient l'un pour l'autre une haine implacable, sans trahir un instant la duplicité de leur âme. De part et d'autre, ce n'étaient que récriminations, reproches simulés ; on se jetait à la face les mots injurieux de traître et d'usurpateur. Arnoul parut bientôt fatigué de

cette lutte ; il devint moins acerbe, et finit par prêter, on eût dit malgré lui, le serment de fidélité que réclamait son oncle ; la liberté lui fut rendue, et il retourna dans sa ville épiscopale. De ce moment, notoirement favorable à Charles de Lorraine, il crut inutile de garder aucune réserve, et viola ouvertement la fidélité qu'il avait jurée à Hugues Capet. Deux des principaux seigneurs qui avaient été faits prisonniers avec lui, prêtèrent également le serment de rigueur, et purent, sans être inquiétés davantage, rentrer dans leurs domaines.

La prise de Reims et la complicité d'Arnoul ne tardèrent pas à parvenir à la connaissance de Hugues Capet. Atterré, et tout hors de lui, par cette nouvelle, le roi désespéra un instant de sa cause ; mais avec son sang froid ordinaire, il reprit bien vite possession de lui-même, et comprit qu'il ne devait avoir recours, ni aux prières, ni aux concessions, mais, qu'avec l'aide de Dieu, il fallait en appeler à la force des armes. Six mille guerriers rassemblés sur-le-champ, furent prêts à marcher à l'ennemi ; on attendit de nouvelles troupes pour faire le siége de Reims, et Hugues Capet résolut de rester sous les murs de la ville jusqu'à ce qu'il l'eût réduite par les armes ou la famine. La campagne qui alimentait la place fut ravagée dans tous les sens par le fer et le feu, avec une telle fureur qu'on ne respecta pas même la chaumière d'une vieille femme tombée en enfance. Un assaut général fut livré ; mais l'ennemi était préparé à la

résistance, et Charles de Lorraine s'était jeté dans la place avec quatre mille hommes qu'il avait rassemblés à Laon, sa capitale ; il n'entrait pas dans son plan d'attaquer son compétiteur, mais il était décidé à se tenir sur une vigoureuse défensive.

En approchant de la ville, Hugues Capet aperçut les troupes ennemies rangées en bataille. Pour assurer plus de précision aux mouvements qu'il voulait faire exécuter à son armée, il la partagea en trois corps : le premier devait engager l'action ; le second se tenir en réserve ; et le troisième eut mission de s'emparer du butin. Le roi commandait en personne le corps d'attaque qui, enseignes déployées, s'avança en ordre de bataille à la rencontre des troupes ennemies. A la tête de ses quatre mille hommes, Charles de Lorraine attendit de pied ferme après avoir prié le Dieu des armées de protéger sa faible troupe et de lui donner la force de ne point désespérer en présence d'un ennemi supérieur en nombre. Il était accompagné de l'archevêque Arnoul. Cherchant à enflammer le courage de ses guerriers, il leur recommandait de marcher en bon ordre et en lignes compactes, et surtout de mettre toute leur confiance en Dieu qui, seul, dispense, comme il lui plaît, la gloire, la renommée, la victoire. L'une et l'autre armées furent bientôt en présence ; mais, des deux côtés on hésitait, et l'on n'engagea pas la bataille. C'est qu'en effet, Charles n'avait pas assez de forces pour courir à l'ennemi ; et Hugues Capet

ne se dissimulait point qu'il avait outragé la justice en dépouillant Charles de Lorraine, du trône de ses pères[1]. Telles furent les raisons qui arrêtèrent les deux adversaires. Les conseillers du roi lui donnèrent l'avis de ne pas avancer plus loin, et de se contenter de riposter aux attaques de l'ennemi; Charles, de son côté, avait résolu de se tenir sur la défensive. Il n'y eut donc point d'engagement sérieux, et après quelques escarmouches d'avant-garde, les deux armées opérèrent leur retraite : le roi retourna à Paris, tandis que Charles de Lorraine rentra dans sa forteresse de Laon.

1. Nous rappellerons ici au lecteur les sympathies carolingiennes de Richer, que nous avons déjà signalées dans l'Introduction.



V

Ruse d'Ascelin, évêque de Laon, pour livrer la ville à Hugues Capet. Arrestation de Charles de Lorraine et de son neveu Arnoul. Triomphe de Hugues Capet. Voyage du moine Richer, de Reims à Chartres.

Cependant Hugues Capet ne pouvait se résoudre à abandonner ses projets contre la ville de Laon. L'évêque Ascelin qui était parvenu, comme nous l'avons vu précédemment, à échapper aux mains de Charles de Lorraine et s'était réfugié auprès du roi, méditait, de son côté, une terrible vengeance, et organisait sans bruit, une conspiration dont le double résultat devait être de le faire rentrer en possession de son siége épiscopal, et de le rendre maître de la personne de Charles de Lorraine. On était en l'année 991. Pour jeter un voile sur sa félonie, Ascelin envoie à Arnoul, archevêque de Reims, des émissaires qui devaient l'assurer de son amitié, de son dévoûment et de ses vœux ardents pour la cause carolingienne.

« Notre maître, disent les envoyés, désire se réconcilier avec le vénérable Arnoul, son métropolitain. Sa loyauté se révolte à la seule pensée qu'on puisse le regarder comme un transfuge et un traître, pour n'avoir pas gardé envers Charles de Lorraine la foi jurée. Pourquoi, hélas ! ne lui est-il pas loisible de se justifier de cette infâme calomnie ? Recouvrer l'amitié de son métropolitain et rentrer dans la faveur de Charles : tel est le vœu de son cœur ; c'est dans ce but qu'il vient proposer une entrevue au vénérable Arnoul. » L'archevêque de Reims, loin de soupçonner quelque perfidie, accueille les envoyés avec tous les égards dus à la dignité du prélat qu'ils représentent ; sur leur invitation, il choisit lui-même le lieu de l'entrevue. Les députés se retirent satisfaits, et font part à Ascelin du succès de leur stratagème. Le métropolitain s'était jeté tête baissée dans le piége : désormais, les conjurés pouvaient, sans aucun risque, pousser plus loin l'audace.

Au terme convenu, les deux prélats se rencontrent au lieu de la conférence, et se prodiguent de fraternels embrassements. L'effusion des cœurs semblait si naturelle qu'il était impossible de soupçonner quelque tromperie ou quelque noir dessein. Ascelin adresse le premier la parole à son interlocuteur : « Puisque par un caprice de la fortune, dit-il, les mêmes vicissitudes nous ont été réservées, il est naturel que nous soyons pénétrés des mêmes sentiments, que nous suivions la même

ligne de conduite. Poursuivis tous deux par la fatalité, vous perdiez la faveur de Hugues Capet, pendant que Charles me retirait son amitié et sa confiance ; en sorte que vous servez Charles, et moi, je sers le roi. Celui-ci m'accorde tout crédit, tandis que celui-là vous honore sans retenue de son affection. Travaillez donc à me rendre l'amitié de Charles, et, de mon côté, par un juste retour, je vous ferai rentrer en grâce auprès du roi. Cela vous est chose facile : rendez-vous auprès de Charles, et, s'il le permet, sollicitez-le pour moi ; parlez-lui de la fidélité que je lui garderai à l'avenir, et, s'il hésite encore, dites-lui bien que je suis disposé à m'engager sous la foi du serment ; et que, pourvu qu'il consente à me rendre mon siége épiscopal de Laon, je suis prêt à jurer sur les reliques mêmes des Saints. Dans le cas où, Charles acceptant mon serment, je serais rétabli sur mon siége, vous aussi, vous pourriez compter d'avance sur les bonnes grâces de Hugues Capet. J'irai moi-même trouver le roi, je lui ferai sentir l'importance de l'amitié de l'archevêque de Reims. Racontant quelle fut la ruse de Charles de Lorraine, je lui prouverai qu'il vous a traité trop durement, et qu'il est de son devoir de vous accueillir à bras ouverts. » Continuant sur ce ton, l'évêque de Laon ajoutait que Hugues Capet céderait sans difficulté à ses sollicitations, et que ce stratagène, avantageux pour les deux prélats, aurait encore pour résultat le bien du royaume. Trève donc aux tergiversa-

tions et aux discours : des actes, et le succès est assuré. Dans le transport de leur joie, Arnoul et Ascelin s'embrassent avec effusion à plusieurs reprises; puis, ils se séparent, après s'être garanti l'exécution de leurs promesses.

L'archevêque Arnoul, dans son aveugle bonne foi, se hâte d'aller trouver Charles, son oncle; il plaide avec feu la cause d'Ascelin, et pousse l'imprudence jusqu'à se porter garant de la fidélité de son perfide ami. Charles ne pouvait rien refuser au prélat qui lui avait livré la ville de Reims; malgré sa répugnance, il se laisse séduire, signe la grâce d'Ascelin, et promet de lui restituer son siége épiscopal.

De son côté, l'évêque de Laon travaillait avec opiniâtreté à assurer le succès de sa conspiration; au sortir de son entrevue avec Arnoul, il s'était rendu en toute diligence auprès de Hugues Capet, pour se concerter avec lui sur les moyens de s'emparer de Laon, et de faire prisonniers Charles et Arnoul. C'était le comble de la perfidie. Il ne tarda pas à recevoir les envoyés d'Arnoul, qui lui apprirent que Charles consentait généreusement à lui accorder son pardon, et que les portes de Laon lui étaient ouvertes. « Accourez donc sans retard, ô évêque, s'écrièrent les députés, votre siége vous sera restitué avec la faveur du prince qui nous envoie. » Ascelin part avec les messagers; à son entrée dans la ville, on l'accueille au milieu des démonstrations de la plus vive allé-

gresse. Les récriminations blessantes sont évitées, et l'on ne s'entretient que des avantages de cette réconciliation qui procurera à tous, gloire, honneur et protection. Les projets chimériques vont leur train : on parle même, pour un avenir peu éloigné, du triomphe définitif de Charles de Lorraine, et de la déconfiture du parti des rois : ce résultat semblait fatal, à moins que Dieu n'y mît obstacle. Dans leur enthousiasme les réconciliés se promettaient de répandre sur la Gaule tout entière, la prospérité, la paix, la gloire; tout allait pour le mieux. Après ce cordial entretien, les deux prélats prêtent serment entre les mains de Charles, puis Ascelin revient rendre compte à Hugues Capet de tout ce qui s'est passé.

Le roi, qui était dans le secret du complot de l'évêque de Laon, approuve tout, promet d'accueillir Arnoul avec faveur, et de lui rendre son crédit. Que le métropolitain accoure donc promptement se jeter aux pieds du souverain qui l'attend ! Ascelin s'empresse de faire connaître à l'archevêque les bienveillantes dispositions de Hugues Capet. Il l'invite à se hâter, pour ne pas laisser aux méchants le temps de changer les sentiments du roi; ils partent tous deux, et arrivent au palais. Admis en présence de Hugues Capet, Arnoul en reçoit l'accolade; il se disposait à présenter la justification de sa conduite antérieure, lorsque le roi, d'un geste bienveillant, l'arrête, et le conjure de jeter un voile sur le passé : il ne lui demande

que sa parole pour l'avenir. « Je n'ignore point, dit-il au prélat, que Charles a usé de violence et d'artifice pour vous contraindre à embrasser son parti. Mais, loin d'ici toute allusion rétrospective; tâchez seulement de me procurer quelque dédommagement pour la perte de Reims. S'il ne m'est pas possible de rentrer en possession de cette ville, négociez au moins pour que Charles de Lorraine reconnaisse ma souveraineté : je lui accorderai, par concession royale, tout le pays qu'il aura envahi. »

Pourvu qu'il recouvre la confiance de Hugues Capet et qu'on lui rende les honneurs dus à sa dignité d'archevêque, Arnoul promet tout ce qu'on exige de lui; il va même au-devant des vœux du souverain. L'ambitieux archevêque est comblé d'honneurs; le soir même de sa réconciliation avec le roi, dînant à la cour, on le place à la droite du siége royal, tandis qu'Ascelin s'assied à gauche de la reine. Ébloui par ces démonstrations, Arnoul quitte la cour pour aller faire part à Charles de Lorraine, des dispositions conciliantes de son compétiteur. Heureux de ce rapprochement inespéré, le prélat crédule est décidé à faire mille efforts pour provoquer une entente entre les partis et mériter à la fois la reconnaissance des deux rivaux.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'Ascelin quittait le roi pour se rendre à Laon, auprès de Charles de Lorraine qui l'accueillit comme un

partisan dévoué. Peu à peu, les gens de l'évêque, partageant son sort dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et expulsés autrefois de la ville, y revenaient sous la protection de leur seigneur, et recommençaient à vivre tranquillement comme par le passé, sans soupçonner la fourberie du prélat. Rentré au sein de son clergé, Ascelin se montra à son égard affectueux et dévoué, et il l'engagea à soutenir le parti de Charles de Lorraine. Grâce à ces habiles manœuvres, il avait réussi à s'attirer toutes les sympathies : il tenait la ville entière sous sa main. Ce fut alors que le prétendant se crut en droit de lui demander des gages de sa fidélité personnelle et de celle de toute la cité, en raison des bienfaits dont Dieu le comblait, après l'avoir un instant disgracié et précipité de son siége épiscopal. « Eh bien! lui dit-il, voici les saintes reliques : étendez votre droite et jurez-moi fidélité envers et contre tous. Telle est la coutume que l'on a toujours suivie pour devenir mon compagnon, mon féal : il ne saurait y avoir d'exception. » Ascelin, posant sans trembler la main sur les reliques, jure tout ce qu'on exige de lui. De ce moment, toute prévention à son égard est dissipée ; honoré de la confiance universelle, s'occupant avec activité d'entretenir les fortifications de la forteresse, prenant en main la cause des malheureux, s'intéressant aux affaires de chacun, Ascelin réussit merveilleusement à dissimuler la grande trahison qu'il méditait depuis si longtemps.

Plein de circonspection, il étudiait scrupuleusement l'attitude de Charles de Lorraine à son égard ; et, une fois sûr de n'éveiller aucun soupçon, il se prépara à livrer le prétendant à son compétiteur. A chaque instant, il protestait de son attachement à la cause carolingienne, offrait, en toute circonstance, de se lier par de nouveaux serments, déployant tant de ruse et d'audace qu'il était impossible de soupçonner ses coupables menées.

Un soir, c'était le dimanche des Rameaux, Ascelin dînait, au milieu d'une joie bruyante, avec Charles de Lorraine, lorsque celui-ci, comme obéissant à une inspiration soudaine, saisit une coupe d'or où des morceaux de pain trempaient dans le vin, et la présente à l'évêque son convive. Après quelques moments d'hésitation, Charles s'écrie : « Puisqu'aujourd'hui, ô évêque, d'après les écrits des Pères de l'Église, tu as béni des palmes et des rameaux ; puisque tu as solennellement consacré le peuple, de ta bénédiction, et que tu nous as donné, à nous-même, la sainte Eucharistie, je t'offre en ce moment, en mémoire de la Passion de Jésus-Christ, qui est proche, cette coupe et ce breuvage : accepte-les. Par là, je proteste contre les propos de ceux qui te calomnient : bois, en témoignage de ta fidélité. Toutefois, si ton dessein est de me trahir un jour, abstiens-toi, pour ne point ressembler au traître Judas. » Ascelin, le visage calme et impassible, répond sans hésiter :

« J'accepte cette coupe, et je bois de grand cœur. » Mais Charles reprend aussitôt : « Ajoute, ô évêque, ajoute encore ces mots : *et je garderai fidélité.* » L'évêque prend le vase et répète froidement : « Et je garderai fidélité : qu'autrement, je périsse avec Judas ; » et il profère encore contre lui-même, en présence de tous les convives, d'autres imprécations aussi terribles. Cependant, la nuit tale qui devait être complice de sa trahison, approchait : après la scène que nous avons racontée, chacun se disposa à aller prendre tranquillement son repos.

Tout dormait dans la forteresse, et un silence de mort planait sur la nature entière : un homme cependant, un traître, veillait. Tandis que Charles et Arnoul étaient plongés dans un paisible sommeil, l'évêque Ascelin décidait de leur sort. Il se glisse sans bruit dans la chambre à coucher des deux Carolingiens, enlève prestement de leur chevet, leurs épées et toute leur armure qu'il cache dans un lieu secret ; puis, appelant l'huissier qui veillait à la porte du palais et ignorait son dessein, il lui ordonne d'aller en toute hâte appeler quelqu'un des siens, offrant de garder lui-même l'entrée du palais, pendant l'absence de l'officier. A peine l'huissier a-t-il fait quelques pas qu'Ascelin, dérobant une épée sous ses vêtements, se poste sur le seuil de la demeure des princes : ses complices ne tardent pas à paraître ; ils sont rapidement introduits ; on se distribue les rôles, cha-

cun est à son poste. Le lendemain matin, Charles et Arnoul, réveillés en sursaut, se voient entourés d'une troupe d'ennemis. Leur premier mouvement est de se précipiter sur leurs armes : on les leur a enlevées. Alors, épouvantés, ils demandent ce que signifie ce singulier appareil. D'un air à la fois triomphal et insultant, Ascelin leur répond : « Naguère, vous m'avez dépouillé de cette place et chassé loin de ces murs ; à nous maintenant, de vous exiler à notre tour, mais d'une tout autre manière, car, si je suis resté libre dans mon exil, vous, vous subirez le joug de votre ennemi. » Atterré par ces paroles, et impuissant à se venger, Charles n'entrevoit plus qu'un moyen de salut : provoquer le remords dans l'âme du traître : « Rappelle toi, ô évêque, s'écrie-t-il, rappelle-toi le souper d'hier ! As-tu donc secoué toute crainte

Ton serment, tes imprécations contre toi-même, les fouleras-tu aux pieds ? misérable ! » En achevant ces mots, le malheureux prince, emporté par la frénésie du désespoir, se jette sur l'évêque pour l'étrangler ; mais les soldats armés qui surveillaient tous ses mouvements, enchaînent sa fureur et le maintiennent de force renversé sur sa couche. L'archevêque Arnoul est saisi à son tour : pour lui, c'était la peine du talion. Les deux prisonniers sont jetés dans une tour que l'on ferme avec des clous, des serrures et des poutres, et que l'on munit d'un poste de soldats vendus aux conjurés.

Les cris des femmes, des enfants et des serviteurs du palais, avaient porté l'épouvante dans toute la ville et réveillé les habitants. Les partisans de Charles prennent la fuite en se dirigeant du côté des portes de la ville : il était temps, car à peine avaient-ils franchi les barrières, qu'Ascelin, maître de la forteresse, donnait l'ordre d'arrêter ceux qu'il supposait hostiles à son parti : il n'en restait heureusement que quelques-uns dans la ville, qui, traqués comme des bêtes fauves par les agents de l'évêque, furent mis en arrestation, et peut-être massacrés.

Ces événements tragiques dont le résultat devait être la ruine des espérances du parti Carolingien, s'étaient accomplis le 30 mars 991. Tous les membres de la famille de Charles de Lorraine furent saisis et mis sous bonne garde, à l'exception du plus jeune de ses fils qui s'appelait Charles comme son père, et n'était âgé que de deux ans ; on s'assura de sa personne, mais on lui épargna les horreurs du cachot, en raison de son jeune âge. Ascelin envoya promptement un courrier à Hugues Capet qui résidait alors à Senlis, pour lui faire connaître le succès de la conspiration : Laon était retombé en son pouvoir ; Charles, fait prisonnier avec sa femme et ses enfants ; l'archevêque Arnoul lui-même, qui s'était trouvé parmi les ennemis, avait aussi été arrêté. Ascelin invitait le roi à venir promptement à Laon avec des forces et à envoyer des messagers à tous ses fidèles pour

les appeler aux armes : « Le temps presse, disait la missive, accourez vite, ne fût-ce qu'avec une faible armée. »



Forteresse. Guerrier. Fille de roi et sa suite.
HEFNER. ***Costumes du moyen-âge chrétien.***
T. Ier, Pl. 50.

Hugues Capet, à la tête d'une troupe qu'il avait rassemblée à la hâte, fit bientôt son entrée dans la ville de Laon : accueilli avec tous les honneurs de la royauté, il prit possession de la forteresse. On lui apprit en détail tout ce qui s'était passé, le salut de ses fidèles, la surprise de la ville et l'arrestation des ennemis. Le lendemain, il manda les habitants et exigea d'eux le serment de fidélité : les vaincus n'avaient qu'à se soumettre, ils engagèrent leur foi sans la moindre résistance. Dès lors, rassuré sur la fidélité de la ville, Hugues Capet s'en retourna à Senlis avec ses prisonniers. Il

18.

convoqua ses fidèles pour les consulter sur le sort des malheureux captifs. La cour du roi se divisait en deux partis : les violents et les modérés. Ceux-ci opinaient pour qu'on demandât à Charles de Lorraine, de laisser comme otages, ses fils et ses filles; de prêter foi et hommage au roi ; et de signer un acte excluant à jamais sa race du trône de France : à ces conditions, le Carolingien serait remis en liberté. Mais le parti exalté de la cour, et c'était le plus nombreux, voulait que Charles, laissé provisoirement en prison, y restât aussi longtemps que, sur un point quelconque du royaume, on essayerait de se soulever en faveur de la famille carolingienne. Cependant, si les ennemis du roi, par leur nombre, leur noblesse, leurs chefs, pouvaient inspirer quelque crainte, la prudence conseillait de remettre Charles en liberté, en exigeant de lui une renonciation formelle à la couronne de France ; si, au contraire, les adversaires de Hugues Capet étaient incapables de donner quelque inquiétude, on pouvait retenir le prisonnier, en se riant des efforts de ses partisans.

Le roi qui, sans doute, suivait ces discussions avec assez d'indifférence, coupa court aux débats, en déclarant que Charles de Lorraine, sa femme Adélaïde, son fils ainé Louis, ses deux filles Gerberge et Adélaïde, et aussi son neveu Arnoul, archevêque de Reims, resteraient en prison, jusqu'à ce qu'il en eût été décidé autrement.

Ainsi se termina la lutte entre Hugues Capet et

le représentant de la race de Charlemagne. Le dernier acte de ce drame sera rempli par les complications qui vont surgir à cause de la trahison de l'archevêque Arnoul, et le châtiment d'Ascelin, évêque de Laon : l'Église ne pouvait laisser passer de tels scandales sans punir les membres indignes qui s'étaient glissés dans son sein. Toutes ces guerres intestines avaient plongé les provinces qui en étaient le théâtre dans la misère la plus profonde : le pays ravagé ressemblait à une immense solitude, et les communications, même de ville à ville, étaient devenues d'une extrême difficulté, comme on pourra le vérifier par l'exemple qui va suivre.

Richer [1], moine de Saint-Remi de Reims, et l'auteur de cette chronique, rencontra un jour à Reims un cavalier qui venait du pays chartrain : c'était le 16 mars 991, quatorze jours avant l'arrestation de Charles de Lorraine. Poussé par la curiosité, Richer aborda le guerrier pour lui demander qui il était, à qui il appartenait, d'où il venait, et pour quelle affaire. Le cavalier répondit qu'il arrivait de Chartres, envoyé par le clerc Héribrand, pour parler à Richer, moine de Saint-Remi. En entendant prononcer le nom de son ami, et apprenant le sujet du message, Richer se fit connaître au cavalier : le moine et le soldat s'embrassèrent et se retirèrent à l'écart pour s'en-

1. Richer, IV, L.

tretenir. Le cavalier apportait à Richer une lettre qui l'invitait à aller à Chartres pour lire les Aphorismes d'Hippocrate ; le moine se livrait avec ardeur à l'étude de la médecine et brûlait du désir d'étudier les livres d'Hippocrate de Cos. Prenant un domestique avec lui, il se disposa à se rendre à Chartres avec le cavalier. Il partit après avoir reçu de l'abbé Arbod pour tout équipage, un cheval de somme ; il n'emportait ni argent, ni vêtements de rechange, ni autres objets de première nécessité dans les voyages. On arriva au bout de quelque temps à Orbais [1] où, disait-on, les voyageurs étaient toujours très-bien accueillis. Richer reçut, en effet, une obligeante hospitalité de l'abbé du monastère ; il s'y reconforta, accepta des présents, et partit le lendemain pour Meaux. Il s'engagea, avec ses deux compagnons, dans des chemins de traverse au milieu des bois, où nos voyageurs eurent à courir toutes sortes de hasards : trompés par l'embranchement de deux routes, ils firent six lieues de plus qu'il ne fallait. Au delà de Château-Thierry, le palefroi de Richer qui jusque-là avait pu être comparé à Bucéphale, sans trop de désavantage, commença à marcher plus lentement qu'un âne. Déjà le soleil, incliné au couchant, allait se dérober sous l'horizon, et la pluie tombait à torrents, lorsque le vaillant Bucéphale, épuisé de fatigue, tomba sans force, sous le

1. Sur la grande route qui conduit de Châlons à Meaux.

domestique qui le montait : le pauvre animal expira subitement comme frappé de la foudre ; on était à six milles de la ville. L'embarras des voyageurs fut extrême. Le domestique qui n'avait jamais éprouvé les difficultés d'un si long voyage, était étendu à terre, le corps brisé par la souffrance, auprès de son cheval mort. Personne pour porter les bagages ; la pluie tombait toujours plus violente, les nuages s'amoncelaient dans le ciel, tandis que déjà la nuit était proche. Au milieu de ces perplexités, Dieu vint en aide aux voyageurs. On laissa là le domestique avec les bagages, après lui avoir dicté les réponses qu'il aurait à faire aux passants, et lui avoir bien recommandé de ne pas se laisser aller au sommeil qui menaçait de l'accabler. Parti seul avec le cavalier, Richer arriva à Meaux; mais il était nuit, et c'est à peine si l'on pouvait distinguer le pont sur lequel il fallait traverser la Marne. En l'examinant de près, Richer aperçut le danger. Ce pont à moitié détruit, avait de larges et nombreuses fissures, tellement que les personnes en relations habituelles avec la ville, osaient à peine s'y aventurer en plein jour. Le cavalier, homme actif et fécond en ressources, chercha partout des barques sur le rivage, mais ce fut en vain; il dut revenir au dangereux passage, que les chevaux, grâce à Dieu, traversèrent sans accident. Sur les trouées du pont, le soldat plaçait parfois son bouclier à l'endroit où le cheval devait poser le pied; parfois aussi, il rapprochait les

planches disjointes, et tantôt courbé, tantôt debout, il avançait et retournait sur ses pas tour à tour; enfin il atteignit l'autre rive du fleuve, et Richer se hasarda à son tour au passage qu'il effectua heureusement.

La nuit était affreuse, et les ténèbres épaisses ne permettaient de rien distinguer; Richer, cependant, put entrer au monastère de Saint-Faron, où les moines étaient encore occupés à préparer le breuvage de charité. Ce jour-là, en effet, les frères avaient récité le chapitre de la règle relatif au cellérier du monastère, ce qui avait retardé leur collation du soir. Richer fut accueilli comme un frère, et on lui donna une abondante nourriture. Ce fut alors qu'il envoya le cavalier franchir de nouveau le pont fatal pour porter secours au domestique abandonné sur la route. Le soldat put traverser le dangereux passage avec le même bonheur et la même habileté; marchant à l'aventure, il rejoignit enfin le jeune homme qu'il ne retrouva qu'avec peine et après l'avoir appelé longtemps : il était plus de neuf heures du soir. Le cavalier ramena enfin le domestique, mais en arrivant près de la ville, il n'osa se hasarder une troisième fois sur le pont que son expérience lui avait appris à connaître, et il se réfugia dans une chaumière avec son compagnon. Ils avaient tous deux passé la journée sans prendre aucune nourriture, mais plutôt que de souper, ils préférèrent encore s'endormir. De son côté Richer, qui atten-

dait ses deux compagnons, fut plongé dans de mortelles angoisses toute la nuit et la passa sans sommeil. Le lendemain, dès l'aube du jour, le cavalier et le domestique arrivèrent à Meaux mourant de faim; on leur fit prendre un repas copieux, et l'on donna aux chevaux, de la paille et de l'avoine. Richer dut confier à l'obligeance d'Augustin, abbé de Saint-Faron, le domestique qui n'avait plus de monture, et il partit pour Chartres escorté seulement du cavalier. On arriva sans autre accident, et le moine de Saint-Remi put à loisir, avec son ami Héribrand, se livrer à l'étude des Aphorismes d'Hippocrate.



LIVRE VII

991-996

I. Concile de Saint-Basle; mise en accusation d'Arnoul, archevêque de Reims. Comparution du prêtre Adalger et d'Arnoul. Arnoul signe lui-même sa déposition. Adalger est dégradé. — II. Histoire de Gerbert. Son séjour en Espagne. Son voyage à Rome. Il ouvre une école à Reims. Jalousie du Saxon Otric. Triomphe de Gerbert; il est promu à l'archevêché de Reims. — III. Synode de Chelles sur l'élection de Gerbert. Intervention du pape. Synode de Mouzon. Gerbert est deposé. Il devient pape sous le nom de Sylvestre II. — IV. Guerres entre Eudes, comte de Blois, et Foulques, comte d'Anjou. Intervention de Hugues Capet. Eudes fait sa soumission au roi. Dernières années de Hugues Capet. Sa mort.

I

L'ARCHEVÊQUE[1] de Reims, Arnoul, que Hugues Capet fit jeter en prison avec toute la famille carolingienne, avait des amis nombreux qui protestèrent contre son arres-

1. Richer, IV, LI.

tation. Des hommes versés dans les sciences élevèrent la voix, et invoquèrent en sa faveur l'autorité des Canons de l'Église. Ces réclamations engagèrent Hugues Capet à convoquer tous les évêques de la Gaule, et, en particulier, les suffragants de la métropole de Reims à un concile général. Les prélats qu'un âge avancé, la maladie, ou toute autre cause légitime retiendraient loin de l'assemblée, devaient s'y faire représenter, pour éviter toute fâcheuse conjecture sur le motif de leur absence. L'objet du synode était l'examen de la cause d'Arnoul; on se réunit au monastère de Saint-Basle, à trois lieues de Reims.

Tous les évêques suffragants d'Arnoul assistèrent au concile, c'étaient : Guy, de Soissons; Ascelin de Laon; Hervé, de Beauvais; Godesman, d'Amiens; Ratbod, de Noyon; Eudes, de Senlis. Les autres prélats accourus des différentes parties de la Gaule, étaient : l'archevêque de Bourges, Daibert; puis, Gautier, d'Autun; Brunon, de Langres, et Milon, de Mâcon, tous trois suffragants de Lyon; enfin, l'archevêque de Sens, Séguin, avec deux de ses suffragants, Arnoul, d'Orléans, et Herbert, d'Auxerre [1].

La première séance se tint à huis clos. Il y fut statué qu'on appellerait au synode les abbés de plusieurs monastères, qui se trouvaient alors pré-

1. Ce dernier était un fils illégitime de Hugues le Grand, et, par conséquent, le frère naturel de Hugues Capet.

sents à Saint-Basle. L'ordre des séances fut réglé. L'honneur de proclamer les arrêts de la vénérable assemblée fut décerné à l'archevêque de Sens, que recommandaient à la fois, son grand âge et ses vertus; la présidence des délibérations fut confiée à Arnoul d'Orléans : c'était l'un des prélats les plus éminents et les plus éloquents de la Gaule.

Après ces dispositions préliminaires, le clergé entra, et les travaux commencèrent. On donna lecture des décrets sacrés se rapportant au procès de l'archevêque de Reims; puis, Arnoul d'Orléans prononça un discours pour inviter les Pères du Concile à se dégager de tout esprit de parti, de manière que ni l'affection, ni la haine, ne dictassent leurs décisions. Rechercher la vérité et la soutenir avec courage; accorder à chacun la liberté d'émettre son avis; appuyer ou repousser les accusations par des preuves convaincantes : telle fut la ligne de conduite qu'Arnoul proposa à l'assemblée.

« Maintenant, ajouta-t-il, puisque vous m'avez confié la présidence de vos délibérations, et que vous m'avez permis d'élever le premier, la voix, je dois résumer en quelques mots la cause soumise à votre jugement. La métropole de Reims a été, naguère, livrée à l'ennemi par une infâme trahison; dans le sac de la ville, on a porté une main sacrilége sur les reliques des saints; on a souillé le sanctuaire par toutes sortes de crimes; des brigands ont rançonné les habitants. Celui qu'on accuse d'avoir

provoqué ces attentats, eût dû s'y opposer de toutes ses forces : c'est Arnoul, archevêque de la ville. Voilà le procès que vous allez juger canoniquement, et pour lequel le roi nous a convoqués. Ai-je besoin de vous rappeler, vénérables Pères, que le premier de vos devoirs est de veiller à ce que la dignité sacerdotale ne soit pas entachée de souillure par la félonie d'un membre de l'épiscopat ? Si Arnoul est reconnu coupable, vous lui infligerez les peines ecclésiastiques dans toute leur sévérité. »

On approuva la fermeté et en même temps la modération de langage d'Arnoul. Mais le champ fut bientôt ouvert aux discussions, et les dissentiments éclatèrent lorsqu'il s'agit de déterminer la peine que l'on infligerait à l'archevêque de Reims, en cas de condamnation. On consulta les décrets des Pères de l'Église, on commenta les canons des Conciles. Renchérissant sur les dernières paroles d'Arnoul d'Orléans, des prélats s'écrièrent que si l'archevêque était reconnu coupable de tous les crimes qu'on lui imputait, il devrait être condamné sans pitié et frappé d'anathème. Commettre de tels attentats, n'était-ce pas porter atteinte à la dignité sacerdotale elle-même ? L'honneur de l'épiscopat outragé réclamait toute la rigueur des lois canoniques. Mais il s'en fallut que cet avis fût partagé par tout le monde. Séguin, de Sens, déclara qu'il ne prononcerait la condamnation d'un homme accusé de lèse-majesté, qu'après

avoir obtenu du roi et des prélats, la promesse d'user d'indulgence à l'égard du coupable : ainsi le voulait le trente-et-unième canon du concile de Tolède.

A Séguin, on le sait, avait été décerné l'honneur de proclamer les sentences portées par le synode, et son avis, en pareille matière, pouvait être d'un grand poids. Néanmoins, il rencontra des contradicteurs; le plus éloquent fut l'archevêque de Bourges :

« Si le crime est prouvé, s'écrie Daibert; s'il est tellement grave qu'on n'hésite pas à le qualifier de crime de lèse-majesté, je ne comprends pas pour quelles raisons on userait de ménagements envers le criminel. Pourquoi ne prononcer le jugement qu'après que l'accusé aura obtenu l'assurance de sa grâce, en cas de condamnation? En droit séculier, le coupable n'est-il pas contraint de subir dans toute sa rigueur la peine qu'il a encourue? »

Mais Hervé, de Beauvais, répliqua qu'il fallait bien se garder d'assimiler le droit séculier au droit ecclésiastique, les lois humaines, qui s'appliquent aux choses du siècle, aux lois divines qui ne régissent que les affaires de l'Église. Celles-ci l'emportent autant sur celles-là que les choses de la religion l'emportent sur les choses du monde. Il faut donc maintenir la prééminence des lois divines. Si l'archevêque Arnoul est convaincu de lèse-majesté, rien ne s'oppose à ce qu'il puisse

bénéficier de l'indulgence des rois Hugues et Robert. Comment même, ne pas souhaiter la grâce du coupable, si l'on songe à son caractère sacerdotal, et à ses liens de parenté avec Charles de Lorraine, qui ont pu l'entraîner à la trahison? Toutefois, si les aveux d'Arnoul établissent qu'il est indigne du sacerdoce, le synode ne devra pas hésiter à prononcer sa déposition.

Les sages paroles de l'évêque de Beauvais mirent fin à la discussion. Il fut décidé qu'Arnoul reconnu coupable serait dégradé; mais qu'il pourrait avoir recours à la clémence des princes qu'il avait trahis. Le synode allait passer à l'examen des faits imputés à l'archevêque, lorsque Brunon, de Langres, neveu de Charles de Lorraine, et cousin germain d'Arnoul, demanda à être entendu. Les vertus de Brunon, et les liens de parenté qui le rattachaient à l'inculpé, donnaient à sa parole une grande autorité. Son discours n'eut d'autre but que de confirmer les prélats dans la voie d'impartialité où ils avaient résolu de se maintenir. Il parla un langage net et sincère.

« J'ai peut-être contribué, dit-il, à précipiter Arnoul dans cet abîme de maux, en favorisant son élévation à l'épiscopat, contre le vœu d'un grand nombre de personnes sages et éclairées. J'avais l'espoir que les fonctions sacerdotales le ramèneraient à une vie plus régulière. Loin de là, le malheureux archevêque s'est souillé de crimes. Après s'être engagé à rester fidèle aux rois; à ne

jamais invoquer un autre serment pour violer sa parole ; à combattre par tous les moyens, les ennemis des rois, et à n'entretenir avec eux aucune relation, Arnoul n'a pas reculé devant un parjure, et il s'est mis secrètement en rapport avec Charles de Lorraine. Est-il un crime plus horrible ? Est-il une peine trop sévère pour un tel attentat ? Cependant, si l'on punit l'archevêque, il ne faut pas oublier ses complices. Comment ne pas frapper les comtes Manassé et Roger qui, lors du pillage de Reims, se sont précipités avec une troupe de brigands, dans l'église de Notre-Dame, et ont profané le sanctuaire ? Il faut inviter Arnoul à déclarer quels ont été ses confidents ; à quelles suggestions il a cédé ; sinon, il succombera accablé par tous les témoignages. » Dans une éloquente péroraison, Brunon déclara que, ni les liens du sang, ni ceux d'une longue intimité ne pourraient l'entraîner hors de la voie de la justice. Ses paroles furent vivement applaudies par tout le synode.

Godesman, d'Amiens, loua le ferme caractère et l'austère vertu de l'évêque de Langres. Il demanda que le synode se prononçât d'après l'avis de Brunon, qui était, en effet, comme un arbitre naturel entre les juges et l'accusé : placé entre la fidélité qu'il devait au roi et l'affection qu'il portait à l'archevêque, son parent, on ne pourrait le soupçonner de partialité ou de faiblesse. Brunon, directement mis en cause, fut forcé de

reprendre la parole. En condamnant l'archevêque son cousin, les prélats pouvaient craindre de l'offenser. L'évêque de Langres tint à honneur de les délivrer de ce scrupule : « Jamais, s'écria-t-il, je n'écouterai la voix du sang avant celle du Christ. Examinez le procès, vénérables Pères, sans préoccupation étrangère, et n'hésitez pas à vous prononcer si l'incriminé est reconnu coupable. »

Le synode pouvait désormais passer à l'examen de la conduite de l'archevêque. Sur la proposition de Ratbod, de Noyon, la discussion s'engagea sur l'acte par lequel Arnoul avait promis à Hugues Capet une inviolable fidélité.

« Ce document, dit l'évêque de Noyon, suffit pour convaincre l'accusé de trahison, puisqu'il établit qu'Arnoul a violé son serment. » Ces paroles soulevèrent une opposition formidable. Les évêques de Lorraine, favorables à Arnoul, nièrent l'authenticité de l'acte, prétendant qu'il avait été écrit, lu, et conservé contrairement à toutes les prescriptions des lois ecclésiastiques. Pour mettre un terme à la discussion, Ratbod proposa de produire le document afin qu'on en pût discuter la valeur. L'assemblée y consentit, et l'on donna lecture de l'acte qui suit :

« Je, Arnoul, par la grâce de Dieu archevêque de Reims, promets aux rois de France, Hugues et Robert, de leur garder fidélité, de les aider de mes conseils et de mes forces en toutes choses, selon ma science et mon pouvoir, et de ne jamais prêter

sciemment mon appui à leurs ennemis. Je contracte cet engagement devant Dieu, les esprits bienheureux, et toute l'Église, afin d'obtenir, si je l'observe, la béatitude éternelle. Et si je trahis ma foi (ce qu'à Dieu ne plaise!) je consens à ce que toute bénédiction devienne pour moi, malédiction; à ce que mes jours soient abrégés, que mon évêché passe en d'autres mains, que mes amis s'éloignent de moi et deviennent à jamais mes ennemis. Et cet acte, fait en double de ma main, je le souscris comme devant attirer sur moi bénédiction ou malédiction, et je prie mes frères et mes fils en Dieu, de le souscrire également. Je, Arnoul archevêque, ai signé. »

Après la lecture de cet acte, le synode examina s'il pouvait servir à la justification ou à la condamnation de son auteur; et sur la proposition d'Arnoul d'Orléans, on fit comparaître le prêtre Adalger, complice du métropolitain. Adalger confessa tous ses torts avec franchise, et raconta qu'il n'avait agi que sur les ordres de l'archevêque. Cette déposition éclaira suffisamment les Pères du Concile. Il n'était pas nécessaire désormais de procéder à une enquête plus minutieuse, et même de faire comparaître de nouveaux témoins : la culpabilité d'Arnoul était suffisamment démontrée. C'est ce que Gui, évêque de Soissons, fit ressortir dans un éloquent réquisitoire. « De la déclaration d'Adalger, dit-il, il résulte que la trahison a été l'œuvre de deux coupables. Arnoul et Adalger ont

tous deux pris part au crime, l'un comme exécuteur, l'autre comme fauteur : ce sont là de puissants motifs de condamnation. Les criminels méritent l'anathème. » Gautier d'Autun qui parla après l'évêque de Soissons, alla jusqu'à refuser à Arnoul, le droit de présenter sa défense, tellement son iniquité était manifeste.

Tout était perdu pour le malheureux archevêque. Cependant, l'évêque d'Orléans pensa que pour se conformer aux décisions des Pères de l'Église, et ne point paraître se réjouir de la dégradation d'un frère, les évêques devraient laisser toute liberté à quiconque voudrait prendre la défense d'Arnoul. Séguin, de Sens, dont nous connaissons déjà la modération, approuva la proposition de l'évêque d'Orléans; il fit adopter son opinion, et invita les défenseurs d'Arnoul à prendre la parole.

Plusieurs membres se levèrent aussitôt. Parmi les plus ardents, on remarquait Abbon, abbé de Fleury-sur-Loire; Rainulf, de Sens, et Jean, écolâtre d'Auxerre, qui, tous trois, étaient réputés pour leur éloquence. On déroula nombre de pièces; on invoqua des textes des Pères de l'Église; on produisit quelques arguments nouveaux en faveur d'Arnoul. Mais, il était bien difficile de sauver l'accusé. En résumé, le faux-fuyant imaginé par les défenseurs, se réduisait à quatre points principaux, savoir : Arnoul doit être d'abord réintégré sur son siége; en second lieu, il sera

légalement cité devant un synode; on en donnera avis au pape, à Rome; enfin, le procès sera jugé dans un concile général convoqué sur l'ordre du pape. On invoquait à l'appui de ces formalités, l'autorité des lois canoniques. Mais les opposants prétendirent qu'Arnoul, convaincu de crimes, ne pouvait, même pour un temps très-court, être rétabli sur son siége. N'était-il pas encore porté à faire le mal plutôt qu'à honorer la religion et à se montrer fidèle au roi? « Arnoul, ajoutaient-ils, ne peut être assigné à comparaître devant un nouveau synode, car, après sa trahison, on l'a appelé pendant six mois entiers, sans qu'il ait daigné se présenter. Et comment notifier l'affaire au pape? Comment affronter à la fois, les difficultés du voyage et les menaces de l'ennemi? De plus, il n'y a pas à discuter sur le crime, car il est constant, et prouvé surabondamment par un témoin digne de foi. » Accablés par toutes ces raisons appuyées par d'autres encore, les partisans d'Arnoul l'abandonnèrent à son malheureux sort.

Les Pères du Concile n'avaient plus dès lors qu'à faire comparaître Arnoul devant l'assemblée pour lui demander s'il avait quelques arguments à ajouter en faveur de sa cause. Le métropolitain introduit aussitôt, prit sa place au milieu des évêques ses juges. On lui fit des reproches dont il tenta vainement de se disculper. Il donna quelques explications plus ou moins plausibles, nia plusieurs des imputations; mais finalement, écrasé

sous le poids des accusations, il se reconnut publiquement coupable et indigne du sacerdoce.

L'aveu du crime fut aussitôt annoncé aux rois Hugues et Robert qui pénétrèrent dans l'enceinte du synode avec les barons, et remercièrent les évêques d'avoir délibéré dans l'intérêt et pour le triomphe de la cause de la justice. Ils demandèrent ensuite à connaître ce qui s'était passé et le résumé des débats : tout leur fut raconté; après quoi, ils déclarèrent qu'il était temps de prononcer le jugement.

Implorer la clémence du souverain était dès lors le seul parti qui restât à Arnoul. Le malheureux s'y rattacha comme à sa dernière planche de salut. Au reste, avant de prononcer leur sentence, les Pères du Concile l'engagèrent à se jeter aux genoux de Hugues Capet : c'était, on se le rappelle, une issue que les modérés de l'assemblée lui avaient ménagée en cas de condamnation. Si la rigueur des lois ecclésiastiques eût été appliquée à l'archevêque dans toute sa plénitude, il eût pu être condamné à perdre la vie ou l'un des membres. Sa trahison était considérée comme un crime de lèse-majesté.

Le métropolitain tombe aux pieds de Hugues et de Robert, confesse son crime, se reconnaît indigne du sacerdoce, et sollicite sa grâce en fondant en larmes. Il arrache des pleurs à tous les assistants. Les rois, profondément émus, lui pardonnent et déclarent qu'il ne sera pas jeté dans les fers.

On relève le suppliant, et on lui demande s'il désire que son abdication soit sanctionnée solennellement par une sentence ecclésiatique; mais Arnoul laisse aux évêques le soin de résoudre cette question. Par un décret, il est décidé que, puisque le coupable se reconnaît indigne de l'épiscopat, et confesse son crime, il sera déposé canoniquement comme il a été canoniquement promu. Sur l'invitation qui lui en est faite, Arnoul rend aux rois tout ce qu'il en a reçu, et remet aux évêques les insignes de sa dignité. On lui demande s'il écrira lui-même l'acte de son abdication et de sa déposition; il répond qu'il fera tout selon le désir du synode. On lui fait aussitôt rédiger un acte d'abdication dont il donne lecture en présence des rois et qu'il signe de sa main. En voici la teneur :

« Je, Arnoul, ex-archevêque de Reims par la grâce de Dieu, confesse ma fragilité et l'énormité de mes péchés, en présence des archevêques Séguin et Daibert, et des évêques Arnoul, Godesman, Hervé, Gautier, Brunon, Milon, Ascelin, Eudes, Gui et Herbert, que je reconnais comme juges de ma cause, afin d'obtenir la grâce du repentir et le salut de mon âme, à cette heure où je vais me dépouiller de la dignité et du ministère de pontife dont je me reconnais indigne, et que j'ai profanés par les fautes dont je me suis reconnu coupable et que l'on a flétries publiquement. Tous ces prélats en pourront rendre témoignage, substituer et consacrer à ma place un autre évêque qui

dirige et serve dignement et pour le bien, l'Église que j'ai si indignement gouvernée. Et pour qu'à l'avenir je ne puisse élever aucune protestation ou réclamation au nom des sacrés canons, j'ai écrit et signé cet acte de ma main : tel il a été lu, tel je l'ai souscrit. Je, Arnoul, ex-archevêque de Reims, ai signé. »

Les prélats, sur l'invitation d'Arnoul lui-même, apposent leur seing à cet acte, et font cette réponse à la déclaration du métropolitain. « En conséquence de ton aveu et de ta signature, tu es dépouillé de la dignité épiscopale. » Tous ceux qui étaient attachés à Arnoul par les liens de la fidélité, sont dégagés de leur serment, et il leur est permis de passer sous la puissance d'un autre seigneur.

Cette scène venait à peine de se dérouler avec la gravité des cérémonies ecclésiastiques, lorsque le prêtre Adalger, qui avait été excommunié, se précipite aux pieds des rois, en poussant des gémissements. Il demande à être réintégré dans la communion de l'Église, alléguant qu'on ne peut le traiter avec tant de sévérité, puisqu'après tout, il n'a fait qu'obéir aux ordres de son seigneur. Mais, le président Arnoul apostrophe durement le suppliant :

« As-tu donc perdu aujourd'hui la mémoire, lui dit-il? N'est-ce pas toi qui ouvris les portes de Reims à Charles de Lorraine, et qui pénétras avec lui, comme un sacrilége, jusqu'au sanctuaire? N'est-ce pas toi et les tiens qui avez entraîné à sa

perte le jeune téméraire préposé à l'église de Reims? Parle, misérable! » — Adalger répond en rougissant : « Je ne puis le nier. » — « Eh bien, repartit Arnoul, comment pourrait-on te rétablir dans la communion de l'Église pour que ton âme scélérate se réjouisse pendant que ton seigneur serait plongé dans la douleur? » Le synode décida que le prêtre Adalger aurait le choix entre deux châtiments : la dégradation ou l'anathème. L'infortuné réfléchit longtemps; à la fin, il préféra être dégradé plutôt que de sentir jusqu'à la mort le glaive de l'Église suspendu sur sa tête. Alors se prépara une imposante cérémonie. Au milieu du silence général, on revêtit Adalger des vêtements sacerdotaux, puis, chacun des membres du synode quittant son siége à tour de rôle, vint lui en arracher une partie, en lui répétant ces mots : « Prêtre, les fonctions sacerdotales te sont interdites pour jamais! » Par indulgence, et en raison, sans doute, de son repentir, on lui permit la communion des laïques : puis, on lui infligea une pénitence sévère.

Le synode avait puni les coupables; sa tâche était achevée : il se sépara. Mais, par suite de la déposition d'Arnoul, le siége métropolitain de Reims était devenu vacant; on dut s'occuper de choisir un successeur à l'archevêque dépouillé de sa dignité.

II

Histoire de Gerbert. Son séjour en Espagne. Son voyage à Rome. Il ouvre une école à Reims. Jalousie du Saxon Otric. Triomphe de Gerbert ; il est promu à l'archevêché de Reims.

APRÈS la déposition d'Arnoul, on élut pour le remplacer sur le siége métropolitain, le savant Gerbert, écolâtre de l'Église de Reims. Gerbert a peut-être joué, soit par ses écrits, soit par ses démarches, un rôle plus considérable que l'archevêque Adalbéron, dans les événements qui ont amené la chute de la dynastie carolingienne. Il devait un jour devenir pape sous le nom de Sylvestre II, et nous placerons ici l'histoire de ce personnage aussi extraordinaire par sa science que par son infatigable activité.

L'archevêque [1] Adalbéron, nous l'avons dit plus haut, s'occupait de restaurer les écoles de son diocèse, lorsque pour l'aider dans cette tâche laborieuse,

1. Richer, III, XLIII.

la Providence lui envoya Gerbert. Ce vaste génie qui unissait à une érudition surprenante, les plus grands talents oratoires, attira à l'école de Reims, des savants de tout l'Occident. Né en Auvergne, Gerbert fut confié, dès la plus tendre enfance, aux soins des moines du monastère de Saint-Gérauld, à Aurillac : c'est là qu'il apprit la grammaire. L'enfant grandit à l'ombre du cloître, et il était parvenu à l'adolescence lorsqu'un événement imprévu vint l'arracher à la sollicitude de ses premiers maîtres.

Il arriva que le monastère de Saint-Gérauld reçut la visite du comte de Barcelone, Borel, venu en pèlerinage à Aurillac. L'abbé du monastère accueillit avec empressement l'illustre pèlerin, s'entretint avec lui, et, le pressant de questions, il lui demanda si l'Espagne comptait des hommes éminents dans les sciences. Borel répondit affirmativement; et l'abbé, au comble de la joie, le supplia aussitôt de choisir quelqu'un de ses moines pour l'emmener avec lui, afin de le faire instruire. Le comte accepta la proposition, et Gerbert, désigné par son intelligence précoce aux suffrages de tous les moines, partit avec lui à l'aventure : ce fut le commencement de sa fortune. Borel confia son jeune protégé aux soins de Hatton, évêque de Vich en Catalogne, pour l'initier aux sciences sacrées et profanes. Sous la savante direction d'Hatton, Gerbert se livra ardemment et avec de rapides succès à l'étude des mathématiques. Ce-

pendant, Dieu qui ne voulait pas priver la Gaule, alors plongée dans les ténèbres de l'ignorance, d'un si beau génie, inspira au comte de Barcelone et à l'évêque de Vich, la pensée d'aller à Rome en pèlerinage. On fit les préparatifs du voyage, puis le comte et l'évêque se mirent en route, emmenant avec eux leur disciple. Les pèlerins arrivèrent sans encombre dans la capitale de la chrétienté; après avoir prié avec ferveur aux tombeaux des Saints Apôtres, ils sollicitèrent une audience du pape Jean XIII. Ils se firent connaître au Saint-Père, répondirent à ses questions et racontèrent en détail toutes les choses qui étaient de nature à intéresser le Pontife.

Les heureuses dispositions de Gerbert pour l'étude, n'échappèrent point à Jean XIII; et comme la musique et l'astronomie étaient délaissées dans toute l'Italie, il s'empressa d'envoyer un courrier à Otton II, roi de Germanie et d'Italie, pour l'informer de l'arrivée à Rome d'un jeune étranger très-versé dans les sciences mathématiques, et bien capable de les enseigner dans les écoles. Le roi répondit aussitôt au Pontife de retenir près de lui le jeune Gerbert, et au besoin, de lui enlever tout moyen de retourner en Espagne. Le pape se trouvait dans un grand embarras. Il se vit obligé de prendre quelques détours et de déclarer avec ménagements à l'évêque de Vich et au comte de Barcelone, que le roi désirait, pour quelque temps seulement, retenir le jeune Gerbert auprès de lui :

il le renverrait plus tard après avoir généreusement récompensé ses services. Bien lui en prit, car ce ne fut que sous ces conditions expresses que le comte et l'évêque consentirent à laisser Gerbert en Italie et à reprendre seuls le chemin de l'Espagne [1].

L'ancien moine de Saint-Gérauld, resté près du pape, fut présenté au roi qui lui fit subir une sorte d'examen. Interrogé sur les études qu'il avait déjà faites, Gerbert répondit qu'il connaissait suffisamment les mathématiques, mais qu'il avait l'intention d'étudier encore la logique. Il brûlait du désir d'acquérir cette science fondamentale : ce fut même ce motif qui l'empêcha d'enseigner longtemps en Italie [2]. En effet, au bout de quelque temps, par un concours de circonstances inopinées, il arriva que le roi Lothaire envoya au roi de Germanie, l'archidiacre de Reims réputé maître dans la science de la logique [3]. Enchanté de l'arrivée du savant Rémois, Gerbert se rendit près d'Otton et sollicita la faveur d'être, pour quelque temps, confié à la direction de l'archidiacre. Il obtint sa requête; le savant logicien prit bien vite en affection son jeune disciple qui, par l'originalité de ses

1. Il paraît qu'Hatton mourut pendant son séjour à Rome, comme l'indique Richer dans le titre du chap. XLIV, liv. III.
2. Otton donna à Gerbert l'abbaye de Bobbio, où il se plaint dans ses lettres d'avoir eu à souffrir mille vexations.
3. Cet archidiacre est seulement désigné dans Richer par la lettre initiale G.

talents, savait si bien s'attirer tous les cœurs, et il l'emmena à Reims : c'est ainsi que Gerbert fut rendu à la Gaule, sa patrie. Tour à tour maître et disciple, il recevait des leçons de logique, en même temps qu'il enseignait les mathématiques à l'archidiacre. Seulement, toute la différence, c'est que Gerbert étonnait par ses rapides progrès, tandis que son maître ne pouvant mordre aux mathématiques, fut contraint d'abandonner l'étude de la musique [1] qui en faisait partie. Ce fut pendant son séjour à Reims, que Gerbert, par la profondeur et l'étendue de ses connaissances, attira sur lui les regards de l'archevêque Adalbéron ; il fut bientôt en grande faveur auprès du pontife, devint son secrétaire, et ouvrit, sur sa demande, une école où affluèrent des disciples accourus des pays les plus éloignés.

Dans la marche graduelle de son enseignement, Gerbert parcourut, en premier lieu, la dialectique, en suivant l'ordre des livres qu'il commenta savamment. Ce furent d'abord les *Isagogues* de Porphyre qu'il expliqua d'après la traduction du rhéteur Victorin et d'après Manlius; il développa ensuite le livre des *Catégories* d'Aristote, et le *Peri Ermeneias* ou livre de *l'Interprétation;* il initia enfin ses disciples aux *Topiques*, les fondements indispensables de l'argumentation, que Cicé-

1. La musique, telle qu'elle était comprise au moyen-âge, rentrait dans les sciences mathématiques.

ron a traduits du grec, et que le consul Manlius a éclaircis par six livres de commentaires.

Gerbert voulut préparer ensuite ses disciples à l'étude de la rhétorique; dans ce but, il lut et exposa quatre livres sur les différences des raisonnements, deux autres sur les syllogismes catégoriques, trois sur les hypothétiques, un sur les définitions, et un aussi sur les divisions. Néanmoins, après ces diverses études, il ne crut point encore ses élèves suffisamment préparés à aborder la rhétorique. Dans sa paternelle sollicitude, il craignait que, sans connaître les élégances du langage enseignées seulement dans les poëtes, il leur fût impossible d'atteindre à l'art oratoire. Il leur fit donc étudier les poëtes avec lesquels il pensait qu'on devait se familiariser; il lut et traduisit Virgile, Stace et Térence, ainsi que les satiriques Juvénal, Perse et Horace, avec le poëte-historien Lucain. Ce fut seulement quand ses disciples furent habitués à ces auteurs et familiarisés avec leurs formes de style, qu'il se décida à inaugurer son enseignement de la rhétorique. Après la rhétorique, il fit suivre à ses élèves les leçons d'un sophiste pour les exercer aux controverses, et pour qu'ils apprissent l'art d'argumenter avec ce degré éminent de perfection où l'art disparaît complétement. Tel était le cercle des études de logique; nous devons raconter maintenant avec quelle ardeur Gerbert s'adonna aux mathématiques.

Il commença par l'arithmétique, la première

branche de ces sciences, et aborda ensuite la musique complétement ignorée en Gaule avant lui, et qu'il mit en grand honneur. Établissant la génération des tons sur le monocorde, il distingua leurs nuances et leurs symphonies en tons et en demi-tons, en ditons et en dièses, et c'est en les classant ainsi méthodiquement qu'il put faire approfondir la musique par ses disciples.

Mais l'habileté de Gerbert brilla surtout en astronomie. Il mit cette science si difficile à la portée de tous au moyen de certains instruments. C'était d'abord une sphère pleine en bois, qui représentait la forme du monde. Inclinée à l'horizon, cette sphère tournait sur ses deux pôles, et permettait de voir les astres du septentrion, vers le pôle supérieur, et ceux du midi, vers le pôle inférieur : Gerbert régla cette position de son instrument en se fondant sur le cercle que l'on appelle *horizon* et qui sépare les astres que l'on voit, de ceux que l'on ne peut apercevoir. L'horizon servit aussi à expliquer le lever et le coucher des astres, dont la connaissance fut encore facilitée par l'observation de leurs phénomènes naturels. Pendant la nuit, l'illustre professeur étudiait les étoiles et faisait remarquer leur inclinaison sur les diverses régions du ciel, aussi bien à leur lever qu'à leur coucher.

Gerbert imagina encore deux cercles fictifs appelés parallèles ou équidistants, et dont le premier fixait les extrémités d'un demi-cercle perpendicu-

laire. Le diamètre, représenté par une baguette, servit à fixer les deux pôles nord et sud, et autour de la demi-circonférence, on traça trente parties égales. A la sixième division, une baguette recourbée figura le cercle polaire arctique; après cinq autres parties, fut représenté de même le tropique du Cancer; quatre parties plus bas, le cercle équinoxial, et le reste de l'espace jusqu'au pôle sud fut partagé de la même manière. Cet instrument était si ingénieusement combiné que le diamètre formait l'axe du monde, et le demi-cercle tournant à l'entour, avec toutes les courbes que nous avons décrites, représentaient des mouvements fictifs qui gravaient la science dans la mémoire des élèves.

Pour figurer l'orbite circulaire des astres lorsqu'ils se rapprochent ou s'éloignent de la terre, Gerbert construisit une sphère armillaire. Deux cercles se croisant perpendiculairement formèrent les deux pôles à leurs points d'intersection. Cinq autres cercles parallèles furent disposés perpendiculairement aux pôles, et la moitié de la sphère, d'un pôle à l'autre, fut divisée en trente parties. Six de ces trente parties étaient comprises entre le pôle et le premier cercle; cinq, entre le premier et le second; quatre, du second au troisième et du troisième au quatrième; cinq du quatrième au cinquième, et six du cinquième au pôle. On voyait aussi incliné sur ces cinq grands cercles, le cercle de l'écliptique sur lequel étaient représentés les signes du zodiaque. Gerbert traça encore d'autres

cercles qui imitaient avec un art merveilleux l'orbite des astres, leur hauteur au-dessus de l'horizon, leur distance respective. Mais la description de tout ce mécanisme serait trop longue et nous entraînerait trop loin. Disons seulement qu'il construisit encore une autre sphère composée de cercles également, mais dépourvue de l'ingénieuse combinaison de tout à l'heure : tout autour de cette sphère, et à distance, il représenta avec des fils de fer et de cuivre, la forme des astres; l'axe se prolongeait par une tige qui devait figurer le pôle céleste; de sorte que la machine tout entière, le pôle et les astres, correspondaient au mouvement même du ciel. Cette invention était si parfaite que ceux même qui ignoraient la science, dès qu'on leur faisait connaître sur la sphère un seul astre, pouvaient aussitôt nommer tous les autres sans le secours d'aucun maître. Tel fut, pour l'astronomie, l'enseignement de Gerbert.

Gerbert ne mit pas moins de soins à l'étude de la géométrie. Il fit construire un abaque disposé en vingt-sept colonnes ou compartiments, dans lesquels il disposa neuf signes qui exprimaient tous les nombres. Ces signes furent reproduits sur des dés en corne, au nombre de mille, pour être répartis dans les vingt-sept compartiments. On les nommait en commençant par la droite : le premier compartiment désignait les unités ; le second, à gauche, les dizaines, et ainsi de suite, en décuplant toujours la valeur des signes de la

colonne supérieure. Cette disposition ingénieuse permettait de diviser ou de multiplier des nombres infinis avec une telle célérité qu'on trouvait le résultat en moins de temps qu'il en fallait pour l'exprimer [1].

C'est ainsi que le moine Gerbert s'était consacré à l'étude, avec une opiniâtreté extraordinaire; aussi voyait-il le nombre de ses disciples s'accroître de jour en jour. Sa renommée s'était rapidement répandue, non-seulement dans la Gaule, mais encore dans les provinces les plus reculées de la Germanie; franchissant même les Alpes, les échos de l'école de Reims se répercutèrent dans toute l'Italie, de la mer de Toscane à la mer Adriatique. Dans les sept arts libéraux, pas une question n'était soulevée parmi les savants, sans qu'on n'eût recours à l'autorité de Gerbert : c'était l'oracle de la science.

Cependant, la jalousie ne devait pas tarder à circonvenir Gerbert. Un autre savant, le Saxon Otric, jouissait d'une réputation qui ne le cédait guère à celle de l'écolâtre de Reims. Otric, qui aurait voulu dominer sans conteste, ayant eu vent de la science de Gerbert, résolut de surveiller son émule pour essayer de le prendre en défaut et profiter en même temps de son enseignement. Il ne tarda pas à remarquer que Gerbert, dans toute

1. De plus amples détails sur l'enseignement de Gerbert nous sont fournis par sa volumineuse correspondance; nous les avons négligés pour ne pas fatiguer le lecteur.

discussion, avait soin de procéder par méthode et de diviser son sujet. Il tâcha d'obtenir de quelques élèves du philosophe de Reims, avec lesquels il se mit en rapport, certaines parties de ses leçons, principalement en philosophie, afin de pouvoir plus facilement juger, d'après la méthode, de la profondeur de la science de cet homme qui passait pour grand philosophe et enseignait à la fois les sciences sacrées et profanes. Otric envoya donc à Reims un Saxon de ses amis, qui lui parut digne de remplir cette mission peu délicate qu'on aurait pu comparer à un espionnage. L'envoyé assista aux leçons de Gerbert et recueillit les divisions de son enseignement. Cependant, soit par une insigne fourberie qui n'aurait eu d'égale que la jalousie de son maître, soit par un manque d'attention bien difficile à comprendre, le Saxon se trompa dans ses notes, surtout dans la partie principale du cours qui servait de cadre à toute la philosophie. Ainsi, Gerbert avait posé en principe que la physique doit marcher de pair avec les mathématiques, et que ces deux sciences ont pris naissance en même temps ; l'espion d'Otric, soit calcul, soit erreur, subordonna la physique aux mathématiques comme l'espèce l'est au genre ; de sorte que l'enseignement de Gerbert ne parvint à son rival qu'erroné sur plusieurs points importants. Otric l'examina avec un soin jaloux, puis, d'un air de triomphe, il ne craignit pas de dire à ses élèves que la division de Gerbert était fau-

tive, parce que de deux espèces égales, il avait subordonné l'une à l'autre, d'où il n'hésitait point à conclure que l'illustre moine de Reims n'avait rien compris à la philosophie, car il ignorait complétement en quoi consistent les choses divines et humaines, connaissance indispensable pour philosopher. L'orgueilleux Saxon ne s'en tint pas là; il porta la division de son adversaire au palais, et, en présence de l'empereur Otton, il l'expliqua aux plus lettrés de la cour. Cependant, l'empereur, qui se passionnait lui-même pour ces questions, s'étonna que l'illustre Gerbert eût pu errer, car il l'avait entendu plus d'une fois raisonner. Il désirait vivement connaître, de la bouche même du moine de Reims, la raison de sa division, lorsque le hasard lui offrit l'occasion de le mettre à l'épreuve.

L'intrigue d'Otric avait eu lieu en 969. L'année suivante, lorsque l'archevêque de Reims Adalbéron partit pour Rome, il emmena avec lui l'écolâtre de Reims. Ce fut dans cette circonstance qu'Otton rencontra à Pavie le savant Gerbert. Il accueillit les voyageurs avec les plus grands honneurs et les conduisit le long du Pô jusqu'à Ravenne. Là, il les retint quelque temps pour les fêter dignement, et à une époque déterminée, une foule de savants accoururent sur l'ordre de l'empereur et se rassemblèrent au palais. On y remarquait le vénérable archevêque Adalbéron, Adson, abbé de Montiérender, venu avec lui, et aussi

Otric le Saxon, qui l'année précédente s'était fait le détracteur de Gerbert, sans compter une foule d'hommes versés dans la scolastique, impatients de voir si quelqu'un oserait tenir tête au savant Otric. De son côté, l'empereur désirait qu'une lutte s'engageât, et il faisait tous ses efforts pour que l'adversaire d'Otric fût Gerbert, qui, pris à l'improviste et attaqué sans avoir eu le loisir de préparer sa défense, mettrait plus de chaleur et plus d'entrain à confondre son adversaire ; c'est dans cette intention qu'il pressait Otric de provoquer Gerbert. Cependant, tous les membres de l'assemblée avaient pris place selon le rang de leur dignité autour du souverain. Un silence universel s'établit ; l'empereur se leva de son trône et prononça pour l'ouverture de cette fête scientifique un discours où il invitait les champions de la science à se précipiter dans l'arène, faisant ressortir l'utilité de ces batailles littéraires pour le progrès des études. « Déroulons ici, dit-il, ce vaste tableau des divisions de la philosophie, tel que nous l'a exposé l'illustre Otric l'année dernière. Que chacun l'examine et l'analyse, en manifestant sur toutes les parties son approbation ou son dissentiment. Si le programme qu'a produit Otric est parfait, il recevra une sanction définitive ; s'il doit être modifié, que les savants le réforment et le rectifient. Quoi qu'il en soit, il importe de l'examiner. »

Ainsi provoqué, Otric développa la division de

Gerbert, telle, disait-il, que ce dernier l'avait formulée lui-même, et telle que ses élèves l'avaient recueillie de ses lèvres. En même temps, il la présenta triomphalement à lire au roi, préparant les objections qui devaient confondre et écraser son rival. Otton parcourut cet exposé, puis en donna communication à Gerbert. Ce dernier, inquiet et presque troublé de l'attitude arrogante du savant saxon, examina le tableau, en approuva une partie, mais récusa le reste, déclarant que tel n'était pas son enseignement. Et comme le roi l'engageait à rétablir sa classification, le moine de Reims répondit qu'il allait obéir aux ordres du souverain sans s'inquiéter de la jalousie des malveillants qui avaient faussé ses leçons, car c'était à leur instigation que la division naturelle et raisonnable de son enseignement avait été dénaturée. Les mathématiques, la physique et la théologie étaient trois sciences sœurs qu'on devait classer sous un même genre commun à toutes trois. Tel était son sentiment, et si quelqu'un osait contredire sa théorie, Gerbert déclarait accepter le défi avec cette assurance que peut seule donner la certitude.

Otric parut atterré, mais le roi lui fit un signe, et trop avancé pour reculer, le Saxon résolut de tourner la difficulté et d'engager son adversaire dans une discussion inattendue. Il se leva pour répondre, et demanda à Gerbert, puisqu'il avait touché brièvement à quelques-unes des parties de

la philosophie, d'en exposer un tableau complet et de le commenter. Ce serait, disait-il à son rival, une occasion d'échapper, en établissant des divisions certaines, au reproche d'avoir composé un cadre vicieux. Tout en comprenant la difficulté de la tâche qu'on lui imposait, Gerbert ne s'y refusa point pour ne pas encourir le reproche de pusillanimité, et dans l'espoir aussi que les auditeurs pourraient retirer quelque profit de sa leçon. Une vive discussion s'engagea entre lui et le savant saxon ; ce dernier cherchait surtout à poser des questions insidieuses et à embarrasser son adversaire. Mais Gerbert défendit victorieusement sa division de la philosophie contre toutes les attaques. Il fut amené successivement à exposer la cause de la création du monde, à prouver la justesse et la précision de toutes les définitions philosophiques dont il se servait. On lui demanda même de définir la cause de l'ombre, et de montrer quel est le plus grand du rationnel et du mortel [1]. Le Saxon Otric, malgré son habileté, fut vaincu sur tous les points.

Les discours et les définitions coulaient comme de source de la bouche de Gerbert ; mais, sur un signe de l'empereur, la discussion fut interrompue : elle avait duré presque une journée entière, et les auditeurs ne prêtaient plus qu'une atten-

1. Ici, nous n'avons fait qu'analyser notre chroniqueur. Richer se complaît dans les détails de cette discussion qui nous semblerait puérile aujourd'hui.

tion distraite. Gerbert triomphant reçut de magnifiques présents de l'empereur, continua son voyage jusqu'à Rome et revint en Gaule avec l'archevêque Adalbéron. Nous avons vu qu'Adalbéron mourut en 998 et eut pour successeur Arnoul. La conduite de ce dernier le fit excommunier et dégrader au concile de Saint-Basle. Gerbert fut alors choisi pour occuper le siége pontifical de Reims; mais son élection souleva, comme nous l'allons raconter, de graves difficultés, et si la guerre avait pris fin sur les champs de bataille, l'agitation des esprits était loin d'être calmée.



III

Synode de Chelles sur l'élection de Gerbert. Intervention du pape. Synode de Mouzon. Gerbert est déposé. Il devient pape sous le nom de Sylvestre II.

UNE[1] circonstance grave infirmait l'élection de Gerbert au trône métropolitain de Reims : elle n'avait pas été sanctionnée par le pape, tandis qu'Arnoul était reconnu comme archevêque légitime par le Saint-Siége. Jean XV[2] qui occupait alors la chaire de saint Pierre refusa de donner son approbation aux actes du concile de Saint-Basle. A cette nouvelle, les évêques et les autres personnages ecclésiastiques qui avaient assisté au synode et participé à la condamnation du métropolitain résolurent de provoquer la convocation d'un concile pour se consulter (993).

1. Richer, IV, LXXXIX.

2. Richer ne met ici que la lettre initiale B, ce qui indique qu'il voulait désigner Benoît VII, mais Benoît était mort depuis l'année 983.

On se réunit à Chelles sous la présidence du roi Robert. On remarquait parmi les prélats accourus autour du souverain : Gerbert, archevêque de Reims, qui reçut la mission de diriger les débats, Séguin, archevêque de Sens; Archambaud, de Tours; Daibert, de Bourges, et leurs suffragants. Les Pères du concile, après la discussion de plusieurs questions de peu d'importance, statuèrent que toute doctrine proclamée par le pape et reconnue contraire aux décrets des Pères de l'Église, serait annulée et déclarée non avenue, selon ces paroles de l'Apôtre : « Écartez impitoyablement celui qui est hérétique et se sépare de l'Église. » On décida ensuite que la déposition d'Arnoul et la promotion de Gerbert seraient sanctionnées irrévocablement, selon ce décret des Sacrés Canons : « Que les décisions d'un synode provincial ne puissent être témérairement annulées par personne. »

Là se bornèrent les travaux de ce concile qui, loin d'apaiser les esprits, ne fit qu'envenimer la querelle. Elle était loin, en effet, d'être vidée, et en 995[1] le pape Jean XV, que les évêques de Germanie poussaient à annuler l'élection de Gerbert prononcée contre toutes les règles canoniques, envoya en Germanie son légat Léon, abbé de Saint-Boniface de Rome, pour prendre une décision définitive. Muni de pleins pouvoirs, Léon se présenta pour examiner l'affaire de concert avec

1. Richer, IV. xcv.

les évêques de Gaule et de Germanie. Les évêques l'accueillirent avec beaucoup d'égards et l'on décréta la convocation d'un nouveau synode. Des députés furent envoyés par les prélats aux deux rois Hugues et Robert pour leur faire connaître l'ordre du pape et la décision des évêques, et les engager à se rendre eux-mêmes à l'assemblée. On leur demandait même de fixer l'époque et le lieu de la réunion; les députés devaient rapporter aux prélats l'avis des deux rois. Cette détermination contraria vivement Hugues Capet et Robert qui comprirent qu'on allait révoquer les décrets du concile de Saint-Basle. Néanmoins, ils reçurent les messagers dans le plus grand calme et sans faire aucune objection à la décision du pape et des évêques. Ils répondirent qu'ils étaient disposés à tout tenter pour la justice et pour le bien du royaume.

Cependant, après le départ des envoyés, quelques personnes vinrent raconter aux rois que toute cette affaire était le résultat des menées perfides d'Ascelin, évêque de Laon. Ascelin avait fomenté, disait-on, cette intrigue avec Eudes [1], comte de Blois et de Chartres, dans le dessein d'introduire en Gaule le roi de Germanie Otton et d'en expulser Hugues et Robert par la ruse et la violence. On ajouta que les évêques de Germanie se rassemblaient dans l'intention de mener à bonne fin la conspiration. Cette révélation

1. Fils de Thibaut le Tricheur, Eudes commença de gouverner au plus tard en 978.

frappa de stupeur les deux princes qui, avertis à temps, signifièrent aux prélats déjà rassemblés qu'ils ne se rendraient pas au synode. Ils prétextèrent que leurs principaux adhérents, sans lesquels rien ne devait être ni sanctionné ni rejeté, ne se trouvaient point parmi les membres du concile. « N'est-il pas indigne, disait la missive, de soumettre les évêques de la Gaule au contrôle de ceux de la Germanie ? ceux-ci sont-ils donc plus nobles, plus puissants, plus versés dans la science ? Si les prélats d'Outre-Rhin ont à faire quelque réclamation, ils n'ont qu'à venir en Gaule exposer leurs demandes; sinon, ils peuvent s'éloigner et régler à leur souhait leurs propres affaires. »

Le complot fut ainsi déjoué. Toutefois, l'évêque Ascelin ignorant que sa trame était découverte, fit annoncer aux rois qu'il se rendrait à leur rencontre pour les conduire au synode. Mais, le vieux roi Hugues Capet se tint sur ses gardes; pour toute réponse, il signifia impérieusement au prélat de lui remettre Louis, fils de Charles de Lorraine, dont Ascelin avait la garde depuis la prise de Laon. Hugues lui réclama aussi les clefs de cette forteresse qu'il lui avait également commise. L'évêque de Laon refusa de rendre le dépôt qui lui était confié. Des ambassadeurs furent envoyés par Hugues Capet au prélat rebelle pour lui adresser des reproches, et lui montrer la témérité de sa résistance : « Comment, après avoir machiné tant de complots avec Eudes, comte de Blois, et

Otton de Germanie, Ascelin ose-t-il encore dissimuler à ce point? Quelle audace de sa part de protester de son dévouement pour Hugues Capet, dans le même temps qu'il refuse de livrer le jeune Louis et la forteresse de Laon! Ce refus, qu'est-ce autre chose qu'un acte de rébellion? Ascelin a violé sa foi, en complotant avec Otton de Germanie la mort des deux rois, et en essayant de leur ravir le sceptre. N'est-il pas démontré qu'il a envoyé des messagers à Otton, pour l'avertir de ne se présenter qu'avec une faible escorte, tout en laissant dans le voisinage, des troupes nombreuses prêtes à marcher au premier signal? Pourquoi Hugues et Robert ont-ils été invités à se présenter presque seuls et sans gardes? N'est-ce pas par trahison qu'Ascelin s'est complu à leur démontrer l'utilité de cette entrevue, dont les décisions, suivant son dire, devaient satisfaire tout le monde? Dans le même temps, le fourbe complotait pour faire tomber les rois entre les mains d'Otton de Germanie. En cas de réussite, Ascelin devait être nommé archevêque de Reims, et son complice, le comte de Blois et de Chartres, devenir duc de France. »

Tels sont les reproches dont les envoyés accablent l'évêque de Laon. Heureusement, ajoutent-ils, qu'on a tout découvert, qu'on a pourvu à tout. Déjà les évêques affluaient de toutes parts à l'assemblée, voilant leurs desseins coupables du manteau de la religion. La discussion de la pro-

motion de Gerbert et de la déposition d'Arnoul, n'étaient qu'un prétexte : le roi Otton arrivé à Metz, rassemblait ses troupes. « Votre perfidie, s'écrient en terminant les envoyés, nous jette dans cette alternative cruelle : d'un côté nous rendre au synode, et alors, il nous faudra combattre ou nous livrer comme de timides agneaux à l'ennemi; de l'autre, nous abstenir de nous présenter, et on nous accusera de parjure. Eh bien, malgré tout, comme Hugues et Robert n'ont pas en ce moment des troupes assez nombreuses pour faire face à l'ennemi, ils s'arrêteront à ce dernier parti : la honte du parjure retombera sur celui-là seul qui a trahi les rois. »

Ascelin est comme foudroyé par ces invectives. Mais l'un de ses fidèles, qui persistait encore à croire à sa bonne foi, s'élance de son siége : « Que celui dont la bouche profère ces accusations s'adresse à moi, s'écrie-t-il : je suis prêt à répondre pour l'accusé! Qu'il parle; qu'il se présente seul devant moi; qu'à mes armes il oppose ses armes, sa force à ma force! » Une scène sanglante se préparait. Mais on fait comprendre au provocateur que les perfidies qu'on reproche à Ascelin sont authentiques, et qu'il n'a qu'à se résigner à subir l'affront infligé à son seigneur. Le farouche soldat se retire à l'écart pour appeler Ascelin, et lui demander s'il désire qu'on prenne sa défense à main armée. L'évêque convaincu de trahison avoue son crime, et interdit à son cham-

pion de prendre les armes. La culpabilité du prélat fut ainsi avérée, et le châtiment ne se fit pas attendre. Sur l'ordre des princes, il fut arrêté comme traître et mis sous bonne garde : ses vassaux ne firent aucune difficulté de prêter le serment de fidélité entre les mains de Hugues Capet[1].

Tandis que les rois empêchaient les évêques de la Gaule de se rendre au synode convoqué à Mouzon, les prélats de Germanie se rassemblaient dans la basilique de cette ville, sous la présidence du légat du pape[2]. En face des membres du synode, et prêt à répondre à leurs interpellations, se tenait Gerbert, archevêque de Reims, le seul des évêques de la Gaule qui s'y fût rendu, malgré la défense de Hugues et de Robert.

Au milieu d'un profond silence, Haimon, évêque de Verdun, qui connaissait la langue parlée en Gaule, se leva pour exposer les motifs qui avaient amené la convocation du synode. Il raconta que le pape avait été informé des malheurs de la ville de Reims, envahie et privée de son pasteur légitime au mépris de toute règle et

1. Cette intrigue est très-obscure, et le récit de Richer ne doit être accepté que sous caution. Tout ce que l'on peut dire, c'est que Hugues Capet chercha à empêcher la réunion du concile parce que les évêques lorrains et germains qui devaient le composer, étaient partisans des Carolingiens.

2. Les principaux évêques présents à ce Concile étaient Suger, de Memmingen, Léodulf de Trèves, Nocher de Liége, Haimon de Verdun, etc.

de toute justice. « A plusieurs reprises, s'écria-t-il, le pape a provoqué la réunion d'un concile pour juger un tel attentat, remédier au mal, et rétablir en son nom l'ordre et la paix; les circonstances seules ont jusqu'ici empêché les prélats de se rassembler. C'est pourquoi le pape s'est décidé à envoyer le seigneur abbé Léon, pour examiner avec les évêques la cause de l'archevêque de Reims. » Léon présenta au synode une lettre du pape, dans laquelle le Souverain Pontife exprimait sa volonté, pour suppléer à la mémoire du légat, si elle venait à défaillir. L'évêque de Verdun donna lecture de la lettre; puis, Gerbert se leva afin de lire un plaidoyer qu'il avait composé pour la défense de sa cause.

Le savant archevêque de Reims déploya toutes les ressources de son génie, et son éloquence émerveilla ses juges sans les ébranler. Il raconta comment, sans avoir recherché cette faveur, il avait été investi de l'autorité épiscopale. « Quoi qu'on puisse décider, dit-il, c'est toujours avec une émotion profonde que je me rappelle ce jour mémorable où, sur les instances réitérées des évêques, j'ai placé sur mes épaules le redoutable fardeau de l'épiscopat. Le salut d'un peuple qui périssait, et les sollicitations des prélats : tels ont été les mobiles de ma conduite que je crois exempte de tout reproche. Encore sous l'émotion des honneurs dont on m'avait comblé, j'appris que ma promotion était attaquée, et qu'on s'efforçait d'incriminer ce que d'autres regardaient comme un grand

acte d'abnégation et de dévouement. Je frémis, je l'avoue, à cette nouvelle. Elle me causa plus d'effroi que le glaive de l'ennemi qui me menaçait. Aujourd'hui que la Providence m'a conduit en présence de ceux à qui j'ai confié mon sort, qu'il me soit permis de prononcer quelques paroles pour ma justification, et d'expliquer par suite de quelles circonstances je fus promu au sacerdoce. »

L'archevêque rappelle alors comment, après la mort de l'empereur Otton, il était devenu le serviteur de l'archevêque Adalbéron qui l'avait désigné pour son successeur sur le siége métropolitain. D'illustres personnages parlèrent même de porter leurs suffrages sur Gerbert, à la mort du prélat. Mais on avait compté sans l'hérésie simoniaque qui, le trouvant trop fermement attaché au siége de Saint-Pierre, le repoussa pour élever Arnoul au pontificat. Gerbert se soumit au nouveau prélat et le servit fidèlement jusqu'au jour où il remarqua qu'il apostasiait publiquement. A ce moment, effrayé des complots de cet homme, il le quitta, mais sans caresser l'espoir de le supplanter sur le siége métropolitain. Lorsque Arnoul eut été condamné, Gerbert fut de nouveau circonvenu par les évêques et les grands du royaume qui voulaient lui imposer la mission de gouverner un peuple déchiré par les factions. Longtemps il refusa cet honneur, prévoyant bien tous les tourments dont il allait se trouver accablé; mais il

avait dû enfin accepter, et c'est ainsi qu'il était devenu archevêque de Reims.

Tel est le simple exposé que Gerbert fit de sa conduite : « Mais voilà tout à coup, s'écrie-t-il, que s'élève contre moi la voix de la calomnie. Pour m'aliéner tous les cœurs, elle me tient cet étrange langage : « Tu as livré ton seigneur, tu l'as jeté en prison, tu lui as enlevé l'église de Reims, son épouse, tu as envahi son siége. » Est-ce donc ainsi que j'ai agi envers celui qu'on appelle mon seigneur et auquel je ne prêtai jamais aucun serment? Je n'étais point tenu à la fidélité envers lui, et si je lui obéis quelque temps, ce fut pour observer la recommandation de l'archevêque Adalbéron qui m'avait ordonné de rester dans l'église de Reims jusqu'à ce que je connusse le caractère, les mœurs et les actes du pontife qui lui serait préposé. Je n'ai fait que me conformer à ce vœu de l'illustre pontife, et voilà que je suis devenu la proie de mes ennemis. Tout ce que je tenais de votre munificence et de la libéralité des barons m'a été ravi par une troupe de brigands dont je n'ai évité le glaive qu'en prenant la fuite, dans une surprise, et presque sans vêtement. Enfin, loin de l'évêque apostat, je ne surveillai ni ses actes, ni ses démarches, je n'entretins avec lui aucune communication. Comment aurais-je pu le livrer, quand j'ignorais où il était ? Comment aurais-je pu le jeter dans les fers, moi qui dernièrement suis allé trouver le roi pour obtenir qu'on ne lui

donnât point de gardes ? Quant à ce qu'on dit de l'église, son épouse, et de son siége envahi, ces accusations sont insensées. Eh quoi ! l'église de Reims eût été son épouse, lui qui l'a dépouillée de ses bénéfices et en a mutilé les biens, en pratiquant une honteuse simonie ? L'église de Reims cessa d'être l'épouse d'Arnoul le jour où il la laissa envahir et souiller par d'infâmes scélérats. Enfin, moi, étranger, inconnu, sans aucune richesse, comment aurais-je pu ravir son siége à Arnoul entouré d'un peuple innombrable ? Et si l'on objecte que cette affaire a été tranchée sans qu'on eût averti le Saint-Siége apostolique, je répondrai que rien ne s'est accompli, et rien n'a dû se faire sans qu'on eût prévenu le pape dont on a attendu la réponse pendant dix-huit mois. Alors, on a cru ne pas devoir attendre plus longtemps ; car comment aurait-on pu absoudre Arnoul avouant lui-même ses crimes ? C'est après sa déposition que les évêques de la Gaule m'ont imposé, au nom de Dieu, les fonctions sacerdotales, malgré ma résistance, et le pressentiment que j'avais de tous les malheurs qui m'accablent aujourd'hui. »

Gerbert termina son discours en insistant encore une fois sur son innocence : il s'était exposé à la mort pour sauver un peuple qui périssait au milieu de dissensions acharnées. A Reims, en effet, tout était bouleversé : la misère avait contraint des malheureux à s'emparer, à main armée, des magasins et des boutiques ; et Gerbert, sans cesse menacé

du glaive, avait dû passer des jours et des nuits sans sommeil. Gerbert déclara qu'il n'espérait que dans les sages décisions du concile, seul assez puissant pour rétablir l'ordre, non-seulement à Reims, mais encore dans toute la Gaule ruinée par la guerre.

Après la lecture de son mémoire, Gerbert le remit entre les mains du légat du pape. Tous les prélats se retirèrent dans une salle spéciale pour délibérer; ils mandèrent Gerbert, et sans se laisser émouvoir par ses raisons, ils parlèrent, pour se conformer aux instructions du pape, de lui interdire le pouvoir de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ, et de remplir les fonctions sacerdotales. Mais l'archevêque de Reims, se prévalant des sacrés canons, objecta qu'on ne pouvait infliger ces peines terribles à un accusé non encore convaincu, et qui n'avait jamais refusé de comparaître en jugement. Il appuya son argumentation des décrets de plusieurs conciles. En même temps, pour qu'on ne pût l'accuser de résister au pape, il promit de s'abstenir de célébrer la messe, jusqu'à la convocation d'un nouveau synode.

Après cette conférence à huis clos, les Pères rentrèrent dans la salle des séances. L'évêque de Verdun, qui remplissait les fonctions d'interprète, fit connaître au public le résultat de la conférence. Puis, il déclara que le procès ne pouvait recevoir de solution à l'heure présente, l'une des deux parties faisant défaut. La sanction définitive serait

prononcée par un autre synode, en présence de Gerbert et d'Arnoul. Toute l'assemblée approuva cette sage mesure, et l'on fixa le nouveau concile, au monastère de Saint-Remi, près de Reims, pour le huitième jour après la fête de saint Jean-Baptiste, le lundi 1er juillet 995. Après cette décision le synode se sépara.

Les prélats se réunirent à l'époque fixée, sans oser encore prononcer un jugement. Sur ces entrefaites, Grégoire V succéda à Jean XV sur la chaire de Saint-Pierre. Cet événement retarda encore la solution du procès intenté à l'archevêque de Reims. Fatigué de ces tergiversations, et n'étant plus soutenu par Hugues Capet, Gerbert se résigna à se soumettre à la décision d'une nouvelle assemblée d'évêques : il fut déposé en 996. Après sa condamnation qu'il accepta sans murmurer, l'illustre savant se retira à la cour d'Otton III, de Germanie, et l'année suivante, le pape lui accorda en dédommagement l'évêché de Ravenne. Le 18 février 999, Gerbert devait succéder à Grégoire V sur le trône apostolique, sous le nom de Sylvestre II. Après un règne de moins de cinq années, le pape Sylvestre II mourut à Rome, le 12 mai de l'an 1003.

IV

Guerres entre Eudes, comte de Blois, et Foulques, comte d'Anjou. Intervention de Hugues Capet. Eudes fait sa soumission au roi.

PENDANT [1] que les troubles de l'église de Reims nécessitaient la convocation de plusieurs synodes, une guerre acharnée mettait en feu tout l'ouest de la Gaule. Le comte de Blois et de Chartres, Eudes, fut l'instigateur de cette lutte. Dévoré d'ambition, il se concerta un jour avec des scélérats pour s'emparer du château de Melun qui appartenait à un vassal du roi. La possession de cette forteresse avait le double avantage d'arrondir agréablement les domaines du comte de Blois, et de lui assurer, en même temps, sur un point, les deux rives de la Seine, qu'il eût pu à son gré faire traverser par ses hommes d'armes. Possédant plusieurs ports au midi, sur la Loire, Eudes vou-

1. Richer, IV, LXXIV.

lait mettre la main sur cette place si avantageusement située au nord de ses Etats. « Dans cette entreprise, dit-il à ses affidés, nous n'avons pas à craindre de passer pour des traîtres, puisque Melun a été jadis possédé par mon aïeul. C'est un droit que nous revendiquons, car cette forteresse a passé illégitimement sous la suzeraineté du roi qui la possède aujourd'hui. » On résolut de tenter l'aventure.

L'un des conjurés se rend près de l'officier qui commandait la place. Il se présente en allié et prodigue au gardien de la forteresse les plus grands témoignages d'amitié. Le commandant se laisse prendre au piége. Il accorde bénévolement toute sa confiance à cet étranger qu'il connaît à peine, et un serment réciproque lie les deux amis. Un jour, l'espion du comte Eudes, dans une conversation en apparence inoffensive, demande à l'officier, à qui appartenait jadis le château de Melun. Son interlocuteur, croyant, sans doute, satisfaire uniquement la curiosité de son ami, ne lui cache rien, et raconte comment la forteresse est devenue la possession du roi. « Mais alors, repartit aussitôt l'espion qui voulait en venir là, pourquoi le comte Eudes en est-il frustré, malgré ses protestations et ses réclamations ? Pourquoi le château est-il tenu par un seigneur qui lui est inférieur en dignité? — Telle a été la volonté du roi, reprend le commandant. — Eh quoi ! s'écrie l'espion qui commençait à se dévoiler, Dieu lui-

même n'est-il pas offensé de voir l'orphelin dépouillé de son patrimoine? — La divinité en est certainement irritée, dit le commandant, et tous les gens de bien en sont indignés. Est-il, en effet, un seigneur plus puissant que Eudes? En est-il un plus digne d'une concession royale? — Eh bien, dit l'espion, si tu voulais te donner à Eudes: penses-tu pouvoir jamais acquérir une plus haute puissance que celle dont tu serais alors investi? Devenu son homme et son féal, tu participerais à ses faveurs, à ses conseils, à son appui. Au prix de ce seul château, tu serais comblé d'honneurs, et ton nom en deviendrait d'autant plus illustre. — Mais comment puis-je faire ce que tu me proposes, sans crime et sans déshonneur? — Donne-toi au comte Eudes, dit l'espion, et j'assume sur ma tête toute la responsabilité de ton acte. J'en porterai la peine et j'en rendrai compte au tribunal de Dieu. Pour toi, n'hésite point à accroître ta noblesse, ta fortune; saisis l'occasion qui se présente, car le roi vit sans gloire, incapable de régner, tandis que le comte Eudes marche de prospérité en prospérité. » Le commandant de Melun, ébloui par ces promesses, demande la garantie du serment: l'espion jure, reçoit des otages, et part avec eux rendre compte de sa mission au comte de Blois.

Sur son rapport, Eudes s'apprête à envahir la forteresse, objet de ses convoitises. Des troupes secrètement mises sur le pied de guerre, se prépa-

rent à pénétrer dans le château. On se met en marche; la petite colonne arrive sous les murs de la place dont les portes s'ouvrent comme d'elles-mêmes; puis, elle se glisse à l'intérieur. Pour dégager la responsabilité du commandant vis-à-vis du roi, Eudes, dans une feinte fureur, le fait jeter en prison : mais, élargi quelques jours après, le prétendu prisonnier lui jure fidélité, et se montre disposé à le seconder dans la résistance.

Les rois Hugues et Robert ne tardèrent pas à être informés de l'attentat du comte de Blois. Ils se mirent en campagne, décidés à presser le siége du château et à le réduire à tout prix. La place fut bloquée : les deux rois avaient leur camp sur une rive de la Seine, tandis que sur l'autre bord du fleuve, était rangée en bataille une armée de Normands accourue au secours des princes. Pour donner l'assaut sur tous les points à la fois, une flotte bien équipée s'approcha des murs de la forteresse baignée par la Seine; et quand toutes les dispositions militaires furent prises, on donna le signal de battre les remparts. La résistance fut plus énergique qu'on ne s'y était attendu, et les assiégés ne faiblirent sur aucun point. Longtemps déjà, les assaillants avaient, sans grand succès, fait des prodiges de valeur, et le découragement commençait à gagner les cœurs les mieux aguerris, lorsque, par un hasard inespéré, des Normands découvrirent une porte cachée qui conduisait à l'intérieur de la place. La fracasser à

coups de haches et d'épées fut l'affaire d'un instant; et, s'introduisant ainsi dans la ville, les soldats assaillirent par derrière les défenseurs des remparts, et en firent un horrible carnage. L'armée de Hugues Capet était encore sur le rivage que les guerriers de la flotte avaient déjà pénétré dans la forteresse qui fut en un instant envahie. Obligée de poser les armes, la garnison fut faite prisonnière et amenée devant le roi. Elle devait s'attendre à un châtiment terrible; mais des personnages influents parlèrent en faveur des vaincus, et obtinrent leur grâce. L'armée ennemie fut seulement obligée de prêter le serment de fidélité : on la considéra plutôt comme fidèle à son seigneur que comme complice de sa défection et coupable de lèse-majesté : elle fut licenciée après avoir livré des otages. Quant au misérable chef qui avait livré la place, il fut saisi et pendu près de l'une des portes de la ville. Sa femme elle-même qu'on associa à son triste sort, subit un supplice barbare : suspendue par les pieds, elle expira dans d'atroces douleurs, à côté de son mari.

Tandis que se passaient ces événements, le comte Eudes, placé en embuscade avec une armée, non loin du château-fort, espérait que son allié parviendrait à résister aux efforts de l'ennemi, et il comptait aussi sur la défection des Normands. Il attendait avec anxiété le dénouement de la lutte, lorsqu'on vint lui annoncer que le château était pris, et que la garnison avait été faite prison-

nière. Cette nouvelle l'atterra, et il rentra honteusement dans ses domaines. Comme l'un des siens déplorait, en sa présence, la fin malheureuse du commandant de Melun, on rapporte que le comte répondit qu'il avait mille fois plus à cœur la captivité des siens que la mort d'un traître.

Il était facile de prévoir que les hostilités ne tarderaient pas à recommencer entre le roi et le comte de Blois ; en effet, la même année (991), Foulques Nerra[1], comte d'Anjou, allié du roi de France, leva une armée pour reprendre à Eudes une partie de la Bretagne que ce dernier lui avait ravie peu de temps auparavant. A la tête de quatre mille combattants, il se précipita sur les terres du comte de Blois pour les livrer à l'incendie et au pillage; trop faible pour se mesurer avec les forces du comte Eudes, il voulait tout ravager jusqu'à ce que, de guerre lasse, l'ennemi fût contraint de rendre tout ce dont il s'était emparé, ou un dédommagement. Les domaines du comte de Blois furent dévastés ; tout fut brûlé sans merci. Un jour, les flammes consumaient les faubourgs de Blois, lorsqu'un vent violent emporta des flammèches sur le monastère de Saint-Lomer : le couvent fut consumé entièrement; il ne resta pas même des vivres pour les moines qui furent obligés d'émigrer.

1. Foulques III, dit Nerra ou Le Noir, comte d'Anjou, depuis 987, mourut à Metz au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte, en l'année 1040. Il avait succédé à son père Geoffroi Grise-Gonelle.

De Blois, Foulques alla porter le fer et la flamme sur un autre point; mais, pendant qu'il ravageait les terres de son ennemi, Eudes, à son tour, parvint à pénétrer dans l'Anjou où il se livra à de tels excès qu'il ne laissa debout ni chaumières ni clochers. Eudes provoquait sans cesse l'ennemi au combat; mais son adversaire, qui avait une trop faible troupe, sut toujours l'éviter, et finit par regagner ses domaines.

Pendant ce temps-là, Eudes se tenait sur la réserve vis-à-vis du roi, et il se conduisait avec la plus grande prudence, dans la crainte d'avoir à repousser les attaques de deux ennemis à la fois. La perte du château de Melun l'affectait sensiblement. Cependant, comme il redoutait les ressentiments de Hugues Capet, il lui envoya des députés pour justifier sa conduite et prouver qu'il n'avait jamais outragé la majesté royale. Il n'avait point, disait-il, agi contre le roi en s'emparant de Melun, puisqu'il avait attaqué non pas le roi, son suzerain, mais un vassal, son égal, qui commandait la place. Hugues n'eût donc rien perdu, puisque la forteresse eût toujours été possédée par l'un de ses vassaux, que ce fût le comte de Blois ou un autre. De plus, Eudes n'avait-il pas pour lui le droit et la justice? Melun avait appartenu jadis à ses ancêtres : il en était donc le possesseur légitime. Que si, malgré tout, on prétend qu'il y a eu crime de sa part, n'a-t-il pas été assez puni, et sa disgrâce ne peut-elle faire pardonner sa faute? Hugues

Capet hésita longtemps; néanmoins, pressé par les députés du comte, il finit par céder, et pria les envoyés d'assurer leur maître de toute sa bienveillance. A cette heureuse nouvelle, Eudes, pour dissiper sans doute toute prévention de la part du roi, se rendit près de Hugues, réussit à se justifier, et, rentré en grâce, il renouvela avec le prince son ancienne alliance.

Eudes n'avait désormais qu'un seul antagoniste en présence, Foulques d'Anjou. Il concentra toute son activité à soutenir la guerre qui reprit avec une nouvelle fureur. Dépouillé bientôt d'une partie de ses possessions en Bretagne, Foulques fit de vains efforts pour essayer de les reconquérir. Cependant, une fois, il apparut, prompt comme l'éclair, sous les murs de Nantes. Impuissant les armes à la main, il eut recours à la fourberie. Son or et ses promesses parvinrent à corrompre de lâches citoyens qui s'engagèrent à lui livrer la place. Foulques fut introduit dans la ville, et il exigea des otages comme sur-garant de la fidélité des habitants. La citadelle, néanmoins, se riait de ses menaces comme de ses troupes; les guerriers qui en avaient la garde, firent bonne contenance. En présence de cette opiniâtreté, Foulques recula, et préféra s'éloigner, tout en formant le projet de revenir avec des forces plus considérables.

Cependant, le comte de Rennes, Conan le Tort[1],

1. Conan Ier, dit le Tort ou Tortu, régna sur toute la

allié du comte de Blois, était, dans le fond de la Bretagne, occupé à lever des troupes, lorsqu'on vint lui raconter les événements dont la ville de Nantes avait été le théâtre. Sur-le-champ, il rassembla ses forces pour se mettre en campagne : il fallait se hâter de faire le siége de Nantes avant le retour du comte d'Anjou. Conan, à la tête de ses recrues, parut sous les murs de la ville. Il attaqua à la fois par terre et par mer, tandis que la garnison de la citadelle, qui lui était dévouée, fit pleuvoir sur la ville une grêle de traits et de pierres. La situation devenait critique pour les défenseurs, lorsqu'on signala l'avant-garde des légions de Foulques qui s'avançait à marches forcées. Le comte d'Anjou enrôlait des troupes mercenaires, quand des émissaires lui apprirent les efforts de Conan contre Nantes; il se précipita au secours de la forteresse. Mais son adversaire, prévenu à temps, se trouva prêt à lui faire face.

Il y avait près de la ville, une vaste plaine plantée de fougère : ce fut le champ de bataille que choisit Conan, et, comme il se défiait de ses propres forces, il résolut de tendre un piége à l'armée ennemie : voici le stratagème qu'il imagina. Il fit creuser de distance en distance, un grand nombre de fossés qu'il fit remplir d'eau, puis, recouvrir, à fleur de terre, de branches d'arbres,

Bretagne, de 987 à 992. Son fils, Geoffroi Ier, prit le titre de duc de Bretagne qu'ont toujours porté depuis, les comtes de Rennes.

de broussailles et de chaume. Le tout était soutenu par de longues perches, et rien ne paraissait recéler un guet-apens, car, on avait pris la précaution de répandre de la fougère par-dessus cette sorte de toit, de manière que le piége fût habilement dissimulé. Conan disposa ensuite par derrière, ses troupes en ordre de bataille, et déclara qu'il attendrait l'ennemi dans ses positions, sans se précipiter en avant, voulant, disait-il, se tenir sur la défensive et se contenter de repousser le choc des Angevins. Ce n'était point timidité de sa part, mais il voulait qu'attaqué spontanément par Foulques Nerra, le bon droit parût être de son côté; du reste, il trouvait plus habile d'attendre les coups de son adversaire. Par cette disposition, le guet-apens se trouva entre les deux camps ennemis. Le comte d'Anjou qui n'avait point prévu le piége, raillait l'inertie et la pusillanimité du comte de Rennes; c'était un stimulant pour ses troupes qu'il avait hâte de conduire à une victoire assurée. Ses nombreux bataillons la lui faisaient espérer; mais Foulques avait compté sans la colère de Dieu suspendue sur sa tête.

Le signal du combat est donné; les colonnes de l'armée de Nerra, la lance en arrêt, se précipitent en avant, tête baissée, et sans prendre garde au piége qui les attend. Dans leur course furibonde, les Angevins ne laissent pas que d'accabler de traits, un ennemi qu'ils supposent enchaîné par une terreur panique. Soudain, les rangs de

l'armée disparaissent comme engloutis dans les entrailles de la terre. Les fossés préparés par Conan reçoivent dans leurs flancs les masses ennemies : hommes et chevaux s'entassent pêle-mêle dans le gouffre béant. Vingt mille guerriers périssent ainsi confondus, écrasés. C'était le premier corps de l'armée : le second suivait de près, mais, voyant disparaître les premiers bataillons, il s'arrête subitement glacé d'effroi, et bat en retraite; Foulques lui-même, en présence de cette épouvantable catastrophe, ne songe plus qu'à sauver ses jours, et tâche de s'échapper en prenant la fuite.

L'ennemi fuyait, et Conan, vainqueur, se retira un instant, avec trois de ses compagnons, à l'ombre de quelques broussailles, pour se dépouiller de son armure et se rafraîchir. Cette halte fut cause de sa perte. Un soldat de Foulques qui l'aperçut, se jeta sur lui et le perça de son épée. La mort de Conan le Tort ranima les espérances du duc d'Anjou qui put se croire victorieux. Il marcha sur Nantes, fit son entrée dans la ville et pressa le siége de la forteresse dont les défenseurs, privés de leur chef et épuisés par les fatigues, déposèrent bientôt les armes et prétèrent le serment de fidélité au comte d'Anjou.

Ce fut alors que le comte de Blois, Eudes, rentra plus directement dans la lice[1]. Les machina-

1. Richer, IV, xc.

tions auxquelles se livrèrent Foulques et Eudes pour se ravir tour à tour la domination sur la Bretagne rallumèrent la guerre, et la lutte fut si violente que les autres barons de la Gaule s'en émurent. Hugues Capet soutint le parti du comte d'Anjou, tandis qu'Eudes fut appuyé par les Aquitains et les Normands qui avaient abandonné le roi. Foulques prit l'offensive, envahit les possessions du comte de Blois qu'il ravagea, et construisit, comme une sentinelle avancée, près de la ville de Tours, un château-fort qu'il munit d'une nombreuse garnison. Dans la prévision d'une attaque, il alla trouver son allié Hugues Capet pour lui demander du renfort. Le roi promit des troupes, et dès lors, Foulques ne garda plus aucune retenue. Il réunit sous ses ordres une forte armée et déclara la guerre à Eudes. Le comte de Blois, désespéré, implora le secours des Lorrains, promettant de reconnaître généreusement leurs services : les Lorrains acceptèrent ses avances et engagèrent leur foi. Les Flamands, sollicités à leur tour, entrèrent dans l'arène pour le comte de Blois, qui envoya encore aux Normands des messagers afin de les presser de mettre en marche leurs bataillons. Pendant qu'il déployait cette activité au dehors, Eudes s'attachait ses fidèles par ses libéralités et les excitait à la guerre. Aussitôt qu'il apprit que les Normands et les Lorrains étaient sur le point d'arriver, il marcha contre le comte d'Anjou avec une troupe de quatre

mille hommes et mit le siége devant le château construit près de Tours. Foulques attendait dans l'anxiété les troupes du roi, et le roi n'arrivait pas. A la fin, désespérant d'en recevoir du secours, estimant d'ailleurs qu'il lui serait impossible de faire face à son antagoniste, il conçut des sentiments plus pacifiques et envoya des députés à Eudes de Blois, pour implorer la paix. Les conditions qu'il faisait proposer à son adversaire étaient les conditions d'un vaincu à bout de ressources. Il promettait de payer pour le meurtre de Conan cent livres d'argent, offrait à Eudes de lui donner son propre fils comme vassal en remplacement du comte de Bretagne; de raser le fort qu'il avait élevé près de Tours, sur les terres de son ennemi; enfin, de combattre lui-même au service du comte de Blois, pourvu que ce fût sans préjudice pour le roi; toutefois, comme cette dernière clause était irréalisable, Foulques Nerra s'engageait à prêter serment entre les mains du fils de Eudes. C'est ainsi que le comte d'Anjou, dont l'orgueil était profondément rabaissé, se reconnaissait avec son fils le vassal et l'homme de son ennemi.

En recevant ces propositions sur lesquelles il ne comptait peut-être guère, Eudes s'empressa de réunir ses barons pour les consulter, puis il répondit qu'il accepterait les avances du comte d'Anjou pourvu que Foulques lui rendît Nantes qu'il avait enlevée par surprise. Il serait honteux

pour lui, disait-il, de signer la paix sans rentrer dans la possession de tout ce que les ennemis lui avaient ravi pendant la guerre.

Ces tergiversations permirent à Eudes, qui n'avait pas encore assez de troupes pour reprendre une lutte seulement apaisée et non éteinte, d'attendre les renforts qui devaient lui arriver. D'un autre côté, le roi Hugues Capet approchait avec douze mille hommes pour secourir Foulques Nerra déjà à la tête de six mille combattants. Enhardi par ce secours inespéré, Foulques affecta de mépriser tout ce qu'il avait d'abord offert en suppliant. Il demandait la guerre à outrance, voulant qu'on traversât les gués de la Loire qui séparaient les deux camps, et qu'on se jetât à l'improviste sur l'ennemi. Eudes de Blois qui ne recevait plus de secours, fut en proie à de pénibles perplexités ; en attendant, il s'efforçait au moins de défendre les gués de la Loire avec ses quatre mille guerriers. Il réussit à empêcher le roi de traverser le fleuve, et Hugues Capet replia son armée sur le château d'Amboise qui s'élevait tout près de là, sur la rive gauche de la Loire, au milieu des rochers. Il espérait traverser le fleuve en cet endroit et tomber sur les derrières de l'ennemi.

Mais le comte de Blois ne laissa pas à ses ennemis le temps de l'attaquer. Dans l'impuissance de résister à Hugues Capet, il lui envoya des députés pour se justifier. Ce n'était point le roi, préten-

dait-il, mais Foulques d'Anjou qu'il poursuivait; son intention n'était pas d'agir contre son prince, mais contre le comte, son ennemi. Que Hugues Capet l'ordonne, et Eudes se rendra près de lui, à l'instant même, pour donner au roi toutes les satisfactions qu'on exigera. Hugues Capet se laissa encore une fois prendre au piége; au reste, calculant les suites de cette guerre, il eut peur de cet homme qu'il avait blessé sans motif; et pour éviter de voir Eudes se séparer entièrement de lui, il en reçut des otages, lui accorda une trêve et s'engagea à écouter la justification du comte sur tous les faits qu'on lui reprochait. Hugues Capet quitta ensuite les bords de la Loire et revint à Paris avec son armée, tandis que le comte Eudes rentrait à Meaux sans avoir combattu ni fait aucune perte. Il quitta bientôt cette ville pour aller à Châteaudun où différentes affaires réclamaient sa présence.

Le comte s'occupait avec sollicitude du sort de ceux qu'il avait livrés à Hugues Capet comme otages, lorsqu'il tomba gravement malade: il était atteint d'une esquinancie. Son état fut bientôt désespéré: ses guerriers et ses serviteurs poussaient des gémissements et les femmes se lamentaient. Tous allaient perdre leur seigneur, sans qu'on eût l'espoir de le voir transmettre le pouvoir aux mains de ses enfants, car Hugues Capet donnerait suite à ses ressentiments contre le père, et Foulques d'Anjou avait déjà violé la trêve.

Sur le point de mourir, Eudes dépêcha aux rois Hugues et Robert des députés chargés d'apaiser le courroux des princes et de leur promettre la juste satisfaction de tous leurs griefs. Le vieux roi allait encore se laisser attendrir, lorsque son fils Robert l'en empêcha. Les propositions des messagers furent repoussées et ils durent s'en retourner sans avoir rien obtenu. Attardés dans leur voyage, ils n'étaient pas encore de retour, lorsque Eudes quitta cette vie après quatre jours de maladie. Avant de trépasser, il avait fait vœu de revêtir l'habit monastique. Les restes du comte de Blois furent transportés à Saint-Martin de Tours, et ses funérailles furent célébrées par ses fidèles, en grande pompe, au monastère de Marmoutiers.

Hugues Capet ne survécut pas longtemps au comte de Blois. Il avait passé la plus grande partie de son règne à faire reconnaître son autorité et à affermir sur le trône sa dynastie naissante. Nous avons vu avec quel empressement il fit sacrer son fils Robert afin de lui assurer la couronne ; bientôt il n'eut plus à redouter le prestige de la famille carolingienne, car en 992, Charles de Lorraine expirait dans sa prison d'Orléans. Quelques-uns des partisans de la race déchue ne manquèrent pas cependant de relever la tête. Continuant les traditions de révolte que lui avait léguées son père, Herbert II de Vermandois, comte de Troyes, s'obstina à ne pas reconnaître le nouveau roi : il mourut en 993. Le midi de la

France tout entier persista longtemps dans une attitude menaçante, et dans les actes publics et privés rédigés au sud de la Loire, on refusa d'enregistrer l'an du règne de Hugues. On connaît la fière réponse du comte Adalbert, de Périgord, aux prétentions du roi. Adalbert avait envahi les domaines du comte de Blois, alors l'allié de Hugues Capet, et ce dernier envoya au conquérant un héraut pour lui demander raison de son agression : « Qui t'a fait comte ? » portait le message du prince. « Qui t'a fait roi ? » riposta Adalbert [1]. Mais le superbe envahisseur fut obligé un peu plus tard de se soumettre.

Après avoir ainsi dompté par les armes les révoltes des seigneurs et s'être attiré les sympathies du clergé par ses libéralités envers les églises, Hugues Capet mourut le 24 octobre 996, dans la cinquantième année de son âge et la dixième de son règne. Avant [2] de rendre le dernier soupir, il adressa à son fils ces belles paroles empreintes d'une sorte de terreur religieuse : « O mon fils, je vous conjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne jamais prêter l'oreille aux conseils des flatteurs qui chercheront à vous séduire par des présents empoisonnés, pour que vous disposiez à leur gré de ces abbayes que je laisse après Dieu sous votre gouvernement. Qu'aucune mau-

1. Voir Adhémar de Chabannes. D. Bouquet, X, 146, C.
2. Helgaud. D. Bouquet, X, 104, E.

vaise passion ne vous pousse à piller leurs trésors, à les distraire ou à les dissiper. Je vous recommande encore et surtout, d'être fidèle à la dévotion que vous devez à saint Benoît : c'est lui qui après la mort de votre corps, vous facilitera, par son intercession auprès du Souverain Juge, l'entrée du port du salut, seul asile où notre âme puisse être à l'abri des tempêtes du monde. » Le surnom de *Pieux* que l'histoire a décerné à Robert, nous dit assez combien il fut fidèle aux suprêmes recommandations du mourant. Il succéda à son père sans la moindre opposition de la part des seigneurs : la dynastie capétienne était fondée.



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE IV (946-954).

LIVRE V (954-986).

LIVRE VI (986-991).

LIVRE VII (991-996).

Coulommiers. — Typog. ALBERT PONS[illegible] [illegible]DARD.

MÊME LIBRAIRIE

COLLECTION DE PETITS MÉMOIRES

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Publiés sous la direction de M. Marius SEPET

VIE ET VERTUS DE SAINT LOUIS, d'après Guillaume de Nangis et le confesseur de la reine Marguerite. Texte établi par *René de Lespinasse*, ancien élève de l'École des Chartes. — 1 vol. gr. in-18 jésus, 321 pages (elzévir), avec gravures sur bois, titre rouge et noir ... . 3 fr.

LES DERNIERS CAROLINGIENS, d'après Richer et d'autres sources originales, texte traduit et établi par *Ernest Babelon*, élève de l'École des Chartes. 1 vol. gr. in-18 jésus.. .. .. 3 fr.

Sous presse : LA CHRONIQUE DE DU GUESCLIN, publié par M. *Gabriel Richou.*

CLASSIQUES POUR TOUS

Choix de Chefs-d'œuvre des Littératures françaises et étrangères

P. CORNEILLE, édition annotée par M. *Frédéric Godefroy*, 4 vol. tomes I et II parus.

LA CHANSON DE ROLAND, traduite du vieux français par M. *Adolphe d'Avril.* 1 vol.

CHOIX DE LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ, publié avec une notice littéraire et des notes, par M. *Frédéric Godefroy*, 4 vol., tome I paru.

POËMES BIBLIQUES : *Psaumes,* traduction nouvelle avec notes, commentaires, imitations, paraphrases, études historiques et littéraires d'après les plus célèbres écrivains sacrés et profanes, par *Alexis Clerc,* instituteur primaire. 2 vol.

LE ROMANCERO ESPAGNOL, traduction nouvelle avec notes, par M. *de Puymaigre.* 1 vol.

Chaque volume in-18, broché..... .... 50 c.
— — reliure anglaise................. 1 fr.
Quelques exemplaires sont tirés sur papier vergé in-18 raisin. — Prix du volume............. .... 2 fr. 50

COULOMMIERS. — Typog. ALBERT PONSOT et P. BRODARD.

